# SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE

## *DEUXIÈME SÉRIE*

### I

### L'ENTRÉE AU COUVENT

Mon entrée au Sacré-Cœur ne se fit pas sans encombre. La veille, Grand mère m'avait amenée pour me présenter à la Supérieure, Mme de Chalais, une grosse petite femme plus large que haute, couperosée, qui avait un gros ventre, des bras trop courts, et, malgré tout, assez bonne façon. Je la trouvai très « femme du monde », et ce grade que je lui décernai d'emblée ne m'emballa pas sur elle. Pendant notre visite, elle sonna et demanda à la religieuse qui se présenta de prévenir la Maîtresse générale, Mme Garabis.

La vue de Mme Garabis me terrifia d'abord, mais je compris tout de suite que ce grand être bizarre était quelqu'un. Qu'on imagine une très grande femme, pâle et d'une invraisemblable maigreur, avec des traits étonnamment heurtés, un nez immense, des yeux profonds et lumineux et un menton de galoche. Elle faisait penser à la fois à Don Quichotte, à Henri IV et à Pierrot. Au premier abord, elle semblait caricaturale, mais on était bien vite frappé par la beauté de ses gestes et par son grand air. Autant la Supérieure me déplut, avec ses manières guirlandeuses et son air papelard, autant la simplicité et la franchise un peu bourrue de la Maîtresse générale me séduisirent. Et je me dis que je ferais tout mon possible pour satis-

faire l'une et embêter l'autre. Pendant que Grand mère s'entendait avec Mme de Chalais au sujet des leçons particulières que je devais prendre, Mme Garabis m'emmena dans le parc où les élèves étaient en récréation pour le goûter. Elle traversa un premier quinconce où j'aperçus de grandes jeunes filles. Quelques-unes portaient en écharpe un large ruban de moire bleue. Puis elle me dit, en me montrant un troupeau de petites filles qui se poursuivaient en poussant des cris aigus :

— Voici vos compagnes... Je vais vous présenter à elles et à la Maîtresse du Petit pensionnat.

Elle s'approcha d'une religieuse, qui avait une longue figure fraîche et un air très doux, et lui dit quelques mots à demi-voix. La religieuse me prit par la main et me dit gentiment qu'elle espérait que je me plairais au Sacré-Cœur et que je serais une bonne élève, puis elle ouvrit une chose qu'elle tenait à la main et que j'avais prise pour un livre, et la referma brusquement. Cela fit un bruit sec, et le jeu des petites filles s'arrêta net. Elles demeurèrent figées à la place où elles se trouvaient. La Maîtresse générale dit :

— Mes enfants, je vous amène une nouvelle compagne, Sibylle de Mirabeau...

Toutes me dévisageaient curieusement, sans se gêner, comme on regarde un objet. Une grande fille blême, qui était à quelques pas, murmura aigrement :

— Sibylle!... C'est un nom à coucher dehors!

Dès ce moment, j'eus conscience que mon nom allait m'attirer des embêtements. J'aurais pu dire mes noms, mais je ne savais pas encore...

— Soyez bien gentille pour elle, recommanda Mme Garabis, elle vient de perdre son père.

Quelques-unes des petites filles prirent une expression attristée de commande; les autres demeurèrent parfaitement indifférentes, et je crois que celles-ci me furent inconsciemment plus sympathiques.

J'emportai de ma visite au Petit pensionnat une impression plutôt désagréable. Parmi les petites, j'avais remarqué que quelques-unes avaient aussi des rubans de moire en écharpe. Mais ceux-là était roses ou violets. Tandis que Mme Garabis me ramenait vers la maison à pas immenses que j'avais peine à suivre, je demandai :

— Madame, celles qui ont des rubans, qu'est-ce que ça veut dire?

— Cela veut dire qu'elles sont sages. J'espère que vous en aurez un.

— Madame, ça m'étonnerait...

— Pourquoi, demanda la Maîtresse générale surprise, cela vous étonnerait-il?

— Parce que, la sagesse...

Un geste vague acheva ma pensée, et je questionnai encore:

— Y a pas des rubans pour les choses qu'on apprend?

— Non... pour cela il y a des places...

Et, comme je n'avais pas l'air de comprendre :

— Des places bonnes ou mauvaises... Le 1 est la meilleure et le 10 la plus mauvaise... avant toutefois le zéro qui est ce qu'on peut avoir de pire... Vous comprenez?

— Parfaitement...

— Vous aimez à vous instruire?

— Oui... c'est-à-dire, ça dépend...

— De quoi?

— Des choses qu'on veut m'apprendre.

M^me^ de Chalais et Grand mère venaient au-devant de nous. La Supérieure me demanda :

— Eh bien! avez-vous fait connaissance avec vos nouvelles compagnes?

Cette question me troubla, quant à la réponse à y faire. Grand père me recommande de toujours répondre nettement. Il ne faut pas, dit-il, qu'une réponse puisse créer d'équivoque. Or, je n'avais pas fait connaissance avec les petites filles. Je dis :

— Elles m'ont vue...

Si peu perspicace qu'elle fût, la Supérieure devina que cette réponse faisait quelques restrictions, car elle demanda encore :

— Ont-elles été gentilles?

La Maîtresse générale, qui avait déjà entrevu que je n'étais pas du tout au diapason de la maison, s'empressa de répondre :

— Elles ne disent jamais rien... Elles n'ont rien dit...

Je rectifiai :

— Si!... Il y en a une qui a dit quelque chose!

— Quoi donc? demanda M^me^ Garabis, inquiète.

— Que Sibylle, c'est un nom à coucher dehors!

Les joues de M$^{me}$ Garabis se teintèrent vaguement de rose et elle dit :

— Je n'avais pas entendu... Laquelle a dit ça?

— Une grande qui est un peu verte et qui a l'air d'avoir la bouche cousue...

— Malheureusement elle ne l'est pas! remarqua en souriant M$^{me}$ Garabis, qui ajouta, en se tournant vers la Supérieure . C'est Joséphine Caillon.

Grand mère m'adorait et détestait mon nom. Elle était pour moi d'une continuelle et touchante bonté que je me reprochais souvent de ne pas assez reconnaître, car je préférais Grand père et je le laissais trop voir. La pensée que sa petite fille allait être molestée peut-être à cause de ce nom, la désola. Alors elle proposa :

— Sibylle s'appelle aussi Gabrielle. Ici, on pourrait lui donner ce nom-là... Il est inutile de créer des difficultés qu'il est si simple d'éviter...

— En effet... répondit M$^{me}$ de Chalais : il sera, dans ce cas, préférable de l'appeler Gabrielle.

Il me parut affreux de me lever le lendemain à six heures moins un quart, au lieu de huit heures qui était mon heure habituelle. C'est toujours le matin que je dors le mieux. On m'avait apporté, comme toujours, du café au lait qu'il me fut impossible d'avaler. Grand père eut beau me répéter :

— Là-bas tu ne déjeuneras qu'à midi... et ici, où tu déjeunes à onze heures, tu prends un grand bol de café au lait et deux croissants...

Tout fut inutile et je partis l'estomac creux. Comme on avait recommandé de ne jamais faire attendre l'omnibus qui vient prendre les élèves, je montai en courant les trois étages d'un marchepied qui se dépliait, et, butant à l'entrée de la voiture, je vins piquer du nez sur les genoux d'une affreuse vieille dame assise à gauche de la portière. Mon sac, qui voltigea au bout de sa courroie, attrapa son chapeau et le fit tomber à la renverse sur son dos. Je dis :

— Oh! pardon, Madame!

Elle me répondit sèchement :

— Mademoiselle, s'il vous plaît! Je m'appelle mademoiselle Marie...

Elle remettait son chapeau d'un air furieux. Je dis encore :

— Mada... Mademoiselle, je suis désolée... J'ai pas pensé qu'mon sac pouvait faire un saut pareil... C'est pac'qu'y a rien dedans! J'ai pas encore mes livres...

Je regardai l'omnibus entièrement vide et je dis :

— Y a pas beaucoup d'monde!

— Vous êtes la première que l'on prend, expliqua M^lle^ Marie.

Je répondis :

— C'est ça qu'est pas d'veine!

— La tournée dure une heure, expliqua-t-elle encore.

J'étais allée m'asseoir tout au fond, le plus loin possible de la vieille demoiselle. Au bout de quelques tours de roues, l'omnibus s'arrêta devant une des deux maisons à perron et à terrasse qui terminent la place Carrière et commencent l'hémicycle du Palais. Et, aussitôt, apparut au haut du perron une amie délicieuse, Marie de Morville, ou, plutôt, Mimi, que Jeanne Ambert et moi nous aimions beaucoup, mais qu'on ne voyait presque jamais, parce que, précisément, elle était au petit Sacré-Cœur.

Moins âgée d'un an ou deux que moi, grande, bien faite, elle avait une toute petite tête, une charmante figure ronde aux trais délicats, et des yeux pailletés, extraordinairement brillants. Elle ressemblait à un joli chat. Son frère Raymond était aussi un bon camarade à nous. J'avais complètement oublié qu'elle était au Sacré-Cœur, et sa vue me fut une vraie joie. Je sautai sur elle quand elle entra dans l'omnibus avec son gros sac bourré de livres.

— Quel bonheur, Mimi!... Je ne pensais plus que tu étais là bas!

— On ne parle pas dans l'omnibus! déclara M^lle^ Marie.

— Prends garde! me dit tout bas Mimi, c'qu'elle est mauvaise, c'est rien de l'dire!

— Voulez-vous vous taire, Marie... Ne restez pas à côté de la nouvelle... Venez vous asseoir ici... près de moi.

— Ça, non!... J'ai droit de m'mettre en face de l'autre, puisque c'est les deux premières de la tournée qui ont les places du fond.

— Il ne faut pas que celles qui se connaissent soient les unes à côté des autres.

— Avec ça qu'nous nous connaissons pas toutes... Tiens!... On a oublié Edwige!

— C'est vrai! constata Mlle Marie qui vint tapoter le carreau pour faire arrêter le cocher, on l'a oubliée...

Et l'on remonta de l'autre côté de la place Carrière pour aller chercher Edwige Regnault. Celle-là était superbe, grande, solide, bien campée, avec une charmante figure intelligente et fraîche comme une rose. Elle devait avoir sept ans à ce moment-là, mais elle était plus grande que nous. Elle entra sans se presser, et sans accorder la moindre attention aux invectives de Mlle Marie, qui affirmait qu'elle lui avait marché sur les pieds.

On alla chercher, rue de la Source, les deux petites Chappuy, Marthe et Louise; cours Léopold, Isabelle Contal et Louise de Praneuf, jolie comme un bijou, et dont la beauté devait devenir célèbre. Puis, rue Stanislas, Lucie de Landreville, grande, fine, distinguée; d'autres encore, et, pour finir, rue Montesquieu, la toute petite Nanine Lenglet, un amour fragile et délicieux, fille du plus grand banquier de Nancy, qui devait avoir cinq ans, je pense. Nous étions douze. A la rigueur, nous aurions pu tenir vingt dans l'omnibus.

Je regardais avec effroi la figure revêche de Mlle Marie, et je trouvais qu'elle ressemblait à Mlle Verdet du *Roman chez la Portière* d'Henry Monnier. Pendant le trajet, elle ne cessa pas de nous harceler. Elle était solennelle, importante et bête. Jacques, le cocher alsacien, avait l'air d'un bon garçon. De temps en temps il se retournait sur son siège, pour nous regarder d'un air apitoyé.

Je demandai tout bas à Mimi, qui avait réussi à conserver sa place en face de moi :

— Mlle Marie, c'est pas une religieuse? Qu'est-ce que c'est au juste?

— C'est une qui est pour nous surveiller...

— Quel âge a-t-elle, que tu penses?

— J'sais pas... peut-être bien soixante ans...

Moins généreuse, je donnais à notre surveillante quarante-cinq ou cinquante ans. En vérité, il était aussi difficile de préciser son âge que de définir sa personnalité. Elle n'était habillée ni comme une religieuse, ni comme une dame, ni comme une ouvrière. C'était un être innommable, antipathique et dis-

gracié, visiblement infatué de lui-même. Et je comparais sa surveillance maladroite, inutile et agressive, à la surveillance prudente, attentive, et polie malgré sa familiarité, des plantons ou du vieux Claude.

Quand nous débarquâmes à ce qu'on appelait la Porterie, une religieuse nous attendait. Elle nous fit mettre sur deux rangs, sauf moi à qui elle fit signe de rester auprès d'elle. Puis elle dirigea la colonne vers l'entrée du Petit pensionnat, et me dit :

— Vous allez venir avec moi chez M[me] Garabis... Elle va vous interroger pendant l'étude pour savoir dans quelle classe on vous mettra.

— Qu'est-ce que vous savez, mon enfant? me demanda la Maîtresse générale, en me plaçant devant ses genoux anguleux; êtes-vous avancée?

— Dame !... je ne sais pas...

— Faites-vous beaucoup de fautes d'orthographe ?

— Oh ! non !... pas beaucoup...

— Savez-vous bien la grammaire ?

— Pas un mot...

— Ah !... et l'histoire ?

— L'histoire... ça dépend laquelle... on m'a appris un tas d'histoires, mais je ne sais qu'celle de France... et encore c'est que d'puis la Révolution que j'la sais...

— Avez-vous appris un peu d'histoire religieuse ?

— Pas du tout ! mais j'sais à peu près bien la mythologie.

— Ça n'est pas la même chose ! dit M[me] Garabis en riant. Voyons ? Quel âge avez-vous ?

— J'ai eu onze ans le 15 août.

— Nous allons essayer de la cinquième... Venez avec moi.

La chambre de M[me] Garabis était en face de l'escalier, sur le palier du premier étage. Elle descendit rapidement. Je courais derrière elle sans parvenir à la rattraper, tandis qu'elle semblait glisser sur ses longues jambes. Après avoir traversé les salles d'étude vides à cette heure, elle ouvrit une porte, et je me trouvai dans une pièce carrée, au milieu de laquelle une douzaine de petites filles étaient assises sur des bancs faits d'une étroite planche. Inclinées sur d'autres bancs plus hauts et plus larges, peints en noir, elles prenaient des notes sous la dictée d'une religieuse assise à une petite table placée sur une estrade.

A l'entrée de la Maîtresse générale, la religieuse se leva vivement et les petites filles, comme poussées par un seul ressort, se levèrent aussi d'un mouvement raide et saccadé. Et je pensai : « Elles ont l'air en bois! »

— Madame Noély, dit M^me^ Garabis à la religieuse, je vous amène Gabrielle de Mirabeau...

— Tiens! elle a changé de nom depuis l'autre jour! murmura infiniment bas une élève placée au bout opposé de la classe.

J'avais ce que Grand père appelle des oreilles de souris, mais il faut croire que la Maîtresse générale avait les mêmes, car elle dirigea vers la petite fille un regard clair et froid qui la fit rougir, et dit d'une voix coupante :

— Je croyais qu'il était interdit de parler en classe.

Puis elle reprit, en se tournant de nouveau vers la religieuse :

— Comme cette enfant a été instruite chez elle, sans suivre aucun cours, il est difficile de savoir exactement dans quelle classe la mettre... Elle a onze ans...

Et, comme M^me^ Noély faisait un mouvement :

— Oui... je sais bien... les autres sont plus âgées... mais elles sont très en retard... Enfin... on va voir...

Et M^me^ Garabis sortit dans un glissement silencieux.

Restée debout, vaguement intimidée par les yeux curieux qui me dévisageaient brutalement, je demandai :

— Où faut-il me mettre?

Les petites filles prirent des airs scandalisés et un murmure réprobateur s'éleva :

— Pchtt!... Silence!... Taisez-vous donc! On ne doit pas parler!

La religieuse regarda la droite de la classe et dit :

— Si, de ce côté, où il reste une place, vous vous étiez serrées un peu pour faire asseoir votre nouvelle compagne, elle n'aurait pas eu besoin d'enfreindre le règlement...

Je bafouillai, ahurie :

— J'ai enfreint le règlement? Comment ça?

M^me^ Noély tourna vers moi son long visage pâle, aux contours un peu mous, et m'expliqua avec bonté :

— Parce qu'il est formellement interdit de parler.

Puis elle questionna :

— Vous êtes demi-pensionnaire?

— Oui, ma Sœur...

Une agitation extraordinaire se produisit; des rires étouffés coururent le long des bancs. Les élèves se poussaient du coude en s'exclamant à voix basse. J'entendis :

— Oh!... Elle a dit « ma Sœur » ! D'où sort-elle?

Jamais je ne m'étais, jusque là, trouvée dans un milieu hostile. Je compris qu'il m'arrivait quelque chose d'anormal, j'éprouvai une angoisse inconnue. Je sentis que je rougissais jusqu'aux cheveux, et je dis à la religieuse qui me regardait attentivement :

— Je vois bien que j'ai fait une gaffe... mais je ne sais pas comment il faut vous appeler... Aux religieuses que je connais, on dit ma Sœur.

— On nous appelle Madame... Moi, je suis Madame Noély... Asseyez-vous!

Les petites filles s'étaient serrées, mais sans bonne grâce. Je parvins à me poser à moitié sur l'extrême bout du banc.

— Pour aujourd'hui, vous écouterez seulement, puisque vous n'avez pas appris de leçons... Je vous interrogerai... Si vous devez rester dans la classe, on vous donnera vos livres après le dîner.

J'ignorais les usages du couvent et je me dis : « Après le dîner, je ne serai plus ici, heureusement! »

Mme Noély avait pris une pile de cahiers de couleurs variées placée sur la table. Elle dit, d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre sévère :

— Mme Garabis m'a communiqué vos dernières dictées de l'année passée... Elles sont épouvantables... A tel point que je me suis demandé, tout à l'heure, si je n'allais pas l'avertir de la mauvaise volonté que vous avez apportée en sixième à l'étude du français... étude qui est pourtant la plus utile de toutes pour une femme... Vous, Camille, vous avez fait dix-huit fautes dans une dictée de trois pages... et des fautes grossières!... C'est honteux!

Mme Noély s'arrêta un instant, puis demanda, en enveloppant la classe d'un regard interrogateur :

— Combien faut-il de P à galoper?

Un silence profond accueillit sa question. Alors elle s'adressa directement à moi :

— Vous ne le savez pas non plus, Gabrielle?

Gabrielle !!! je n'étais pas accoutumée à ce nom nouveau et j'hésitai un instant avant de répondre :

— Il en faut un, Madame...

— Bien... Vous avez entendu, Camille ?... Et comment écrivez-vous « assassin » ?

Comme personne ne parlait, la religieuse dit en souriant :

— Ne répondez pas toutes à la fois...

Une longue petite fille un peu blême avait bougé. Mme Noély demanda :

— Eh bien ! répondez, si vous le savez ?

— Je ne le sais pas, Madame...

— J'avais cru que vous vouliez dire quelque chose...

— Oui... je voulais dire que quand on pose une question comme ça, à l'improviste, ça embrouille...

— Il est fâcheux que, quand on dicte, ça vous produise le même effet... Alors, aucune élève, sur douze, ne sait écrire « assassin »... C'est pitoyable !... Vous non plus, Gabrielle, vous ne savez pas ?

— Je crois que si, Madame...

— Eh bien ! dites, dans ce cas !... voyons !... épelez...

J'épelai.

— C'est bien ça. Pourquoi ne l'avoir pas dit tout de suite ?

Cette fois, moi non plus, je ne répondis pas. Je n'osais pas dire qu'il me semblait maladroit et imprudent de savoir ce que les autres ne savaient pas. Ce premier contact réel avec un monde que j'ignorais, venait de me donner la leçon qui me manquait dans la vie de famille.

— Il ne faut pas vous intimider, mon enfant, continuait Mme Noély, qui était revenue à ses cahiers, et je vous félicite de savoir, en grammaire du moins, ce que doit savoir toute petite fille de votre âge...

Je dis avec sincérité :

— Je ne sais pas la grammaire... On m'attrape tout le temps à la maison à cause de ça...

— Comment ! fit Mme Noély étonnée, tandis qu'elle continuait à sabrer à coups de crayon rouge le cahier ouvert devant elle. Voyons... voyons ! Expliquons-nous ! Comment écrivez-vous, par exemple : « Les pétales qui se sont envolés avant que j'aie pu les retenir » ? Épelez la dernière syllabe du verbe « envoler » dans cette phrase....

— L-é-s...

— Bien !... Et « j'aie »? Comment écrivez-vous j'aie?

— J'-a-i-e...

— Maintenant, appliquez la règle...

— Ben, justement ! je ne la sais pas, la règle...

— Ah !... fit la religieuse désappointée, vous n'aimez pas à apprendre ?

— Si... quand j'apprends facilement...

— Vous êtes la petite-fille du grand Mirabeau ?

— Non... La petite-nièce... mon père était le petit-fils de Tonneau..

— C'est bien ! Asseyez-vous.

Au bout d'un instant, tandis que la maîtresse de classe était occupée d'une élève assise à gauche, la petite fille à côté de laquelle j'étais me demanda d'une voix assourdie, sans me regarder et sans remuer les lèvres :

— Qu'est-ce que c'est que le grand Mirabeau?

J'avais oublié déjà le silence imposé. Je répondis de ma voix naturelle :

— Vous trouverez ça dans l'histoire !

Cette fois, ce fut une stupeur.

— Mon enfant, dit doucement la religieuse, il faut vous taire !

Puis, voyant que j'allais protester, elle demanda :

— Votre voisine vous a parlé, n'est-ce pas ? Que vous a-t-elle dit ?

— Elle m'a...

Je me sentis tirée par ma jupe en manière d'avertissement, et je bafouillai, le nez à terre :

— Non, Madame...

M^me Noély devint sévère :

— On ne doit jamais mentir, même pour disculper une compagne... Allons, répondez !

— Eh bien, elle m'a demandé ce que c'était que Mirabeau... J'ai répondu qu'elle trouverait ça dans l'histoire... Et voilà !

— Retenez une fois pour toutes qu'il est formellement interdit de parler ailleurs qu'aux récréations... Ne recommencez pas ! Sinon, je serai obligée de vous marquer...

De plus en plus, je me sentais mal à l'aise. Cette retenue de tous les instants, cette atmosphère ouatée, me causaient une

sensation d'étouffement. Machinalement, je regardai les fenêtres. Par cet admirable matin d'octobre, elles étaient hermétiquement fermées. Alors, il me sembla que la respiration me manquait, je vis tournoyer la Maîtresse de classe et sa petite tribune, et je glissai doucement du banc à terre.

— Madame!... Madame!... la nouvelle qui se trouve mal!

Madame Noély descendit précipitamment les deux marches qui la séparaient de moi, mais déjà j'étais debout, très humiliée de cette ridicule attitude.

— Qu'est-ce que vous avez, ma petite fille?... Êtes-vous malade?

— Non, Madame... j'ai eu trop chaud... C'est-à-dire, j'ai manqué d'air...

Et comme la religieuse semblait surprise, j'expliquai :

— Parce que, à la maison, on a toujours les fenêtres ouvertes...

— Est-ce qu'il vous arrive de perdre ainsi connaissance?

— Jamais, Madame, c'est la première fois...

M^me^ Noély m'indiqua un tabouret placé près d'une des fenêtres.

— Allez vous asseoir là, et ouvrez un peu la fenêtre... Après la classe, je vous interrogerai...

Perchée sur le tabouret beaucoup trop haut, je posai mes pieds sur la barre, ce qui me plaça les genoux presque au niveau du menton, et je pensai : « Je dois avoir l'air d'un singe!... »

Puis, me désintéressant de ce qui se passait dans la salle, je me mis à regarder par la fenêtre que j'avais entr'ouverte discrètement. Le jardin s'allongeait et paraissait très grand. En face de moi, les beaux tilleuls que j'avais remarqués à ma première visite au Sacré-Cœur étendaient autour d'eux une ombre impénétrable. Deux toutes petites filles passèrent avec une religieuse, portant une longue corbeille pleine de noix qu'elles tenaient chacune par une anse. Elles aussi me regardèrent curieusement. Je m'interrogeais, hésitante.

Quelle serait la vie dans cette grande maison fermée et ce beau jardin qui m'attirait violemment à lui? Dans tous les cas, quelle qu'elle fût, cette vie allait être la mienne, et le mieux était d'en prendre tout de suite mon parti. J'avais entendu plusieurs fois répéter à Grand mère et à ma mère, lors-

qu'elles annonçaient à des amis mon entrée au Sacré-Cœur :

— Elle y achèvera son éducation !

Et je m'efforçais, chose très difficile pour moi, de faire le compte des années que j'avais à passer en boîte, comme disait un de mes cousins, élève du lycée. Je me répétais : « Voyons?... On me met en cinquième. A douze ans, je serai en quatrième; à treize, en troisième ; à quatorze, en seconde, et à quinze en première... Ça va faire cinq ans!... Je vais devenir en bois comme les autres!... Non... peut-être pas, parce que j'aurai toujours la maison le soir, et aussi le temps des vacances pour me secouer! »

Une cloche sonna au dehors, et, dans la salle, le bruit sec du livre de bois que j'avais déjà entendu quelques jours plus tôt, retentit.

Toutes les petites filles se levèrent ensemble, ramassant leurs livres et leurs cahiers. Deux d'entre elles enlevèrent les bancs qu'elles allèrent ranger au mur. Puis, alignées sur deux rangs, les élèves se préparèrent à sortir. Comme j'allais me joindre à elles, Mme Noély me retint.

— Gabrielle de Mirabeau, restez!

Pendant un quart d'heure à peu près, elle m'interrogea sur des choses qu'il me semblait savoir depuis longtemps. Puis elle me conduisit chez Mme Garabis, où, bien que laissée à l'écart, j'entendis ce que disaient, à voix basse, les deux religieuses.

La conversation achevée, Mme Garabis me regarda et sa longue figure anguleuse me sembla grimacer avec bonté :

— Après le dîner, ma petite enfant, on va vous donner les livres de votre classe...

Elle ne dit pas quelle était la classe, mais j'étais au courant et, pour l'instant, une seule chose me préoccupait : « Dîner! elle a dit dîner!... à midi! »

Quand j'arrivai dans la salle d'étude, toutes les élèves se mettaient en rang pour aller au réfectoire. Avec moi, cela faisait un nombre impair, et je me trouvai seule derrière la colonne.

Au réfectoire non plus, on ne m'attendait pas. Il fallut me chercher une place. La religieuse, chargée de la surveillance, courait le long des tables qu'elle inspectait d'un œil anxieux!

— Madame!... ici... il y a une place! dit une voix claire.

La religieuse s'arrêta soulagée.

— Ah!... bien! Gabrielle, je vous confie cette petite compagne qui s'appelle comme vous...

La jeune fille qui avait parlé me fit asseoir à côté d'elle et me demanda gentiment, très bas :

— Vous vous appelez Gabrielle, et puis?

Comme je commençais à répondre tout haut, elle me fit taire vivement.

— Il ne faut pas parler tout haut!... jamais!... et autant que possible, il ne faut pas parler du tout! Retenez bien ça!... On vous mettra au courant... Alors, nous disons Gabrielle?

— Gabrielle de Mirabeau...

— Moi je suis Gabrielle Laistre...

Elle était grande et blanche avec un nez trop long, des yeux lumineux et de magnifiques cheveux d'un roux flamboyant que je regardai tout de suite avec admiration. Mes yeux ne pouvaient plus se détacher d'eux. L'élève, une grande aussi, placée à ma droite, me dit tout bas, tandis que Gabrielle s'occupait à servir la soupe (quelques morceaux de pain, quelques carottes durcies et des choux qui flottaient sur un bouillon jaunâtre) :

— Ne regardez pas ses cheveux comme ça, c'est malhonnête!

Et comme je devais avoir l'air étonné, elle expliqua :

— Vous comprenez, elle est déjà assez ennuyée d'être rousse!

Non! je ne comprenais pas du tout. Je me mis à avaler la croûte au pot du Sacré-Cœur. Elle n'était pas de premier ordre, mais je n'étais pas difficile, et j'aimais cette soupe que l'on mangeait, tous les soirs, à la maison. Après la soupe, on servit le bœuf, un peu filandreux, un peu caoutchouté là où il n'était pas filandreux, et je vis avec étonnement qu'on le servait dans la même assiette que le bouillon. Cela ne me gêna d'ailleurs pas autrement. Mais lorsque, après, on apporta une espèce de hachis froid, fait de débris inconnus, et arrosé d'une sauce à l'huile jonchée d'herbes mal hachées, et que je vis Gabrielle Laistre attirer mon assiette pour me servir encore, je la retins énergiquement :

— Non!... Non! Merci! je n'en veux pas!

— Comment!... Mais il faut manger... Vous n'avez donc pas faim?

— Si... mais... je ne mange jamais qu'une seule chose à déjeuner.

Malgré la soupe dont la vue à cette heure m'avait stupéfiée, ce repas de midi était quand même pour moi le déjeuner! Pour ne pas être en retard pour l'omnibus, je n'avais rien mangé le matin, mais l'idée de voir nager dans le bouillon qui restait au fond de l'assiette, et parmi les débris de carottes et de choux, l'espèce de colle grise et huileuse qui tremblait sur le plat, me dégoûtait affreusement. Ce qui me dégoûta plus encore, ce fut le lavage des couverts. A la fin du repas, une sœur converse apporta une sorte de petite, de très petite cuvette de fer-blanc, aux trois quarts pleine d'eau chaude, et les huit élèves qui composaient la table, y agitèrent un instant leurs couverts qu'elles essuyèrent à leurs serviettes, dans lesquelles, ensuite, elles les roulèrent.

Naturellement je fis comme les autres, mais jamais je ne m'étais sentie écœurée à ce point. Sournoisement, je glissai mon pain dans ma poche. Il n'était pas mauvais et j'aimais beaucoup le pain.

Pendant tout le dîner, une élève, assise dans une chaire très élevée, avait lu, d'une voix nasillarde, des choses qu'il m'était impossible de définir.

Au début de la récréation qui suit le dîner et qui dure une heure, une religieuse, — j'entendis qu'elle s'appelait Madame Mathilde, — vint me chercher pour me donner mes livres de classe et mes cahiers.

A mon retour sous les tilleuls, où je constatai avec joie que l'on jouait aux barres, des élèves que j'avais vues à la classe du matin m'entourèrent :

— Vous avez vos livres?

— Vous a-t-elle laissé choisir vos cahiers?

— Oh! en cinquième on ne donne jamais des beaux cahiers!

Je dis :

— On m'a fait passer un examen... Je ne reste pas en cinquième!

Un murmure joyeux accueillit cette nouvelle.

— Ah!... ça ne m'étonne pas! Aussi bien, vous n'auriez probablement pas pu suivre! Ça n'est pas une raison parce qu'on a l'air de savoir l'orthographe...

— Vous allez avoir une maîtresse de classe assommante... C'est la pire de toutes, en sixième !

Je dis d'un air indifférent :

— Ça m'est égal !... C'est en quatrième qu'on me met...

Un « Ah ! » désappointé accueillit la nouvelle.

— Tant mieux ! me dit gentiment Lucie de Landreville qui s'approcha de moi. Nous allons être ensemble.

Je suis ravie ! J'ai aperçu Lucie à un ou deux goûters à Nancy, et j'ai été profondément flattée d'entendre dire que je lui ressemblais.

Je me rends très bien compte que c'est un peu vrai. Nous sommes à quelques mois près du même âge et, toutes les deux, nous avons le nez très long, les yeux petits et le teint frais. Mais Lucie est bien plus grande que moi, et elle a l'air correct et distingué. De plus, M^me^ de Landreville, qui a beaucoup de goût, l'habille très bien. Elle a des robes simples et bien coupées, qui font valoir sa taille déjà très jolie, alors que moi je suis fagotée piteusement.

Dès notre entrée, le matin, dans la grande salle carrée du petit pensionnat, j'ai vu tout de suite que Lucie était incontestablement « la plus chic » de toutes les élèves.

— Nous avons, m'explique-t-elle, une maîtresse de classe parfaite, M^me^ Victoire... vous verrez...

Une grande fille jolie et dégingandée venait à nous. Elle me dit :

— Tu ne me connais pas... je suis Anna de Kerstrat !

La Maîtresse de récréation, M^me^ Grandjean, intervient :

— Vous savez bien, Anna, qu'il est défendu de se tutoyer !

— Oh ! Madame !... C'est ma cousine germaine !

Je savais que deux de mes cousines, filles du premier mariage de ma tante de Préville, étaient au Sacré-Cœur de Nancy, mais je ne les avais jamais vues. Je demande :

— Est-ce que Maria est là aussi ?

— Oui... elle est là-bas avec les grandes.... Madame, est-ce que je peux aller chercher ma sœur pour qu'elle vienne dire bonjour à Sibylle ?

Sans attendre la permission demandée, elle s'élança vers l'autre bout de la salle des Tilleuls, et revint avec Maria.

Il était impossible de voir deux sœurs plus dissemblables que mes cousines. Anna, qui avait douze ans, paraissait en

avoir seize. Très grande, mince et flexible comme un roseau, elle avait le nez en l'air, des yeux bruns malins, des dents éclatantes et un teint éblouissant. Elle était racée et charmante. Maria, qui avait dix-huit ans, était toute petite, lourde, quelconque et commune.

Elle dit à la Maîtresse :

— Madame, Jenny et Clotilde voudraient dire bonjour à ma petite cousine... Vous voulez bien qu'elle vienne avec moi un instant... Mme de Curel a permis de l'amener...

— Oui, accorde, sans entrain, Mme Grandjean; mais renvoyez-la tout de suite... Restez ici, Anna! Vous n'avez pas besoin de retourner là-bas...

— Mais, Madame...

— Vous m'avez entendue...

Moi, je trotte à côté de Maria vers la récréation des grandes. Deux belles jeunes filles viennent au-devant de nous, et je les regarde extasiée, me demandant laquelle est la plus jolie des deux.

Clotilde de Landrian a quinze ans, je pense. Elle est grande, svelte, solide et magnifique. Une énorme natte de cheveux châtains entoure son front très blanc. Des fossettes délicieuses creusent son menton et ses joues roses. Elle a le nez droit, les traits purs. Sa taille superbe se dessine malgré les efforts du corsage d'ordonnance, qui n'arrive pas à la déformer (des bretelles d'étoffe froncée de l'épaule à la ceinture). Elle glisse vers moi à longs pas souples et, dans un beau sourire, montre d'admirables dents.

Comme toujours, dans mes yeux, une vision en évoque une autre, je pense : « Elle ressemble à la nymphe que j'aimais tant! » (Il s'agissait d'une nymphe de Clodion que j'avais passionnément admirée au Louvre.)

Jenny Sanié est exactement le type des femmes de Boucher, des plus fines, de celles de la seconde manière. Elle a un nez délicat imperceptiblement retroussé; des cheveux blonds, soyeux et légers, qui ont toujours l'air d'être coiffés, encadrent joliment son petit front têtu. Sa peau est un rêve et sa bouche une fleur. Elle est moins mince et moins grande que Clotilde; mais, comme elle a vingt ans et qu'elle ne fait plus partie du couvent, où elle reste comme « dame en chambre » jusqu'à son mariage, elle s'habille à son goût, et son goût est charmant.

Elle avait, ce premier jour où je la vis, une robe de popeline de soie d'un gris très doux, à reflets d'argent, qui dessinait sa taille encore souple, mais déjà un peu trop rondelette à mon gré. Un petit col évasé laissait voir un cou arrondi de tourterelle qu'une cravate de dentelles anciennes, un peu rousses, faisait paraître encore plus blanc. Bien qu'elle fût considérée comme absolument indépendante, Jenny n'osait pas mettre la « cage », formellement interdite par le règlement. Elle la remplaçait par des jupons amidonnés qui soulevaient joliment sa jupe et faisaient, dès qu'elle remuait, un bruissement joyeux.

Elle inspirait à toutes les élèves, — et aux Maîtresses aussi, je crois, — une admiration éperdue, et quand, parfois, elle venait « faire un tour » à la récréation, les jeunes filles abandonnaient tous les jeux et toutes les conversations pour la regarder bouche bée.

Non seulement elle était ravissante, mais encore, c'était une héritière. Parente du riche M. Cézar, sœur de la marquise de Loppinot qui habitait un château aux environs de Nancy, elle attendait sans hâte, à l'abri du couvent où elle avait été élevée, le mari qui lui plairait.

— Alors te voilà coffrée, mon pauv'rat ! me dit Clotilde sans se soucier d'être entendue par la surveillante... Tu regrettes déjà ta vieille Pépinière, je parie ?... et ton bon Grand père aussi, pas ?

Nous étions liés avec les Landrian, et j'étais l'amie de Louise, la petite sœur de Clotilde, que je savais être demi-pensionnaire comme moi. Je réponds :

— Heureusement, je retrouverai Grand père ce soir... Mais où est donc Loulou ?... J'ai été étonnée de voir que l'omnibus n'allait pas la chercher ce matin...

— Loulou ?... il paraît qu'elle a un gros rhume !... Entre nous, je pense que c'est un rhume de rentrée... Quand j'ai quitté la maison hier (les pensionnaires étaient rentrées la veille), elle n'avait rien du tout... mais il n'y en a pas une comme elle pour rouler maman... Dis donc ? à quoi penses-tu ?

Elle vit que je regardais les jeunes filles qui allaient et venaient autour de nous, et questionna :

— Tu nous trouves miteuses, hein ?... Avec nos robes qui plaquent, nous avons l'air de parapluies mal fermés...

Je dis, sincère :

— Oh! pas du tout!... Je me disais, au contraire, que vous aviez de bien plus jolies tournures que les dames de Nancy... Les cages, c'est hideux!

Clotilde me regarda avec étonnement. A ce moment-là, aucune femme n'admettait la possibilité de s'habiller sans cage. Elle dit :

— Tu bafouilles... C'est très joli... Mais ici, y a pas mèche... Jenny, elle, met des jupons empesés, alors elle est présentable...

Et riant de toutes ses dents magnifiques, elle acheva :

— Mais Jenny, c'est Crésus!... Et puis, même si on avait de quoi, je me représente le nez de Mme Stalpaërt, si on lui demandait de faire empeser nos jupons!

Mme Stalpaërt, une Belge, était la lingère du couvent. Les demi-pensionnaires la connaissaient à peine, mais, avec les pensionnaires, elle avait de fréquents démêlés.

Tout à coup, Clotilde pirouetta brusquemement et me dit :

— Méfiance, mon rat! v'là Mme Granjean qui vient te chercher.

— Gabrielle!... Revenez!... criait la Maîtresse des petites qui arrivait à grand pas.

— Gabrielle? répète Clotilde étonnée.

— Oui... je ne m'appelle pas Sibylle ici...

— En v'là une idée!... Mais c'est idiot!... Allons, file!

— Il ne faut pas... me dit Mme Granjean, prendre l'habitude d'être insoumise...

— ?...

— Oui... je vous avais dit de revenir dès que vous auriez dit bonjour à vos grandes compagnes, et vous êtes restée à faire indéfiniment la conversation...

Je ne répondis pas, mais je pensai : « Elle est chien! »

A une heure et demie, un coup du livre de bois, — je venais d'apprendre que ça s'appelait un signal, — annonça la fin de la récréation et l'ouvrage à l'aiguille commença.

Je crois que la Maîtresse s'appelait Mme Clotilde. Je ne suis plus très sûre de son nom, mais je sais que sa patience avec moi fut infinie. Je savais tortiller des étoffes, bâcler, pour des charades, les costumes les plus fantaisistes; rouler un turban; faire, avec du carton et du papier d'argent dérobé au chocolat de Grand mère, des fourreaux de sabre magnifiques, et, dans de vieux chapeaux, des souliers à la poulaine ou des bottes à

l'écuyère au choix. Mais lorsqu'on me mit entre les mains une toute petite chemise d'enfant, en me disant de « l'ourler bien soigneusement », et une minuscule aiguille pour faire cet ourlet, je fus horrifiée à tel point que je n'osai même pas avouer dans quel embarras je me trouvais.

En retournant m'asseoir sur mon banc, — toujours les petits bancs étroits, — je regardais avec angoisse le chiffon de toile blanche qui me semblait envoyer des rayons dans mes yeux écarquillés. Bien que Mme Clotilde eût pris la peine de plier l'ourlet, parce que c'est « la première fois », avait-elle spécifié, la chose innommable que je lui apportai un peu avant la fin de la séance, ressemblait à un feston beaucoup plus qu'à un ourlet. Le bas de la petite chemise ondulait comme une vague, et les points, trop lâches ou trop tirés, grimaçaient lamentablement. C'était même d'une cocasserie si excessive, que la bonne dame eut de la peine à garder son sérieux, tandis qu'elle me demandait :

— Vous n'avez donc jamais cousu ?

— Jamais des belles choses comme ça !... J'ai cousu dans des chiffons pour m'amuser...

— Vous ne savez rien faire comme travail manuel ?

— Si... de la tapisserie, du filet, du crochet... je brode aussi.

— Bien ! Et tricoter ?... savez-vous ?

— Oui... seulement quand je lâche des mailles, je ne peux pas les rattraper...

Consciencieusement, j'ajoutai :

— Mais je sais que Grand mère tient beaucoup à ce que j'apprenne à coudre ici...

— On vous apprendra, mon enfant, mais vous n'annoncez pas de grandes dispositions, dit Mme Clotilde en riant.



Le soir, quand je rentrai un peu étourdie de cette première journée, apportant pêle-mêle dans mon sac les livres dans lesquels je devais apprendre mes leçons pour la classe du lendemain, Grand père me demanda :

— Eh ! bien ?... Te plais-tu au Sacré-Cœur ?

— Je m'y plais... sans m'y plaire... Ça dépend.

— Ça dépend de quoi ?

— De ce que j'y fais... Je vois bien que ce que j'aimerai le

mieux, c'est les récréations, et ce que je détesterai le plus, le réfectoire...

— Pourquoi le réfectoire? C'est mauvais? demande Grand mère qui s'inquiète tout de suite de me voir mal nourrie.

— Ça, ça m'est égal!... mais c'est sale!

Et j'énumère la seule assiette; le lavage des couverts dans très peu d'eau; l'enveloppement dans la serviette, etc...

La seule assiette ne paraît pas surprendre Grand père, mais le lavage des couverts l'étonne visiblement. Quant à Grand mère, elle semble terrifiée. Je profite de ce désarroi pour protester avec véhémence contre la timbale.

— Je ne peux pas boire dans une timbale, ça sent le vieux fer.

— Comment le vieux fer? dit Grand mère qui s'indigne, la timbale est en vermeil...

— C'est possible... mais elle sent tout de même le vieux fer et ça m'dégoûte... Si je pouvais manger un morceau d'pain et une pomme dans l'jardin pendant l'déjeuner qui s'appelle dîner... c'que j'serais contente!... Vous pourriez pas demander ça?

— Mon petit Minon, dit Grand père, il faut toujours et partout accepter la discipline... Que ce soit au couvent, ou au lycée, ou au régiment, il faut obéir...

— Ça m'est égal d'obéir, mais pas pour des choses sales...

— Allons, tais-toi et maintenant que tu as dîné, va te coucher...

— Me coucher? Ben, et mes leçons!... Qu'est-ce que vous en faites de mes leçons? Quand donc c'est que j'les apprendrai?

— Que tu parles mal, mon petit!... Tu as beaucoup de leçons?

— Assez comme ça...

J'avais vidé mon sac à terre, et je sortais rageusement les petits livres du tas échoué au milieu de la pièce.

— T'nez! histoire religieuse, et grammaire! et géographie!

— Sont-elles longues tes leçons?

J'ouvre l'histoire religieuse, et je montre à Grand père les lignes indiquées par deux traits de crayon...

— Ah! dit-il étonné, il n'y a pas grand chose à apprendre?

— Parce que vous ne comprenez pas!... C'est pas comme mes leçons d'ici... C'est l'mot à mot qu'on demande!

— Le mot à mot... pour l'histoire?

— Oui... C'est bête, hein ?

— Je ne dis pas que c'est bête, corrige Grand père qui regrette sa franchise.

— Oh !... vous pouvez l'dire, allez, puisque j'm'en aperçois! Aujourd'hui, d'ailleurs, j'ai le double à apprendre, parce que, comme je n'étais pas à la classe d'hier, il faut que je revoie ce qu'on a fait sans moi...

— Pourquoi n'y étais-tu pas?

— Parce que, pour essayer, on m'avait mise en cinquième...

— Et on t'a fait descendre?

— Non !... on m'a fait monter...

— Ah !... dit Grand père soulagé : j'espère que tu vas bien travailler... Mais il est déjà huit heures... ça me contrarie de te voir veiller...

— C'est déplorable ! dit Grand mère navrée. Il faut qu'elle se lève à cinq heures et demie.

Grand père propose :

— Puisque tu es une heure dans l'omnibus, ne pourrais-tu y apprendre tes leçons? Je sais bien que tu seras dérangée...

— Oh ! c'est pas ça ! Mais, dans l'omnibus, j'aime mieux rigoler.

— Tu ne seras jamais sérieuse ! observe Grand père mécontent.

— Heureusement !

— Comment, heureusement?

— Parce que les gens sérieux, c'est embêtant !

— On t'a défendu cent fois d'employer ce mot... D'ailleurs, tu ne sais ce que tu dis. Les gens sérieux ne sont pas ennuyeux, au contraire...

— Tiens !... Alors pourquoi c'est-y seulement les autres que vous allez voir?

— Qu'est-ce que tu veux dire? questionne Grand père incertain.

— J'veux dire que vos visites... les quelques visites que vous faites, ben, c'est à M[me] de Soubeyran, à M[me] de Morville, à M[me] de la Charrière... J'vois pas beaucoup qu'vous alliez vous cirer chez M[me] d'H... ou chez les...

— C'est bon ! C'est bon ! coupe Grand père, ça suffit !...

GYP.

*(A suivre.)*

IV [1]

# LE MARÉCHAL PILSUDSKI

Le 11 novembre 1918, les Allemands quittaient Varsovie qu'ils occupaient depuis le 4 août 1915, et les habitants, ivres de joie à la pensée de voir renaître leur patrie effacée de la carte du monde dès la fin du XVIIIe siècle, acclamaient unanimement et appelaient au pouvoir suprême, par une sorte de plébiscite spontané, l'homme qui incarnait à leurs yeux l'idée de la lutte pour l'indépendance nationale.

Cet homme était Joseph Pilsudski.

Né en 1866 à Zulow, près de Wilno, d'une famille d'ancienne noblesse aussi polonaise de sang que lithuanienne et qui avait été presque ruinée par l'insurrection de 1863, il commença ses études à l'école de Wilno sous la direction des maîtres russes que son patriotisme l'empêchait d'aimer. En 1884, il partit pour Kharkoff, où il suivit les cours de l'Université. Mais, ayant hérité de l'intelligence de son père et de l'énergie de sa mère, et méprisant les distractions de son âge, il était déjà hanté par l'idée de travailler à l'indépendance de son pays. Doué d'une âme ardente, il groupait autour de lui ses compatriotes, élèves de la même Université, et s'employait à leur faire partager sa foi et ses espérances. Son attitude et son langage le rendirent suspect aux autorités russes et il était bientôt renvoyé.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars, 1er mai et 1er juin.

Rentré à Wilno, il entra dans les rangs de « la Jeunesse révolutionnaire polonaise », qui, malgré ce titre, n'avait de commun avec les anarchistes et les nihilistes que la volonté de lutter contre le régime impérial. Son activité ne pouvait pas rester secrète et, en 1887, il était condamné à la déportation en Sibérie pour cinq ans.

Son exil terminé, Joseph Pilsudski revint dans son pays et reprit sa propagande. Il fut un des fondateurs du « Parti socialiste polonais », qui était et est toujours resté patriote et nationaliste, et entreprit de publier une feuille, le *Rabotnik*, dont il était à la fois le rédacteur et l'imprimeur. En 1900, il était arrêté et incarcéré à la citadelle de Varsovie, puis transféré à Saint-Pétersbourg. Il parvint à s'évader avant de passer devant les tribunaux et reprit la direction du mouvement ouvrier polonais.

Plus tard, pendant la guerre de Mandchourie, il estima l'occasion favorable pour provoquer la révolution qui pouvait seule amener l'indépendance de la Pologne et il se rendit au Japon. Il encouragea les Japonais à faire éclater une insurrection à l'arrière de l'armée russe.

Lors des troubles qui survinrent en Russie après la conclusion de la paix, Joseph Pilsudski poursuivit ses projets et créa avec ses amis polonais « l'organisation de combat » dans le dessein d'entretenir le mouvement révolutionnaire.

Après la répression des troubles et le rétablissement de la tranquillité, il ne perdit pas courage et, dans les années qui suivirent, il organisa en Galicie les sociétés de préparation militaire qui étaient composées uniquement de Polonais.

La Grande Guerre survint et, dès le 6 août 1914, trois cents jeunes gens appartenant à ces groupements, à peine armés mais pleins d'ardeur patriotique, franchissaient la frontière et s'avançaient jusqu'à Kielce. L'Autriche s'assure un concours aussi imprévu et autorise la formation de la légion polonaise qui se constitue sous le commandement de Pilsudski. Pour délivrer sa patrie opprimée, la Légion prend part à la lutte dans les rangs de l'armée austro-hongroise. Mais les Austro-Allemands s'aperçurent sans doute qu'ils ne devaient avoir qu'une confiance limitée dans son loyalisme et dans celui de

son chef et exigèrent vers le milieu de 1917, trois ans après le raid de Kielce, que les soldats de la légion prêtassent serment de fidélité aux deux Empereurs. Les deux tiers d'entre eux refusèrent et leur chef donna sa démission. La légion fut dissoute, les légionnaires furent internés et Pilsudski envoyé à la forteresse de Magdebourg.

Rendu à la liberté par la révolution allemande, Pilsudski revenait à Varsovie le 10 novembre 1918, aux acclamations de toute la population. Le lendemain, les membres de son organisation chassaient les Allemands de Varsovie, de même que le 31 octobre précédent, ils avaient désarmé les Autrichiens à Cracovie. La Pologne était libre.

Le Conseil de régence institué par les Allemands pendant l'occupation remettait immédiatement ses pouvoirs à Pilsudski et l'Assemblée constituante convoquée en février 1919 confirmait celui-ci dans ses fonctions de chef de l'État polonais.

### LA GUERRE CONTRE L'ARMÉE ROUGE

A partir de ce moment, la vie de Pilsudski se confond étroitement avec l'histoire de la Pologne elle-même. Jusqu'à cette date, elle a été la vie mouvementée du conspirateur et du révolutionnaire, animé de la plus farouche énergie et de la plus entêtée persévérance dans la poursuite d'un but idéal qui paraît impossible à atteindre, tant il relève du domaine de l'utopie. En novembre 1918, elle devient la vie d'un général en chef, d'un homme de gouvernement, d'un conducteur de peuple.

Quand Pilsudski prend le pouvoir, le pays est dans le chaos et les questions intérieures exigent un règlement, au moins provisoire, aussi rapide que possible. Confiant dans le patriotisme de ses compatriotes, il ne s'arrête pas à ces questions. Il ne voit qu'une chose : que la guerre n'est pas finie et que le danger le plus grave pour la Pologne qui n'a pas de frontières est la menace soviétique. Avec une armée improvisée, il marche vers l'est et entre à Wilno en avril 1919. C'est de là qu'il lance son manifeste au peuple lithuanien : « Organisez-vous comme vous le commandera le sens de vos intérêts majeurs. La Pologne vous aidera fraternellement, heureuse si vous continuez à renouer les anciens liens consacrés par tant de siècles de vie commune. »

Pendant les longues années d'exil et de travail, Joseph

Pilsudski a beaucoup réfléchi et beaucoup étudié. Si son esprit a toujours eu une prédilection marquée pour l'histoire militaire, les questions politiques qui concernent la Russie lui sont familières. Le conflit général est-il à peine terminé, la Pologne est-elle à peine sortie du tombeau, il pense à réaliser la conception qu'il s'est formée pour assurer la paix dans l'Est européen en même temps que l'avenir et la grandeur de son pays. Il souhaite l'indépendance de tous les peuples que la Russie a successivement annexés et dont certains ont été à peu près complètement assimilés et il veut encourager toutes les initiatives qui les pousseront à se réclamer du principe des nationalités. La Pologne, plus avancée en civilisation, plus riche et plus peuplée que la plupart de ses voisins de l'Est et du Sud, devra s'en faire des amis, leur donner des conseils et développer chez eux son influence. Tous ces peuples animés de sentiments analogues et unis par les mêmes intérêts formeront un bloc puissant contre lequel la Russie future, quelles que doivent être ses aspirations, sera impuissante. C'est dans cette pensée qu'il adresse son manifeste à la Lithuanie et que peu de jours après il remet aux Lettons la ville de Dunabourg que ses troupes venaient d'occuper. C'est dans la même intention qu'au mois de mai 1920, au moment où il reprend les opérations contre l'armée rouge en territoire ukrainien, il veut s'assurer le concours amical de l'ataman Petlioura, chef du gouvernement ukrainien, bien que celui-ci soit à peine constitué, que son existence soit précaire et que ses troupes, vivant depuis plusieurs années de la guerre et de brigandages, soient fort mal disciplinées. Il reconnaît néanmoins officiellement le gouvernement de Petlioura.

Pendant toute cette période 1919 et 1920, Pilsudski, laissant à ses ministres le soin des affaires intérieures et ne faisant sentir son autorité que d'une façon discrète, est principalement occupé par la guerre contre la Russie soviétique qui, jusqu'au mois de juin 1920, ne cessa d'être favorable à ses troupes. Il souhaitait poursuivre la lutte jusqu'à la victoire complète qui aurait sans doute mis fin au règne de Lénine. Cependant, prévoyant les lourds sacrifices qu'imposerait une telle entreprise aussi bien que les bénéfices incertains du résultat, il avait accepté, au mois de mars précédent, d'engager des pourparlers préliminaires de paix. Mais ces pourparlers traînèrent en longueur et

finirent par échouer. C'est alors que, désireux de porter un coup décisif, il se décida à ordonner la marche sur Kieff. L'occupation de cette ville, qui lui valut une réception enthousiaste lors de son retour à Varsovie, ne fut qu'un triomphe éphémère. Les armées rouges reprirent l'offensive et les troupes polonaises fatiguées et déçues durent se replier au mois d'août jusqu'aux portes de Varsovie. L'étoile de Pilsudski semblait perdre son éclat et ses ennemis intérieurs se félicitaient déjà de sa chute sans se rendre compte que l'avenir de la Pologne pouvait s'en trouver compromis.

Le redressement des troupes polonaises au 15 août 1920 changea brusquement la situation et les jours suivants c'était l'armée rouge qui, en pleine déroute, se repliait rapidement vers la frontière. Après cette victoire que l'histoire a appelée le miracle de la Vistule, Pilsudski avait retrouvé toute sa popularité. Il était le maître de la politique polonaise.

Au mois d'octobre, la ville de Wilno, qui avait été occupée par les Lithuaniens d'accord avec les autorités soviétiques lors de la retraite des troupes polonaises, fut reprise sans combat par la division du général Zeligowski. Mais le gouvernement polonais avait pris des engagements à l'égard des Puissances alliées et le chef de l'État Pilsudski se trouva alors en face d'un conflit de conscience particulièrement pénible pour lui. Devait-il respecter ces engagements en vertu desquels les troupes ne devaient pas franchir la ligne de démarcation qui leur avait été fixée? Devait-il oublier son devoir patriotique de Polonais, devoir d'autant plus impérieux qu'il était lui-même originaire de Wilno? Tout en approuvant du fond du cœur son ami Zeligowski, il dut le laisser désavouer officiellement.

Peu après, l'armée victorieuse décernait la dignité de maréchal à son chef, bien qu'il n'eût fréquenté aucune école militaire et qu'il n'eût jamais passé par aucun grade régulier. Il n'avait appris son métier de soldat que par des études solitaires et par l'expérience acquise pendant la guerre. Au nom de l'armée, un simple soldat lui remettait solennellement le bâton de maréchal aux acclamations de la population de Varsovie.

### *UN REFUS QUI N'EST PAS ORDINAIRE*

La paix allait être signée avec le gouvernement de Moscou et l'armée était démobilisée. Le maréchal Pilsudski, chef de

l'État polonais, libéré des préoccupations d'ordre militaire, pouvait reporter son esprit sur les questions de politique intérieure et extérieure.

En décembre 1920, le maréchal recevait du gouvernement français l'invitation de venir à Paris et sa visite, qui eut lieu du 3 au 5 février 1921 dans la forme usitée pour celle des souverains et chefs d'État, fut suivie de la conclusion de l'alliance entre la France et la Pologne.

La satisfaction qu'il en ressentit pour son pays et qui fut partagée par tous ses compatriotes fut profonde et sincère. La Pologne, qui n'avait encore aucune frontière reconnue, si ce n'est à l'ouest, n'était plus isolée dans le monde. Elle pouvait s'appuyer sur le grand pays dont la voix influente plaiderait sa cause dans les conseils de l'Europe. Si le maréchal n'avait pas été modeste, il aurait pu se glorifier des résultats de sa visite à Paris. En acceptant avec joie et reconnaissance la main qui lui était tendue, il ne voulait plus se souvenir qu'il avait considéré autrefois l'alliance franco-russe comme l'infranchissable obstacle à la réalisation de ses vœux les plus chers.

A la fin de 1922, la situation de la Pologne se trouvait considérablement consolidée à l'extérieur comme à l'intérieur. Depuis dix-huit mois la paix était signée avec Moscou. Les graves difficultés qui s'étaient produites entre la Pologne et certains de ses voisins et qui avaient fait naître à plusieurs reprises les craintes les plus justifiées étaient à peu près aplanies. Les frontieres définitives étaient à la veille d'être fixées. A l'intérieur, malgré de trop fréquents changements de ministres, l'administration s'était constituée. Le Parlement, après de longues discussions passionnées, avait voté la constitution, dont la mise en vigueur impliquait les élections générales à la Diète et au Sénat et l'élection du président de la République définitif.

Au début de cette ère nouvelle, on pensait généralement que le maréchal Pilsudski, sous la haute direction de qui le grand travail de construction et de paix s'était heureusement accompli, était désigné pour continuer son œuvre comme Président de la République et que, malgré l'attitude hostile de ses adversaires toujours irréconciliables, son nom réunirait la majorité des suffrages de l'Assemblée nationale.

Une délégation de groupes politiques vint le prier d'accepter

la candidature. Mais, à la surprise des délégués, le maréchal, après quelques heures de réflexion, exposa à ceux-ci les divers motifs pour lesquels il ne croyait pas pouvoir répondre à leur appel.

« La Constitution, leur dit-il en résumé, n'accorde, à mon avis, au Président de la République que des pouvoirs insuffisants et mal définis. Constitutionnellement il est irresponsable; tous ses actes doivent être contresignés. Il se trouve comme un petit enfant sous la constante tutelle des ministres. Et cependant il doit en même temps exercer le gouvernement. La fonction présidentielle la plus clairement définie par la Constitution est celle de la représentation. Cette charge est lourde et pour la supporter il faut remplir deux conditions : aimer à jouer un rôle représentatif et disposer de ressources pécuniaires. Sans argent, on ne représente que la misère, comme ce fut mon cas. Je ne me plains pas. Je n'aime pas l'argent, mais avec mon budget personnel je me suis trouvé plus d'une fois en banqueroute après un dîner officiel.

« D'autre part, l'article 46 de la Constitution mérite de retenir l'attention. Il concerne les rapports du Président de la République et de l'armée. Le Président est chef suprême de l'armée, mais il lui est interdit de prendre part à la guerre avec ses subordonnés. Son rôle est donc réduit à rien ou à fort peu de chose.

« J'ai été choisi comme chef de l'État contre ma volonté. Me trouvant à la fois chef de l'État et chef de l'armée, je ne cacherai pas que j'ai usé pleinement du pouvoir extraordinaire que j'avais en mains. Mais je ne sais pas exercer le pouvoir à l'aide d'influences occultes et je ne saurais supporter une tutelle. Dans mon message à la Diète j'ai dit : L'homme qu'il faut au poste qu'il faut. Je ne crois pas être l'homme qui convient à l'action individuelle imposée au chef de l'État par la Constitution. C'est pourquoi je décline la candidature que vous voulez bien m'offrir. »

Dans cette allocution pleine de franchise et de dignité qui devait émouvoir ses auditeurs, il fit en outre allusion aux attaques violentes dont il était l'objet depuis plusieurs mois de la part de certains partis et qui ne lui permettaient pas d'espérer que son nom réunirait l'unanimité des partis polonais.

C'était la première fois que le maréchal Pilsudski exprimait

publiquement son opinion sur les rapports qui devaient exister entre le Président de la République d'une part et d'autre part le gouvernement, le Parlement et l'armée. Il devait manifester plus explicitement encore sa manière de voir, et de la façon la plus énergique, lors des événements de mai 1926.

Cette décision du maréchal Pilsudski, à un moment où son élection à la Présidence était assurée, ne pouvait que faire honneur à son auteur et était une nouvelle preuve de sa volonté mûrement réfléchie. Il est assez exceptionnel de rencontrer un homme qui abandonne volontairement les avantages et les satisfactions du pouvoir et qui, dénué de ressources personnelles malgré la gloire et les services rendus, préfère rentrer dans la vie privée plutôt que d'accepter de présider au fonctionnement d'une constitution qu'il considère comme nuisible à la prospérité et à la vie même de son pays.

Ce n'était sans doute pas sans mélancolie, voire sans amertume qu'il s'était décidé à refuser cette suprême consécration de ses services et de ses mérites. Il pouvait à cette heure se remémorer toutes les épreuves subies pendant tant d'années, d'un cœur vaillant et sans faiblesse, pour l'amour de sa patrie. La grande pensée de sa jeunesse et de son âge mûr l'avait toujours soutenu; ni la prison, ni l'exil en Sibérie n'avaient affaibli ses forces et son courage. Pendant ces années de lutte, il avait dû avoir dans son for intérieur des moments de découragement. L'entreprise à laquelle il avait consacré sa vie n'était-elle pas impossible à réaliser? Comment l'œuvre néfaste des partages de la Pologne pouvait-elle être enfin détruite?

Les rêves de Joseph Pilsudski n'auraient jamais pu devenir des réalités, si les plus grands événements de l'histoire contemporaine, si imprévus dans leurs conséquences immédiates, ne s'étaient pas produits. A sa sortie du pouvoir, il pouvait penser en méditant sur le passé comme sur le présent que, s'il avait commis des erreurs, il avait su mener sa tâche à bonne fin, soutenu au milieu des difficultés de toute nature qu'il avait rencontrées par son patriotisme et sa volonté. Il devait se dire : La Pologne est un enfant à peine entré dans l'adolescence, qui a surmonté et devra encore surmonter bien des maladies. Malgré ses fautes de jeunesse, elle vit et j'ai contribué à sa résurrection.

Ayant refusé la présidence de la République, le maréchal

Pilsudski semblait devoir rester dans l'inaction, mais les événements en décidaient autrement. Une semaine après son élection, le président Narutowicz était assassiné par un fanatique et le maréchal de la Diète remplissant par intérim les fonctions présidentielles faisait officieusement appel à Pilsudski dont l'intervention secrète contribuait pour une grande part à arrêter l'agitation populaire et à rétablir l'ordre troublé pendant quelques heures. Sur les conseils du maréchal, le nouveau ministère était constitué le jour même de l'attentat et lui-même acceptait la succession du chef d'état-major général de l'armée, qui était devenu président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Cette situation en lui conservant la haute direction de l'armée répondait à ses désirs, car il n'a jamais cessé de se considérer avant tout comme un soldat, et il a toujours été plein d'une sollicitude particulière pour ses frères d'armes. Dans ces nouvelles fonctions il devait avoir une liberté d'action d'autant plus grande que le ministre des Affaires militaires était un de ses intimes et son agent d'exécution, quand lui-même régnait au Belvédère.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que le ministère du général Sikorski démissionnait à la suite d'un vote de la Diète (juin 1923) et dès le lendemain le chef d'état-major général donnait sa démission. Avant sa rentrée dans la vie privée, le maréchal était l'objet, de la part du Parlement, d'un témoignage de reconnaissance éclatant sous la forme d'une résolution votée au milieu des acclamations et ainsi conçue : « La Diète reconnaît que le maréchal Pilsudski a bien mérité de la nation en sa qualité de chef de l'État et de commandant en chef. Cette résolution sera publiée au Bulletin des lois et affichée dans les communes urbaines et rurales. »

### *DANS LA RETRAITE*

La démission du maréchal était provoquée par plusieurs causes : arrivée au pouvoir d'un ministère composé partiellement de ses adversaires, écœurement éprouvé par la campagne sans scrupules menée contre lui pendant les dernières années, désapprobation d'un projet de loi destiné à régler le commandement supérieur de l'armée.

Cette dernière question lui tenait le plus à cœur, car s'il avait été entendu que les nouvelles fonctions d'inspecteur

général de l'armée devaient lui être confiées, il soutenait que l'inspecteur général de l'armée était seul en mesure d'apprécier la valeur respective des généraux et de faire les propositions utiles. Il se refusait à admettre que les hauts commandements, ainsi qu'il était prévu par le projet de loi, fussent conférés par le Président de la République sur la simple proposition du conseil des ministres et que l'inspecteur général de l'armée fût sous les ordres du ministre des affaires militaires.

Dans les circonstances qui venaient de se produire, le maréchal Pilsudski s'était donc résolu à se retirer définitivement et à reprendre son entière liberté.

Quoique dans la retraite, isolé à la campagne et ne paraissant plus à Varsovie, le maréchal Pilsudski n'en restait pas moins l'idole de la plus grande partie de l'armée et des masses populaires. D'aucuns, dans cette période qui va du milieu de 1923 au début de 1926, ont pu croire que son rôle était définitivement fini et que ses amis fidèles l'avaient abandonné. Ils se trompaient. Le maréchal est doué d'un patriotisme trop vibrant et d'une trop grande activité pour se désintéresser brusquement d'une œuvre qu'il considère comme la sienne. Confiné dans un silence presque absolu, se contentant de recevoir dans son ermitage de Sulejowek, non loin de Varsovie, les délégations de ses anciens soldats qui ne l'oubliaient pas, il suivait les événements d'un œil attentif.

Il ne sortit de la réserve qu'il observait depuis deux ans et demi que pour se faire une fois de plus le défenseur de l'armée. L'incident se produisit à la suite de la démission du ministère Ladislas Grabski au mois de novembre 1925. Le jour même, le maréchal se présenta au Belvédère et lut au président Wojciechowski, qui avait été son ami et qui lui devait son élection à la présidence de la République après l'assassinat de M. Narutowicz, une déclaration ayant pour but d'appeler son attention « sur le danger de ne pas tenir compte des intérêts moraux de l'armée dans les efforts actuellement faits pour résoudre la crise. « Déjà à deux reprises, ajoutait-il, ces intérêts ont été négligés, ce qui a eu pour conséquence d'aggraver dans les rangs de l'armée la discorde et le mécontentement. On ne saurait demander que l'armée soit politiquement au service de l'État et qu'elle ait la garde des intérêts privés des partis politiques. Je comprends la nécessité de la discipline dans l'armée,

mais ce que je ne comprends pas, c'est le manque de considération à l'égard de ceux qui ont sauvegardé l'État et son honneur. J'avais le devoir de faire la présente démarche, parce que j'ai formé l'armée avec laquelle j'ai combattu dans les circonstances les plus critiques et parce que j'ai dans cette armée le rang le plus élevé. »

La démarche du maréchal Pilsudski fut immédiatement connue et produisit la plus vive émotion, non seulement dans les milieux militaires, mais dans le public.

Le lendemain, une délégation de 415 officiers, dont 20 généraux, se rendit à Sulejowek et son chef termina son discours par ces mots : « Aujourd'hui que nous nous tournons vers toi, nous souffrons et nous tremblons devant la misère qui menace les foyers. Nous voulons que tu aies foi en notre ardent désir de te voir consentir à n'être pas absent pendant cette crise et à ne pas nous abandonner, non seulement nous, tes fidèles soldats, mais la Pologne. Nous voulons que tu croies que nous ne te présentons pas de banals compliments de circonstance, mais que nous t'apportons, outre des cœurs reconnaissants, des épées sûres et trempées dans les victoires. »

De quelle vénération, de quel amour confiant à l'égard du chef ces paroles ne sont-elles pas imprégnées, et combien fort est le sentiment qui a fait agir ces officiers pour qu'ils n'aient pas hésité à faire une démonstration publique aussi contraire à la discipline et à la réserve qui leur est imposée, et dont les conséquences ne pouvaient qu'être des plus préjudiciables à leur situation et à leur avenir ! Quel effet une telle démarche ne devait-elle pas produire sur l'esprit du maréchal Pilsudski, en l'autorisant à croire qu'il avait une mission providentielle à remplir vis à vis de son pays !

L'incident n'eut pas de suite, si ce n'est pour les officiers ayant pris part à la manifestation, car le nouveau ministre des Affaires militaires fut choisi sur la désignation du maréchal, et ce fut le général Zeligowski.

### REBELLE ET HORS LA LOI

Mais un événement beaucoup plus grave devait se produire six mois plus tard, en mai 1926, à la suite de la démission du ministère Skrzynski, provoquée par la décision du parti socialiste de se retirer du gouvernement de coalition.

Après plusieurs jours de négociations infructueuses, le Président de la République croyait devoir faire appel à M. Witos, chef du parti Piast, le même homme politique qui avait constitué le cabinet de juin 1923, dont la nomination avait amené le maréchal à donner sa démission de chef d'état-major général.

Le maréchal Pilsudski n'avait évidemment pas changé de sentiment à l'égard d'un gouvernement de concentration analogue au précédent, qui devait avoir les mêmes tendances et la même politique. Car à peine le choix du Président est-il connu que le journal inspiré par les amis du maréchal écrit : « Le gouvernement Witos est composé de gens de chantage, de corruption et de voleurs. Tous ont gagné leurs fortunes dans les postes ministériels. Ce sont ces hommes qui refusent aujourd'hui d'augmenter le budget de la guerre, tandis que les soldats qui ont fait la nouvelle Pologne ont faim. »

Se plaçant à un point de vue plus élevé, le maréchal avait, de son côté, déclaré quelques jours auparavant que la crise parlementaire et les crises ministérielles successives avaient pour cause la faiblesse du pouvoir exécutif qui était dans la complète dépendance du pouvoir législatif. Il ajoutait que les traditions parlementaires suivies jusqu'alors étaient plus néfastes que la constitution elle-même.

Le 11 mai, le ministère Witos était officiellement constitué, et les partis de gauche réclamaient sa démission immédiate.

Dans la nuit du même jour, la petite garnison de Rembertow, non loin de Sulejowek, se rendait auprès du maréchal pour le protéger contre une attaque semblable à celle qui, a-t-on dit, s'était produite la nuit précédente. La garnison de Siedlce venait la rejoindre le lendemain, et toutes deux sous la conduite du maréchal marchaient dans la direction de Varsovie et arrivaient à vingt heures sans combat au faubourg de Praga. Dans les pourparlers brefs et infructueux qui eurent lieu à ce moment entre le Président de la République et le maréchal, celui-ci réclama la démission immédiate de M. Witos, puis fit la déclaration suivante : « Je combats simplement un gouvernement qui, depuis le jour où il est arrivé au pouvoir, a inauguré une politique contraire aux intérêts de l'État et de l'armée. »

Le gouvernement ne voulant pas céder à cette sommation et se figurant qu'il lui suffisait de déclarer Pilsudski « rebelle et hors la loi », pour rétablir son autorité, il s'ensuivit pendant

deux jours de malheureux combats de rue entre les troupes du maréchal et celles du gouvernement. Il dut très vite reconnaître que son appel à la population restait sans écho et qu'il n'était pas maître de la situation. Malgré le dévouement de quelques soldats disciplinés, il renonça à la lutte et dans la soirée du 14 mai, Président et ministres se retirèrent à Wilanow, à dix kilomètres de la capitale, où, après une délibération du Conseil des ministres, M. Witos remettait sa démission au Président de la République, qui lui-même prenait la décision de se retirer et transmettait ses pouvoirs au maréchal de la Diète, conformément à la Constitution. Le 15 mai au soir, celui-ci, en accord avec le maréchal Pilsudski, constituait un nouveau ministère sous la présidence de M. Bartel.

Ce déplorable conflit qui pouvait avoir les plus graves conséquences pour la Pologne ne s'est produit, semble-t-il, qu'en raison de l'animosité existant entre les partisans et les adversaires militaires du maréchal Pilsudski, et des erreurs du Président et du gouvernement Witos qui ont manqué de prévoyance et de psychologie.

Le maréchal Pilsudski n'avait certainement pas envisagé la possibilité d'une lutte sanglante entre soldats d'une même armée. Il connaissait son prestige, il savait que son action serait approuvée par la très grande majorité de ses compatriotes, las de voir les intrigues politiques et les rivalités personnelles empêcher tout travail parlementaire. Il a voulu effrayer le gouvernement, convaincu qu'il lui suffirait de paraître pour que ses anciens obligés et amis, M. Wojciechowski comme M. Witos, s'inclinassent immédiatement devant sa volonté. Il s'est trompé, et en présence d'un gouvernement qui se défendait par les armes, il s'est vu obligé d'accepter la lutte. Mais il a cruellement souffert de voir le sang versé.

Dans cette lutte de deux jours une infime partie de l'armée s'est trouvée aux prises. La population civile de Varsovie a assisté, émue et curieuse, aux événements qui se déroulaient. Les hommes politiques, sauf ceux qui faisaient partie du gouvernement, n'ont pour ainsi dire joué aucun rôle. Chose surprenante : ce sont les partis de gauche qui auraient dû, semble-t-il, blâmer une entreprise aussi contraire à la Constitution, qui ont approuvé complètement l'action du maréchal.

Quant aux provinces, elles ont gardé le calme le plus com-

plet et aucune agitation ne s'y est manifestée. Elles ont appris les diverses phases du drame quand il était terminé.

Dès la victoire acquise, le maréchal Pilsudski, désireux de rentrer dans la voie constitutionnelle, tient à appliquer les principes du droit à la situation de fait. Quoiqu'il soit à ce moment le véritable et seul maître de la Pologne, il fait former le nouveau ministère par le Président provisoire de la République et n'y entre lui-même que comme ministre des Affaires militaires. Il refuse la dictature que de tous côtés on vient lui offrir. Il fait preuve du plus complet désintéressement et tient à faire respecter la Constitution. Il veut montrer, comme il l'a dit quelques années auparavant, qu'en dépit des vices d'une Constitution qui, il faut le reconnaître, a été faite contre lui, un gouvernement peut s'en accommoder en faisant preuve d'énergie et de volonté.

Il n'en garde pas moins l'intention d'appliquer au gouvernement les idées pour la défense desquelles il est sorti de sa retraite et a fait en réalité un coup d'État ou plutôt un pronunciamiento, non à son profit personnel, mais au profit du pays. Ces idées sont celles d'un homme de gouvernement et il les a exprimées publiquement dans des interviews et des manifestes. Il est intéressant d'en rappeler quelques-unes, car elles éclairent tous les actes du maréchal :

« Le pouvoir exécutif doit être réellement fort et rester au-dessus des luttes des partis. Le Parlement ne doit pas outrepasser son rôle et doit rester dans son domaine législatif. La Diète doit avoir moins de privilèges et ceux qui exercent le pouvoir doivent en avoir plus. Le Président de la République ne doit pas appartenir à un parti et doit être digne de la charge suprême. »

Après les événements de mai, le maréchal précise sa pensée. « Des pouvoirs spéciaux doivent être accordés pour un an au Président de la République jusqu'à ce que la Constitution ait été revisée et la Constitution revisée devra lui donner des pouvoirs plus étendus, notamment le droit de dissoudre le Parlement. En attendant, le Président devra par voie d'ordonnances pouvoir prendre les mesures nécessaires à l'assainissement financier et économique, remédier aux défauts de l'organisation actuelle des services civils et militaires, introduire dans la pratique l'autonomie des provinces et des communes.

« Les discussions politiques sont dominées par l'esprit de

parti et frappent d'impuissance le pouvoir exécutif. La corruption et les abus restés impunis sont les principales causes du mauvais état de choses en Pologne. « Je ne veux tenir aucun compte des partis et des programmes. Je ne veux m'appuyer ni sur la droite ni sur la gauche, telles qu'elles existent aujourd'hui, mais je veux gouverner pour le pays tout entier. »

Le maréchal va s'efforcer de réaliser ses conceptions aussi rapidement que possible.

### NOUVELLES MÉTHODES DE GOUVERNEMENT

Le 31 mai, quinze jours après les événements, la Diète était convoquée pour élire le nouveau Président de la République. Le maréchal Pilsudski, dont les quatre partis de gauche demandaient la nomination, bien qu'il n'eût à aucun moment posé sa candidature sans l'avoir cependant refusée d'une façon catégorique, était élu dans le plus grand calme par 293 voix sur 485 suffrages exprimés. Rien ne pouvait faire prévoir qu'il n'accepterait pas son élection. Il refusait cependant ce suprême honneur par une lettre qu'il adressait au maréchal de la Diète et qui était ainsi conçue :

Monsieur le maréchal,

Je remercie l'Assemblée nationale pour mon élection. Pour la seconde fois de ma vie, mes actes et mes travaux historiques, qui, hélas! auparavant rencontraient de l'opposition, et, dans une mesure assez large, un manque de sympathie, ont été légalisés. Malheureusement, je ne suis pas en état d'accepter cette élection. Je ne puis pas ne pas souligner, encore une fois, que je ne puis plus vivre sans travail. Or, la Constitution en vigueur éloigne précisément le président d'un pareil travail. Je souffrirais trop de me plier à cette nécessité. Il faut pour cela un autre caractère que le mien. Je m'excuse de la déception que j'ai causée, non seulement à ceux qui ont voté pour moi, mais aussi à ceux qui exigeaient cela de moi en dehors de la salle de l'Assemblée. Ma conscience, à laquelle j'ai fait appel mille fois ces jours derniers, ne me permet pas de satisfaire à ces demandes. En exprimant encore une fois mes remerciements pour mon élection, je demande l'élection immédiate d'un nouveau Président de la République. Que Dieu la fasse heureuse!

PILSUDSKI.

Comme il le fait d'ailleurs entendre explicitement au début de sa lettre, le maréchal était heureux de voir l'élection dont il venait d'être l'objet de la part de la représentation nationale légaliser en quelque sorte le coup de force dont il était le héros. Il n'avait pu oublier le manifeste de l'ex-président du Conseil Witos le déclarant rebelle et hors la loi, et cette élection survenant quelques jours après était une riposte éclatante. Mais cette légalisation, quelque flatteuse qu'elle soit, ne modifie en rien sa précédente manière de voir sur l'incompatibilité des charges du pouvoir suprême avec son propre caractère. Comme il l'a dit et répété, il n'a jamais envié les avantages de la fonction de chef de l'État, et quand il l'occupait, il a surtout rencontré des difficultés et des obstacles en face desquels il avait dû trop souvent faire violence à son sentiment.

Comme on l'a vu, le maréchal Pilsudski ne craint pas les responsabilités; bien au contraire il les recherche. Pour appliquer ses idées sur la nécessaire organisation de l'État polonais, il devait désirer le pouvoir réel et efficace, c'est-à-dire occuper dans le gouvernement le poste d'initiative et au besoin de combat, où son activité pourrait se satisfaire.

Le 1er juin, la Diète se réunissait de nouveau et élisait à la présidence le professeur Moscicki, désigné par le maréchal comme remplissant toutes les conditions indiquées par lui-même dans ses déclarations antérieures pour remplir parfaitement le rôle de chef de l'État. Le nouveau président n'avait en effet jamais fait de politique; il n'appartenait par conséquent à aucun parti; il était universellement connu et estimé comme savant.

Sans plus tarder, le maréchal va pouvoir exercer son influence et son autorité pour faire adopter les réformes qu'il juge indispensables. Dès le 3 juin, le Conseil des ministres examine les projets de loi concernant la réforme constitutionnelle et les pleins pouvoirs à accorder au Président : le Parlement les adopte sans grandes modifications le 22 juillet et le 2 août ces nouvelles lois sont promulguées.

Voici les principales stipulations qu'elles contiennent :

1° Le projet de budget présenté par le gouvernement acquerra force de loi et sera promulgué par décret si, quatre mois après avoir été déposé à la Diète, il n'a pas encore été voté.

2° La Diète et le Sénat pourront être dissous, soit sur la

proposition du Conseil des ministres, soit sur une résolution de leurs membres adoptée à la majorité des deux tiers des voix.

3° Le Président de la République, par un message motivé adressé à la Diète, a le droit de demander la revision de toute nouvelle loi.

4° Pendant les intersessions du Parlement, le Président de la République a le droit de promulguer des décrets qui ont force de loi et qui peuvent concerner tous objets, sauf les changements à la Constitution, à moins qu'une loi spéciale ne l'y autorise expressément. Ces décrets doivent être soumis à la ratification des Chambres dans la quinzaine qui suivra leur première séance.

5° A titre exceptionnel, la clôture de la session actuelle sera prononcée dans le courant du mois de juillet 1926 et, jusqu'au 31 décembre 1927, le Président de la République est autorisé à promulguer des décrets dans la forme et les conditions prévues pour les intersessions.

Enfin, le 6 août, une ordonnance du Président de la République réglait la question du haut-commandement dans l'armée. Le poste d'inspecteur général des forces armées était créé et devait être confié au général désigné pour les fonctions de chef suprême. L'inspecteur général remplace en permanence le ministre des Affaires militaires et a sous ses ordres le chef d'état-major général. Trois semaines après, le maréchal Pilsudski était nommé inspecteur général de l'armée.

Comme on le voit, tout le programme élaboré par le maréchal pour modifier les errements suivis jusque-là était exécuté au moins dans ses grandes lignes dans un délai de deux mois.

Le 30 septembre, la discussion du budget au Parlement provoquait la démission du ministère Bartel, mais, dès le surlendemain, le cabinet était reconstitué sous la présidence du maréchal qui conservait le portefeuille des Affaires militaires et prenait M. Bartel comme vice-président du Conseil. Le premier acte du nouveau gouvernement était l'ajournement de la Diète et du Sénat.

Toutefois, l'action gouvernementale, conduite d'une main ferme et réfléchie par le maréchal, soulevait les critiques de quelques-uns et, au mois de novembre, le parti socialiste, qui pendant longtemps l'avait considéré comme un ami, décidait

de passer à l'opposition, estimant que l'attitude du gouvernement était contraire à son programme politique.

Le maréchal ne s'en troublait pas, car s'il perdait la confiance des socialistes, il avait acquis celle de la grande majorité de la nation. De nouveaux groupements politiques s'organisaient en vue des élections qui devaient avoir lieu en mars 1928 et formaient un bloc pour collaborer étroitement avec le gouvernement. Ce bloc remportait aux élections 135 sièges et constituait le goupe de beaucoup le plus important de la Diète. Quoique composé des éléments les plus divers, il est très uni et fermement résolu à soutenir le gouvernement du maréchal. On peut espérer qu'il constituera le noyau d'une majorité forte et fidèle qui permettra au président du Conseil de poursuivre sans peine l'exécution de son programme gouvernemental et évitera à la Pologne le renouvellement des discordes et des erreurs du passé.

Le maréchal Pilsudski pourra-t-il lui-même poursuivre son œuvre, et présider la complète réalisation de sa politique ? On ne saurait l'affirmer.

Les méthodes de gouvernement employées par lui sont sans doute acceptées par la grande majorité du peuple polonais avide de tranquillité et de paix, mais elles n'ont pas rencontré l'assentiment unanime. D'aucuns restent animés d'un esprit d'âpre hostilité à l'égard de leur auteur. Certains autres, fidèles tenants des traditions de l'ancienne Pologne, regrettent que le Parlement ne jouisse pas de tous les droits de la *Diète Souveraine* d'autrefois. Il en résulte que les relations entre le gouvernement et une partie de la Diète manquent souvent de cordialité et de confiance et l'on sait en outre que le maréchal Pilsudski a fait clairement entendre à maintes reprises que son caractère se pliait malaisément aux nécessités du régime parlementaire. Néanmoins, il ne serait pas homme à modifier ses conceptions, si son état de santé lui permettait de rester à la tête du gouvernement.

D'après les dernières informations officielles, le maréchal a en effet donné sa démission de président du Conseil, tout en conservant le ministère des Affaires militaires. Malgré les difficultés qu'il a pu rencontrer, il n'a pris sans aucun doute cette décision que pour des raisons de santé, et on ne peut en être surpris si l'on songe, d'une part, à sa vie d'épreuves et de

luttes incessantes et, d'autre part, à la lourde charge de ses multiples fonctions de président du Conseil, de ministre des Affaires militaires et d'Inspecteur général de l'armée.

Mais que la présidence du Conseil soit confiée à M. Bartel ou à lui-même, le maréchal Pilsudski n'en restera pas moins, aujourd'hui comme hier, le maître de la politique intérieure et extérieure de la Pologne.

***

De l'aperçu qui précède et qui dans sa partie principale est un résumé de l'histoire même de la Pologne, se dégage assez nettement la figure du maréchal Pilsudski.

Tout d'abord conspirateur et révolutionnaire, puis soldat et chef d'État pour redevenir, après une retraite de trois ans, chef de gouvernement et en réalité dictateur, le maréchal Pilsudski n'a dans toutes ces situations si diverses poursuivi qu'un seul et unique but : d'abord l'indépendance de la Pologne, et ensuite sa consolidation et sa prospérité.

C'est à cet idéal patriotique qu'il a toujours obéi, sans se préoccuper ni de l'absolue correction des moyens qu'il employait ni des dommages qui pouvaient en résulter pour lui-même. Alors que tant de ses compatriotes ne vivaient que pour leurs intérêts personnels, il n'a jamais eu en vue que l'intérêt du pays. Habitué dès son enfance aux privations, il méprise l'argent et les satisfactions qu'il procure. Il a toujours été pauvre et il vit modestement. Depuis ses plus jeunes années il a fait à sa patrie le sacrifice de sa vie et il continue à lui consacrer tous ses jours, alors que légitimement il pourrait penser qu'il a droit au repos et qu'il lui est permis de finir sa vie dans l'auréole de sa gloire. Aussi ses compatriotes le considèrent-ils comme le héros national de la Pologne contemporaine. C'est un chef que sans discuter l'on suit jusqu'à la mort parce qu'on le vénère et que ses intentions sont pures.

Le maréchal Pilsudski a gardé de son ancienne vie d'opprimé et de conspirateur l'habitude du silence et de la méfiance. Il est un grand taciturne et il n'accorde sa confiance que rarement et à bon escient. Encore ne dit-il probablement pas à ceux qui sont de son intimité le fond de sa pensée. Il fait peu de discours. Il ne demande que rarement des avis si ce n'est sur

les questions où il reconnaît son incompétence. Il réfléchit longuement et seul avec lui-même et quand il s'est fait une opinion, il s'y tient. Il est exceptionnel qu'on arrive à lui en faire changer et si des obstacles se présentent qui l'empêchent de la faire prévaloir, il attendra des circonstances plus favorables pour l'imposer.

Le maréchal Pilsudski a un véritable culte pour Napoléon, dont l'effigie est toujours à la tête de son lit, à la place du Christ. Il a lu et relu l'histoire de l'homme qui est son dieu. Il a étudié minutieusement toutes les campagnes de l'Empire. Soldat avant tout, il s'est efforcé de suivre l'exemple de son héros et, convaincu de ses propres talents militaires, il n'a jamais pu admettre que son influence dans l'armée fût combattue.

Il est à présumer que cette admiration sans bornes pour Napoléon a pour cause les éclatantes victoires militaires de l'Empereur beaucoup plus que les souvenirs impérissables laissés par lui dans la Pologne du Congrès, et son projet de ressusciter la Pologne, projet à peine ébauché par la création de l'éphémère Grand-Duché de Varsovie.

Le maréchal Pilsudski s'est peut-être inspiré encore de l'exemple de Napoléon en reportant toute son attention des choses militaires à la grande entreprise de l'organisation civile, politique et économique de sa patrie.

Quand, en 1919, il a pris possession de ses fonctions de chef de l'État, la Pologne avait une existence précaire, elle était sans frontières, sans armée, sans administration, et elle était entourée d'ennemis. En constatant la situation favorable à tous égards, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans laquelle elle se trouve aujourd'hui, le maréchal Pilsudski peut être fier de l'œuvre à laquelle il a présidé.

VERAX.

# LA JOURNÉE DU 10 AOÛT

## *JOURNAL*

## *D'UN OFFICIER AUX GARDES SUISSES*

### L'ENSEIGNE GABRIEL DEVILLE

Les relations originales de la *Journée du 10 août 1792*, parvenues jusqu'à nous, sont fort peu nombreuses. A peine, en comptant bien, si l'on en trouve une douzaine (1). J'adresse ici l'expression de ma gratitude à M. William Ablett, le peintre bien connu, arrière-petit-fils de Nicolas Deville, qui voulut bien me permettre d'utiliser, pour la *Revue*, les documents en sa possession.

On trouve le nom de Gabriel-Nicolas Deville, entre ceux de MM. Rasteau et Amelot de Fressigny, parmi les agents de change parisiens énumérés dans l'*Almanach royal* de 1789.

D'origine suisse, bien que né lui-même en France, à Rétigny de Champagne, le 8 mars 1741, c'est alors un robuste quadragénaire, à peine encore touché par l'âge, aux traits agréables, à la haute stature, que la cinquantaine approchant commence un peu d'épaissir. Cinq pieds huit pouces, cheveux et sourcils bruns, visage rond, front découvert, yeux

(1) Le récit de *Pétion*, paru l'an II dans *Pièces importantes pour l'Histoire*; celui de Rœderer dans la *Chronique de cinquante jours* (1832); les détails sur la *Journée du 10 août par un bourgeois de Paris* (Durand, 1822), les *Souvenirs* laissés par Dejoly et Nicolas Ruault (ces derniers publiés en partie par la *Revue d'histoire moderne* (1909); les Relations tracées par les officiers suisses : major Pfyffer, capitaine Durler (dans *English Historical Review* (1887) et de Schwyzer. (*Archives d'État de Lucerne*); par le garde Gibelin; l'interrogatoire du lieutenant de Diesbach. Il existe aux Archives nationales quatre autres relations encore inédites : C. 156, 187, 192 et W. 249.

gris, nez bien fait, bouche petite, menton large, assez replet de corps, nous renseigne le passeport qui lui sera délivré quelques mois plus tard, le 17 avril 1791, et qui porte la signature de Sylvain Bailly, premier maire de Paris.

Avec sa femme, Catherine Lefaulcheux, et son fils, Gabriel-Denis, il habite 189 rue Montmartre. Le logis, au premier étage, est spacieux et confortable, son mobilier élégant et riche. Un procès-verbal de perquisition, dressé par les sieurs Réaume et Vuillefroy, délégués à cet effet par le Comité de salut public, en fournit le détail.

Passons cette fastidieuse nomenclature. Négligeons le salon en brocard de soie jaune broché de fleurettes bleues et ses bergères confessionnal, les deux commodes en bois de rose, « enrichies de bronzes dorés et ciselés », dédaignons la coiffeuse de madame, l'épinette en vernis Martin « figurant un décor mythologique », etc. Bref, l'intérieur cossu d'un financier bien renté, hautement considéré sur la place, nourrissant à l'office six valets et servantes, comptant cinq chevaux dans son écurie et trois voitures à la remise.

Nicolas Deville, en effet, est personnage important, fort apprécié par Mgr le Comte d'Artois, qui lui fait la grâce d'être son débiteur, ayant mérité l'estime et l'affection du Roi. « Chargé par Sa Majesté de lui rendre compte chaque jour du motif des variations du crédit des effets royaux, il a eu l'avantage précieux de recevoir plusieurs fois à ce sujet, et par écrit, de la main royale, des témoignages honorables de ses bontés et de sa satisfaction (1). » Bien plus : « Dans plusieurs circonstances où les caisses de la Guerre et de la Marine ont éprouvé quelques besoins, il a soutenu leur crédit et procuré à M. de Savalette, garde du Trésor royal, des sommes pour couvrir ses paiements (2). »

Même, il joue son rôle obscur et désintéressé dans l'affaire du Collier. « Créancier depuis 1786 d'une somme de 900 609 livres, qui lui sont encore dues par les sieurs Boehmer et Bassanges, bijoutiers célèbres par la malheureuse affaire du Collier, leurs démarches auprès de la première Assemblée prétendue nationale avaient engagé ceux qui en dirigeaient le mouvement, à

(1) Requête présentée à S. M. le roi Louis XVIII, par le sieur Deville, le 12 mai 1814.
(2) *Ibid.*

proposer au sieur Deville son remboursement, s'il voulait consentir à signer une requête qu'ils avaient osé dresser contre la Reine et qui ne tendait dès lors à rien moins qu'à renouveler contre Sa Majesté elle-même tout le scandale du procès du Collier et à la conduire aux résultats les plus funestes, où les monstres ont su trop la traîner depuis.

« Le sieur Deville n'a pas balancé à sacrifier ses intérêts à cet attentat. Il a rejeté la proposition avec indignation et a chargé Mme la comtesse de Rochechouart, dame du Palais de la Reine, d'en donner avis à L.L. M.M. qui ont daigné le faire assurer de leur reconnaissance (1). »

Tant de services rendus, de généreux dévouement lui ont valu, depuis 1787, la qualité de secrétaire du Roi, savonnette à vilains comportant titre d'écuyer avec règlement d'armoiries. Rien d'étonnant, en conséquence, s'il se montre fougueusement royaliste, et si, voyant chaque jour davantage s'effondrer ce qu'il aime, il réprouve avec horreur « les crimes affreux de démons vomis par l'enfer ».

Par prudence, il dissimule. On le voit même accepter en 1790 les fonctions de commissaire de sa section, la section de la Fontaine-Montmorency. Ce n'est là qu'adroite cautèle. Après une telle preuve de civisme, comment lui refuser le passeport qu'il sollicite?... Il l'obtient, en effet, « se rendant à Strasbourg pour affaires ». En réalité, « cédant aux marques de confiance et d'estime qui lui sont témoignées (2) », il va rejoindre ses bons amis les Princes, Louis-Stanislas-Xavier et Charles-Philippe de France, qui lui font tenir de Coblentz les plus flatteurs appels.

Il laissait à Paris son épouse Catherine, qu'il ne devait point revoir et Gabriel-Denis, son fils.

Celui-ci, gaillard et vigoureux, bien pris dans sa petite taille, — cinq pieds un pouce, — avait alors dix-neuf ans (3) et partageait avec ferveur les sentiments politiques des siens.

Désireux de le consacrer, à son tour, au service de la cause royale, son père avait, un mois plus tôt, obtenu pour lui com-

(1) Requête du sieur Deville.

(2) Requête du sieur G. N. Deville... etc.

(3) Né à Neuchâtel, le 6 janvier 1772. Taille, cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front petit, nez moyen, menton rond (Signalement de G. D. Deville).

mission d'enseigne au régiment des gardes suisses. Le 12 mars 1791, Gabriel-Denis endossait orgueilleusement l'uniforme rouge à revers et parements bleus et s'en allait caserner rue Grange Batelière. Il sert dans la compagnie Dürler, une troupe durement menée, comme toutes les autres de ce corps d'élite, où, malgré le relâchement général, la discipline se maintient rigoureuse, « à la Prussienne ». En toutes occasions, le jeune officier manifeste son zèle et le sévère capitaine Dürler se réjouit de voir en bonnes mains le fanion de sa compagnie.

La fuite à Varenne, le retour et la suspension du Roi, puis le 20 juin, ces étapes de la catastrophe, laissent indifférents les deux mille hommes du régiment suisse. Braves et loyaux soldats, mais recrutés pour la plupart dans les cantons de langue allemande, à peine s'ils entendent le français et point du tout la politique.

Leurs officiers observent et s'étonnent. Ils s'étonnent de l'apathie royale. Louis XVI leur paraît se renoncer soi-même. Mais quoi ?... Ils sont des étrangers. Tout cela ne les concerne pas. Seul, un serment militaire les oblige. Viennent des ordres, ils obéiront comme il se doit. Jusque-là, rien d'autre. Ils attendent.

Cependant, les événements se précipitent, trop connus pour être rappelés ici A la voix de Marat et de Danton, les sections du *Faubourg de gloire* ont, les premiers jours d'août, proclamé la déchéance royale. L'Assemblée résiste. Tout s'achemine vers un soulèvement général de Paris.

Dans l'après-midi du 9, les ordres retardés jusqu'à la dernière minute arrivent enfin au colonel Bachman : défendre les Tuileries contre l'insurrection. Aussitôt branle-bas partout. Dans leurs casernes de Paris, de Courbevoie, de Rueil, les détachements suisses sont alertés. Neuf cents hommes viennent s'installer dans les écuries de l'hôtel de Brionne, qui ouvrent sur la cour de Marsan.

Laissons à présent parler Gabriel Deville, dans son français parfois alourdi de germanismes.

---

## JOURNAL

Le 9 août, nous vînmes relever les postes et je pris le commandement du corps de réserve, composé de soixante hommes de ma compagnie.

Nous couchâmes dans la caserne située entre la cour des Suisses et la cour Royale (1). Nous eûmes plusieurs alertes dans la nuit. A six heures du matin, le Roi descendit pour passer les troupes en revue. Il vit successivement celles qui se trouvaient dans la cour des Princes, la cour Royale, la cour des Suisses, la cour de Marsan et finit par un bataillon national qui était en bataille sur la terrasse devant le Château. Ensuite il remonta dans ses appartements.

Dans l'intervalle où Sa Majesté avait passé de la cour des Suisses sur la terrasse, deux autres bataillons étaient entrés au château par la porte Royale, sous prétexte de la défendre. Ils étaient précédés de deux pièces de canon et entremêlés de beaucoup de sans-culottes armés de piques. Ils se portèrent sur la terrasse pour passer la revue, crièrent beaucoup : *Vive la Nation* et traversèrent ensuite les cours et le carrousel pour aller rejoindre les Marseillais et le peuple qui était en marche.

*Huit heures et demie.* — A huit heures et demie, la tête de colonne des Marseillais arriva Place du Carrousel par les quais, la rue de Chartres et toutes les rues adjacentes. Ils se rangèrent en demi-cercle face au château, bordant l'hôtel de Longueville et les autres maisons, en se prolongeant vers l'hôtel de Brionne et les quais. Ils traînaient à leur centre cinq pièces de canon, dont une de 24 et une de 12, qui étaient braquées devant la porte de la cour des Suisses.

(1) Voir le *plan des Tuileries et du Carrousel* dans Brette, *Histoire des Édifices...*

« Rien ne ressemblait moins à une demeure royale que le vieux château de Catherine de Médicis, tel qu'il était au commencement de la Révolution. Enfoui du côté du Carrousel, derrière un amas irrégulier de constructions de tous genres... il demeurait presque inaperçu des passants qui traversaient la place.

« Du côté de la rue de Rivoli actuelle un long mur assez haut, longeant la terrasse des *Feuillants* presque dans toute son étendue, tenait la place de la grille que l'on voit aujourd'hui. L'espace occupé de nos jours par la chaussée de la rue de Rivoli était une large allée gazonnée, plantée d'arbres par endroits et

Les dispositions pour la défense du château, des cours et du jardin des Tuileries étaient les suivantes :

Il y avait dans la cour Royale trois pièces de canon de six, rangées en demi-cercle face au Carrousel. Les gardes nationaux, à la droite; soixante gardes suisses, commandés par M. de Castelberg, à la gauche; et, prolongeant cette gauche, la gendarmerie à pied, sous les ordres de M. de Karlès, son lieutenant-colonel.

Ces dispositions avaient été prises par le capitaine Dürler.

Je ne peux rendre aucun compte des dispositions pour la cour des Princes.

Dans la cour des Suisses, il y avait trente gardes suisses et une douzaine de gardes nationaux sans canon.

Dans la cour de Marsan, une pièce de canon, quinze ou vingt gardes suisses et autant de gardes nationaux.

A la porte de la cour du Manège, sur la terrasse du château, une pièce de canon, trente gardes suisses et des gardes nationaux.

A la porte du Pont-Royal, trente gardes suisses et une pièce de canon.

A la grille qui donne du château sur la terrasse, deux pièces de canon et un détachement suisse.

A la porte de la Chapelle, quinze hommes.

J'ignore comment on avait distribué la garnison à l'intérieur.

A huit heures du matin, les troupes prirent les armes pour M. Roederer, membre du département de Paris, qui les passa en revue et leur ordonna de repousser la force par la force. Ce député monta ensuite au château et fut se jeter aux pieds de Sa Majesté, pour le supplier de se rendre à l'Assemblée, afin d'éviter une effusion de sang qu'il assurait inévitable, si Sa Majesté restait au château.

servant de *carrière*, c'est-à-dire de champ d'entraînement et d'essai pour les chevaux... A la place des arcades régulières qui forment actuellement le rez-de-chaussée des immeubles de la rue de Rivoli, s'alignait une série ininterrompue de murs terminant les jardins de la rue Saint-Honoré...

« Du côté de la place Louis XV, les hautes terrasses et un pont tournant jeté sur un fossé rendaient inaccessible le jardin des Tuileries, et, le long du quai, le mur de soutènement de la terrasse du bord de l'eau formait également un rempart élevé et continu jusqu'au pavillon de Flore. » (G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire*.)

*Neuf heures.* — A neuf heures, M. Wild, aide-major, massacré depuis à l'Abbaye, me donna l'ordre de mener mon corps de réserve sous le grand vestibule, en face de l'escalier, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Entre neuf heures un quart et neuf heures et demie, le Roi descendit en habit gris, sans aucune décoration. Il était triste et pâle. La Reine l'accompagnait, rouge et pleurant. Ils étaient suivis de Mme Élisabeth, M. le Dauphin, Mme Royale, Mme la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel. Un grand nombre de gentilshommes les précédait.

On joignit alors à mon détachement une compagnie de grenadiers, le tout commandé par M. d'Erlach.

Nous traversâmes le jardin à la gauche de Leurs Majestés et les gardes nationaux du quartier des Filles-Saint-Thomas à leur droite. Le soleil était si ardent que Mme de Tourzel tenait un mouchoir blanc sur la tête de M. le Dauphin. La marche jusque vis-à-vis l'Assemblée dura une demi-heure. Quand nous fûmes arrivés en face de la salle, le commandant de la Garde nationale demanda au peuple, qui était en foule sur la terrasse des Feuillants et qui vomissait des horreurs sur le compte de Leurs Majestés, si Elles pouvaient se rendre en sûreté à l'Assemblée. Un grand nombre de voix s'écria : « Oui, sur notre honneur. »

Alors, Leurs Majestés pénétrèrent dans la salle.

Nous restâmes près d'une heure dans la position et dans l'ordre avec lequel nous avions accompagné la famille royale. Pendant ce temps, passèrent trois têtes portées par le peuple. C'étaient celles de plusieurs malheureux arrêtés la veille, sous prétexte qu'ils étaient une fausse patrouille. Ces trois têtes, portées sur des piques, traversèrent la terrasse des Feuillants et descendirent dans le cul-de-sac de l'Orangerie. Nous entendions sans cesse un grand vacarme dans l'Assemblée et la sonnette du Président rappeler souvent à l'ordre.

*Onze heures.* — Au bout de cette heure, on tira trois coups de canon qui furent suivis de plusieurs autres, dirigés sur nous par une pièce placée à la porte du manège, pour en défendre l'entrée. Alors, le poste suisse qui s'y trouvait ouvrit le feu sur les canonniers et parvint à les obliger à se sauver, quoiqu'ils fussent soutenus par le feu d'un bataillon.

Ce poste suisse perdit presque tout son monde dans cette fusillade, qui dura près de dix minutes.

Nos braves Suisses s'écrièrent qu'ils étaient trahis par les gardes nationaux. Ils frémissaient de rage et n'attendaient que l'ordre de charger. Nous nous mîmes en bataille sur la terrasse, et le peuple, croyant que nous allions faire feu sur lui, se sauva à toutes jambes par le cul-de-sac de l'Orangerie.

Pendant que nous étions en bataille, faisant face à la salle du manège, nos généraux Maillardoz et Bachman se promenaient devant notre front et furent rejoindre Leurs Majestés.

Je fis alors remarquer à M. de Saliès, aide-major, que notre position était très mauvaise et qu'il aurait mieux valu nous adosser à la salle, pour nous mettre par là plus à portée de voir ce qui pouvait s'avancer du côté des Tuileries.

Nous allions exécuter ce mouvement, lorsqu'un grenadier des Filles-Saint-Thomas s'écria : « Montons à l'Assemblée et défendons notre Roi. » Cette voix électrisa nos officiers et nos hommes. On nous fit marcher par le flanc droit, les grenadiers des Filles-Saint-Thomas en tête, et nous montâmes sur la terrasse des Feuillants.

A peine y étions-nous, que nous aperçûmes une foule de gens armés venir à nous. J'en vis un qui me couchait en joue. Mes camarades et moi nous commandâmes alors un feu roulant de trois décharges. Puis, nous traversâmes la terrasse, baïonnette en avant, pour entrer dans l'Assemblée. Les grenadiers des Filles-Saint-Thomas, qui tenaient la tête, brisèrent deux portes et pénétrèrent. Dès que les membres de l'Assemblée les aperçurent, beaucoup se sauvèrent.

Le Roi, qui avait entendu le désir que nous témoignions d'aller le secourir, ce malheureux prince qui a sacrifié sa vie à l'horreur qu'il ressentait de faire couler le sang de ses sujets, nous envoya un de nos officiers-majors et un membre de l'Assemblée, nous porter l'ordre de sortir et de rendre nos armes (1).

Nous obéîmes, et plut à Dieu que nous ne l'eussions pas fait! Nous aurions peut-être sauvé notre malheureux maître, ou nous aurions péri glorieusement pour sa défense.

Nous obéîmes donc et nous retirâmes.

(1) L'ordre fut apporté par le général d'Hervilly... *Che coglione !* se serait alors écrié un témoin : le capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte.

Sous la porte des Feuillants, donnant sur la petite cour qui conduit à la terrasse, on avait braqué contre nous une pièce de six. Dans le moment que nous recevions l'ordre du Roi, plusieurs gardes nationaux et sans-culottes ouvrirent le feu sur la queue de notre détachement qui riposta vigoureusement.

Nous crûmes cependant nécessaire de nous retirer, mais notre nombre se trouva beaucoup diminué, parce que trois ou quatre pelotons des nôtres entrèrent dans le district des Feuillants, pour se joindre à la garde de ce district, qu'ils croyaient penser comme eux. Soit frayeur, soit qu'il fussent gagnés, ils restèrent neutres. Nous perdîmes dans cette attaque deux hommes, qui furent tués à mes côtés.

Nous parvînmes aisément à disperser les tirailleurs, et comme nous nous occupions à faire reprendre les rangs au peu de monde que nous avions pu rallier, nous aperçûmes venir à nous une troupe dont nous ne reconnûmes pas l'uniforme, tant ils étaient couverts de poussière. Nous nous disposions à faire feu sur eux, quand nous vîmes que c'étaient nos braves camarades qui venaient du château. Ils avaient, comme nous, reçu l'ordre du Roi de se retirer et de mettre bas les armes. Ils l'avaient exécuté, et c'est ce qui nous a tous perdus

Ils étaient couverts de sang et de fumée. Ils vinrent à nous et nous les aidâmes à escalader le mur de la terrasse. Ils étaient fort peu nombreux, la plupart ayant été tués, soit dans les cours à l'intérieur du château, soit pendant leur retraite.

Pendant que nous les faisions entrer dans nos rangs, des gardes nationaux ouvrirent le feu sur nous de la porte du Manège. Nous ripostâmes et, en ayant tué quelques-uns, le reste prit la fuite.

Nous parvînmes ainsi jusqu'à la terrasse du cul-de-sac de l'Orangerie. Plusieurs de nos soldats quittèrent alors leurs rangs et descendirent sur la place Louis XV, ce qui entraîna bientôt le reste du détachement.

Je m'approchai du capitaine d'Erlach, qui nous commandait, et lui fis remarquer combien était bonne la position que nous occupions sur la terrasse et que nous pouvions y faire une longue résistance. Pendant notre dialogue, je m'aperçus que la tête du détachement filait par la porte du cul-de-sac. Je le dis à M. d'Erlach, en le suppliant de donner des ordres pour l'arrêter.

— Eh! quels ordres donner, me répondit-il avec humeur, quand je n'en reçois aucun moi-même?

Cependant, il descendit dans le cul-de-sac, où le suivit le reste de la troupe.

Quand nous eûmes débouché sur la place Louis XV, je criai de toute ma force aux soldats qui s'y trouvaient déjà :

— Comment est-il possible que des Suisses se débandent ainsi sans ordres?

Hélas! ils étaient déjà trop loin pour m'entendre. Je me mis à courir pour arrêter la tête des grenadiers qui entrait dans les Champs-Élysées. Je les rattrapai et leur fis observer qu'il y avait beaucoup de troupes dans les allées et je leur montrai de la cavalerie et des pièces de canon masquées.

M. d'Erlach me rejoignit, l'épée à la main. Je le quittai aussitôt pour courir après une partie de nos gens, qui enfilaient la rue Royale, pour gagner la rue Saint-Honoré.

Comme j'étais avec eux, une foule de sans-culottes firent feu sur nous. Nous leur répondîmes par une décharge. Le plus grand nombre de nos soldats furent alors tués, soit pas la mousqueterie, soit par une pièce de canon, qui était établie dans les pierres de la bâtisse du pont Louis XVI.

Je revins sur mes pas et rencontrai des gentilshommes et des officiers généraux, qui erraient au hasard. Je voulais aller rejoindre M. d'Erlach, mais je ne l'aperçus plus.

J'ai su depuis, que n'ayant pu rallier qu'une partie de son monde, il s'était avancé dans les Champs-Élysées, qu'il avait été attaqué et foudroyé par les deux pièces de canon du pont tournant (1).

Je voulus à mon tour pénétrer dans les Champs-Élysées. On m'y salua de plusieurs coups de fusil. Je résolus donc de retourner sur la terrasse des Feuillants avec M. de Zimmermann l'aîné, premier lieutenant des grenadiers, massacré le 2 septembre à l'Abbaye, que j'avais rencontré.

Nous jugeâmes que c'était là notre poste, puisque nous

(1) Quelques survivants espéraient regagner leurs casernes, lorsque autour de la statue de Louis XV, ils furent entourés et pris par des gardes nationaux et des gendarmes qui les conduisirent à l'Hôtel de Ville. Là, après avoir subi l'interrogatoire de Huguenin qui prononça leur arrêt de mort, ils furent emmenés dans la petite cour, au pied de la statue de Louis XIV, exécutés, chargés sur des tombereaux, dépouillés, profanés et même mutilés.

n'avions pu rejoindre nos troupes. Le feu du canon du pont Louis XVI ne laissait pas d'être fréquent.

Mon camarade et moi montâmes par le cul-de-sac de l'Orangerie, en nous entretenant du désastre de cette malheureuse journée. Comme nous étions près d'enfiler le passage qui conduit des Feuillants sur la terrasse, une foule de gardes nationaux et de peuple qui sortait des couloirs de l'Assemblée, s'avancèrent vers nous. Plusieurs nous couchèrent en joue. Il partit même quelques coups de fusil.

Je dis tout bas à M. de Zimmermann :

— Mettons-nous en défense et vendons cher notre vie.

Dans ce moment, plusieurs hommes se jetèrent sur lui et lui arrachèrent son sabre. Mon drapeau, que je tenais d'une main, m'embarrassa de manière que je ne pus faire usage de mon épée, que je tenais de l'autre. On me l'ôta des mains. Vainement, je voulus me défendre avec mon drapeau. On le saisit; et la force me l'enleva dans la lutte.

Les gardes nationaux nous criaient : « Rendez-vous et l'on ne vous fera pas de mal. »

Effectivement, ils tinrent parole pour le moment. Je me rappelle qu'avant que mon drapeau m'eût été enlevé, un colosse de sapeur qui avait des moustaches postiches proposa à ses camarades de m'abattre la tête. Cette proposition me fit retourner promptement de son côté, et j'avoue que, voyant sa hache levée, j'eus une grande tentation de lui enfoncer la lame de mon drapeau dans la poitrine. Mais il s'éloigna.

Nous jugeâmes, M. de Zimmermann et moi, que le meilleur parti à prendre était celui d'aller rejoindre nos généraux à l'Assemblée, plutôt que de chercher à traverser les cours du château, où nous aurions été mis en pièces.

Je pris sous le bras un des bourgeois et lui dis : « Allons, monsieur, venez avec nous à l'Assemblée. »

On nous en refusa l'entrée, en nous disant que nos généraux étaient aux Feuillants. Nous nous y acheminâmes, Zimmermann, le bourgeois et moi.

Chemin faisant, nous vîmes devant nous le nommé La Corbière, qui était depuis trois jours comme volontaire au corps. Quatre gardes nationaux s'efforçaient de l'entraîner. Je lui criai de marcher. Mais, sur sa résistance, un garde national lui donna un coup de sabre sur la tête, qui le terrassa.

Nous arrivâmes à l'arcade qui fait face à la terrasse des Feuillants. Nous y trouvâmes une pièce de canon. Mon guide sans-culotte demanda au capitaine d'artillerie qui commandait, la permission de nous laisser entrer. Il répondit : « Avec plaisir: ces messieurs nous font beaucoup d'honneur de venir parmi nous. »

Nous trouvâmes dans la cour le bataillon des Feuillants, rangé en colonne et faisant face à la place Vendôme. Nous y vîmes MM. de Bachman et de Maillardoz au centre du bataillon. M. Wild, aide-major, vint nous donner la main et remercier notre sans-culotte de ce qu'il nous avait amenés. Zimmermann fut rejoindre nos deux généraux.

Plusieurs gardes nationaux me dirent : « Mais enfin, messieurs, pourquoi avez-vous fait feu sur le peuple et étiez-vous contre nous ? »

Je répondis que nous avions exécuté nos ordres et par conséquent fait notre devoir. Ils convinrent que nous avions eu raison.

***

On amena dans le moment un de nos braves Suisses grièvement blessé Je quittai ces messieurs, remerciai cordialement mon guide et fus rejoindre ce malheureux. Je le montai, aidé d'un garde national, jusque dans une chambre au troisième, transformée en infirmerie. Je le déshabillai et le couchai sur un lit de sangle. Il y avait là un monsieur en bonnet rouge, qui me parut fort démocrate. Je fus chercher un chirurgien pour panser le blessé et je le recommandai à ses soins.

Il se trouvait dans cette même chambre d'autres Suisses, à qui je fis également donner ce dont ils avaient besoin. Ils ne parlaient qu'allemand et ne pouvaient se faire comprendre. Ces malheureux me serraient la main avec attendrissement pour me remercier de ce que je leur servais d'interprète.

Quand je leur eus rendu tous les soins que me dictait mon cœur, je voulus descendre dans la cour, pour retrouver nos généraux. On s'y opposa, en disant que le peuple était en foule aux portes et demandait nos têtes.

Je m'en fus visiter les autres chambres de l'infirmerie, où je fus témoin d'un spectacle aussi affreux que douloureux. Nos Suisses y étaient entassés, les uns blessés à mort et les autres

expirant. Il s'y trouvait un jeune homme de la Lieutenance-colonelle, âgé de dix-neuf ans, qui portait neuf blessures, dont une balle à travers le cou. Il était presque mort. J'aidai le chirurgien à lui étancher le sang et à laver ses plaies.

Je visitai successivement tous les blessés et les fis panser. Ce devoir que je remplissais volontiers, malgré les déchirants souvenirs qu'il retraçait à mon esprit, se prolongea une heure et demie.

Je rentrai ensuite dans la chambre et demandai derechef à descendre. On me fit encore la même réponse.

Pour passer le temps, je me mis à causer avec nos Suisses. Ils m'affirmèrent qu'au moment où le Roi leur envoya l'ordre de déposer les armes, ils avaient balayé les cours et le Carrousel et qu'ils s'étaient emparés de six pièces de canon des bataillons marseillais (1).

Inquiet de ce qui se passait au dehors, je voulus de nouveau sortir. Je descendis jusqu'au premier, où j'aperçus, au travers d'une fenêtre, des têtes de soldats. Je m'approchai et leur demandai pourquoi ils étaient là. Ils me répondirent qu'ils étaient en prison et qu'ils appartenaient aux deux pelotons qui, comme je l'ai raconté précédemment, avaient passé de l'Assemblée aux Feuillants.

Je réfléchis que, puisque je ne pouvais descendre, sans risquer d'être mis en pièces, il serait plus prudent de rester avec nos soldats, parce que, s'il demeurait quelque espoir de salut, c'était bien plutôt pour eux que pour leurs officiers J'entrai donc dans la chambre où ils se trouvaient.

Elle était fort grande, sans meubles, soutenue de chaque côté par six piliers et donnait sur le jardin des moines. J'y trouvai environ soixante hommes. Ils avaient tous ôté leurs habits, pour être moins reconnaissables et s'étaient couchés. Ils finissaient leurs pipes et montraient une tranquillité étonnante.

J'étais à causer avec eux depuis une demi-heure, lorsque

(1) Les Marseillais et les Brestois faisant irruption dans la cour de Marsan avaient aussitôt essuyé le feu des Suisses tirant à l'abri sous le péristyle. Surpris par la fusillade, criant à la trahison, les insurgés courent vers le Carrousel et s'engouffrent dans les rues Saint-Nicaise, de l'Échelle et Saint-Honoré. Deux cents Suisses conduits par le capitaine Dürler, enjambant morts et blessés, s'emparent des quatre pièces de canon du bataillon du Val de Grâce, dans la cour, reprennent la Porte Royale et se lancent à la poursuite des fuyards.

quelques sergents me dirent : « Mon officier, vous devriez quitter votre uniforme. S'il vient quelqu'un, on vous forcera d'aller dans la chambre où sont enfermés nos officiers généraux avec les autres. »

Je suivis cet avis. Je me dépouillai et fus cacher mon habit sous des habits de soldat. Un quart d'heure après, un garde national entra et nous dit de ne point nous montrer aux fenêtres, de ne pas parler et même de rester couchés, parce que le peuple était dans les cours et réclamait la tête de nos officiers. Nous entendions effectivement des cris et un vacarme épouvantable. Le garde national parvint cependant à apaiser la foule en lui assurant que les officiers passeraient en jugement.

Je m'approchai de l'officier des gardes nationaux et le priai de nous envoyer une cruche d'eau, pour étancher la soif ardente qui nous dévorait. Il sortit et bientôt cette cruche tant désirée arriva. Nous nous jetâmes dessus avec avidité. Les cris et le bruit se renouvelèrent. Les soldats voulaient courir aux fenêtres. Je m'y opposai et les fis rester couchés. Pendant ce temps, le canon ronflait. Nous avons su depuis que c'était le peuple qui s'amusait à tirer sur le château pour y faire le plus de mal possible.

Une heure environ plus tard, un homme entra dans notre chambre, une pique à la main. Notre premier mouvement fut de sauter sur lui, pour l'étrangler, étant décidés à vendre chèrement notre vie. Nous pensions en effet qu'il était la tête de la colonne du peuple, qui venait nous massacrer. Heureusement pour lui et pour nous, un broc de vin qu'il tenait, bannit nos soupçons et notre colère. Nos soldats, pour me faire honneur, me présentèrent le broc. J'en bus un demi-verre et le passai ensuite aux sergents et aux hommes, en observant de faire un partage égal entre tous mes camarades de chambrée. Nous remerciâmes cordialement l'honnête garde national et je lui demandai s'il ne prévoyait pas le sort qui nous était destiné.

— Hélas! mes amis, répondit-il, en baissant la tête et levant les épaules, pour vous autres on fera comme cela (et ce disant, il posa les cinq doigts ouverts sur sa figure), mais pour vos officiers, sous peu de temps, il n'en restera pas un.

On juge aisément tout ce qui me passa dans l'esprit à ces paroles. Si jamais cette relation trouve un lecteur, il suppléera facilement à ce que je ne dis pas.

Nous remerciâmes affectueusement notre sans-culotte qui sortit.

*Deux heures.* — Nous fûmes nous recoucher sur nos habits. Vers deux heures, le tumulte recommença dans les cours. Le même capitaine d'artillerie que j'avais vu, avec une pièce de canon, à la porte de la terrasse des Feuillants, entra dans notre chambre. Il nous recommanda d'observer le plus grand silence, ajoutant que le peuple était venu de nouveau réclamer la tête de nos officiers et que le District ferait tout son possible pour empêcher qu'on ne les lui livrât. Nous voyant couchés par terre, il nous offrit de la paille. Nous acceptâmes et il sortit pour nous en procurer.

Sur les trois heures, nouvelles clameurs dans les cours. Des voix criaient : « Nous voulons sa tête... Il faut qu'on nous la livre... Il est au Comité du District. » Aussitôt après, nous entendîmes cinq coups de fusil.

*Quatre heures et demie.* — Entre quatre heures et demie et cinq heures, un jeune homme vêtu en garde national, dont la manche gauche de l'habit fendue était nouée avec des rubans, vint avec un garçon du District, nous apporter de la paille. Il nous en distribua à chacun une demi-botte.

Nous lui demandâmes la raison des coups de fusil que nous venions d'entendre. Il nous dit qu'on avait conduit M. de Karlès au Comité; que le peuple ayant appris qu'il s'y trouvait était accouru en foule, pour l'en arracher et le massacrer; que le Comité n'avait pas osé résister, crainte que le peuple, en forçant le passage, n'eût en même temps envahi les chambres où nous étions et qu'on avait préférer livrer M. de Karlès, afin de nous sauver la vie. Les coups de fusil que nous avions entendus avaient terminé son sort.

De marchand bijoutier place Dauphine, ce M. de Karlès était devenu commandant du bataillon du *Pont-Neuf*, puis lieutenant-colonel de la gendarmerie à pied.

Le brave jeune homme sortit ensuite de sa poche une écritoire, des plumes et du papier. Il les posa sur une grande table au milieu de notre chambre, et nous adressant à tous la parole :

— Messieurs, ceux d'entre vous qui ont des connaissances

à Paris peuvent leur écrire, pour se faire envoyer des habits bourgeois. A la brune, nous favoriserons votre évasion : mais surtout le plus grand secret. Je ferai parvenir toutes vos lettres à leurs adresses par un commissionnaire fidèle.

Il nous quitta sur ces consolantes paroles.

Les soldats s'emparèrent aussitôt des plumes, pour écrire à leurs parents, amis ou maîtresses. J'attendis mon tour. J'écrivis à une famille aimable que je savais inquiète sur ma pénible situation. Je leur peignis mon sort et leur demandai une vieille redingote, une veste et un chapeau. Je disais qu'avec cet attirail, on me donnait l'espoir de me sauver et je signai ma lettre : ancien camarade de pension de votre fils et garde suisse.

*Six heures et demie.* — A six heures et demie, notre même jeune homme revint, pour prendre les lettres des soldats et les donner à un commissionnaire qui partit à l'instant.

Je m'approchai de lui, donnant à mon visage l'expression la plus douce, je lui présentai ma lettre, qui était adressée à M..., caissier des États du Languedoc, en le priant de donner ses soins à ce qu'elle fût remise exactement.

Il me regarda fixement et avec attention, puis me dit d'un air assez expressif :

— Monsieur, je la remettrai moi-même et vous en apporterai la réponse.

Je m'aperçus qu'il me reconnaissait, pour m'avoir vu en uniforme d'officier à l'infirmerie. Je le remerciai en termes pathétiques et le conjurai de ne pas m'oublier.

J'allai me recoucher, fort inquiet sur le résultat de ma lettre. Je voyais ma vie entre les mains de ce jeune homme, dont je ne connaissais pas les intentions à mon égard. A la fin, je me résignai et mis mon sort à la volonté de Dieu. Je fis part de mon anxiété à un de nos sergents, nommé Martin, qui fit de son mieux pour me donner espoir. Enfin, je m'endormis d'un profond sommeil qui dura deux heures et me fit grand bien.

* * *

A mon réveil, le même Martin me dit que le capitaine d'artillerie nous avait apporté du pain et des cervelas. Nous passâmes dans une chambre voisine, où je trouvai des

soldats, et trois autres sergents de ma compagnie, nommés Kummer, Hauser et Dozet.

Ils avaient fait venir du vin. Je mangeai avec l'appétit d'un homme qui faisait diète depuis la veille trois heures. Après le repas, le sergent Dozet monta dans la chambre où étaient enfermés nos généraux avec les officiers, au nombre de dix ou douze. C'étaient, entre autres, MM. de Bachman, Maillardoz, de Saliès, aide-major, de Wild, Zimmermann, premier lieutenant, Aliman, de Cholet, adjudant, et le capitaine Riding.

Le sergent, à son tour, me raconta qu'il les avait trouvés fort tristes, qu'on l'avait fait sortir de la chambre et qu'il y avait deux sentinelles à leur porte.

Notre capitaine d'artillerie rentra un moment après pour savoir si nous étions contents du goûter que nous avions fait. Nous lui adressâmes de nouvelles questions sur notre sort et celui de nos officiers.

— Les soldats auront sûrement leur grâce, dit-il, pourvu qu'ils s'engagent à marcher à la frontière. Mais, pour les officiers, on leur en veut beaucoup et ils seront décimés.

On vint demander le capitaine de la part du Comité et il sortit.

Je rassemblai les sergents qui étaient emprisonnés avec moi :

— Vous venez d'entendre, leur dis-je, les paroles du capitaine. Je crois de mon devoir d'aller rejoindre mes camarades. Si on les décime, en faisant nombre avec eux, je puis, en périssant, sauver la vie à un de ces braves gens.

Je me mis en devoir de sortir, mais les sergents se placèrent devant moi :

— Non, mon officier, dirent-ils, vous ne sortirez pas. Votre généreuse manière de penser ne servirait à rien. Nos braves officiers périront, ils seront livrés à la fureur du peuple, et vous seriez massacré comme eux, sans que votre mort pût leur être utile. Tout ce qui s'est passé aujourd'hui n'est point une affaire de guerre. C'est une tuerie et un brigandage abominables. L'honneur consiste à sauver sa vie d'entre les mains des scélérats.

Je leur demandai d'aller dire au moins adieu à mes camarades.

— Vous seriez reconnu par les sentinelles qui gardent la

porte, refusèrent-ils encore; restez avec nous, nous ne vous laisserons pas sortir.

Je fus donc me remettre tristement sur ma paille et me livrai aux réflexions douloureuses que les circonstances me suggéraient. Je songeais aux mortelles inquiétudes auxquelles devait être livrée ma tendre mère, qui n'avait pu recevoir encore aucune nouvelle de moi.

*Huit heures et demie du soir.* — Vers les huit heures et demie du soir, un gendarme à cheval pénétra dans notre chambre et fut se jeter au cou de son fils, soldat dans la compagnie colonelle. Ce bon père était malade de la fièvre et alité, quand il reçut la lettre de son enfant, que l'honnête garde national lui avait fait remettre exactement.

Par-dessous son uniforme, il était vêtu d'une redingote, qu'il donna à son fils, qui l'endossa immédiatement. Ils sortirent l'un et l'autre, après avoir bien maudit tout ce qui se passait dans les rues.

Un instant après, entrèrent deux jolies petites filles, l'une de quinze, l'autre de douze ans. Elles étaient ouvrières en dentelles, travaillaient chez Mme Hauser et apportaient à son mari, sergent-major de ma compagnie, un habit-veste, culotte, bas et chapeau. Ces aimables enfants avaient caché tout cela sous leurs cotillons et venaient de la rue Grange-Batelière, où se trouvait notre caserne. Pendant que M. Hauser s'habillait, je priai la plus âgée de passer chez ma mère et de lui donner de mes nouvelles. Elle s'en acquitta exactement et y fut à dix heures du soir.

J'embrassai le sergent-major et il partit. La comparaison de son état au mien me parut bien douloureuse, puisque je ne recevais aucune réponse à la lettre que j'avais remise au jeune garde national.

*Neuf heures.* — Sur les neuf heures, arrivèrent des habits pour M. Dozet, sergent de ma compagnie, pour un sergent de la caserne de Ruelle, un sergent des grenadiers et quelques soldats. Ils partirent tous, ce qui nous fit juger que la sortie était libre.

Cependant, le sergent Kummer qui avait aussi reçu des habits, ayant voulu sortir, rentra presque aussitôt et me dit

que les portes venaient d'être fermées et qu'on entendait un grand bruit dans la rue.

Alors, mon espérance de voir le garde national m'apporter à moi aussi des habits, s'évanouit. J'engageai Kummer à faire une seconde tentative qui réussit apparemment, puisque je ne l'ai pas revu. Il ne restait plus avec moi que M. Martin et quelques soldats, dont plusieurs même trouvèrent le moyen de s'évader.

*Dix heures et demie.* — Il était alors dix heures et demie. J'apercevais la chambre du Comité du district fort illuminée. On y menait un tapage horrible. J'allais souvent de ma paille à la fenêtre, pour voir si, à cette lumière, je ne pourrais pas découvrir mon garde national. Je ne voyais rien. Le temps s'écoula péniblement jusqu'à onze heures.

Comme nous venions d'entr'ouvrir une porte donnant sur un balcon devant nos fenêtres, on nous lança un paquet, dans lequel étaient enveloppés une redingote et un chapeau. Les soldats se jetèrent aussitôt dessus et chacun d'eux voulut s'en saisir.

Je leur dis :

— Camarades, celui qui nous a jeté ce paquet va sûrement monter et nous dira à qui il est destiné.

J'avais à peine fini de parler, que mon garde national entra et décida la question en disant que cette redingote était pour moi. Il avait lancé le paquet de la cour, à cause des sentinelles qui étaient à douze pas de lui. Ce bon jeune homme ajouta qu'il avait porté ma lettre aussitôt que je la lui avais remise, mais que, craignant d'être découvert, il était retourné à dix heures chercher les vêtements qu'il m'apportait.

— Dépêchez-vous, me dit-il, j'irai vous attendre dans la cour, pour vous conduire hors des Feuillants.

J'endossai rapidement tout ce qu'il m'avait apporté et mis dans ma poche mon hausse-col et ma plaque. J'embrassai Martin et lui promis de lui envoyer des vêtements dès que je serais libre. Je dis aussi adieu à mes pauvres soldats.

Arrivé sur l'escalier, je trouvai deux sentinelles qui, m'apercevant, croisèrent leurs fusils en me disant : « Camarade, on ne passe pas ! »

La peur d'être remarqué m'empêcha d'insister et je remontai

tristement dans la chambre, où je trouvai les soldats occupés à dégalonner leurs habits et leurs chapeaux pour essayer de se sauver.

Comme la porte était demeurée ouverte, je vis venir le capitaine d'artillerie. Je m'approchai de lui et lui dis :

— Monsieur, je suis officier et me confie à votre probité et à votre bonté.

— Diable, mon ami, officier! Je ne puis vous sauver, ou du moins cela sera bien difficile. Cependant, ajouta-t-il à mon oreille, montez l'escalier à gauche près de la sentinelle, je vous malmènerai et vous donnerai même des coups de poing.

J'enfilai donc l'escalier et le capitaine me suivit, me disant force sottises et me poussant rudement :

— Pourquoi n'es-tu pas venu, coquin, me prendre mesure de culotte et d'habit?

Nous arrivâmes ainsi à la porte de M. Dussaut (1). C'était ce même bonnet rouge, dans la chambre duquel j'avais fait, le matin, panser les blessés. Le capitaine dit à une petite servante qui se trouvait là :

— Mettez monsieur avec les autres.

Puis il sortit.

Je demandai à cette servante ce que signifiaient ces mots : « Mettez-le avec les autres. » Elle me répondit que cela voulait dire de me faire coucher avec les sans-culottes blessés, parce que le peuple venant pour massacrer les Suisses, ne ferait certainement aucun mal aux gardes nationaux.

Cet expédient me parut fort bon. J'aurais cependant préféré être dehors.

Comme je causais avec M. Dussaut, un chirurgien entra pour voir si les malades n'avaient pas besoin de son ministère. Il allait se retirer, lorsque je lui demandai franchement s'il pouvait m'aider à sortir :

— Oui, de tout mon cœur.

— En ce cas, prêtez-moi un étui à lancette et une bande à saigner.

Il le fit, me recommandant seulement, si on ne voulait pas me laisser passer, de ne pas l'arrêter. Je le promis.

Nous fîmes donc nos adieux aux malades et je le suivis, lui laissant prendre quelques pas d'avance.

(1) Je respecte ici l'orthographe du narrateur. Il s'agit peut-être de Dusaulx.

Sur l'escalier, les deux sentinelles lui souhaitèrent le bonsoir. Quand je me présentai, même refus de leur part de me laisser passer. Je restai sans rien dire, jusqu'à ce que j'eusse perdu le chirurgien de vue. Alors, je me mis à faire du tapage et à me plaindre de ce que l'on empêchait un élève en chirurgie de suivre son maître, un jour où tant de citoyens avaient besoin de secours. Je demandai à parler au commandant, qui, heureusement pour moi, ne se trouva pas là.

Finalement, je remontai dans la chambre de M. Dussaut, auquel je contais ma malheureuse aventure, lorsque mon jeune garde national entra et me dit qu'il y avait une heure déjà qu'il m'attendait dans la cour, que le peuple était à la porte des Feuillants, du côté de la place Vendôme, et réclamait la tête des officiers suisses :

— Partez, insista-t-il, car ils seront sûrement égorgés cette nuit.

Je lui racontai les tentatives que j'avais faites et les obstacles que j'avais rencontrés. Je lui demandai aussi si on serait longtemps à relever les deux sentinelles de l'escalier. Il répondit que ce serait dans un quart d'heure.

Je priai alors M. Dussaut de me procurer un habit. Il m'en apporta un de camelot vert avec des revers blancs et des boutons nationaux. Je lui laissai pour gage mon hausse-col et ma plaque dans la vieille redingote.

Je fis remarquer à mon honnête garde national que j'avais tout ce qui convenait à un chirurgien et nous convînmes que je jouerais ce rôle.

M. Dussaut m'avait dit que sa maladie était une fistule et qu'on lui avait fait boire de la graine de lin. La petite bonne devait m'éclairer dans l'escalier jusqu'aux sentinelles et moi lui parler du remède à donner au malade et de la saignée que je venais de pratiquer. Le garde national devait se trouver à la porte du Comité, qui était quelques marches plus bas que les sentinelles, me sauter au cou dès qu'il m'apercevrait, et m'embrasser en me demandant des nouvelles de M. Dussaut, pourquoi je ne venais pas le voir plus souvent, et m'inviter à dejeuner le lendemain.

Après être bien convenus de nos faits et gestes, mon jeune homme descendit pour voir si l'on avait relevé les postes. Il remonta et me dit que dans cinq minutes je pourrais des-

cendre. Il est aisé de s'imaginer si je trouvai ces cinq minutes longues et tout ce qui me passa dans la tête pendant cet intervalle.

Je me mis donc en marche, précédé par la petite bonne qui m'éclairait, et je descendis l'escalier, en roulant ma bande, et en discourant avec elle sur l'état du malade. Tout cela se disait à portée des sentinelles, qui se rangèrent pour me laisser passer et me saluèrent. La bonne, en me quittant, m'engagea fort à ne pas manquer de revenir le lendemain.

Je trouvai, au lieu indiqué, mon garde national qui me sauta au cou, me demanda des nouvelles de M. Dussaut et d'autres choses qui lui étaient relatives. Je répondis par monosyllabes. Pendant ce temps, nous gagnions tout doucement la cour des Feuillants. Elle était pleine de gardes nationaux qui s'y promenaient. Nous arrivâmes à la porte qui donne sur la place Vendôme. On nous l'ouvrit. Nous trouvâmes environ cent cinquante hommes armés de piques et de fusils. C'étaient ceux qui demandaient nos têtes. Nous traversâmes leurs bandes effrontément, en tenant tout haut quelques propos bien patriotiques et nous arrivâmes à l'entrée de la place Vendôme. Au passage, nous aperçûmes neuf cadavres, parmi lesquels était celui de M. de Karlès.

J'atteignis enfin la porte de M..., caissier des États du Languedoc, et voulus mettre dans la main de mon fidèle guide quatre cents francs en assignats. Malgré mes instances, il ne voulut jamais les accepter. Je l'embrassai et le remerciai avec toute l'effusion de cœur et toute la reconnaissance imaginables, et lui promis bien de ne jamais oublier le service signalé qu'il venait de me rendre. Je ne le vis point partir sans attendrissement.

***

Je montai chez M...; il accourut à moi, accompagné de son fils et de deux de ses amis. Ils me questionnèrent sur les moyens que j'avais employés pour me sauver. Nous montâmes ensemble chez son aimable femme, que j'embrassai bien tendrement. Nous nous mîmes ensuite à table. Je leur racontai tous les événements de la journée, dont j'avais été le témoin, et nos larmes coulèrent souvent, en retraçant les malheurs de l'infortunée famille royale, ceux des victimes sacrifiées par ces

atroces cannibales. Hélas! nous pouvions déjà prévoir les crimes qui seraient la suite de ce jour déplorable.

Un souci bien cher me tenait au cœur. C'était celui d'aller rassurer ma mère. Je me revêtis des habits qu'on me prêta et je partis, accompagné d'un maréchal des logis de la Maison du Roi. Je fis mes adieux à cette aimable famille et m'acheminai par les rues des Petits-Champs et du Mail, pour gagner celle de Montmartre, où nous demeurions.

Les maisons étaient illuminées et nous rencontrâmes de fortes patrouilles de quarante à cinquante hommes, ainsi que beaucoup de gens ivres, qui se traînaient sur les bornes.

J'arrivai enfin dans les environs de notre demeure. Il était deux heures du matin. J'examinai attentivement s'il n'y avait pas de groupes ou de voisins, qui pussent m'apercevoir. Ne voyant personne, je remerciai le maréchal des logis qui s'en alla et je fus frapper doucement à notre porte qui s'ouvrit aussitôt. Deux bouledogues que j'avais, vinrent me caresser avec une telle vivacité, qu'on aurait pu croire que ces pauvres animaux savaient le danger auquel je venais d'échapper. Je fus entouré de nos gens qui, en pleurant tous à la fois, me demandaient si je n'étais pas blessé et comment j'avais réussi à m'évader de ma prison. Avec ce cortège et les deux chiens pendus à mes habits, je montai chez ma mère, qui était couchée. Je m'élançai dans ses bras et nous confondîmes nos larmes. Je lui contai en détail tout ce qui m'était arrivé durant ce jour fatal.

11 août.

J'ALLAI ensuite me coucher jusqu'à six heures du matin, où je fus réveillé par trois de mes amis. J'envoyai successivement, dans la matinée, plusieurs domestiques au Palais Royal et dans les rues, pour me rendre compte de ce qui s'y passait. Je me retirai ensuite dans une pièce sur le derrière, pour éviter d'être vu et rassurer ma mère, qui était dans des transes mortelles et croyait, à chaque bruit qu'elle entendait, que c'était moi qu'on venait chercher pour m'assommer.

Par la fenêtre, j'aperçus des voisins qui parlaient à voix basse. J'avais fait répandre le bruit de ma mort. Cependant, un de mes amis, nommé Houssaye, étant venu dîner avec nous, fit remarquer qu'il y aurait sûrement des visites domiciliaires

et que je n'étais nullement en sécurité. Il connaissait une maison où l'on me recevrait avec plaisir et il partit pour aller passer cette négociation.

Dans l'après-midi, arrivèrent quelques-unes de nos connaissances, qui étaient tellement effrayées qu'elles auraient fait tourner la tête à ma mère, si elle n'eût été rassurée par ma tranquillité et mon sang-froid. Toutes assuraient que le peuple cherchait partout les officiers suisses, pour les immoler à sa fureur.

Vers sept heures du soir, Houssaye revint et nous avertit que ma chambre était prête. On m'y attendait pour y coucher le même soir. Je pris un chapeau et une redingote de domestique et j'embrassai ma pauvre mère, qui fondait en larmes, disant que c'était peut-être la dernière fois qu'elle me voyait (et je ne l'ai pas revue en effet). Nous étions au samedi soir.

Nous sortîmes, Houssaye et moi, sans être vus de personne, quoique les rues fussent très éclairées. Nous gagnâmes la petite rue Saint-Pierre, celle Neuve des Petits-Champs et nous arrivâmes au lycée. C'est là que se trouvait le refuge qu'on m'avait préparé.

Je passai vivement devant la loge du portier, pour éviter d'en être aperçu et montai au troisième, chez M. de la Bouillerie. Son ménage consistait en lui-même, sa femme, son fils et une servante très fidèle. Je fus reçu à bras ouverts par cette aimable et généreuse famille. On me conduisit dans une très jolie chambre. Après avoir causé quelque temps avec mes hôtes, j'allai prendre possession d'un excellent lit, où je dormis d'un paisible sommeil jusqu'au lendemain.

Mon ami Houssaye venait nous voir tous les jours et nous raconter ce qui se passait dans Paris. Le fils de M. de la Bouillerie nous apportait, en revenant du bureau de liquidation, où il travaillait, le *Journal du Soir*, rédigé par Audouin. J'y cherchais toujours le décret annoncé de l'Assemblée, qui devait permettre la libre sortie des barrières.

Les fenêtres du salon de M. de la Bouillerie donnaient l'une sur la rue Saint-Honoré, l'autre sur la place du Palais Royal. C'était à l'ordinaire le lieu de rassemblement du peuple fanatisé. Il y venait danser *la Carmagnole* et hurler « Vive la Nation ! »

Le dimanche 19, on donna une fête lugubre en l'honneur

des patriotes tués dans la journée du 10 août (1). Il défila sous mes fenêtres environ soixante mille gardes nationaux.

Près de trois semaines s'écoulèrent dans l'attente du décret, qui devait me permettre de sortir de Paris. Je ne pouvais me résoudre à aller passer quatre heures dans une antichambre de district, pour solliciter un passeport. Je craignais d'ailleurs d'être reconnu et obligé d'aller à la Maison de Ville, pour obtenir la signature de quelques municipaux. On m'avait cependant caché le massacre de mes camarades à l'Abbaye.

3 septembre.

Un après-midi, Mme de la Bouillerie venait de sortir et je m'étais endormi. Des cris forcenés de « Vive la Nation ! » me réveillent. Je regarde et vois sortir une foule immense des portes du Palais Royal. Au milieu, se balançait une tête de femme, avec de beaux cheveux blonds, portée sur une pique. C'était celle de l'infortunée princesse de Lamballe (2). Je reculai en frissonnant d'horreur. Plusieurs bataillons défilèrent ensuite, qui venaient de l'Assemblée et partaient pour la frontière.

Mme de la Bouillerie rentra sur ces entrefaites et m'annonça qu'on allait procéder à des visites domiciliaires dans les maisons, qui commenceraient à onze heures du soir.

Nous entendîmes en effet frapper à la porte à minuit. Mme de la Bouillerie vint me dire aussitôt de passer dans le lit de son fils, qui était dans la chambre de son père, et elle le fit coucher sur deux matelas par terre. Pendant ce temps, messieurs les perquisiteurs s'impatientaient et frappaient à coups redoublés avec la crosse de leurs fusils.

(1) La fête est du 26 et non du 19.

(2) Qui venait d'être massacrée à la Force, le 3 septembre. La scène est connue. Un tribunal improvisé fait comparaître l'amie de l'« Autrichienne ».

— Qui es-tu? demande l'un des bourreaux.
— Louise de Savoie, Princesse de Lamballe.
— Fais serment d'aimer la liberté, l'égalité.
— Je le jure.
— Jure de haïr le roi, la reine et la royauté !
— Je ne ferai pas ce serment, il n'est pas dans mon cœur.
— Emmenez madame, dit le chef du guichet.

On feint de libérer la princesse, mais à peine est-elle dehors, qu'un coup de sabre s'abat sur sa tête. Comme elle se débat, on l'entraine, on la couche sur la borne de la rue des Ballets (aujourd'hui rue Malher) où, comme sur un billot, un second coup de sabre la décapite.

Mme de la Bouillerie ouvrit et nous restâmes tous dans nos lits. Parmi les commissaires qui faisaient cette visite, se trouvaient le marchand de bas qui fait le coin de la rue Saint-Honoré et des gardes nationaux. Mme de la Bouillerie était éperdue de frayeur. Je la conjurai de se rassurer et lui dis que si elle hésitait dans ses réponses, nous étions tous perdus.

— N'ayez nulle frayeur, madame, lui dirent ces messieurs en entrant, nous ne voulons vous faire aucun mal : nous voulons seulement savoir quelles armes vous gardez chez vous et quelles sont les personnes qui y logent.

Un des commissaires parcourut les appartements et n'ayant rien trouvé de suspect, il vint demander à M. de la Bouillerie le nombre d'armes qu'il avait chez lui.

Sans sortir de son lit, M. de la Bouillerie répondit :

— Un fusil, deux pistolets et un bon sabre.

— Il faut nous les remettre, dit le commissaire.

— Mais, monsieur, repartit M. de la Bouillerie, je suis obligé de monter la garde, ainsi que mon fils.

— Vous les redemanderez demain au District et on vous les rendra.

— Et quelles personnes logez-vous? continua-t-il en s'adressant à Mme de la Bouillerie.

Son mari, pour cacher le trouble de sa femme, prit promptement la parole :

— Ma femme, mon fils et mon neveu.

— Quel est le jeune homme qui est dans le lit?

M. de la Bouillerie feignit de s'impatienter à cette question :

— Eh! f.... je vous dis que c'est mon neveu.

Les commissaires s'approchèrent de mon lit et s'étonnèrent :

— Il a le sommeil diablement dur.

— Le tambour battrait dans la chambre qu'il ne s'éveillerait pas.

— Quel âge a-t-il?

— Dix-neuf ans.

— Diable, c'est bon pour aller à l'armée.

Pendant ce temps, le portier s'était approché de mon lit et me fixait avec attention, malgré tout ce que faisait la bonne servante pour le distraire. Mon sommeil simulé n'était pas aussi profond que je ne m'alarmasse sérieusement du tour que

prenait la conversation et j'envoyais *in petto* le questionneur à tous les diables.

Un des commissaires se fit accompagner par la servante, pour aller visiter la cave. Il revint satisfait de sa visite et demanda un verre d'eau, qu'on échangea contre une bouteille de Bourgogne, que ces messieurs avalèrent. Enfin, ils nous souhaitèrent le bonsoir.

Ainsi finit cette périlleuse visite. Je retournai dans mon lit, sans pouvoir dormir, à cause du bruit que faisait dans la rue la garde nationale.

***

Quelques jours après, l'Assemblée rendit le décret que j'attendais. On pouvait sortir de Paris, sans passeport, pour aller jusqu'à dix lieues des frontières. D'autre part, comme il était encore question de nouvelles visites domiciliaires, je me décidai à quitter Paris. Nous résolûmes donc de nous rendre à Pontgoin, à six lieues de Chartres, chez la mère de M$^{me}$ de la Bouillerie.

M. de la Bouillerie alla le lendemain matin louer une voiture pour nous conduire jusqu'à Versailles. Nous y fûmes dîner. C'était à cent pas de notre auberge qu'on avait massacré, deux jours auparavant, les cinquante personnes d'Orléans. Leurs têtes et leurs membres déchiquetés avaient été jetés dans un chantier vis-à-vis de nos fenêtres (1).

Notre cocher, voyant que nous allions plus loin que Versailles, nous proposa de nous mener. Comme il paraissait fort doux et qu'il avait de bons chevaux, nous fîmes marché avec lui pour nous conduire en deux jours à Pontgoin.

A notre passage à Maintenon, le décret de l'Assemblée n'y étant pas encore parvenu, on nous réclama nos passeports. Nous produisîmes le journal d'Audouin (feuille très patriote)

(1) Au lendemain des massacres de Septembre, une partie de la population parisienne commença à réagir. Enhardies par ce mouvement de l'opinion, les autorités se montrèrent enfin. Le 6, Danton prévint l'Assemblée qu'il avait donné des ordres pour que les personnes arrêtées aux environs de Paris restassent dans les maisons d'arrêt des communes où elles se trouvaient. Il s'opposa à ce que Fournier l'Américain, envoyé par la Commune avec mille hommes, transférât à Paris les 53 prisonniers qui, à Orléans, devaient être jugés par la Haute-Cour. Fournier leur fit faire le tour de Paris et les conduisit à Versailles, où ils furent massacrés le 9.

où le décret était reproduit tout au long. On nous laissa partir librement et nous arrivâmes le même soir à Pontgoin, où je fus reçu le mieux du monde par la mère de M^me^ de la Bouillerie, qui logeait chez elle l'aimable famille de L...

J'y passai trois semaines en compagnie de M^lles^ de L... dont l'aînée jouait fort bien du clavecin. Je l'accompagnais parfois avec mon violon et cette société allégeait les peines que me causaient souvent de bien déchirants souvenirs.

Je résolus cependant de passer en Angleterre. J'écrivis donc à Paris, à l'un de mes amis, pour qu'il me procurât un passeport, afin de retourner en Suisse et profiter du décret rendu le 22 août, qui licenciait les gardes suisses. Il me l'obtint et l'apporta trois jours plus tard, en m'engageant vivement à partir tout de suite, parce qu'on assurait à Paris que, sous peu de temps, on arrêterait tous les passeports et qu'on n'en délivrerait plus de nouveaux.

J'estimai pourtant qu'il était bien périlleux pour moi de traverser tout le royaume, pour me rendre en Suisse, avec un passeport qui désignait mon état et qu'il y avait mille à parier contre un, que je serais massacré en chemin. Je pensai que, Dieppe n'étant qu'à quarante lieues de nous, je pourrais obtenir de la municipalité de quelque ville voisine un passeport. Je fis part de mon idée à M. de la Bouillerie qui l'approuva.

Nous nous rendîmes dans la petite ville de Châteauneuf où, en caressant un marchand qui était un municipal et en lui achetant quelques drogues, j'obtins un passeport pour mon prétendu oncle et pour moi. Je fis l'acquisition d'une vilaine petite carriole, et le municipal qui m'avait pris en amitié, m'ayant dit que le chemin de Dieppe était de passer par la ville qu'il habitait, nous ayant même invités à souper et à coucher chez lui, je quittai avec attendrissement l'aimable famille, qui m'avait recueilli avec tant de bonté.

Nous montâmes, M. de la Bouillerie et moi, dans la carriole et fûmes coucher chez notre municipal, qui nous reçut d'une façon très hospitalière. Deux jours après, nous étions à Dieppe.

On nous arrêta à la Poste de cette ville et on nous fit entrer dans un corps de garde où se trouvaient cinq à six gredins. J'avais pris un air très niais et ne paraissais occupé que du spectacle de la mer. Ils nous demandèrent nos passeports,

qu'ils examinèrent attentivement. Mon oncle adoptif signa tout ce qu'on voulut et dit aux gardes nationaux :

— Vous voyez mon neveu : il m'a tourmenté pour aller voir la mer et il a bien fallu le contenter.

On fut satisfait de toutes nos réponses et on nous permit d'aller à notre auberge. Plusieurs personnes nous entourèrent, comme nous descendions de notre carriole. Je regardai fixement l'hôte, qui venait nous recevoir. Il me comprit et nous fit donner une chambre.

Il entra une demi-heure après. Je lui demandai en anglais, s'il était facile de s'embarquer pour l'Angleterre. Il ne m'en dissimula pas la difficulté, mais finit par avouer qu'il avait un capitaine de paquebot à ses ordres. Il sortit aussitôt pour savoir le jour de son départ. A son retour, il me dit que le vaisseau mettrait à la voile le lendemain matin et que le capitaine consentait à me prendre à son bord, moyennant quarante louis. Malgré l'énormité du prix, ce n'était pas encore trop pour sortir de cette terre maudite. Dans l'après-midi, nous fûmes avec l'hôte, sur le port, pour reconnaître le bâtiment.

Le lendemain, à six heures, il vint me réveiller et M. de la Bouillerie m'accompagna jusqu'au vaisseau. Je portais au bras un panier plein de provisions et passai près d'un commis habillé en garde national, qui me prit pour un Anglais, parce que je parlais cette langue aux matelots. Je descendis lestement dans la chambre du capitaine et on me fit entrer, par un trou très profond, à fond de cale, dont on referma le panneau sur moi.

J'étais à plat ventre, n'ayant presque pas d'air et très mal à mon aise. J'entendis les municipaux qui venaient visiter le bâtiment dans tous les coins, dire sur l'endroit même où j'étais :

— Il n'y a là nulle place où un homme puisse se cacher.

Je les entendis partir et je sentis aux mouvements du bateau qu'on levait l'ancre et qu'on hissait les voiles. C'est un des grands plaisirs que j'ai ressentis dans ma vie.

Enfin, un matelot vint nous rendre à la lumière. Je dis nous, parce qu'en descendant dans ma niche, j'avais pensé écraser un homme qui s'y trouvait avant moi et qui avait payé cent louis pour son passage. Nous montâmes sur le pont et nous félicitâmes d'avoir quitté sains et saufs le malheureux royaume où il s'est commis depuis tant d'exécrables forfaits.

Nous arrivâmes le lendemain matin à huit heures et je pris aussitôt la malle pour Londres où je fus rendu le soir même.

---

Le fugitif ne s'attarda point en Angleterre et fut presque aussitôt retrouver son père à Coblentz.

Nicolas Deville était à présent devenu personnage considérable dans le monde des émigrés : trésorier général par brevet de la Maison militaire des Princes, « avec les droits, honneurs, prérogatives et émoluments attachés à ce titre (1) ».

A peine arrivé à Strasbourg, il s'était en effet hâté de déguerpir, abandonnant une « ingrate patrie », changée sans métaphore en coupe-gorge pour les serviteurs du Roi. Gagnant la Suisse et se souvenant fort à propos de ses origines, il a, dès le 1er septembre 1791, sollicité du gouvernement de Neuchâtel des « lettres de naturalité ». Les ayant obtenues, il se fait recevoir bourgeois de la ville de Landeron. *Ubi bene, ibi patria :* désormais citoyen de la libre Helvétie, en la mouvance de Sa Majesté prussienne (2), il s'empressait d'aller rejoindre à Coblentz la petite cour agitée qui brouillonnait autour du comte d'Artois.

(1) Nous, Louis-Stanislas-Xavier de France et Charles-Philippe de France, frères du Roi.

Voulant établir un ordre régulier dans la comptabilité des fonds qui sont à notre disposition, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de la Maison militaire du Roi, notre frère, rétablie par nous, et actuellement employée sous nos ordres pour le service dudit Seigneur Roi et celui de l'État.

Bien instruits du zèle, de l'intelligence, de la parfaite intégrité du sieur Nicolas-Gabriel Deville, écuyer, et désirant lui témoigner que nous sommes satisfaits des bons services qu'il nous a rendus depuis que nous lui avons confié la caisse de nos finances, ainsi que du zèle avec lequel il s'est dévoué à la cause de la monarchie et du Roi, notre frère.

L'avons nommé et commis, nommons et commettons par les présentes, pour remplir auprès de nous les fonctions de Trésorier général de la Maison militaire dudit Seigneur Roi, avec les droits, honneurs, prérogatives et émoluments attachés à ce titre.

Nous lui avons en même temps et pour les mêmes motifs, donné et donnons le sieur Gabriel-Denis Deville, son fils, officier, pour adjoint et survivancier, à l'effet d'exercer lesdites fonctions conjointement avec lui, ou à son défaut...

Fait à Coblentz, le quatorze May Mil sept cent quatre vingt douze.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER
CHARLES-PHILIPPE.

Pour leurs Altesses Royales :
COURVOISIER.

(2) La souveraineté de Neuchâtel et Wallangin relève alors de la couronne de Prusse.

Ce n'est point un poste de tout repos que celui dont on l'a pourvu. Cinq années durant, jusqu'à sa démission volontaire en 1797, le pauvre Nicolas Deville va connaître des tribulations multiples, accompagnées des plus fâcheuses traverses.

En fait d'honneurs et de prérogatives, il subira d'aigres reproches. Pour les émoluments, il ne les recevra qu'en promesses. Banquier trop complaisant à des mains toujours avides, il achèvera de se ruiner par loyalisme. En 1814, il est créancier sur la couronne de huit cent mille livres qui ne lui seront jamais remboursées (1). Une victime.

L'histoire financière de l'émigration reste encore à écrire. Parmi tant d'agents divers, la plupart ignorés, employés par Calonne ou Saint-Priest, Deville est l'un des plus actifs et des plus occupés. D'abord installé à Francfort, puis à Amsterdam et enfin à Hambourg, fuyant chaque année plus avant les *tape-dur* de l'Une et Indivisible, il est chargé de répartir entre les différents corps émigrés les souverains et guinées qui parviennent d'Angleterre, en traites sur les banquiers allemands ou hollandais.

Tel est l'objet d'une intarissable correspondance qu'il entretient avec les maisons Brentano, Van de Nyver, Edward Craëze et autres : plusieurs centaines de lettres, du plus précieux intérêt, que je dois me borner à signaler ici.

Il a pleins pouvoirs et n'en abuse pas. Ce trésorier sans contrôle est un honnête homme. Parfois même lui advient-il de remplir des commissions plus délicates : témoin cette lettre du Comte d'Artois :

Rüttendam, ce 8 septembre 1794.

« Il faut, mon cher Deville, que jusqu'à nouvel ordre vous m'adressiez toutes les lettres que vous recevrez sous l'adresse de madame la vicomtesse de Polastron ou de madame la comtesse de Montaut.

« Je connais votre zèle et votre attachement pour moi et les

(1) « Chargé du trésor des Princes à Coblentz, il n'a pas cessé de remplir successivement la charge de leur trésorier général et celle de garde du Trésor royal, toujours sans aucuns appointements.

« Il a fourni à ce trésor à Coblentz, une somme considérable... En décembre 1793, il a fourni aux Princes à Hamm une somme de 166 000 livres... Il alimentait journellement le trésor de Monsieur, actuellement S. M. Louis XVIII, qui lui doit encore plus de 700 000 livres. » (*Requête du sieur Deville.*)

affaires qui m'intéressent personnellement. Mandez-moi donc le plus tôt possible si je peux bien compter sur les 10 000 livres qu'attend Mme de Polastron.

« Vous connaissez ma confiance en vous.

« CHARLES-PHILIPPE. »

Gabriel-Denis commença par assister son père dans ses nouvelles fonctions. Puis, bientôt rebuté d'un travail fastidieux, il demandait à reprendre du service, était nommé capitaine au *Royal Volontaires*, régiment à la solde britannique, levé par le baron de Roll, cet intime de Vaudreuil et de Monsieur, quelque temps son ambassadeur à Berlin (1). Comme tel, il prend part aux campagnes de 1794-1795, assiste à la déroute de Sombreffe, est blessé à la bataille de la Roër.

Nicolas Deville, ayant, à la fin de 1797, résigné des fonctions décidément trop onéreuses, était venu se réfugier à Londres. Las et désabusé, il a perdu sa foi dans le retour de la monarchie légitime. Songeant à se fixer outre-Manche, il s'est découvert la plus flatteuse parenté dans le Royaume Uni. Par sa mère, une O'Keiffe, il descend des premiers rois d'Irlande. Voilà-t-il pas une illustre origine?... Les portes les plus fermées du *Peerage* s'ouvriront devant l'héritier des Milesian et des Crint'ham. Le 27 mars 1798, « l'an 38 de son règne », George III, par la grâce de Dieu, roi de Grande Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc, etc., « accordait au requérant » de sa grâce royale et par faveur insigne « le droit d'assumer le nom de O'Keiffe en addition à son nom de Deville ».

En même temps, le capitaine des *Royal Volontaires* troquait sa commission contre un grade dans l'armée régulière, devenu cornette au VIIe dragons d'Angleterre, régiment de la Princesse Royale.

Sous la tunique rouge, or et noir, l'attend une suprême mésaventure.

Au lendemain de la paix d'Amiens, nombreux, on le sait,

(1) Louis-Robert-François-Joseph, baron de Roll d'Emmenholtz, né en 1750, mort en 1813, capitaine d'une compagnie des gardes suisses, puis colonel du régiment du même nom. Ami fidèle du comte d'Artois et investi de toute sa confiance.

furent les émigrés qui rentrèrent. Plus nombreux encore les touristes anglais venus à Paris admirer *le Grand Consul*, contempler l'ascension du soleil Bonaparte. Gabriel Deville se trouvait parmi ces pèlerins de la gloire. Le 29 mars 1802, à huit heures du soir, il débarquait à Calais.

Que se passa-t-il? Ses passeports n'étaient-ils point en règle et avait-il négligé quelque formalité ? Dut-il commettre quelque imprudence ?... La police consulaire avait la main rude et le lui fit bien voir.

« Après être resté deux jours à mon hôtel pour me remettre des fatigues de la traversée, je fus présenté le 31 à mylord Cornwallis à la sortie du spectacle. J'avais conservé mon uniforme de dragon.

« Le lendemain matin, à sept heures, je partis avec mon domestique William dans un cabriolet à deux chevaux. Nous dînâmes le même jour à Montreuil-sur-Mer et soupâmes à Abbeville, à l'enseigne de la *Tête de Bœuf*, où l'on trouve d'excellent vin.

« Le 2 avril, nous dînâmes fort mal à Gentilly (?), à six lieues de Paris, où nous arrivâmes à dix heures du soir.

« Le 3, je me rendis avec William à la Préfecture de police, où on nous délivra à chacun une carte de sûreté. Le 4, qui était un dimanche, une indisposition m'empêcha d'aller chez M. Jackson, ministre d'Angleterre.

« Le lendemain, comme je comptais me rendre chez lui dans la matinée, je fus arrêté dans mon lit. On saisit mon portefeuille contenant mon brevet d'officier, ma licence du Roi, mon congé de S. A. R. Mgr le duc d'York et ma carte de sûreté. »

Le prisonnier est d'abord conduit à la Préfecture. Il subit un premier interrogatoire, apprend qu'il est prévenu de complot contre la sûreté de l'État. Inculpation redoutable. Il proteste, il s'indigne. On ne l'écoute pas. Enfin, après un déjeuner hâtif, il est mis en présence de Desmarest, chef de la première division de police, le dangereux et subtil Desmarest, le bras droit, l'âme damnée de Fouché, comme son patron, ancien confrère de l'Oratoire.

Le bon apôtre l'entreprend, papelard :

« A une heure, on me fit monter chez un monsieur, nommé le citoyen Desmarest et qui est chef de la police secrète. Ce mon-

sieur me fit asseoir et m'adressa, durant trois quarts d'heure, une foule de questions avec tant d'honnêteté, qu'on eût dit véritablement d'une conversation plutôt qu'un interrogatoire.

« Il me demanda mon nom, mon âge, d'où je venais et si je reconnaissais mon portefeuille dont il me fit parapher le contenu établi devant moi. Il inscrivit toutes mes réponses et me dit qu'il allait en référer au ministre. »

Déjà le naïf se voit libre. Sa déception n'est que plus amère, quand on vient lui annoncer à quatre heures qu'on le conduit au Temple. A cinq, il est incarcéré.

L'ancien donjon des *Chevaliers du Christ*, devenu prison d'État, va le garder deux mois. Huit semaines interminables durant lesquelles il assassine de ses doléances toutes les autorités britanniques et françaises : Talleyrand après Fouché, Hawkesbury après Jackson. De part et d'autre, la négligence des bureaux retarde jusqu'au 30 mai sa libération. Aussitôt, sans muser plus longtemps dans une « abominable ville », sans même assister aux Tuileries à quelque parade décadaire présidée par *Boney* en personne, le désabusé cornette aux Dragons de la Princesse se hâte de regagner l'Angleterre.

Il ne reverra Paris qu'en 1814. Ce sera pour réclamer au *Désiré* le prix de ses services. Plus heureux que tant d'autres, il l'obtiendra. Une ordonnance du 3 décembre confère à notre homme, avec la croix de Saint-Louis, le grade de lieutenant-colonel, lui octroie de surplus un rappel bien flatteur d'armoiries : les Deville porteront désormais, *d'azur au dextrochère armé d'argent, mouvant de senestre, tenant une épée d'or accostée de deux roses d'argent.*

Au soir de sa vie, on le trouve propriétaire à Gagny d'un domaine rural, mi-ferme, mi-château. Sans doute il était alors revenu des aventures. Son papier à lettres porte cette devise en épigraphe : *O fortunatos nimium...* Il y termina ses jours le 23 septembre 1847.

A. AUGUSTIN-THIERRY.

## UN PROBLÈME NATIONAL

# LA RADIO-ÉLECTRICITÉ

### LE PROBLÈME

La question des communications télégraphiques internationales est une des plus graves qui puisse s'imposer à l'attention. Nous n'en avons pas toujours compris l'importance. On admettra cependant que pour sa sécurité, pour ses intérêts économiques, pour le rayonnement de son action intellectuelle et morale, il est indispensable qu'un grand pays possède la faculté de communiquer librement avec l'univers. La télégraphie par câbles a fourni aux continents le moyen pratique d'assurer leur liaison entre eux, et le développement atteint en peu d'années par les conducteurs sous-marins atteste l'énormité des besoins qu'ils étaient destinés à satisfaire.

Dans la lutte engagée entre les nations pour s'assurer la suprématie mondiale des échanges télégraphiques, il est triste de constater qu'à aucun moment la France n'a joué de rôle. Bien qu'elle eût été la première à poser une ligne sous-marine, celle de Calais à Douvres en 1850, elle ne tira aucun parti de son initiative. C'est une aventure qui nous arrive souvent : merveilleux d'ingéniosité et de prescience, le savant français invente; l'Académie le couronne; le gouvernement le décore, et c'est fini. Sa découverte passe et profite à l'étranger.

Ç'a été l'histoire des câbles. L'Angleterre comprit très vite

l'extraordinaire intérêt de l'initiative française, et l'accord s'établit aussitôt entre l'État et la jeune industrie, qui, parce qu'elle était nouvelle, avait besoin d'être aidée. Les encouragements lui furent prodigués par le gouvernement avec une munificence sans égale : subventions, garanties d'intérêts, protection diplomatique, rien ne lui manqua. A son tour, elle paya l'État impérialement, si l'on peut dire; car l'impérialisme britannique n'eut pas d'auxiliaire plus utile et plus puissant. Au début de notre siècle, les câbles anglais drainaient vers Londres les nouvelles du monde entier; le négociant, le financier de la Cité, avertis les premiers, dictaient réellement le cours de toutes choses ou en profitaient; les informations de toute nature, véhiculées par les lignes nationales, répandaient en tous lieux le prestige de la Grande-Bretagne et servaient ses desseins. Les énormes profits, pécuniaires et moraux, nationaux et individuels, que nos voisins d'outre-Manche ont recueillis jusqu'à la guerre mondiale dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la finance et de l'expansion politique, c'est en grande partie à leurs câbles sous-marins qu'ils les ont dus.

En face de cet épanouissement formidable, des 250 000 kilomètres de câbles anglais, des 145 000 kilomètres de câbles américains, que pouvions-nous mettre en ligne? Si l'on fait abstraction de nos liaisons coloniales avec l'Algérie et le Sénégal, sans importance d'ailleurs au point de vue mondial, la France ne disposait que des 28 000 kilomètres appartenant à une Compagnie privée. Alors que l'Angleterre pratiquait une large et intelligente politique de câbles, alors qu'elle plaçait au premier rang de ses préoccupations et de ses devoirs, le souci d'étendre ses communications sous-marines, et qu'elle ne négligeait à cette fin ni efforts ni sacrifices, que faisaient la France et le gouvernement français? Rien, ou à peu près. Il fallut une campagne de presse pour décider, en 1897, le vote d'une loi accordant une garantie de 4 pour 100 à l'émission des obligations dont le produit devait assurer la construction du câble Brest-New-York, garantie que compensaient au surplus dans une très large mesure la gratuité exigée pour les télégrammes officiels, et le rendement des taxes terminales. Quand, quelques années plus tard, la Compagnie française, misérable et quasi ruinée, sollicita derechef le concours de l'État, il ne lui fut

accordé qu'à travers l'épreuve onéreuse du concordat, et à des conditions qui paralysaient sa liberté d'action. D'autre part, les autorisations d'atterrissage concédées généreusement aux sociétés étrangères, la *Commercial Cable C°*, la *Western Union*, venaient priver la Compagnie française d'une portion considérable du trafic national. La lutte, dans ces circonstances, devenait impossible. Indifférente aux yeux de nos hommes politiques, la question ne l'était pas moins à ceux du public; de leur côté, les groupes financiers, après avoir sacrifié une trentaine de millions à poursuivre l'aventure, n'avaient plus aucune envie de la continuer. En fait, l'histoire n'intéressait personne.

Brusquement, la guerre éclate et la gravité du problème apparaît. Elle apparaît sous la forme qui, à ce moment, nous touchait le plus directement, à savoir, la sécurité du pays. L'exemple de l'Allemagne est là, devant nous. Son câble Emden-Açores-New-York, est, dès les premiers jours des hostilités, croché par la croisière anglaise, et voilà ce grand pays coupé subitement de toute communication avec le monde d'outre-mer. Et alors viennent les réflexions : « Que serait-il de nous, Français, si, au cas d'une autre guerre, nous ne pouvions correspondre avec nos colonies et avec les neutres ? » Et puis, cette autre inquiétude : « Encore faudrait-il, si nous possédions des liaisons sous-marines suffisantes, qu'elles fussent à l'abri d'une tentative ennemie, que nous fussions maîtres de la mer, soit par nos propres forces, soit par celles de nos alliés. Un câble est bien vite relevé et coupé. »

A mesure que la guerre avance, certains esprits, soucieux des nécessités du lendemain, commencent à apercevoir d'autres aspects du problème, les aspects d'ordre économique et politique. Ils font le compte des outils indispensables au redressement du pays, des instruments qui lui rendront sa prospérité, des moyens par lesquels la France victorieuse atteindra et conservera la place de premier rang qui lui est due ; et dans cet inventaire ils constatent une lacune, d'une exceptionnelle importance, celle des liaisons télégraphiques internationales.

Pour la combler, à quel système aura-t-on recours? — Aux câbles sous-marins? — Cette solution ne semble guère pratique ; et pour bien des raisons.

Tout d'abord, à cause de la dépense de premier établisse-

ment ; elle se révèle comme hors de proportion avec ce qui est possible. Le prix des matières, cuivre, fils d'acier, gutta, a subi une hausse verticale. Comme la France a négligé cette industrie, c'est à l'étranger qu'il faudra s'adresser pour la fabrication des conducteurs ; nous n'avons pas sur notre territoire d'usine capable de les fournir. Nous ne disposons pas davantage des navires spéciaux pour les poser ; ceux de la Compagnie des câbles sont médiocres et suffisent à peine à l'entretien de ses propres lignes. Les frais à engager se chiffrent par des sommes telles que nos budgets, obérés par la guerre, sont dans l'impossibilité de les supporter, et d'autant moins qu'ils doivent être soldés en devises or.

On ne peut pas, d'autre part, substituer l'initiative privée à la défaillance de l'État.

Les mêmes objections l'empêchent : énormité du coût initial ; charges impressionnantes de l'exploitation et de l'entretien, risques d'une concurrence fortement assise. L'affaire, pour parler brutalement, n'est pas payante, et les capitaux privés ont trop souffert de l'expérience précédente pour qu'on puisse les décider à se risquer de nouveau.

Encore si l'État, instruit par le passé, prenait la ferme résolution de suivre l'exemple de l'Angleterre, et d'accorder à l'industrie le concours et la garantie qui lui sont nécessaires ! Mais il n'y faut pas compter. Ce serait une politique nouvelle à instaurer, et ni le gouvernement ni le public ne sont préparés à la concevoir ou à la suivre.

Faut-il donc se résigner à la servitude dans laquelle on vit, et consacrer par une indifférence désormais obligatoire l'infériorité où nous a réduits l'imprévoyance des gouvernements antérieurs ? Faut-il accepter pour toujours l'hégémonie étrangère, subir son joug, tolérer que la France dépende pour ses informations de Londres et de New-York, ne puisse parler librement et sans intermédiaire à l'univers, s'expose en cas de guerre à la claustration d'une place assiégée ? Non, car la solution des câbles étant écartée pour les raisons exposées plus haut, il existe un remède répondant à toutes les conditions du problème, simple, peu onéreux, et d'une application immédiate ; il reste la télégraphie sans fil.

RADIOTÉLÉGRAPHIE

Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'historique de la télégraphie sans fil. Il suffira de dire que, sortie par hasard des expériences de Branly, elle n'avait provoqué en France jusqu'à la guerre qu'une sorte de curiosité scientifique, et n'avait encore donné lieu à aucune industrie digne de ce nom. Tandis que l'Angleterre, sur l'initiative de Marconi, créait le fort organisme de la *Marconi Wireless Telegraph C°*, et traçait le vaste programme de son réseau radio-électrique à travers le monde; tandis que l'Allemagne édifiait, avec l'appui de ses grandes firmes d'électricité, la station de Nauen, que l'Amérique appliquait à l'érection de postes nombreux la puissance de ses moyens industriels et de ses dollars, la France, inventrice de la radio-électricité, restait à l'arrière-plan. Non pas que le cerveau de ses savants, l'habileté technique de ses ingénieurs demeurassent inactifs. Mais aux uns et aux autres l'argent faisait défaut. Au regard des centaines de millions dépensés par les concurrents étrangers, l'ensemble des capitaux investis dans les entreprises radio-électriques françaises n'excédait pas en 1914 trois millions de francs.

Et cependant, les merveilles réalisées avec d'aussi maigres ressources, bien que renfermées dans l'enceinte de quelques laboratoires pauvrement fournis, étaient incomparables : elles contenaient en puissance les gages de la libération prochaine de notre pays. On dira peut-être un jour le prodigieux mérite de ces ouvriers de la première heure : les Branly, les Ferrié, les Girardeau, les Béthenod, les Latour, les Brenot, les Bellescize, les Petit. Leur claire intelligence, leur ardeur, leur foi dans le succès suppléaient à tout. Dans les hangars où ils travaillaient, le génie cohabitait avec la misère : c'est un voisinage qui, chez nous, ne déplaît pas au génie.

Aussi bien, à la fin de la guerre qui avait servi de champ d'expérience à nos inventeurs, tout était-il prêt pour l'épanouissement d'une grande industrie radio-électrique française. Il ne manquait que les capitaux : les capitaux se trouvèrent. Un groupe d'hommes se forma qui, encouragé par un ministre novateur, entreprit de résoudre le problème et, corrigeant les erreurs du passé, de rendre à la France l'indépendance de ses

liaisons. Animé d'une confiance absolue dans l'efficacité de la solution radio-électrique, il ne voulut pas chercher ailleurs le moyen de réaliser son ambition. Déjà à ce moment, la Compagnie anglaise Marconi avait réussi à établir une liaison commerciale régulière avec les États-Unis. Dès le début de la guerre, grâce à la générosité du président Wilson, qui mettait à leur disposition une station de T. S. F., les Allemands avaient pu suppléer à la disparition de leur câble des Açores, et la correspondance Nauen-Tuckerton avait fonctionné d'une manière satisfaisante. Enfin, l'armée américaine n'était-elle pas en train de construire ce poste de Croix d'Hins, près de Bordeaux, sur lequel elle comptait pour ses communications avec la mère patrie ?

Il était donc permis, à l'heure où se constituait le groupement dont nous parlons, c'est-à-dire en 1918, de considérer que l'onde électrique pouvait et devait fournir la solution désirée. Les calculs les plus soigneusement établis, les arguments les plus sérieusement fondés autorisaient cet espoir. Au lieu du milliard qu'aurait exigé la réalisation d'un programme rationnel de câbles sous-marins, dont le minimum eût été la construction de deux lignes magistrales reliant à la France Buenos-Aires et Changhaï, l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient, il suffisait d'une soixantaine de millions pour édifier les deux stations nationales d'émission et de réception, d'où rayonnerait la pensée de la France, et qui en recueillerait l'écho

Alors que l'exploitation d'un câble est sujette à tous les aléas de la vie sous-marine, qu'elle nécessite des dépenses d'entretien très élevées, et l'armement permanent d'une flottille de réparations, une station de télégraphie sans fil échappe à ces frais et à ces risques. Elle ne redoute ni les atteintes des chalutiers dont les dragues rompent les câbles au voisinage des côtes, ni la terrible « bulle d'air » qui les perfore, ni les éruptions sous-marines qui les volatilisent, ni les tempêtes qui, en gênant les navires, retardent leur remise en état, et créent un trou dans les recettes. Au lieu de ces installations onéreuses et fragiles, que faut-il ? Des machines simples et robustes, analogues à celles qui constituent les usines électriques, une alimentation d'énergie aisée, fournie par le courant du secteur ou des moteurs à huile lourde, une nappe d'antennes soutenue par des pylônes, et c'est tout. Un personnel réduit assurera le fonc-

tionnement de cet organisme, qui, à toute heure du jour et de la nuit, à travers l'éther immuable, librement, sans intermédiaire, répandra dans le monde la voix de la France.

C'est sur ce programme et en vue de ce vaste dessein que fut fondée, en 1918, la Compagnie générale de télégraphie sans fil. Son premier soin fut de s'attacher toutes les compétences techniques qui jusque-là travaillaient en ordre dispersé, et de leur procurer les ressources qui leur étaient nécessaires, et qui leur manquaient, pour perfectionner et appliquer leurs inventions. Il fallait d'abord créer l'outil, lui donner le tranchant et le fini désirables : ce fut l'œuvre de quelques mois. La deuxième phase commença en 1920 ; elle devait aboutir, en 1922, à la formation des deux centres, émission et réception, de Saint-Assise et de Villecresnes, qui, du premier coup, dépassèrent en effectivité les stations les plus fameuses du monde.

Nous n'avons pas à en donner ici la description. Si le lecteur veut s'en faire une idée précise, il pourra facilement les aller visiter. Il admirera, dans le fastueux décor d'un parc centenaire, ces constructions basses, sobres et harmonieuses, ces salles nettes, brillantes, illuminées de clarté, où ronflent sourdement d'énormes bêtes de bronze et d'acier, il verra l'aérienne dentelle du réseau d'antennes suspendu sur dix-huit pylônes, hauts de deux cent cinquante mètres. Et devant ces belles choses où l'élégance et la force se marient, où la science se pare d'esthétisme, s'il réfléchit que tout cela est sorti de cerveaux français, de la collaboration d'ingénieurs et d'ouvriers français, sans bruit et sans réclame, avec l'énergique, l'indomptable volonté de donner à la France un instrument de sécurité nationale et de libération économique inégalable, s'il constate que l'effort accompli a pleinement atteint son but, qu'en moins de dix ans notre pays a conquis la libre communication avec tous les peuples de la terre, et repris aux Sociétés étrangères de câbles la plus grosse part du trafic indigène, il conclura sans doute que les auteurs de cette œuvre ont été de bons Français et qu'ils ont bien mérité du pays.

En quoi d'ailleurs il aura complètement tort, s'il doit en juger par l'accueil qu'ils ont reçu ; et pour peu qu'il ait suivi les débats parlementaires au cours de ces dernières années, ou lu les articles de certains journaux, il confessera son erreur. Par un paradoxe singulier, il est en effet peu d'entreprises qui

aient subi des attaques plus passionnées que celle-là. A peine l'État a-t-il concédé, sous des conditions sévères de contrôle administratif et de participation aux bénéfices, l'autorisation relative à l'édification du centre de Saint-Assise, que l'orage se forme et que la tempête éclate. Qu'importent l'intérêt du pays et celui du public, la certitude de rendre à la France la liberté de ses échanges télégraphiques, la perspective ouverte à nos commerçants et à nos industriels d'échapper dorénavant à la servitude étrangère, la conquête de liaisons nationales, aussi sûres que les lignes sous-marines anglaises et américaines, et d'un moindre coût pour les usagers, l'économie du lourd tribut en monnaie or que nous étions contraints de payer à la *Commercial Cable*, à la *Western Union* ou à l'*Eastern Telegraph*? — tout cela n'est rien, rien de cela ne compte, et les auteurs de cette tentative sont des criminels : ils osent porter une main sacrilège sur le saint des saints, ils attentent au dogme du monopole d'État! Là-dessus, les Bouvard et les Pécuchet de la politique se voilent la face et vouent aux gémonies les audacieux profanateurs.

Ce déchainement a duré près de quatre ans. L'histoire en est lamentable. Il eût été facile au gouvernement d'y mettre un terme, car, ni en fait ni en droit, le monopole d'État n'était touché, Saint-Assise et Villecresnes ne servant que d'instruments techniques d'expédition et de réception, et l'administration gardant toujours le contact exclusif avec le public : c'était exactement, sur un plan supérieur, le cas des entreprises postales qui convoient les courriers de ville à ville. Mais le gouvernement, intimidé par la violence de ces attaques, argumentait mollement et hésitait à prononcer la parole décisive. Quant à l'administration, travaillée sourdement par les influences syndicalistes dont l'action est si puissante rue de Grenelle, on ne pouvait raisonnablement attendre d'elle un geste d'énergie. A son tour, l'opinion, mal renseignée, ignorante de l'importance du problème, ne réagissait pas, et c'est au milieu de l'indifférence générale et dans une atmosphère d'hostilité que les promoteurs de l'entreprise devaient lutter pour accomplir leur tâche.

Ces états d'esprit ne sont pas surprenants dans un régime de démocratie où tout se subordonne, non point aux intérêts clairement définis du pays, mais à ce que l'on s'imagine être

l'opinion, et où les mots ont une valeur infiniment plus forte que les faits. Qu'un sot monte à la tribune, et évoque « le scandale d'un grand service public livré aux puissances d'argent », il a toutes les chances d'être applaudi. En vain lui dira-t-on que sa critique est absurde, que ce grand service public ne peut pas être assumé par l'État, parce qu'il est international, et que, pour ce motif, l'État a dû autoriser l'atterrissage en France des câbles étrangers, et le fonctionnement d'une Compagnie nationale de câbles, qu'il n'existe donc aucune raison pour refuser ce même droit à une Compagnie nationale de télégraphie sans fil, et qu'il en est au contraire beaucoup et de fort graves et de très nécessaires au bien de la nation pour le lui accorder, — que d'ailleurs on ne construit pas une station sans argent, et qu'il faut bien que le capital joue quelque rôle en cette affaire, et qu'il n'est pas après tout si abusif que le capital français reçoive une rémunération adéquate au risque qu'il court et au service qu'il rend, surtout quand cette rémunération est acquise et perçue aux lieu et place d'autres capitalistes étrangers. Toute cette argumentation si limpide, si candide, si naïve qu'on a une sorte de honte à l'esquisser, porte mal ou peu. On a perdu en France, dans le monde politique, le sens des réalités ; seul y prédomine le verbe. Les mots y possèdent une vertu magique, contre laquelle se heurte péniblement la force de la vérité.

Et cependant la vérité a triomphé, et les faits ont eu raison des mots. Malgré tous les obstacles, toutes les attaques, toutes les entraves mises par le sectarisme au développement de l'œuvre de libération, cette œuvre s'est accomplie, et elle s'est épanouie magnifiquement. Dans les âpres discussions qui, de 1922 à aujourd'hui, se sont poursuivies entre les quatre groupes de la radiotélégraphie mondiale, l'anglais, l'américain, l'allemand et le français, le groupe français est parvenu non seulement à maintenir sa position, mais à lui donner une place prépondérante. Ce sont des appareils français qui ont équipé les stations de Rio-de-Janeiro, de Santiago, de Buenos-Aires, de Rome, de Belgrade, de Bucarest, de Prague, de Bruxelles, de Moscou, de Constantinople, d'Angora, de Beyrouth, de Changhaï et du Japon. C'est la technique française qui rallie le plus souvent à ses vues les conférences qui ont lieu périodiquement entre les Compagnies radiotélégraphiques du monde,

et il y a quelques mois à peine, lorsqu'apparut la merveilleuse découverte des ondes courtes, c'est encore la technique française qui, dans ce champ nouveau et presque infini d'applications, a tracé le sillon le plus profond et le plus droit.

LES ONDES COURTES

Cette découverte des ondes courtes est d'une telle portée qu'il est nécessaire d'en dire quelques mots.

L'onde électrique, engendrée par les alternateurs à haute fréquence, ne se propage pas dans l'éther sans difficultés. Avant d'aller impressionner l'appareil récepteur, elle rencontre parfois des ennemis qu'on appelle, d'un mot commode mais peu précis, les parasites. Ces parasites mystérieux, car tout est mystère en cette science, semblent tenir à des phénomènes météorologiques, à certains états de perméabilité de l'air ou à des influences solaires. On les constate, on ne les explique pas. Plus fréquents en été qu'en hiver, ils constituaient pour la transmission des ondes une gêne qui ne laissait pas que de ralentir l'exploitation en l'obligeant à des répétitions onéreuses. On les combattait par des appareils spéciaux, dits antiparasitaires, ou encore par un renforcement d'énergie dans l'antenne d'émission, quand, un beau jour, on s'aperçut que les ondes courtes, d'une amplitude inférieure à cent mètres (alors que l'onde usuelle des alternateurs atteint 20 kilomètres), avait la propriété bizarre d'échapper à l'emprise des parasites. Cette observation fut l'origine des études qui viennent d'aboutir à la transformation complète des centres de radiotélégraphie.

La mise au point du système nouveau et son adaptation au service commercial soulevaient des questions nombreuses, d'une extrême délicatesse, et d'autant plus malaisées à résoudre que, nageant en plein mystère, on ne pouvait progresser que par les tâtonnements de l'expérience. Au début de l'invention, l'onde courte ne passait que pendant la nuit. Elle donnait lieu à des manipulations compliquées, à des changements de longueur fréquents : elle nécessitait la mise en œuvre d'installations de large surface, de coût élevé et de rendement capricieux. En peu de mois, tous ces problèmes ont été résolus, toutes ces imperfections corrigées, et une fois de plus, dans cette lutte loyale et passionnée, engagée par les techniciens du

monde entier pour asservir la nature, c'est la science, c'est l'ingéniosité françaises qui ont triomphé. Le système Chirex-Mesny est reconnu aujourd'hui comme supérieur à tous les autres.

Quels sont les résultats? Les voici. Un projecteur électrique, analogue, dans son principe, à un réflecteur optique, ramasse les ondes en faisceau et les projette à travers l'espace au moyen d'une antenne spéciale. Ces ondes, cheminant avec une rapidité égale à celle de la lumière, vont impressionner la station de réception, quel que soit son éloignement, à l'instant même où elles sont produites. La variation de longueur d'onde, dans la gamme utile allant de dix à soixante mètres, suivant les heures de la journée, s'opère instantanément, et le travail effectif a une durée de vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'action des parasites est pratiquement abolie : ni réception, ni brouillage : les signaux sont clairs, nets, puissants. Enfin, point capital, la vitesse de transmission est telle qu'elle n'a pour limite que la rapidité des appareils enregistreurs. On transmet couramment aujourd'hui plusieurs centaines de mots par minute : demain les perfectionnements mécaniques apportés aux machines de réception permettront d'atteindre la vitesse de mille mots.

Ces résultats prodigieux ont une conséquence que l'on prévoyait, mais que l'on ne croyait pas si proche. Ils mettent fin à la concurrence des câbles sous-marins. Que peut faire un câble qui, aussi parfait qu'on le suppose, dépasse difficilement le rendement utile de cinquante mots à la minute, contre un système qui, avec des frais d'exploitation plus réduits, en débite, dans la même unité de temps, une quantité dix fois supérieure? Qui désormais songerait à poser un conducteur, dont le coût, pour la distance Europe-Extrême-Orient par exemple, avoisinerait six cents millions de francs, lorsqu'avec une dépense d'installation initiale près de vingt fois inférieure, on peut se donner une liaison impeccable rendant dix fois plus?

L'Angleterre a été la première à apercevoir la vérité, et à discerner le danger qui menaçait les Compagnies de câbles. Le *beam system* de Marconi n'avait pas encore terminé ses premiers essais entre Londres et Melbourne, que la plus puissante des Sociétés anglaises, l'*Eastern Telegraph C°*, abordait le gouvernement britannique; elle lui exposait que sa situation

courait le plus grave péril, qu'après avoir contribué d'une manière si efficace à l'établissement de l'impérialisme anglais, elle avait le droit de lui demander son aide, et elle le sollicitait d'intervenir auprès de la Compagnie Marconi aux fins d'obtenir une entente entre les deux Sociétés. Le gouvernement n'est pas demeuré sourd à cet appel, et une information récente nous apprend que, sous les auspices de l'État, il va se former à Londres une Compagnie au capital de six milliards sept cent cinquante millions, qui englobera d'une part la *Marconi Wireless C°*, de l'autre l'*Eastern Telegraph C°*, l'*Eastern Extension* et la *Western Telegraph C°*. L'union des câbles et de la radio est donc un fait accompli en Angleterre.

La même opération s'est déjà réalisée en Allemagne, sous une forme un peu différente. La Compagnie des câbles allemands et la *Transradio* viennent de fonder à parts égales une société nouvelle qui amalgame leurs intérêts, en plein accord avec le gouvernement du Reich.

Il est infiniment probable que nous assisterons bientôt à une création similaire aux États-Unis. La législation actuelle concernant les accords entre sociétés de même objet fait obstacle pour le moment à la fusion projetée : mais des démarches actives sont entamées pour obtenir une dérogation à la loi. L'opinion américaine a été profondément émue par l'annonce de la combinaison anglaise Marconi-Eastern, qui menace le prestige des États-Unis dans le monde, et la riposte ne tardera pas à se produire. Peut-être, et dans une certaine mesure, sera-t-elle gênée ou retardée par la rivalité qui existe entre les deux grands groupes câbliers, *Commercial* et *All America*, d'une part, *Western Union*, de l'autre ; cela importe peu. Les Américains sont d'esprit trop pratique pour ne pas trouver une solution, à laquelle l'élément radio, la *Radio Corporation of America*, ne refusera certainement pas d'adhérer.

Pendant que se constituent ou que se préparent ces immenses *concerns*, colossaux par les milliards de francs qu'ils mettent en jeu, redoutables par l'appui sans limites qu'ils trouvent auprès de leurs gouvernements et de leur opinion publique, que faisons-nous, quelle est notre riposte à nous Français ? Il est humiliant de répondre que nous ne faisons rien. Cependant la partie est grosse.

Il s'agit de notre part légitime dans le trafic international

des échanges télégraphiques, c'est-à-dire de l'influence française et de la défense de nos intérêts matériels et moraux dans le monde. Ce n'est pas que la science et l'énergie nous fassent défaut. Pour aborder la lutte avec ce nouvel aspect de la concurrence étrangère, nous disposons de volontés, d'hommes et d'outils de premier ordre. Mais si l'on veut que ces chances obtiennent leur plein effet, il est nécessaire et il suffit que l'État apporte son consentement. Par ses contrats de concession, il a imposé son contrôle aussi bien à la Compagnie des câbles qu'à la Société de télégraphie sans fil : ni l'une ni l'autre ne peut bouger sans sa permission. Cette permission, espérons qu'il voudra bien la donner. Après que nous avons subi si longtemps la maîtrise de l'étranger, après qu'un redressement magnifique nous a rendu, grâce à la radio-électricité une bonne partie du terrain délaissé, serait-il possible que par l'indifférence de l'État, nous succombions devant les dangers nouveaux qui nous menacent ?

## RADIOTÉLÉPHONIE

Un train d'ondes courtes entraîne avec lui une série de signaux que des appareils récepteurs inscrivent automatiquement : c'est de la radiotélégraphie. Mais si l'on modifie la machinerie d'émission et de réception, et si, au lieu d'agir sur des enregistreurs, l'onde exerce son effet sur des plaques de résonnance, le son se substituera à l'écriture, et l'on entendra au lieu de lire : c'est de la radiotéléphonie.

Le premier de ces deux phénomènes qu'une stricte logique réunit, a, dans le temps, précédé le second : mais le second devait fatalement suivre le premier. C'est ce qui vient de se produire, et il y a quelques semaines à peine, la communication téléphonique sans fil, non point théorique, non pas sous la forme d'expérience, à une heure choisie de la journée, avec des appareils de laboratoire fragiles et compliqués, mais sous sa forme usuelle et commerciale, à toute heure, sans autre manœuvre que la prise en main du récepteur ordinaire, a été établie entre l'ancien et le nouveau continent, entre l'Europe et l'Amérique.

Le fait est capital. Il est désormais assuré que, moyennant la simple installation d'un projecteur spécial, une station

d'ondes courtes permet l'échange de paroles humaines à n'importe quelle distance, avec une netteté, une fidélité, une sonorité qu'égalent à peine les meilleures communications de deux postes téléphoniques situés dans la même ville. De votre bureau, avec votre appareil ordinaire, vous pourrez appeler un correspondant de New-York, de Buenos-Aires, ou de Yokohama, exactement comme vous demanderiez un Wagram ou un Gutenberg ; il suffira que vous ayez sous la main un annuaire de téléphones américain, argentin, ou japonais, et que vous fournissiez l'indication du numéro désiré.

Cette merveille n'est pas un rêve. Dans quelques semaines, la Société allemande de télégraphie sans fil ouvrira officiellement le service téléphonique public entre l'Allemagne et l'Amérique du Sud. Le reste du monde suivra, au fur et à mesure que les divers pays seront équipés en projecteurs et en récepteurs radiotéléphoniques. Si l'Argentine passe en premier lieu, c'est parce que ces installations existent déjà à la station de Monteverde, et rendent possibles les échanges bilatéraux. Quant à l'Angleterre et à l'Amérique, les équipements radiotéléphoniques sur ondes courtes sont en voie de montage et le public sera, dans un délai très bref, appelé à en bénéficier.

Et la France, dira-t-on ? Est-elle condamnée à marquer encore le pas? Après avoir à grand peine rattrapé le terrain perdu en radiotélégraphie, devra-t-elle fournir le même effort en matière de radiotéléphonie, attendre pour se mettre en marche que ses rivaux l'aient distancée, s'épuiser ensuite à leur arracher sa part de trafic et d'influence? Serait-ce donc que nos techniciens, que nous avons vus si brillants, et au premier rang dans l'industrie de la radio-électricité, aient négligé cette partie si précieuse de leur domaine?

Non, tel n'est pas le cas. Le problème de la radiotéléphonie s'est posé devant leur esprit comme une des applications les plus importantes des ondes courtes, et en même temps qu'ils atteignaient une supériorité indiscutée dans l'emploi de ces ondes à la transmission des signaux télégraphiques, ils arrivaient à des résultats identiques dans la téléphonie. Personne à cet égard ne peut se vanter de les avoir prévenus, et les Allemands confessent loyalement que les procédés français, qu'ils connaissent, sont en bien des parties préférables aux leurs propres.

Au surplus, il y a quelques mois, exactement le 19 mars 1928, notre ministre du Commerce était invité à téléphoner de son cabinet au gouverneur général de l'Algérie, et le faisait avec un plein succès. Depuis le début de juin, Saint-Assise « cause » librement avec Saïgon et avec Tokio. Rien, absolument rien dans l'ordre technique, n'empêche que demain la grande station française n'ouvre elle aussi le trafic commercial public avec Buenos-Aires, et ce n'est pas le bon Français que la confiance du groupe international a mis à la tête de la station argentine qui s'en plaindra. Que l'administration française dise un simple oui, et la ligne sera ouverte.

Mais ce oui est difficile à dire, car l'Administration française est terriblement embarrassée. Elle l'est pour plusieurs raisons.

D'abord, parce qu'elle n'a qu'un goût modéré pour les innovations. N'a-t-elle pas déjà assez à faire avec ces abonnés français, que sa savante indolence n'est pas encore parvenue à discipliner complètement? Que sera-ce quand à ce troupeau à demi lassé viendront se joindre les farouches cohortes d'appelants étrangers, habitués à un service impeccable? Que de plaintes, que de cris, que d'ennuis en perspective! Et que ces inventeurs sont fâcheux avec leur manie de créer du nouveau!

Puis, il y a autre chose. Les mêmes raisons qui ont empêché l'administration d'exploiter hors du territoire français la télégraphie sans fil, s'opposeront sans doute à la création de liaisons téléphoniques avec les pays d'outre-mer. Va-t-on soulever encore la terrible querelle du monopole? Devant une perspective aussi troublante, les plus fiers courages hésitent et chancellent. On aura beau répondre que les États-Unis n'ont pas de services téléphoniques d'État, que l'Allemagne et l'Angleterre confient à des compagnies privées toutes leurs communications radio-électriques avec l'étranger, que, grâce à cette liberté, le public est servi et bien servi, excellemment et économiquement. Ces objections ne servent de rien. La France a de la liberté et du bien public une conception toute différente, conception admirable sans doute, puisque, sauf quelques grognements, nous nous en accommodons, et que le monopole d'État est devenu une des pierres angulaires de notre régime. On n'y admet d'infraction que si les imprudents, en faveur de

qui l'État consent à se dépouiller d'une portion de ce qu'il croit être son domaine, acceptent des conditions qui les vouent à la ruine.

Cependant, il faut une solution, et il la faut rapide, si nous ne voulons pas que l'effort surhumain déployé par notre génie industriel pour rendre à la France la place qu'elle avait perdue, demeure à demi stérile, et que sur le terrain de la radiotéléphonie, aussi précieux que celui de la radiotélégraphie, nous laissions nos concurrents étrangers s'attribuer les positions dominantes. Que la bataille soit livrée par l'administration ou par l'industrie privée, ou par l'administration et l'industrie associées, peu importe : mais qu'elle soit livrée, et vite, et hardiment, sans hésitation, ni discussions oiseuses. Les instruments de la victoire sont là : il suffit de les saisir.

### RADIODIFFUSION

Ce n'est pas tout. Une autre province de la radio-électricité s'est révélée, et en moins de cinq ans elle a couvert le monde entier ; nous voulons parler de la radiodiffusion. Né aux États-Unis, le *broadcasting* y est devenu rapidement une des industries les plus considérables du pays. Son chiffre d'affaires se compte par milliards de francs. En Angleterre et en Allemagne, le développement de la radiophonie, sans pouvoir être comparé avec l'Amérique, atteint cependant un volume impressionnant. Le nombre des usagers d'appareils de réception, dans chacun de ces deux pays, avoisine le chiffre de trois millions, et il va sans cesse en grossissant. En France, la situation est tout autre : une sorte de pudeur nationale nous empêche d'en révéler la misère.

Et pourquoi? — Le public français serait-il donc moins friand de beaux concerts, de belle musique, de bons discours, d'informations et de nouvelles? Notre technique est-elle incapable de satisfaire ses justes *desiderata* ? Nos appareils seraient-ils mauvais, insuffisants, nos stations d'émission mal équipées? — Non, rien de tout cela. Ce qui a été dit plus haut de la science radio-électrique française s'applique au département radiodiffusion, aussi bien qu'aux autres sections, radiotélégraphie et radiotéléphonie. Le lecteur nous pardonnera de nous répéter : mais nous ne pouvons pas faire autrement, car la vérité est

immuable, et l'on se heurte toujours au même obstacle, celui du monopole de l'État.

Alors que dans tous les autres pays du monde, l'État, heureux de voir naître une industrie nouvelle, susceptible d'accroître la prospérité économique de la nation, de donner des salaires, de consommer des matières premières, de nourrir le marché intérieur et l'extérieur, la laissait développer librement ses jeunes forces, nous suivions en France une politique opposée. L'Administration, surprise, au début, de cette brusque apparition, demeura quelque temps indécise; ce bloc enfariné ne lui disait rien qui vaille. Elle concéda quelques autorisations de postes, mais à titre précaire et avec la menace d'une révocation sans motifs et sans phrases, d'un étranglement subit par simple lettre de cachet. Puis elle réfléchit, et la vérité lui apparut lumineuse, comme sortant d'un autre Sinaï. « Assurément, il entre dans mes fonctions d'assurer seule au public français les bienfaits de la radiophonie. Où avais-je donc la tête? » Et c'est ainsi qu'on aboutit au décret-loi du 30 décembre 1926, proclamant le monopole d'État en matière de radiodiffusion.

Qu'un ministre intelligent, cultivé, disert, se soit trouvé pour mettre sa signature au bas d'un pareil document, on a le droit de s'en étonner. Comment ne voyait-il pas que l'État est aussi incapable de gérer la radiodiffusion que de régir la littérature, la musique, le théâtre, la presse, en un mot l'ensemble des manifestations littéraires, artistiques ou d'opinion d'un grand pays! Par quelle singulière illusion n'a-t-il pas senti que confier à des fonctionnaires, quelque parfaits qu'on les suppose, le privilège de gouverner la pensée française, c'était la jeter sous la férule du caporalisme administratif, et qu'en aucun temps, sous aucun régime, la France n'a admis cet abus : en juillet 1830, on a renversé la monarchie légitime pour moins que cela.

Si l'annonce de ce décret-loi est passée inaperçue, si elle n'a pas déterminé aussitôt le mouvement d'opinion qu'il était fatal qu'elle amenât, c'est tout uniment parce que l'opinion n'était pas encore familiarisée avec le problème, ou qu'elle n'en soupçonnait pas la gravité. Mais, dès que se réunit la commission chargée d'élaborer les règles du statut prévu par le décret, les impossibilités du système ne tardèrent pas à apparaître, et devant les protestations énergiques des représentants

des grands corps intellectuels du pays, l'erreur fut reconnue et le décret abandonné.

Il n'est pas à dire pour cela que tout danger soit définitivement écarté. Le *statu quo* antérieur est maintenu avec ses étroitesses et ses exigences; toute installation de postes nouveaux est interdite, et l'on attend du gouvernement et du Parlement qu'ils déterminent par une loi ce que sera la radiodiffusion française.

Si le gouvernement et le Parlement sont sages, ils résisteront aux incroyables manœuvres qui continuent à s'exercer dans l'ombre, et ils rejetteront toute idée de monopole d'État. Que l'État ne se désintéresse pas de la question, cela est admissible et naturel. Entre l'indépendance totale où vit, agit et fonctionne la radiodiffusion aux États-Unis, et le régime étatiste, il y a un moyen terme, qui s'ajuste fort bien à notre tempérament national, fait de discipline et de mesure. On doit admettre que l'État retienne un droit légitime de regard sur les communications diffusées. On peut aussi concevoir qu'il cherche à s'assurer aux dépens de la jeune industrie une ressource fiscale, sous la condition qu'elle ne soit pas opprimante. S'il décide que les usagers seront frappés d'une taxe annuelle, cet impôt peut se partager en deux fractions dont l'une irait au trésor, et l'autre serait consacrée à l'amélioration des stations, à l'enrichissement des programmes, et à la rémunération des littérateurs, des musiciens, des artistes et des savants qui fourniront les matières à diffuser. C'est d'ailleurs ce que prescrit le système allemand qui, sur les vingt-quatre marks annuels payés par les possesseurs d'appareils de réception, n'accorde dix-huit marks aux propriétaires des stations d'émission qu'à la condition de les destiner à des dépenses de cet ordre, et il leur donne lui-même l'exemple, en affectant les six marks qui lui restent à l'entretien des lignes de connection.

Un régime de ce caractère est celui que réclament le bon sens et l'intérêt public. S'il est établi en France, la radiodiffusion ne tardera pas à prendre chez nous l'essor prodigieux qu'elle a montré dans les pays voisins. Toutes proportions gardées, tenant au chiffre de notre population, elle le dépassera même, en raison de la supériorité de notre construction d'appareils récepteurs, de la qualité exceptionnelle de la matière à diffuser, et du goût des Français pour toutes les manifestations

intellectuelles et artistiques. Affranchie des rigueurs du système actuel, libérée des entraves qui la paralysent, cette découverte, aussi riche en puissances que celle de l'imprimerie, développera rapidement les incroyables conséquences dont elle contient le germe, et qui exerceront une profonde influence sur notre culture nationale, notre économie publique et notre état social.

Nous avons essayé de tracer, dans ses grandes lignes et avec une absolue sincérité, le tableau de l'industrie radio-électrique française, de montrer son importance et de dévoiler son magnifique avenir. Il y a encore quelques ombres à ce tableau, et il ne peut en être autrement. Tout phénomène nouveau surprend et déroute : tout ordre de choses nouveau choque un ordre de choses ancien. Il dérange des habitudes, et souvent des intérêts. Il a contre lui les préjugés et l'ignorance. Mais les formules périmées doivent fatalement succomber devant la force impitoyable des faits et du progrès

Cette phase de la lutte entre le soleil qui se lève et l'ombre condamnée semble toucher à sa fin. L'administration est trop avisée pour ne pas sentir qu'il lui est impossible de s'enfermer plus longtemps dans sa tour d'ivoire, alors qu'à l'étranger toutes les énergies, publiques et privées, administratives et gouvernementales, s'unissent pour aller de l'avant. L'État, indifférent jusqu'ici, commence à s'éveiller à la vérité qui le presse. Le Parlement enfin ne peut refuser sa collaboration à l'œuvre magistrale que lui dictent le souci du bien public et l'intérêt de la France. Si Administration, État et Parlement se dérobaient à leurs devoirs, il est à présumer que l'opinion publique, aujourd'hui avertie, ne tarderait pas à leur en demander compte.

JEAN ALAUZIN.

# POÉSIES

## VAGABOND

Dans ce calme petit village aux maisons basses,
Où tu cherches l'oubli de tant de vœux errants,
Les yeux posés sur toi restent indifférents,
Mais des coins de rideaux se lèvent, quand tu passes.

Tu sens autour de toi les murs t'interroger;
Quand le regard ne te voit plus, l'oreille encore
Écoute s'en aller sur la route sonore
Et distingue entre tous le pas de l'étranger.

On te redoute vaguement; on se demande
D'où tu viens, pourquoi tu vis seul, comme en prison,
Durant des jours entiers reclus dans ta maison,
Où la lampe qui veille ajoute à ta légende...

Ou bien tu pars dès l'aube, au hasard des chemins
Mouillés, qui vont se perdre à travers la campagne;
Dansante à tes côtés, ton ombre t'accompagne,
Et les herbes des champs te caressent les mains.

Tu te crois libre enfin, dans cette solitude,
D'être toi, de marcher devant toi, de t'asseoir
Près de cette bruyère en fleur et, jusqu'au soir,
De te rassasier de ta béatitude.

Tu crois qu'on peut rêver sur le bord de l'étang,
Passer au long du bois, en dehors de la route,
S'approcher sans dessein de ce troupeau qui broute,
Sourire à la gardeuse et causer un instant.

La plaine à l'horizon te semble abandonnée,
Mais partout le regard invisible te suit,
Et quand tu rentreras au village, à la nuit,
Les gens y sauront tout déjà de ta journée.

Des yeux étaient cachés derrière ce buisson ;
Une ombre était tapie au pied de cette gerbe ;
Tu ne t'es pas penché, pour cueillir un brin d'herbe,
Sans éveiller sur toi quelque mauvais soupçon.

Quel gain mystérieux, quelle obscure trouvaille,
Quel trésor enfoui peut-être poursuis-tu,
Toi qui vas dans les champs toujours si bien vêtu,
Comme pour te railler de celui qui travaille?

Le plus pauvre, au grand jour a sa terre et son toit,
Et le peu qu'il récolte autour de sa masure
Il le paie âprement de sueurs et d'usure,
Mais toi, que viens-tu faire où tu n'as rien à toi?

De quel droit te voit-on sourire au paysage
Et dans ton âme oisive en capter la douceur?
D'où prends-tu par moments cet air de possesseur,
Dont tu viens regarder les filles au visage ?...

Tout exaspère en toi, jusqu'aux mots que tu dis
Et qu'on n'est jamais sûr tout à fait de comprendre,
Cette bouche aux mobiles coins, ce teint de cendre,
Ces yeux tout à la fois inquiets et hardis.

Toi-même, tu sens bien qu'un monde vous sépare,
Eux voués à l'effort de leurs rudes travaux
Et toi sans cesse épris des chatoiements nouveaux,
Dont la minute en toi s'illumine et se pare.

Ils ont raison de t'en vouloir, de te haïr,
Eux dont l'humble existence entière se résigne
A peiner au sillon que le sort leur assigne,
Toi dont le cœur changeant ne sait pas obéir.

Tu t'efforces en vain d'aimer dans ta retraite
Cet oubli volontaire où tu crois t'apaiser :
Ta chair reste asservie au tourment du baiser,
Dans ton âme inconstante une aile est toujours prête.

Ils ont raison de prendre garde!... Tu n'es bon,
Tandis qu'ils font pour toi la vieille tâche humaine,
Qu'à disperser ta vie au désir qui te mène...
Reprends ta route, amant, poète, vagabond!...

## A UN PETIT ENFANT

Il semble qu'avec toi nous l'ayons retrouvé,
Cet impossible enfant, que nous avions rêvé
Au temps où notre amour dans nos cœurs était ivre
Du jeune et merveilleux espoir de se survivre,
Cher petit qui vers nous crispant tes jolis doigts,
Sans frayeur de nous voir pour la première fois,
Tout de suite nous as souri, conté des choses,
Et, nous jetant au front des pétales de roses,
Sembles avoir compris du fond de ton œil bleu
Qu'une vieille amitié te faisait nôtre un peu!...
Nous t'avons embrassé... Maintenant, c'est un pacte
Entre nous.. Tu nous mets à notre place exacte...
Quand tu seras en belle humeur, tu daigneras
Nous laisser quelquefois te prendre dans nos bras ;
Tu verras, au besoin, ce qu'on peut nous permettre,
Et nous nous engageons à servir notre maître,
Au gré de son désir fantasque, à chaque instant,
A le distraire, à l'admirer tout son content,
Étant bien entendu qu'il a droit sans réplique
D'être tantôt joyeux, tantôt mélancolique...
Voilà... Tu ne sais pas encor très bien nos noms,
Mais tu sais désormais que nous t'appartenons...

Et j'ai l'illusion de ce qui pouvait être!...

Chaque matin, tu t'accoutumes à renaître,
En même temps qu'aux rideaux sombres la clarté...
Dès que tu ne dors plus, tu hais l'oisiveté;
Tu pleurniches bientôt un peu pour qu'on s'éveille,
Et le bel aujourd'hui recommence la veille.
Tu sens des baisers fous s'abattre à qui mieux mieux,
Au hasard, sur ton front, dans ton cou, sur tes yeux :
Un chaud bras nu t'enlève et soudain la fenêtre
S'ouvre, et le flot du jour impétueux pénètre ;
Le soleil fait un bond dans la chambre et l'emplit,
Et t'éclabousse d'or sur la blancheur du lit,
Où rayonnent sur toi deux têtes rapprochées...
Tout de suite, les jeux commencent ; des jonchées
De jouets alentour de toi sont sur les draps ;
Tes vœux changeants à peine exaucés sont ingrats :
Il te faut, tour à tour, des genoux pour montures
Qui t'emportent vers de lointaines aventures
Ou, les yeux clos, un coin d'épaule où te cacher,
Au bruit des voix qui font semblant de te chercher;
Tu te dresses et te soutiens d'une accolade;
Au bout des bras tendus tu pars à l'escalade
Sur un visage heureux qu'écrasent tes pieds nus...
Tu voudrais inventer des plaisirs inconnus,
Dont tu t'amuserais toujours, et tu t'étonnes
Que les plaisirs d'hier soient déjà monotones,
Pauvre petit qui ne sais pas que le désir
Se meurt avec le geste ardent de le saisir!...

Tu sais, en attendant, la force de tes charmes,
Et tu t'es aperçu que tout cède à tes larmes,
Ou presque tout... Il est d'impérieux devoirs,
Cependant, contre quoi tu restes sans pouvoirs...
Tes cris mêmes sont impuissants... La grosse éponge
Là-bas, l'eau pourtant douce et tiède où l'on vous plonge,
Et qui, fumante encor, s'apprête sous tes yeux,
Te rendent, malgré toi, vaguement soucieux...
Mais il faut!... Et tu sais que, parfois, tes esclaves
Deviennent des tyrans, qu'il est des choses graves,

Nécessaires, dont rien ne peut vous affranchir
Et des mots souverains qu'on ne peut pas fléchir...
Alors!... C'est tellement en vain que tu trépignes,
Et, puisqu'il faut, de jour en jour, tu te résignes
Aux caresses de l'eau limpide où, peu à peu,
Ton corps qui s'enhardit découvre un nouveau jeu ;
Sous tes deux poings joyeux tu fais jaillir des gouttes;
L'onde autour de toi glisse et chante, et tu l'écoutes.
Et tu crois deviner son langage secret,
Et quand vous vous quittez, tous deux, c'est à regret...

Mais déjà l'on t'emporte, on t'essuie, on t'habille,
Et c'est fini jusqu'à demain... Le jardin brille
Et t'attend, plein d'oiseaux alertes et de fleurs
Qui, toutes, comme toi s'éveillent dans les pleurs...
C'est ton premier été... L'odeur des feuilles vertes
T'enivre; avidement tu tends tes mains ouvertes;
Ton œil luit; tu gémis doucement de désir...
On sent que tu voudrais à la fois tout choisir,
Tout serrer dans tes bras d'une impossible étreinte
Et tout détruire, en marquant tout de ton empreinte...
Car tout ce que tu vois au loin, tu le poursuis,
Et tout ce que tu peux capter, tu le détruis,
Comme pour te prouver ton règne héréditaire
Et despotique sur les choses de la terre...
Insoucieux, d'instinct, de ce qui n'est pas toi,
Tu tâches d'imposer à tout la dure loi
De ton plaisir ; tu crois que les roses mouillées
Sont faites, sous tes doigts, pour en être effeuillées
Et les ailes, là-bas, des souples papillons
Qui vont, nimbant les fleurs de leurs vifs tourbillons,
Parfois baisant au cœur celle qui les attire,
Faites pour qu'on les froisse et pour qu'on les déchire...
Qu'importe!... Ce ne sont pour toi que des couleurs,
Et le seul mal commence à tes propres douleurs...

Les beaux matins et les beaux jours! Le vent se joue
Dans tes jeunes cheveux dorés, brise à ta joue
Et te caresse, comme un invisible flot;
Toujours plus vaste autour de toi, le monde éclôt;

Ton corps s'impatiente au bras qui le promène,
Et tes yeux, d'heure en heure, accroissent leur domaine.
Tu ne reconnais plus seulement ta maison,
Tu commences à lire un peu dans l'horizon,
A déchiffrer l'énigme étrange de l'espace;
Car tu ne confonds plus le nuage qui passe
Avec les blancs sommets neigeux des monts lointains
Qui demeurent, au bout du ciel, jamais atteints,
Bien qu'ils semblent pourtant si proches de ton geste...
Mais tu sais qu'il est vain d'allonger ta main preste
Et qu'on pleure de rage à n'attraper jamais
Qu'une ombre inconsistante au lieu des blancs sommets.
A quoi bon d'inutiles pleurs?... Tu deviens sage,
Et par toi-même en toi tu fais l'apprentissage
De la vie et de ses plaisirs et de ses maux...

Peu à peu, dans la nuit des instincts animaux
Commence à naître, obscure encore et dispersée,
Comme une aube au milieu des brumes, ta pensée.
Sur ton front, dans tes yeux, elle brille parfois;
On sent qu'elle voudrait s'exprimer dans ta voix,
Dans ce gazouillis clair aux naïves cadences,
Où tu répands autour de toi tes confidences;
Car tu ne parles pas encor, mais, par moments,
Des mots passent déjà dans tes balbutiements.
Et tu montres assez comme tu nous méprises
De tant et tant de belles choses incomprises,
Dont nous avons perdu le bienheureux pouvoir,
Nous qui parlons, de les entendre et de les voir...
Tu le sais, tu le sens, tu voudrais nous les rendre,
A nous qui ne savons, hélas! que désapprendre,
Et dont les sens vieillis, fatigués et distraits
Sont de plus en plus loin des primitifs secrets...
Tu les retrouves, toi, qui sans cesse t'étonnes,
Et les refrains mystérieux que tu chantonnes,
D'un visage, parfois, qui semble un peu devin,
Sont peut-être plus près du grand Verbe divin...
Tu t'entretiens avec les bêtes et les plantes :
Pour toi leurs cris sont clairs, leurs odeurs sont parlantes;
Dans l'herbe où tu souris, traînant sur tes genoux,

Montent des bruits pour toi, silencieux pour nous...
Il t'est donné peut-être, en sa douceur première,
D'entendre le frisson doré de la lumière,
Et qui sait, dans tes peurs dont nous nous effrayons,
Si tu n'es pas blessé, le soir, d'obscurs rayons?...
Car tu prends peur, le soir... Soudain ta gaîté tombe.
Tu deviens grave, dès que le soleil succombe,
Et c'est fini bientôt des rires et des chants,
Quand l'ombre, pourtant claire encor, s'allonge aux champs.
Sans doute as-tu gardé de sensibles antennes,
Qui survivent pour toi des époques lointaines
Où, sans trêve, assailli nuit et jour, l'homme errait
Sous les rameaux géants de l'antique forêt...

Tu frémis, maintenant, le cœur serré d'angoisse.
Au moindre craquement de feuilles qu'un pas froisse,
Ton œil cherche et croit voir d'étranges ennemis;
Tu ne reconnais plus les visages blêmis;
Il semble qu'avec l'ombre accoure la menace
De toute la nature embusquée et tenace,
Dont la rancune ténébreuse, obstinément,
Ne nous pardonne pas son asservissement...
Il faut te rassurer tout bas, bercer tes craintes,
Emmailloter ton corps d'une chaleur d'étreintes,
Et d'un recommençant murmure autour de toi,
Dont tu sens la tendresse, apaiser ton émoi...

Sans doute, alors, ma voix t'est caressante et douce :
Ton geste, qui, le jour, si souvent me repousse,
S'apprivoise et me cherche aux approches du soir...
Tu m'appelles des yeux, tu me laisses t'asseoir
Sur mes genoux; ton front peureux se réfugie
En moi; tu dois sentir quelque don de magie
A la vieille chanson des mots, dont je me plais
A t'endormir le cœur de couplets en couplets...
Ce sont parfois des vers de poètes que j'aime,
Ou d'autres, plus souvent, qui montent de moi-même
Et qui disent ma solitude et mon ennui,
Et mon déchirement que tu ne sois pas lui,
Dont nous trompons le deuil, et dont ton innocence

D'un regret plus cruel me fait sentir l'absence...
Je me raconte à toi dans l'ombre; je me plains
De vivre seuls, à deux, comme des orphelins,
Que le reste a comblés, pourtant, mais sans un être
A protéger, en qui s'aimer, vieillir, renaître
Avidement, tous deux en un, qui serait nous,
Qui, comme toi, se blottirait sur nos genoux,
Et qui rapprocherait nos mains et nos pensées,
Et donnerait un sens à nos têtes baissées...
Je me raconte... Et peu à peu je m'enhardis
A ne plus prendre garde aux choses que je dis,
Je me confesse à toi de tout ce qui m'oppresse,
Des torts de mon amour, sinon de ma tendresse,
De cet insatiable et coupable besoin
Qui persiste en mon cœur d'errer sans cesse au loin,
Toujours à la recherche, et pourtant sans envie
De conquérir ailleurs ce que j'ai dans ma vie...

Cependant, tu dors presque, immobile à présent;
Ton corps léger devient contre moi plus pesant...
C'est fait... Tu dors... Entre mes bras je te rapporte,
La tête au creux de mon épaule... Sur la porte,
Où les fronts, dans le soir, s'encadrent de halos,
Ta mère attend, pour se pencher sur tes yeux clos.
Son sourire orgueilleux d'avance te réclame,
Son avide regard te reprend jusqu'à l'âme,
Ses mains tremblent autour de toi, sans te toucher,
Et pourtant de mon cœur je les sens t'arracher!...
Mais son visage est radieux d'un tel sourire!...
Moi-même, je te rends à ses bras, sans rien dire
Des mots amers et des regrets dont je m'en veux;
Ma bouche se caresse au bord de tes cheveux,
Et je me sens meilleur, puisque je me résigne
A manquer d'un bonheur dont notre amour fut digne,
Et dont un dieu jaloux peut-être l'a privé,
Pour nous punir tous deux d'en avoir trop rêvé.

## POSSESSION

Les parfums lourds de l'été
Imprègnent, dans la nuit chaude,
L'immobile obscurité
Où pas un souffle ne rôde.

Tout, aux champs, s'est endormi,
Hors nous, vagues formes blanches,
Couchés dans l'herbe à demi,
Sous le toit moite des branches.

Nul bruit... Le frisson léger
D'une source au pied d'un hêtre...
Nous sommes là, sans bouger,
Depuis des heures peut-être.

Ta tête sur mes genoux
Se caresse à son empreinte;
Nous rêvons, blottis en nous,
A quelque impossible étreinte.

Ta main brûle et, dans ma main,
Tour à tour se crispe et cède,
Et sans mot, sans geste humain,
Je sens que je te possède...

## L'HEURE APAISÉE

Heureux qui peut goûter dans l'arrière-saison
Un bonheur fait de calme et de tendre raison,
Et qui peut, au déclin de sa vive jeunesse,
Dépouiller tout crédule espoir qu'elle renaisse,
Même si le plaisir et même si l'amour
Veulent tenter sur lui quelque obstiné retour!...
C'était le vieux conseil de la sagesse humaine...
Mais toi, que ton désir insatiable mène,

Qui t'agites hâtivement sous le ciel vain
Et dont le corps s'épuise à chercher du divin,
Sauras-tu renoncer, sans la croire assouvie,
A cette unique joie éparse de la vie,
Dont le délice aigu t'aura seul apporté,
Dans l'oubli de toi-même, un peu d'éternité?...

Car de beaux yeux encor te souriront peut-être;
Des baisers inconnus, qu'il faudra méconnaître
Et tels que tes vingt ans n'en ont jamais cueillis
Viendront, tendus vers toi, troubler tes sens vieillis...
Crains surtout le danger du piège involontaire,
L'offre ignorante des yeux purs, et leur mystère,
Crains l'ardeur qui s'éveille et ce besoin secret
Qu'ont les désirs naissants d'essayer leur attrait...
Détourne-toi, prends garde... Il ne faut pas entendre...
Il faut passer tes derniers jours à les défendre,
A découvrir en toi, que ta chair va quitter,
De sereines raisons de ne rien regretter...
Ne sais-tu pas encore assez comme on expie
Par des jours et des jours de détresse accroupie,
A voir crouler la flamme aux cendres du foyer,
Le vertige où l'amour nous a fait tournoyer?...

Prends doucement dans tes deux mains la main fidèle,
Qui s'en était remise à toi... Reste auprès d'elle,
Qui sut lier ta vie à son cœur indulgent
Et qui n'a pas changé, quand tout fut si changeant.
Ne lui dis rien... Dans l'ombre, elle attendait son heure,
La plus humble, mais la plus sûre et la meilleure,
L'heure apaisée, où rien ne peut plus désunir
Ceux dont le présent même est fait de souvenir,
L'heure où l'on sent au loin, dans la mort, quand on aime,
Se prolonger l'espoir d'une étreinte suprême...

ANDRÉ RIVOIRE.

# L'ÉCOLE DES COLONIES

## I

### L'ESPRIT COLONIAL

« On n'a pas dit avant 1789 que les Français ne sussent pas coloniser. »
(Baron PICHON).

Je me suis attaché à montrer ailleurs (1), d'une part quels splendides titres de noblesse possédent nos colonies, fondées et organisées par tant de héros au grand cœur, d'autre part quelles merveilleuses ressources d'ordre économique, encore à peine exploitées, recèlent ces territoires qui prolongent et complètent à travers tout le vaste monde la France métropolitaine.

Aujourd'hui, c'est au cœur même de notre activité colonisatrice que je voudrais pénétrer. C'est l'analyse psychologique de l'esprit colonial que je vais tenter, m'efforçant de montrer les qualités intellectuelles et morales que l'action coloniale exige, mais qu'en même temps elle développe pour en assurer le bénéfice aux Français d'aujourd'hui et de demain et régler ainsi sur un rythme supérieur notre vie de grande nation.

Et d'abord, je m'attaquerai à ce sophisme :

« Les Français n'ont pas l'esprit colonial. »

Que faut-il donc entendre par esprit colonial ?

Est-ce l'esprit de conquête ? Est-ce l'art de vider de sa

(1) Voyez *la France des Cinq Parties du Monde*, dans la *Revue*, 15 décembre 926 — 1er août 1927.

substance une terre neuve où l'on s'est installé par la force, à l'aide d'un armement supérieur? La France, — quelles que soient les calomnies dirigées contre elle à ce sujet, — n'a pas cet esprit-là. Son histoire est un livre ouvert, dont il suffit de tourner les feuillets pour répondre à de telles attaques. Partout y éclate que le besoin d'expansion de notre race a été toujours animé par un esprit de curiosité et, au sens très largement humain du mot, par un esprit de charité, au lieu d'être inspiré par un appétit de conquêtes.

Le pur esprit de conquête, qu'il soit le désir de la gloire ou la recherche du lucre, n'a jamais rien fondé de durable. Racine, d'un trait de feu, a marqué au front le conquérant,

> Qui n'a que son orgueil pour règle et pour raison (1).

Des conquérants de cet ordre, on n'en trouve pas dans l'histoire de France. Le plus célèbre capitaine des temps modernes, Napoléon, celui dont le souvenir ou plus exactement la légende a fait si souvent traiter la France de nation belliqueuse, a lui-même affirmé en Égypte des principes de politique sincèrement bienveillante et respectueuse à l'égard des peuples soumis. Il était trop latin pour oublier le *parcere subjectis*.

Voici par exemple ce qu'écrivait Bonaparte à Kléber le 19 messidor an VI : « Il faut accoutumer ces gens (d'Égypte) peu à peu à nos manières et à notre manière de voir et, en attendant, leur laisser entre eux une grande latitude dans leurs affaires intérieures, surtout ne point se mêler de leur justice qui, étant fondée sur des lois divines, tient entièrement au Coran (2). »

Voilà le principe même que nous avons toujours observé dans nos relations ultérieures avec les peuples musulmans, lorsque nous eûmes conquis l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc. Un détail plus connu mérite d'être rappelé ici. Bien avant que Léon Roches obtînt en 1842 la fameuse déclaration des grands chefs religieux de l'Islam, la *Fattoua* en vertu de laquelle il est permis aux musulmans d'obéir à des chrétiens, Bonaparte obtint une déclaration semblable des ulémas de la grande mosquée du Caire. Voici ce que dit à ce sujet Las Cases

(1) Racine, *Alexandre*.
(2) *Correspondance*, t. IV, n° 2778.

dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « La décision de la grande mosquée du Caire, en faveur de l'armée française, fut un chef-d'œuvre d'habileté de la part du général en chef; il amena le synode des grands cheiks à déclarer, par un acte public, que les musulmans pouvaient obéir et payer tribut au général français (1). »

Dans cette période de sa vie, Bonaparte lui-même a donc fait preuve d'esprit colonial au sens le plus moderne du mot : il a su, pour faire accepter son autorité, employer d'autres moyens que la force et ceux-là mêmes que les indigènes du pays conquis sont le plus enclins à respecter, d'après leurs traditions et leurs croyances.

En résumé, le colonisateur songe avant tout à l'avenir, à la durée de son occupation, alors que le conquérant s'interdit à lui-même, en n'employant d'autre moyen que la force, de penser à cet avenir : il faut à celui-ci des résultats immédiats; il dit volontiers : « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ». Le premier, au contraire, veut obtenir l'obéissance par un consentement spontané et ce qu'il recherche, c'est l'affection, non la haine.

Mais l'esprit de conquête peut être animé d'un autre mobile que le désir de la gloire, il peut être déterminé par la simple soif du lucre : ici encore, les conquérants ne songent qu'au moment présent, à leur seule jouissance immédiate; ils ne font rien pour préparer l'avenir et le temps se venge vite de n'avoir pas été appelé dans leurs calculs.

L'histoire des empires coloniaux du Portugal et de l'Espagne vient attester la fragilité de telles conquêtes. Alors que les deux grands pays de la péninsule ibérique eurent des princes, des chefs d'escadre, des conquistadors qui furent capables d'élargir par leur audace les limites du monde connu à la fin du moyen âge, ils ne surent tirer de ces précieuses découvertes que des profits matériels immédiats et passagers qui contenaient en eux-mêmes le principe de leur épuisement : cette raison supérieure, c'était une sorte de prime à la paresse, la satisfaction du moindre effort.

Si l'on se transporte, à l'aide des livres d'autrefois, dans cette Espagne du XVI[e] et du XVII[e] siècle, où les galions d'Amé-

(1) Las Cases : *Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. Garnier, in-18, t. I, p. 175.

rique apportaient périodiquement un flot d'or et d'argent, l'on voit à la porte des couvents une plèbe paresseuse et sordide de mendiants patentés (le mot « mendiant de couvent » désignait une profession véritable) venir quémander chaque jour sa pitance; on voit des grands d'Espagne venir cacher dans ces mêmes couvents une large partie de leurs rapines et de leurs concussions. Quand le roi fit rendre gorge au duc de Lerme, il fallut plusieurs jours pour enlever la vaisselle d'or qu'il avait mise à l'abri dans un de ces couvents. L'or « sordide et vermeil » restait enfoui dans des coffres aux lourdes serrures. Il ne servait à rien qu'à permettre le faste à quelques grands seigneurs, la paresse à tout un peuple.

Et pendant ce temps dans les chaînes des Andes, des races anciennes, au passé millénaire et glorieux, étaient réduites en esclavage dans les mines et disparaissaient peu à peu sous les sévices, dans la misère et le désespoir. Jamais l'or ne prouva d'une façon plus tragique sa stérilité, je dirai même sa malfaisance. L'or tuait le goût du travail productif, joyeux et fécond; il tuait la race des malheureux voués à l'esclavage pour le seul crime d'être nés sur le sol où était enfouie cette divinité barbare; il tuait même la race des conquérants en la frappant à jamais dans sa volonté, dans sa puissance de créer.

Heureusement ce n'est pas dans l'histoire de la France que l'on trouve de telles pages. Et c'est cependant notre pays que l'on accuse trop souvent d'être une nation de conquérants. Pourquoi? C'est peut-être pour avoir été gouverné pendant quelques années par le plus grand homme de guerre des temps modernes. Mais est-ce là, en bonne justice, une raison suffisante?

Dans notre histoire, Napoléon apparaît comme un accident, glorieux, certes, — et nous sommes fiers de cette gloire, — mais comme un être « hors série ». Dans la longue suite de nos rois, on voit peu de princes disposés à porter la guerre chez d'autres peuples; ils eurent une besogne plus pressante à accomplir, poussés par le génie même de cette race qui de la mer du Nord à la Méditerranée, de l'Océan au Rhin et aux Alpes, tendait de toutes ses forces obscures et profondes de vie, vers l'unité politique. Aussi se firent-ils avec continuité les serviteurs de ce génie et les artisans de cette unité. S'ils bataillèrent, ce fut pour élever cette belle, harmo-

nieuse et vaste demeure qui s'appelle la France. Et encore beaucoup d'entre eux ont-ils préféré la politique aux armes pour accomplir la séculaire mission que la monarchie française s'était donnée.

***

Ce n'est presque jamais chez nos princes qu'il faut chercher l'affirmation de cet esprit colonial français que l'on a qualifié assez justement d'esprit « missionnaire », c'est-à-dire ce besoin d'entrer en rapports avec d'autres hommes pour les connaître, pour commercer avec eux, surtout pour leur apporter ce que nous croyons être le bien. Cet esprit est au contraire commun dans les milieux modestes de notre pays, dans le peuple même. Tout Français qui part pour l'étranger est à la fois curieux et bienveillant. Il est bienveillant parce qu'il possède une « gentillesse » naturelle et la conviction profonde qu'il est supérieur à toutes les races qu'il rencontrera. Cette pointe de fatuité lui donne la conviction, profonde autant qu'enfantine, que tout le monde est prêt à l'aimer, et il fera tout pour plaire, c'est-à-dire pour ne pas être déçu dans cette conviction.

Ces traits de caractère, nous les trouvons cités par les plus anciens écrivains qui aient parlé des Gaulois. On peut dire qu'ils surent toujours gagner à eux, « coloniser » leurs vainqueurs. Comparez ce que Tacite dit des Gaulois à ses remarques sur les Germains, vous verrez où vont ses sympathies. Il aurait pu reprendre le *Græcia capta* en le transposant en *Gallia capta*.

Pendant tout le haut moyen âge, bien avant les Croisades, à une époque où les voyages étaient si longs, si pénibles, si périlleux parfois, nous sommes surpris de rencontrer sur les routes qui reliaient l'Occident à l'Orient, et en particulier dans la vallée du Danube, un courant continu de voyageurs et de pèlerins. Nous possédons un grand nombre de ces « itinéraires », véritables « guides bleus », où sont notés les étapes, les relais, les auberges. Contrairement à une assertion trop répandue encore, ce ne furent pas les Croisades qui nous ouvrirent les portes d'or de l'Orient. Il serait plus juste de dire que ces portes, entrebâillées déjà, furent ouvertes toutes grandes par ces expéditions. Sans doute il s'agissait de délivrer le tombeau du Christ, de l'enlever aux mains des infidèles, mais sur

ce pieux dessein se greffait tout l'esprit d'aventure et de rayonnement de la race.

C'est cette facilité à s'adapter qui détermina tant de chevaliers français à se fixer en Orient, en Syrie, en Palestine, en Chypre, à Rhodes. Partout nous retrouvons leurs traces : églises, châteaux forts, sur ces terres ensoleillées, où la France, grâce à eux, conserva à travers les siècles jusqu'à nos jours un si brillant prestige. Notre langue, notre droit codifié dans les célèbres *Assises de Jérusalem*, survécurent à la puissance politique de ces petites principautés franques. On peut même dire que depuis les Croisades, les grandes familles françaises ne cessèrent jamais d'avoir en service quelques-uns de leurs cadets sur les galères des chevaliers de Rhodes et de Malte. Dans les villes côtières que l'Islam avait reconquises, nous conservions des consuls et des « députés de la nation ». Lorsqu'à la veille de la guerre mondiale, au hasard d'une croisière dans le Levant, nos vaisseaux de guerre venaient relâcher dans un de ces ports, nos officiers étaient à la fois surpris et émus de voir monter à leur bord ces « députés de la nation française », qui venaient apporter à nos états-majors et à nos équipages le tribut d'une séculaire fidélité.

Au milieu du xv° siècle, alors que la France sortait, exsangue et ruinée, de la plus affreuse épreuve de son histoire, la guerre de Cent ans, le fils d'un marchand pelletier de Bourges, Jacques Cœur, veut apporter un peu de richesse, un peu de joie dans son pays en deuil. Il se tourne vers l'Orient, vers le seul pays de soleil qui fût alors accessible à nos marchands. Il parcourt la Syrie, noue des relations précieuses dans ces fondouks de pisé où venaient s'entasser toutes les marchandises rares de l'Orient, les épices, l'ambre, la soie, les perles, les tapis fins, l'ivoire, les parfums, toutes les richesses qui avaient suivi au pas lent des caravanes la longue « route de la soie », toutes celles qui avaient descendu le Nil sur les felouques aux grandes voiles triangulaires, que dirigeaient des eslaves nubiens. En échange de tous ces produits de l'Asie et de l'Afrique, Jacques Cœur n'hésitera pas, bravant préjugés et ordonnances royales formelles, à exporter de l'or et de l'argent. Il pense, au rebours des hommes de son temps, qu'entasser des lingots précieux n'est pas accumuler des richesses. Créer de la richesse, c'est travailler, commercer, créer des communica-

tions nouvelles, ce n'est pas rester immobile devant une balance de changeur ou un coffre plein, c'est s'assurer une bonne place à ces carrefours où se croisent les grands courants d'échanges internationaux. Certes, l'Islam interdisait encore aux chrétiens des établissements territoriaux sur ces terres soumises aux imans du Prophète; il édictait à l'égard de leurs navires, de leurs représentants de commerce, des règles étroites, soupçonneuses, souvent gênantes; mais, avec un peu de souplesse et beaucoup de persévérance, on pouvait tout de même franchir la porte étroite et traiter des opérations fructueuses. Il fallait aussi respecter la parole donnée, « les règles du jeu » même avec les mécréants. Le capitaine d'une de ces galères ayant enlevé à Alexandrie un jeune esclave more qui s'était réfugié à son bord, Jacques Cœur fit rendre cet esclave au Soudan d'Égypte, afin de ne pas exposer les navires chrétiens à des représailles. Une telle compréhension des nouvelles nécessités commerciales, une telle souplesse, une si adroite manière de traiter les indigènes, — toutes qualités qu'un de mes meilleurs collaborateurs et amis, M. René Bouvier, vient de mettre excellemment en lumière dans un *Jacques Cœur* (1) tout récent et plein de vie, — ne sont-ce pas là quelques-uns des traits où nous reconnaissons le plus sûrement l'esprit colonial?

Dès que la découverte de l'Amérique offrit à la hardiesse de nos marins des routes nouvelles, nous voyons de multiples marins normands, bretons, basques tenter sur des barques de faible échantillon le voyage du Brésil et des Antilles (les isles du Pérou, comme on les appelait alors). A l'aller et au retour, ces navigateurs commerçaient le long des côtes d'Afrique avec les noirs du Sénégal, de la Guinée, du Sierra Léone; ils vivaient avec eux en excellente intelligence. Faut-il rappeler que Catherine de Médicis leva une expédition pour fonder un empire français au Brésil, que Villegagnon tenta d'y créer un royaume?

Mais la plus belle affirmation de cet esprit missionnaire français fut sans aucun doute la merveilleuse épopée qu'a retracée M. John Finley, un grand savant américain, dans son livre célèbre : *les Français au cœur de l'Amérique*. L'auteur rappelle comment ce fut, non pas dans les ports espagnols

(1) *Jacques Cœur*, par M. René Bouvier, 1 vol. in-8, Champion.

et portugais, non pas en Angleterre mais à Saint-Malo, que naquit « la hantise de l'Ouest ». Jacques Cartier, Roberval, Champlain, Lescarbot, quelle foi était la leur ! Voici ce que disait Lescarbot aux Français : « Il faut dilater les bornes de votre pitié, justice et civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle France. » Pitié, justice et civilité, quelle admirable devise et comme elle résume bien l'esprit colonial français ! Le jour où l'enseignement officiel voudra donner à nos enfants la fierté d'appartenir à une telle patrie, il faudra bien leur parler de ces « coureurs des bois », Nicolet, Le Caron, Lalemant, Louis Joliet, le Père Marquette, Cavelier de la Salle.

Quelle admirable floraison de dévouement jaillit alors du sol français ! Peu à peu, sur les pas des premiers pionniers, vinrent s'établir des commerçants, des colons. M. Finley fait d'eux ce portrait plein de finesse et de saveur : « Dans les circonstances ordinaires, c'étaient des hommes charmants et de bonne humeur, parfaitement polis, se distinguant en cela avantageusement des hommes de la frontière, et religieux, tout en aimant le plaisir et la danse. Enfin, bien qu'à la longue ils se fussent assimilé certains traits de caractère empruntés aux Peaux-Rouges et que même, ne sachant plus compter les mois et les années, ils mesurassent le temps, comme le faisaient les Indiens, d'après les crues du fleuve ou le degré de maturité des fraises, ils avaient conservé beaucoup de qualités aimables... »

N'ont-ils pas eu l'esprit colonial, les hommes qui fondèrent le Canada et la Louisiane, donnèrent à cet immense continent une civilisation et lui imprimèrent une marque si forte qu'au dire de leur dernier historien, M. John Finley, « les Français ne pourront jamais perdre moralement ce pays, à moins qu'ils ne l'oublient » ? Puisse la honte d'une telle ignorance être épargnée à ce pays ! Lorsqu'il sera, d'ici vingt ans, un grand pays colonial, il saura les noms de tous les artisans de cette grande France américaine qui est si noblement fière, elle, de tant leur devoir !

***

J'ai dit ailleurs, et je n'y reviendrai pas, comment, déjà sous l'ancien Régime, la France avait constitué le plus bel empire colonial, le plus complet qu'il fût possible de concevoir. Mais ce qu'il faut noter ici, c'est que ce magnifique

empire, ayant été presque entièrement perdu à la fin du règne de Napoléon Ier, fut en grande partie reconstitué *à peine un siècle après*, sous l'irrésistible poussée des aspirations de la race.

Ce qui est le plus frappant, c'est que cette œuvre splendide, — qui défie toute comparaison, — a été accomplie sans que la grande masse de l'opinion publique en ait eu conscience. Cela prouve sans doute qu'une telle œuvre était fatale, dictée en quelque sorte par notre instinct le plus profond, mais cela prouve aussi que jusqu'à ce jour, tout comme le brave M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, *nous avons été des coloniaux sans nous en douter.*

Qu'on se rappelle en effet combien, il y a moins de cinquante ans, il était de mode de nous dénigrer à cet égard, de dire de nous-mêmes : « Nous autres, Français, qui n'avons pas l'esprit colonisateur », et d'admettre, de vanter même la complète supériorité des Anglais sous ce rapport !

Sous la Restauration et sous Louis-Philippe, nous assistons à une éclipse complète de l'esprit colonial ou du moins de ses manifestations. Nous voyons se produire le curieux phénomène de repliement de tout un peuple : son horizon se limite désormais au cercle étroit de la bourgeoisie parisienne. La France, c'est le quartier du Marais. Et cependant une force supérieure à l'opinion publique nous engage dans des voies nouvelles. La conquête de l'Algérie, engagée par la Restauration, continuée par le roi-citoyen, devient la première pierre d'un Empire colonial nouveau.

L'expédition d'Alger ne fut pas engagée sans beaucoup d'hésitations : successivement les cabinets Villèle et Martignac en repoussèrent le principe. Le plus récent et le meilleur historien de la prise d'Alger, M. Esquer, a dû consacrer un chapitre de cinquante pages à ces tergiversations. Le prince de Polignac pensa d'abord à faire venger par Mehemet-Ali les insultes diverses faites à notre pavillon. Quand le gouvernement commença ses préparatifs, Chateaubriand et le vice-amiral Verhuel à la Chambre des pairs, de Laborde à la Chambre des députés, toute la presse libérale critiquèrent vivement le cabinet Polignac. La haine, la crainte, la hantise de l'Angleterre animent ces polémiques : la nation n'a pas encore brisé les moules où Napoléon lui a imposé de couler ses pensées.

Et voici comment les *Débats* représentaient l'Afrique à leurs lecteurs : « Alger est une ville triste, une rude terre : des barbares, des soldats, des citadelles. Tout cela entouré de déserts où rugit le lion, le chacal, la hyène, où se traîne le serpent boa, comme au temps de Régulus, et dans les plus riches maisons de petits scorpions dont la piqûre est mortelle; puis, quand l'été est venu, des sauterelles, véritable plaie d'Égypte, qui se pressent, intrépides comme les armées de Gengis-Khan, qui dévorent jusqu'à l'écorce des arbres. Pour tout dédommagement, vous n'avez, par intervalles, que la caille fatiguée, quand, transfuge de nos bruyères parfumées, elle s'abat sur le rivage, incapable d'aller plus loin... Outre ces maux généraux, parmi lesquels j'ai oublié les sables du désert et les périls qu'on va chercher à dos de chameau ou sur les pas légers du dromadaire, et le « simoun », espèce d'ouragan de terre, peste de chaque jour, « corruption », comme l'appelle l'Écriture... Il n'y a que deux bonnes choses dans ce pays : l'opium, cette poésie de la brute, et l'essence de rose. »

Voilà ce que le journal le plus savant et le mieux informé de l'époque connaissait de l'Algérie, en matière géographique aussi bien qu'ethnographique et économique. Aussi, peut-on penser qu'exaltés par des descriptions aussi alléchantes, marins et soldats de l'expédition n'aient guère eu le sentiment de partir vers une guerre « fraîche et joyeuse »!

De plus, on l'a remarqué très justement (1), nos soldats au début des opérations étaient armés de fusils à pierre, dont la portée était inférieure aux armes des Arabes. Les officiers supérieurs et généraux, nés avant 1780, ne possédaient aucune instruction générale : ils avaient passé leur jeunesse à l'époque de la Révolution, qui avait détruit à peu près tous les établissements d'enseignement; pendant leur âge mûr, ils avaient été incapables de concevoir un autre esprit que l'esprit de conquête et ils connaissaient les lendemains des coûteuses victoires. Le baron Pichon craignait que la conquête d'Alger ne devînt, « comme toutes nos entreprises depuis quarante ans, une démolition qui tourne au profit des autres et à notre détriment ». Les souffrances, les revers des guerres de l'Empire avaient tué le sentiment qui doit être à la base de toute vocation coloniale : la

(1) E.-F. Gautier, *l'Algérie et la Métropole*; Paris, Payot, 1920, in-18, p. 58 et suivantes.

foi. Comme l'a écrit très justement le même baron Pichon : *On n'a pas dit avant 1789 que les Français ne sussent pas coloniser*. Cette méfiance de nous-mêmes, c'était le fruit amer de la faillite de l'esprit de conquête.

Héritage coûteux, difficile à gérer, d'un gouvernement déchu, la conquête de l'Algérie, blâmée périodiquement à la Chambre, et par Bugeaud lui-même, alors qu'en 1837 il était encore député, fut poursuivie par la monarchie de Juillet et par la France. Les fils du roi des Français y firent noble figure, une armée nouvelle s'y forgea peu à peu, où brillèrent à nouveau toutes les qualités militaires de notre race.

Mais ce n'est pas, en France, l'armée qui fait l'opinion : elle ne parle pas publiquement, on ne publie les lettres et les mémoires des généraux qu'après leur retraite ou leur mort. La masse de la nation ne considéra ces campagnes d'Algérie que comme des tournois colorés et un peu lointains, comme des sujets de tableau très décoratifs : *la prise de la Smalah*... Vernet, Decaen, Delacroix. Le sens et la portée des événements qui se déroulaient en terre africaine échappaient presque entièrement aux bons bourgeois de France. Les littérateurs n'en parlaient pas. Lisez Balzac (son œuvre porte cependant ce titre : *la Comédie humaine !*) : il n'y est nulle part question de l'Algérie.

Il en fut ainsi jusqu'à la guerre de 1870 : jusque-là, en effet, hommes d'État, littérateurs, hommes d'affaires semblent s'être volontairement imposé des œillères pour ne regarder que l'Europe. Certes, jamais on n'eut à pareil degré « l'esprit européen » ! Tous les vieux rêves diplomatiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, la hantise des souvenirs napoléoniens, limitaient à l'Europe les facultés d'observation et même les puissances d'imagination de tous ceux qui détenaient le pouvoir ou dirigeaient l'opinion. Il fallut attendre que Bismarck eût brisé tous ces rêves confus d'hégémonie européenne, en prenant, en tournant contre nous la barrière du Rhin; il fallut attendre même, — ô ironie ! — les encouragements du chancelier de fer, pour que la France pensât à chercher dans les entreprises coloniales la revanche de sa cruelle défaite militaire. Alors seulement quelques hommes d'État, — et en bien petit nombre, — furent à même de concevoir l'ampleur et la beauté d'un plan d'action nouveau.

Et cependant on eût bien étonné les plus hardis de ces précurseurs, si on leur eût fait entrevoir le splendide achèvement d'aujourd'hui. Pour ceux-là, même pour un Jules Ferry, pour un Paul Bert, le dogme subsistait que l'Angleterre était reine et maîtresse et que la seule prétention permise à la France était celle de constituer, — prudemment et sans trop porter ombrage à « la perfide Albion », — quelque chose qui approchât, de loin, de son Empire.

Or ne sommes-nous pas en droit d'affirmer à l'heure présente que si, pour l'étendue, le nombre des habitants, le cube et la valeur des marchandises produites ou transportées, notre Empire colonial n'est, sans doute possible, que le second, il est peut-être le premier à d'autres égards ?

Ne voyons-nous pas en effet l'Empire britannique non pas se désagréger, ce serait beaucoup trop dire, mais enfin perdre tous les jours davantage cette unité compacte qui est non seulement l'expression, mais la manifestation de la force ? Les diverses possessions britanniques forment de moins en moins un bloc. Elles nous apparaissent comme les anneaux d'une chaine, d'une chaîne solide certes, mais où chaque anneau devient plus jaloux chaque jour de son individualité, tend à s'affranchir du poids très lourd dont pèsent sur lui tous les autres. Est-il nécessaire de rappeler des preuves de ces tendances nouvelles ? C'est la politique navale de certains Dominions, comme l'Australie, qui ne semble pas voir la question du Pacifique avec les mêmes yeux que les Lords de l'Amirauté, c'est le Parlement de l'Union Sud-Africaine, dont les tendances ne s'accordent guère avec celles du *Colonial Office*, ni même avec celles du *Foreign Office*, c'est le Canada qui revendique les droits actifs et passifs d'une représentation diplomatique propre auprès des puissances étrangères.

Les colonies françaises nous présentent un tout autre spectacle. Malgré leur extrême diversité de position, de races, de religions, de produits, toutes tendent vers une intégration de plus en plus étroite avec la mère-patrie. Lorsqu'au moment du grand péril de la terre de France, nous fûmes en situation de nous poser avec le poète cette angoissante question :

Après tous ces États qu'Alexandre a soumis
N'est-il pas temps, Seigneur, qu'il cherche des amis (1) ?

(1) Racine, *Alexandre*.

les premiers amis qui vinrent à notre aide furent ces peuples mêmes dont nous avions achevé, — et pour certains (le Maroc) dont nous n'avions pas encore achevé, — la soumission.

La conscience de l'unité française partout où flotte le même drapeau existe et se développe. Je me suis attaché pour ma part à prêcher que métropole et colonies sont termes qui ne doivent jamais s'opposer et qu'il n'y a qu'une France.

Nous devons même, tant la tendance de l'esprit français vers l'unification est forte, veiller à ce qu'on ne tombe pas dans l'excès contraire, et qu'on sache respecter, sur la diversité des longitudes et des latitudes, les diversités de races qui ne peuvent toutes se plier aux mêmes institutions.

Mais quand on voit régner la paix française partout où flottent nos trois couleurs, quand on voit se produire chaque jour tant de manifestations de solidarité souvent touchantes, il faudrait vraiment être animé de l'esprit de contradiction le plus paradoxal, le plus fou et aussi le plus coupable pour oser encore soutenir que les Français n'ont pas l'esprit colonial.

Ils l'ont certes au plus haut degré, mais ils n'en ont pas encore pleinement conscience.

Pour éveiller cette conscience, que peut-on faire de mieux que d'analyser l'esprit colonial lui-même et de montrer tous les bienfaits qu'il peut apporter non seulement à nos diverses France coloniales, mais encore à la France métropolitaine elle-même?

OCTAVE HOMBERG.

*(A suivre.)*

# ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS

# FALLOUX ET PERSIGNY

## II [1]

## LA PÉRIODE DES RÉALISATIONS

### I. — COMMENT PERSIGNY « DOCUMENTA » LE PREMIER DISCOURS PARLEMENTAIRE DE FALLOUX

Les pensionnaires de l'hôpital de Versailles, qui voyaient Persigny fatiguer ses yeux, malgré leur état précaire, dans la lecture du *Mémorial* de Sainte-Hélène ou des *Mémoires* de Napoléon, ne se doutaient certainement pas qu'en fouillant ces livres, c'était pour Falloux qu'il travaillait. Le jeune député légitimiste voulait faire ses débuts à la Chambre, à l'occasion des débats sur l'adresse au Roi ; et Persigny, ce confesseur de l'idée bonapartiste, lui rendait, du fond de sa cellule d'hôpital, le genre de services que demande à des secrétaires le commun des députés. Falloux l'avait interrogé sur la Pologne.

On était au lendemain de l'incorporation par l'Autriche de la République de Cracovie, et beaucoup d'observateurs la déploraient comme un attentat suprême contre ce qui avait été la Pologne : Falloux, pour se faire avec plus d'autorité l'interprète de leurs protestations, voulait remonter dans le passé, savoir ce

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

que l'empereur Napoléon avait pensé de la Pologne, ce qu'il avait voulu pour elle, et Persigny faisait des recherches pour répondre aux curiosités de Falloux. L'ouvrage de Damas-Hinard : *Opinions et jugements de Napoléon sur les personnes et sur les choses*, n'était pas à sa disposition, et il le regrettait. Il enrageait contre les tables du *Mémorial* et des *Mémoires*, qu'il trouvait « faites en dépit du sens commun ». Tant bien que mal pourtant, il finissait par rédiger une note que, le 21 janvier 1847, il adressait à Falloux, avec documents à l'appui. A ses yeux, la politique de l'Empereur « s'expliquait d'elle-même ». Seules, « l'ignorance et la mauvaise foi pouvaient dénaturer cette grande question ». Et, pour l'éclairer, il suffisait, d'après Persigny, de méditer ce mot de l'Empereur : « J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois. »

« L'Empereur, observait Persigny, avec la pensée d'être l'arbitre entre les peuples et les rois, ne devait sacrifier ni les uns ni les autres. Il eût manqué à sa mission. Voilà pourquoi, dans ses vues sur la Pologne, il n'a pas brusqué les événements et n'a fait que les préparer sagement. Au milieu des grandes crises de son époque, il a été sans cesse préoccupé de deux grands faits : la puissance actuelle de l'Angleterre et la puissance future de la Russie. Ces deux grands dangers, il a appliqué toutes les forces de son génie à les prévenir. Il redoutait pour l'avenir de l'Europe une nouvelle invasion de Huns.

« La Russie, disait-il, est admirablement bien située pour amener une telle catastrophe. Elle peut puiser à son gré d'innombrables auxiliaires et les déverser sur nous. Pour être conquérant avec succès, il faut être féroce, mais il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir l'être. Un prince éclairé régnant sur des peuples éclairés ni ne le voudrait, ni ne le pourrait. Pour qu'il pût être féroce avec succès, il faudrait qu'il commandât à des soldats féroces eux-mêmes, et qu'il régnât sur des peuples sans lumières ; or, sous ce rapport, la Russie encore possède un avantage immense sur le reste de l'Europe ; elle a le rare avantage d'avoir un gouvernement civilisé et des peuples barbares. Chez eux, les lumières dirigent et commandent, l'ignorance exécute et dévaste. Un sultan turc ne saurait aujourd'hui gouverner longtemps aucune des nations éclairées de

l'Europe, l'empire des lumières serait plus fort que sa puissance. » (*Mémorial*, lundi 6 novembre 1815.)

« Voilà le point de départ de la politique de l'Empereur envers la Russie : malheureusement, il n'y a pas quarante membres à la Chambre capables de la comprendre. Quoi qu'il en soit, voilà pourquoi la préoccupation continue de l'Empereur a été de rejeter l'activité russe sur l'Asie et d'en garantir l'Europe. Voyons maintenant ce qu'il a fait pour cela. La question russe n'a été entamée qu'en 1807, car en 1805, après Austerlitz, il s'agissait d'organiser la nouvelle monarchie française, et ce n'était pas le moment de courir sur la Pologne. Il fallait auparavant faire consacrer et reconnaître le nouvel empereur. Mais en 1807, après la destruction de la Prusse et les batailles d'Eylau et de Friedland, l'Empereur a commencé à dévoiler ses desseins par la création du grand-duché de Varsovie. Ce duché, pris sur la Russie et sur la Prusse, réunissait déjà les deux cinquièmes de l'ancien royaume de Pologne. C'était évidemment le noyau du futur royaume de Pologne. Toute l'Europe le pensa ainsi. On peut discuter si alors l'Empereur n'aurait pas pu recréer entièrement le royaume de Pologne. Mais quant à l'intention, elle est manifeste, et c'est le point important. Car, pour ce qui est de l'opportunité, l'Empereur seul pouvait être jugé compétent ; mais il n'est pas difficile d'expliquer pourquoi l'Empereur ne fit pas davantage en 1807.

« Tout le monde sait que la bataille d'Eylau fut presque une défaite, et que Friedland, qui releva l'état de ses armes, n'eut pas de résultats décisifs. Mais d'autres considérations expliquent la création du duché de Varsovie au lieu du royaume de Pologne. Le plus grand ennemi de la Pologne, c'est l'esprit de ce malheureux pays. Maître de créer le royaume, il est douteux que l'Empereur eût pu imposer à ce peuple inconsidéré la forme politique nécessaire à son établissement. Dans le duché de Varsovie, tout était possible. Un principe monarchique était possible, et vous savez avec quelle sagesse et sur quels éléments. Il ne s'agissait plus que d'agréger à ce noyau les diverses provinces de l'ancien royaume. Le grand-duché de Varsovie devenait donc le but des espérances de ces peuples. En se ralliant au grand-duché il ne pouvait plus être question de songer aux anciennes erreurs de la liberté, de l'anarchie polonaise ; il fallait accepter l'organisation politique du grand-duché. L'esprit

intime de ces peuples était tourné, dirigé dans des voies saines.

« Nous arrivons enfin en 1812 : la lutte va commencer entre la France et la Russie. L'Empereur ne s'y engage qu'avec regret, c'était beaucoup trop tôt. L'Espagne était encore un volcan sur les derrières de la France. Mais les événements se précipitent. L'Empereur envoie M. de Pradt, l'archevêque de Malines, à Varsovie, avec la mission d'insurger la Lithuanie et toutes les provinces de l'ancienne Pologne. C'était le moment pour la Pologne de faire un grand effort. Mais encore une fois, ici, comme toujours, l'inconséquence du caractère polonais se dessine d'une manière éclatante. Au lieu d'agir, de courir aux armes, les Polonais discutent les conditions de leur réunion au grand-duché de Varsovie. Ils proposent des chartes, ils discutent des articles de constitution, ils veulent que l'Empereur s'engage avant la lutte, et compromette pour eux les intérêts du monde entier. L'Empereur, qui avait avant tout à triompher de l'Angleterre, qui ne marchait sur Moscou qu'à son corps défendant, qui jusqu'au dernier moment espérait s'entendre avec Alexandre, ne pouvait se compromettre davantage. La Pologne ne devait être déclarée par lui que lorsque la lutte aurait eu des résultats décisifs. Il ne pouvait, lui, faire de la politique à la *Mauguin* (1); il fallait que les Polonais se soulevassent s'ils voulaient être libres avant l'issue de la guerre, et ils ne le firent pas.

« La Pologne encore une fois a manqué à elle-même, elle a manqué à sa destinée, mais l'Empereur a tout fait pour elle. Car quelles devaient être les conséquences de la victoire ? Elles sont claires, évidentes. Il suffit de lire le traité secret avec l'Autriche du 14 mars 1812. Encore une fois, la sottise, l'ignorance et la mauvaise foi, peuvent seules faire à l'Empereur le reproche d'avoir manqué à la Pologne. Loin de là : l'Empereur a toujours considéré le rétablissement de l'ancien royaume de Pologne comme la clef de voûte de toute l'organisation de l'Europe, comme la sauvegarde de l'indépendance de l'Europe, et le seul moyen de rejeter la Russie en Asie où elle aurait un grand rôle de civilisation à remplir, tandis qu'en s'obstinant à se jeter sur l'Europe, elle ruinait la civilisation même. »

(1) Cela voulait dire, à l'époque, une politique de poing tendu à l'endroit de toutes les chancelleries, par allusion à certains discours de Mauguin, député de Beaune sous Louis-Philippe.

Ayant ainsi traité ce point d'histoire (1), Persigny se demandait : « Quel est maintenaut l'état de la question russe? » La réponse à cette question était étrangement sévère pour la Pologne, et singulièrement pessimiste à l'endroit des destinées polonaises. « La Pologne, disait-il, est écrasée, foulée aux pieds, et plus encore par l'esprit absurde de cette nation inconsidérée que par le despotisme russe ; elle rend les derniers soupirs de son agonie. Le moment approche où ce ne sera plus une difficulté radicale pour la marche en Europe de l'Empire russe. En attendant que le moment soit venu, l'avant-garde russe est déjà sur le Rhin ; car aujourd'hui, grâce à l'habileté extraordinaire, à la fermeté, au caractère de l'empereur Nicolas, l'un des monarques les plus capables qu'ait fournis cette succession extraordinaire de grands princes qui gouvernent la Russie depuis Pierre le Grand, aujourd'hui, dis-je, la Russie est devenue la suzeraine de tout l'empire germanique. L'empereur Nicolas est plus puissant sur le Mein, sur le Danube, sur le Rhin, sur l'Elbe, et sur l'Oder, que ne le furent jamais les anciens empereurs d'Allemagne. Il est l'arbitre de tous les différends, le protecteur de toutes les supériorités intellectuelles. Dans ses nombreux voyages en Allemagne, il apparaît comme le monarque suprême, excitant dans tous les cœurs ou la crainte ou l'espérance. C'est une situation terrible. Aveugles tous ceux qui ne la voient pas. Les craintes de l'Empereur n'étaient pas chimériques. »

Lorsqu'en mars 1853 Persigny, dès les débuts de l'affaire des Lieux Saints, conseillera à Napoléon III de soutenir activement l'Angleterre contre la Russie, lorsqu'en mars 1854 Napoléon III, s'adressant aux Chambres, dénoncera « le danger dont le colosse du Nord menaçait la civilisation de l'Europe », cette politique sera la suite et la réalisation naturelles des idées qu'exprimait Persigny six à sept ans plus tôt, dans cette lettre à Falloux. Dans cette chambre de l'hôpital de Versailles s'alignaient ainsi discrètement, à l'insu de tous, sous le règne même de Louis-Philippe, les impérieux théorèmes politiques qui

(1) Il peut être intéressant de confronter ces curieuses interprétations de Persigny avec l'étude de M. Marcel Handelsman : *Napoléon et la Pologne*, 1806-1807 (Paris, Alcan, 1909) et l'œuvre très neuve et très fouillée de M. Ed. Driault, *Napoléon et l'Europe*, 5 vol. (Paris, Alcan), œuvre qui a obtenu en 1927 le grand prix Gobert de l'Académie française.

devaient aboutir à la guerre de Crimée. Persigny, qui savait dans quel sens Falloux voulait parler, tenait à marquer bien nettement, avant de clore sa lettre, qu'il n'était pas d'accord avec lui. Que la Pologne pût servir « jamais de barrière à cette colossale puissance » qu'était la Russie, il se refusait à le croire. Il disait à Falloux : « Vous faites bien, on fait bien, de tenir en éveil l'esprit des Polonais. Mais, selon moi, c'est une nation morte et qui s'est suicidée elle-même. Aucune puissance au monde ne peut déplacer la question. La Russie n'est pas sur le Niémen ; elle est sur l'Oder, pour ne pas dire sur l'Elbe et sur le Mein. Voilà la vérité. En faisant sonner bien haut le nom de la Pologne, beaucoup de gens se placent un bandeau sur les yeux, ils se déguisent le péril. La Pologne ne périra pas, disent pompeusement les grands hommes d'État du jour : mais, bon Dieu, il s'agit bien de la Pologne ! Il y a bien d'autres intérêts en péril ! Et pour peu que tout cela dure, on verra bien d'autres choses que la Pologne. »

## II. — FALLOUX TRIBUN DE LA POLOGNE

Quinze jours après avoir reçu ce message, Falloux faisait ses débuts d'orateur politique ; et c'est par un hommage à la Pologne que s'inaugurait sa carrière parlementaire (1). On retrouvait dans son discours plusieurs des documents que lui avait fournis Persigny, et le contraire même des idées que Persigny lui avait développées. Dans l'histoire de l'opinion publique française au sujet de la Pologne, Falloux distinguait trois phases : 1815, 1831, 1846. Il rappelait avec quelque fierté cette journée de 1815, où la France avait été « trahie par la force et vaincue par la force », mais où « le droit, tout dépouillé, tout meurtri, comme le représentait alors la maison de Bourbon, le droit sans bouclier et sans glaive », avait su « cependant s'imposer dans le conseil des vainqueurs, y plaider, sinon y gagner, la cause de la Pologne », et « faire inscrire des garanties » où « l'on voyait un germe considérable pour l'avenir ». Et cette journée-là, Falloux l'appelait : « une des plus belles journées du droit ».

Mais, après 1815, il y avait 1831 ; et Falloux regrettait qu'à

(1) Le discours se trouve au *Moniteur* de l'époque, mais n'a pas été recueilli par Falloux dans ses *Études et discours*.

cette date, lorsque la France aurait dû payer sa dette à la Pologne, le « parti de la résistance » l'eût emporté sur le « parti du mouvement ». « C'est ce parti qui l'emporte encore, constatait-il ; il est donc important de constater dès lors la situation qu'il a prise, les engagements qu'il a formulés, et les principes sur lesquels il s'est fondé. Ses deux orateurs principaux furent... »

L'assemblée trouvait que Falloux devenait indiscret ; des interruptions lui coupaient la parole. « Il est important cependant, insistait le jeune orateur, pour savoir comment on peut sortir d'une situation, de savoir comment on y est entré. » Et comme le bruit s'aggravait, Falloux descendait de la tribune. Mais une accalmie l'invitait à y remonter, et sur ses lèvres, alors, retentissaient les noms des deux orateurs dont il allait contester la politique : ils s'appelaient Thiers et Guizot.

Thiers, pour soutenir « qu'on ne pourrait rien faire pour la Pologne », avait jadis évoqué l'ombre de Napoléon ; il lui avait signifié : « Ou vous n'avez pas voulu faire une Pologne, et vous êtes coupable ; ou vous ne l'avez pas pu. » Et Thiers avait conclu que « la Pologne, géographiquement, politiquement, n'était pas née viable, que l'Empereur l'avait reconnu ».

Mais Falloux, s'aidant de quelques-uns des textes que lui avait fournis Persigny, accusait Thiers d'avoir été dans l'erreur et d'avoir induit son pays dans l'erreur. Du haut de la tribune, devant une Chambre houleuse, il citait le mot de Napoléon : « Le rétablissement de la Pologne m'a toujours semblé désirable pour toutes les puissances de l'Occident. Tant que ce royaume ne sera pas retrouvé, l'Europe sera sans frontières du côté de l'Asie, l'Autriche et la Prusse resteront face à face, vis-à-vis du plus puissant empire de l'univers. »

Une autre parole de l'Empereur (1), rappelée par Falloux, témoignait que c'était par des échanges et des compensations de territoires que la question polonaise pouvait être résolue : « Jamais en acquérant l'Illyrie, déclarait un jour l'Empereur, mon intention n'avait été de la garder. Mon idée dominante avait été d'en faire pour l'Autriche le gage et l'indemnité de la Galicie, lors du rétablissement à tout prix de la Pologne en couronne séparée, indépendante, et il n'importait sur quelle tête, amie, ennemie, alliée, pourvu que cela fût. »

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, samedi 20 juillet 1816.

Falloux, s'armant de ce texte, continuait :

« Eh ! mon Dieu, cela s'est fait pour la Belgique en 1830, bien qu'en 1815 le congrès appelât son incorporation à la Hollande un chef-d'œuvre : l'Angleterre a défait elle-même ce qu'elle avait fait quinze ans plus tôt. Cela se verra aussi un jour à Vienne ou à Pétersbourg. »

Ayant ainsi réfuté les objections de Thiers par un pronostic qui les contredisait, Falloux passait à celles de Guizot. A entendre cet homme politique, rien n'était à faire en 1831, pour la Pologne, « tant que la question révolutionnaire était dans un état flagrant ». Falloux constatait que dix-sept ans avaient passé, et que « l'incorporation de Cracovie répondait à cette prudence ». Il observait : « Vous avez pu dire que l'incorporation de Cracovie était pour vous un fait inattendu ; mais vous n'avez pas pu dire qu'il fut un fait improvisé. L'incorporation de Cracovie est, à mes yeux, un fait savant et réfléchi.

« C'est un fait savant de toute la science du XVIII[e] siècle, de cette science de perfidie qui a été dépensée dès le premier partage de la Pologne, et qu'on retrouve tout entière dans la dépêche de 1847, dans les procédés, dans les excuses de l'incorporation de Cracovie. On a plus encore fait de mal par la calomnie que par la violence, et c'est ce que l'on continue de faire aujourd'hui. L'Autriche a toujours eu mauvaise grâce à dire que les Polonais étaient de mauvais voisins. Ce reproche, en tout cas, ne peut pas remonter très haut dans le passé, puisque, à une certaine époque, lorsque les Polonais sont venus arracher le sceptre impérial des mains d'un Turc, ce n'était pas apparemment ce jour-là qu'on les considérait comme des voisins si incommodes. »

L'assemblée s'était apaisée ; elle laissait Falloux développer, dans un silence propice, son plaidoyer pour la Pologne, et Falloux, songeant à ces lignes de réquisitoire qu'il avait lues dans la lettre de Persigny, prononçait certaines paroles qui en étaient une discrète, mais formelle réfutation.

« Ce que l'on n'a pas dit assez, et ce que j'ai des raisons de croire qu'on oublie tous les jours, c'est que la Pologne n'a jamais été ce peuple turbulent et intraitable, ce peuple qu'on aurait achevé de détruire au moment où il se détruisait lui-même. Non, messieurs, les puissances copartageantes l'ont sciemment, persévéramment, démoralisée pour arriver à la

détruire. Non, le peuple polonais n'a pas toujours rejeté les conseils judicieux et sages, et c'est précisément quand il s'est mis en devoir de les suivre, c'est précisément quand les décisions sages et vigoureuses de ses diètes ont fait sentir aux puissances copartageantes que la proie allait leur échapper, c'est quand ils ont proclamé la monarchie héréditaire et adopté la maison de Saxe, c'est alors que, les demi-invasions et les intrigues permanentes n'étant plus possibles, les puissances se sont hâtées de saisir leur proie et de lui porter le dernier coup

« Aujourd'hui il en est de même, ce n'est pas parce que la ville de Cracovie a pu donner un ombrage quelconque aux trois puissances copartageantes, c'est parce que cette calomnie est nécessaire pour achever un plus vaste dessein. »

Quel dessein? Falloux l'allait dire; dans un élan de patriotique amertume, il allait dévoiler « la profondeur du calcul », et y montrer une menace pour le prestige français. « Tout pays, s'écriait-il, a une puissance d'expansion qui s'étend bien au delà de son territoire, et, grâce à Dieu, aucun pays n'a été plus largement et plus naturellement doué que la France. Eh bien! c'est cette France impalpable et cependant si puissante qu'on a voulu atteindre par l'incorporation de Cracovie; c'est par là qu'on a prétendu dénoncer et manifester au monde notre décadence politique, c'est là qu'on a voulu nous blesser au cœur, et là qu'on nous a atteints; et c'est là la pensée, c'est là l'intérêt de l'incorporation de Cracovie; car si ce n'était pas cela, ce serait ce qu'il y aurait à la fois de plus vain et de plus réprouvé dans l'histoire des violences humaines, c'est-à-dire la profanation gratuite d'une sépulture. Eh bien! non, on a voulu plus; on a voulu traduire en langage vulgaire le dédain et le défi qui circulent depuis longtemps dans les protectorats et dans le langage de la diplomatie, on a voulu dresser, dans tous les carrefours de l'Europe, un placard sur lequel est écrit en lettres dérisoires notre phrase solennelle, seize fois répétée : La nationalité polonaise ne périra pas. C'est cela ou ce n'est rien, et cela est énorme. »

Falloux prévoyait qu'on allait l'accuser de vouloir la guerre avec l'Europe, avant même que la France ne fût réconciliée avec l'Angleterre; il ripostait que ceux qui parlaient de la sorte exagéraient la force ennemie, et exagéraient aussi l'isolement de la France. La Chambre de la monarchie de Juillet

entendait sonner, ce jour-là, le glas du congrès de Vienne, et c'était un légitimiste qui le sonnait. « L'esprit de 1815, disait Falloux, l'esprit de coalition n'existait plus en Europe, parce qu'il n'y a plus de principes en Europe, et qu'il n'y a plus que des intérêts... Il y a deux sortes d'hommes monarchiques en Europe, et deux sortes d'intelligences au service de ce qu'on a appelé les traités de 1815. Il y a l'école des diplomates et particulièrement celle des aides de camp, qui croient qu'on ne peut jamais mieux gratifier une couronne qu'en enlevant une liberté à un peuple; il y a ceux, au contraire, qui veulent placer l'obéissance au fond de la conscience, et qui veulent avant tout que la conscience publique soit respectée comme un inviolable sanctuaire... Pour les peuples comme pour les individus, les geôliers sont presque tout autant captifs que les prisonniers; quand on a un peuple à garder chez soi, on ne peut guère en sortir pour aller menacer les autres; quand on ne peut marcher à pied sans qu'une victime se redresse, on ne peut menacer personne d'une guerre d'invasion. »

L'heure était venue de conclure, et Falloux suppliait : « Que ces débris de la Pologne qui sont venus nous demander l'hospitalité ne trouvent plus seulement l'hospitalité, la générosité de la fraternité privée, mais celle de la générosité et de la fraternité nationales. On a voulu éteindre le dernier germe de la Pologne, il faut que vous recueilliez ce germe, cette jeunesse éparse dans vos écoles, et que l'un de nos régiments au moins voie reposer sur sa lance, et montre encore à nos revues, le vieil aigle polonais reconnu et salué. Il faut prouver que ce qu'on a voulu détruire, vous l'avez conservé et le conserverez fermement, pour un avenir dont vous ne désespérez jamais; que vous ferez triompher cet avenir sans encourir la guerre, sans encourir aucune de ces calamités dont personne ne veut, mais par cet ascendant invincible de la civilisation et du droit dont les conquêtes s'étendent tous les jours autour de nous. »

Telle était sa prière, et il n'admettait pas qu'elle fût irréalisable : « Cela est possible, messieurs, de l'aveu du ministre lui-même, puisqu'il nous assure que la confiance dans la paix ne doit pas être un instant altérée. » Falloux insistait sur cette assurance, qui lui apparaissait comme un triomphe pour l'opposition; il insistait sur ce fait que, dans les questions d'Espagne, le ministre Guizot avait résisté à l'Angleterre, et

que la paix du monde était encore assurée. « Ce que vous avez obtenu vis-à-vis de l'Angleterre, proclamait-il, vous l'obtiendrez vis-à-vis de la Russie, et si vous ne l'obtenez pas de bonne grâce, si vous ne prenez pas sincèrement l'attitude qu'indique votre langage officiel, les événements la prendront pour vous : car derrière l'incorporation de Cracovie, outre cette attaque à la considération et à l'influence françaises, il y a la question d'Orient qui vous presse chaque jour davantage ; vous serez pris au dépourvu à Constantinople, comme vous l'avez été à Vienne. Dans quelques années vous aurez encore des événements inattendus à apporter à cette tribune, et rien ne saurait vous justifier, puisque les avertissements surgissent de toutes parts jusqu'à l'évidence. »

Le compte rendu officiel, dans le *Moniteur Universel* du 4 février 1847, notait des approbations sur plusieurs bancs. Falloux raconte, modestement, que « tout son succès fut d'entendre dire à Odilon Barrot, se retournant vers quelques-uns de ses collègues : « Écoutez donc, messieurs, il y a de bonnes choses dans le discours de ce jeune homme (1) ! » On aimerait à savoir ce que Persigny pensa de ce discours, où ses textes sur la politique napoléonienne étaient judicieusement utilisés, où ses malveillantes allégations contre la Pologne étaient passionnément contredites... Les deux amis avaient trop d'occasions de converser, pour que Persigny se jetât sur sa plume. J'imagine que six ans plus tard, lorsque cet épisode de la question d'Orient qu'était l'affaire des Lieux Saints provoqua un conflit européen, il se rappela les dernières phrases que son ami Falloux, descendant de la tribune où pour la première fois il s'était essayé, avait prophétiquement lancée à la France de l'avenir, à cette France dont il ne pouvait croire encore que Persigny fût destiné à être l'un des maîtres.

### III. — FALLOUX EN 1848 : L'OFFRANDE D'UN MINISTÈRE PAR LOUIS-NAPOLÉON ET D'UN MAROQUIN MINISTÉRIEL PAR PERSIGNY

La Révolution du 24 février 1848 survint : Persigny fut libéré. Dans la nuit du 28 au 29 février, il se présentait à l'Hôtel de ville, porteur d'une lettre de Louis-Napoléon, qui

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 246.

arrivait d'Angleterre pour « se ranger sous le drapeau de la République » : le gouvernement provisoire invitait le prince à repasser la Manche. Persigny eût voulu qu'il se fît expulser par la violence; le prince s'y refusa, de crainte, disait-il, d'ébranler le gouvernement provisoire, qui lui apparaissait, pour l'instant, comme « la seule sauvegarde de la France » (1).

Falloux, jusque-là, avait considéré Persigny comme un « loyal fanatique », mais aussi comme un « esprit chimérique, qu'on n'avait pas le droit de prendre au sérieux »; en quelques jours il vit son ami sous un autre aspect. Persigny d'abord était un prophète, puisqu'il avait si sûrement prévu la chute du régime antérieur; et ce prophète, à la minute précise où il lui semblait que le rêve, — que son rêve, — pût devenir un facteur d'histoire, donnait à Falloux cette impression qu'on aurait tort de « jouer avec lui » (2). En ce jour de Pâques où le peuple de France avait jeté dans les urnes électorales le germe des lendemains, Persigny avait échoué dans la Loire, avec un programme où il s'était dit « loyalement et franchement républicain » (3); mais des membres de la famille Bonaparte avaient été élus membres de la Constituante; six semaines plus tard, le 5 juin, Louis Bonaparte devenait député de Paris (4). Persigny voulait que les quatre-vingt-quatre mille Parisiens qui donnaient au prince leurs suffrages et les trois départements qui, eux aussi, l'élisaient, apparussent dans l'histoire comme les premiers ouvriers de son exaltation future. Un instant, le gouvernement provisoire, qui redoutait chez Persigny la continuité des desseins jointe au plus audacieux esprit d'aventure, l'avait remis à la Conciergerie, dans la nuit du 12 au 13 juin 1848; mais on n'avait pas tardé à le relâcher. Douze jours plus tard, l'émeute travaillait pour son prince.

Persigny fournissait à l'opinion publique inquiète les lectures dont elle avait besoin. Les petites feuilles bonapartistes pullulaient; on n'en créait pas moins de seize entre le 1er et le 22 juin (5). Aux élections complémentaires du 17 septembre 1848, cinq départements encore faisaient de Louis Bonaparte

(1) Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et la Révolution de 1848*, I, p. 170-175.
(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 408.
(3) Lebey, *op. cit.*, I, p. 181-184.
(4) *Ib.*, I, p. 235.
(5) *Ib.*, I, p. 236-240.

leur député; cette fois, il venait siéger sur les bancs de l'Assemblée, et celle-ci sanctionnait ces manifestations électorales en déclarant officiellement que pour les membres de la famille Bonaparte aucune loi de bannissement n'existait plus.

Falloux, lui aussi, était membre de cette Constituante où le département de Maine-et-Loire l'avait envoyé; il y jouait un très grand rôle. Il voyait Persigny travailler pour le prince; il voyait l'une des familles qui avaient régné sur la France échapper désormais à toute loi d'exception. Mais la famille de Louis XVI, elle, était toujours en exil : la loi de 1832, qui avait fermé nos frontières aux Bourbons de la branche aînée, avait même, au mois de mai 1848, été étendue aux princes de la branche cadette. De ces deux familles, dont jadis à Londres, en leurs entretiens de jeunesse, Falloux et Persigny supputaient les chances, l'une désormais, celle à laquelle Falloux demeurait attaché de toute son âme, était tout entière hors de France, et la France au contraire se rouvrait à l'autre. Elle faisait plus et mieux que de se rouvrir; le 10 décembre 1848, elle se donnait pour chef Louis Bonaparte, le proscrit de la veille. Le prisonnier de l'avant-veille devenait le Prince-Président; cinq millions quatre cent trente-quatre mille suffrages remettaient entre ses mains la « cause de l'ordre » et les intérêts alarmés. Persigny, sans attendre ni hésiter, allait préparer pour son prince la seconde étape, qui le mènerait au trône.

Il ne semble pas que, cette année-là, Persigny et Falloux aient eu des conversations fort intéressantes : « D'un commun accord, écrit celui-ci, nous ne touchâmes plus à nos dissidences, et par un mutuel égard, par une mutuelle estime, nous cessâmes de parler politique, à partir du jour où nous fûmes devenus deux hommes politiques. » Falloux, plusieurs mois durant, coudoya le prince Louis Bonaparte dans la Constituante, sans que jamais Persigny fût venu lui dire : « Je vais vous présenter à lui. » Mais Persigny, observant les vicissitudes de pensée et d'attitude de Falloux, se flattait peut-être qu'elles l'orienteraient fatalement dans le même sens où s'orientait le pays. En mars 1848, candidat en Maine-et-Loire, Falloux avait déclaré qu'il tenait pour définitif, pour irrévocablement acquis l'avènement de la démocratie, et que le monarque, si « par quelque mouvement imprévu les cœurs et les intelligences lui revenaient », ne serait jamais que le Président de la Répu-

blique. En juin, quelques semaines d'expérience, gravement troublées par les attentats contre le gouvernement provisoire, puis contre l'Assemblée, l'avaient au contraire convaincu que la République « n'était pas pour la France le talisman du repos et de la prospérité »; mais tout en même temps, il constatait très nettement qu'aucun prince de la famille royale ne jugeait l'heure venue pour une tentative monarchique. Disciple des leçons qu'apportaient les faits, il cessait de faire crédit à la République sans croire à la possibilité d'un rétablissement immédiat de la monarchie.

On eût pu croire, au début de décembre, qu'un tel état d'esprit l'eût rendu facilement accessible aux suggestions de Thiers, qui travaillait pour la candidature de Louis-Napoléon · dans cette carence du pouvoir, pourquoi ne pas accepter, sous bénéfice d'inventaire, de faire resplendir un instant l'étoile napoléonienne? Mais Falloux ne voulait voter ni pour le général Cavaignac ni pour le candidat de son ami Persigny; Falloux était décidé à mettre dans l'urne un bulletin blanc (1). C'était le geste d'un spectateur qui provisoirement va prendre place au balcon du théâtre politique, et qui se réserve. La propagande conduite par Persigny avait amené la France incertaine, désemparée, à faire l'essai de Louis Bonaparte; en dépit de treize ans d'amitié, Falloux se refusait au geste que Persigny avait obtenu de la France, au geste que faisaient Thiers et Odilon Barrot, Molé et Berryer lui-même. L'amitié de Persigny n'avait notoirement aucune influence sur les décisions civiques de Falloux.

Ce n'était pas en vain pourtant qu'ils s'étaient rencontrés à Londres, et si Persigny ne disposait pas du vote de son ami, il allait peut-être, dans les coulisses de la Présidence, disposer de sa destinée politique. Dès le début de décembre, le prince, qui tenait son élection pour assurée, s'était soucié, d'avance, de former son ministère : il avait conféré avec Odilon Barrot, et le nom de Falloux avait été prononcé. « Le prince, écrit Persigny dans ses *Mémoires*, choisissait pour ministres les hommes dont M. Thiers l'avait entouré. Tout ce que je pus faire fut de persuader au prince d'introduire dans ce cabinet un de mes amis légitimistes, M. de Falloux, qui, très hostile à l'élément orléaniste, pouvait contrecarrer les intrigues de M. Thiers ou tout au

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 386-387.

moins les surveiller (1). » Les *Mémoires* de Persigny ne furent publiés qu'en 1896; Falloux ne les connaissait pas quand, dans ses propres *Mémoires*, il contestait expressément que Persigny eût contribué à lui faire donner le ministère.

En définitive, de quel droit croyait-il pouvoir être si formel? Assistait-il aux conciliabules que tinrent ensemble, en ces décisives journées de décembre, Louis Bonaparte et Persigny? Et comment était-il assuré que dans ces conciliabules Persigny n'eût pas parlé de lui? Il considéra, et à très juste titre, qu'on avait voulu faire du ministère une sorte de mosaïque de tous les partis de l'ordre, et qu'ayant besoin d'un représentant du parti légitimiste, on l'avait choisi, lui Falloux, ainsi que l'expliquait plus tard Odilon Barrot, parce qu'il « se reliait par quelque côté aux idées de progrès et de liberté auxquelles un ministère de la République ne pouvait pas ne pas répondre ». Mais j'aurais peine à admettre que Persigny n'eût pas trouvé l'occasion d'éclairer son prince sur l'aspect spécial qu'offrait la personnalité de son ami. Odilon Barrot n'attendit pas l'élection présidentielle pour faire à Falloux les premières avances; celui-ci les écarta. « Odilon Barrot, raconte-t-il, insista peu, et se retira promptement, de l'air d'un homme qui dit avec indifférence : passons à un autre. » Le jour même, Falloux, dans l'Assemblée, abordait le prince pour le remercier et s'excuser; ils causaient. Falloux maintenait son refus. « J'espère que ce ne sera pas votre dernier mot », lui disait le prince. Entre l'attitude d'Odilon Barrot et celle de Louis Bonaparte, la nuance est sensible, d'après le récit même des *Mémoires d'un royaliste*. Celui qui tenait le plus à ce que le député de Segré devînt ministre, ce n'était pas Odilon Barrot, c'était le prince... Je ne puis croire que Persigny fût indifférent à cette volonté princière, et qu'il y restât étranger. Louis Bonaparte se cramponnait à son choix, au lendemain de cette élection présidentielle où Falloux n'avait pas voté pour lui; et celui-ci, le 12 décembre au soir, était comme traqué par l'abbé Dupanloup, qui lui signifiait que le prince menaçait de s'appuyer sur la gauche si le représentant du parti légitimiste continuait de vouloir s'effacer. Alors Falloux, après avoir obtenu de Thiers une promesse d'appui pour le vote d'une loi sur la liberté de

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 11.

l'enseignement, acceptait enfin de devenir ministre (1).

Quelques jours après, la liste ministérielle ayant été publiée, Falloux s'en allait, au ministère de l'Instruction publique, prendre possession du fauteuil où s'asseyaient, depuis Fontanes, les grands maîtres successifs de l'Université. Il trouvait sur son bureau un très beau portefeuille de maroquin rouge, sur l'enveloppe duquel était écrit : « De la part de M. de Persigny, Souvenir de Londres, 1835. »

Le jeune Persigny, treize ans plus tôt, avait donc été prophète : Louis-Napoléon était au pouvoir, et Falloux au ministère. Persigny dira l'année d'après : « J'ai fait le prince représentant, puis président, malgré lui ; il n'est pas prudent que je quitte Paris avant de l'avoir fait empereur malgré lui. » Et Falloux aussi était ministre malgré lui ! Tout paraissait paradoxal en cette histoire. Falloux devenait ministre d'un prince dont il n'avait jamais voulu être le serviteur. Il s'était laissé introduire dans le ministère d'un président de République pour y représenter le parti du roi, sans songer d'ailleurs à travailler au profit de ce parti, qui, tout comme le roi lui-même, jugeait plus opportune une politique d'expectative. Mais il n'avait accepté ces hautes fonctions qu'après avoir acquis, en causant avec Thiers, l'assurance qu'il pourrait enfin mettre un terme au monopole universitaire; et lorsque Persigny croyait servir la cause de Louis Bonaparte en faisant s'acheminer un titre d'Excellence vers Falloux qui n'en voulait pas, son prophétisme, cette fois, se trouvait en défaut : la seule cause qui tirera bénéfice de cet amusant imbroglio sera celle de la liberté de l'enseignement, « d'une liberté aussi étendue, écrira plus tard Falloux, que le comportait l'état des mœurs et des esprits » (2).

Lorsqu'après la chute de l'Empire on saisira les papiers restés aux Tuileries, on y trouvera, parmi les brouillons d'articles griffonnés pour les journaux officieux par la plume même de Napoléon III, une page où il se demandait : « Quel est le vrai représentant du peuple? » Est-ce M. Jules Favre ? interrogeait-il. Est-ce M. Jules Simon? Est-ce M. Thiers? Est-ce M. Pelletan? Tous, constatait-il, représentent des coteries opposées les unes aux autres. Est-ce M. de Falloux? questionnait-il encore. Et il

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 390 et suiv.
(2) *Ib.*, I, p. 568.

répondait : « Celui-ci veut la suprématie de l'Église (1). »

Suprématie, non : l'auteur de la loi de 1850 ne voulait que la liberté; mais la mémoire de l'Empereur pouvait en effet lui rappeler que, dans le premier ministère du Prince-Président, Falloux, guidé par un sens aigu des libertés nécessaires, avait imposé à une autre suprématie, celle de l'Université napoléonienne, de victorieuses limitations.

IV. — L'EMPIRE EN VUE : LES CONFIDENCES DE PERSIGNY A FALLOUX SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE

« Sur un point, note-t-il dans ses *Mémoires*, j'étais tout à fait à tâtons avec le prince : c'était précisément sur le point que j'avais le plus à cœur, la question religieuse. Là-dessus M. de Persigny n'en savait pas plus que moi, et quand je lui disais : « Tâchez que votre prince ne nous rende pas la situation trop difficile : elle le sera bien assez sans qu'il s'applique à l'aggraver », M. de Persigny me répondait par l'assurance bien sincère de sa sympathie personnelle pour le catholicisme, mais sans me garantir au même degré les dispositions du Président (2). »

Quelles qu'elles pussent être, Falloux se mit à l'œuvre, et ce n'est pas ici le lieu de raconter comment il servit l'Église par l'adroite et laborieuse préparation de la loi qui porte son nom et par sa ferme attitude au sujet de la liberté du Pape. En dix mois de ministère, il sut assurer à l'Église l'une des deux victoires que lui ait accordées au XIX[e] siècle la France parlementaire; la seconde, qui consacrera, vingt-cinq ans plus tard, la liberté de l'enseignement supérieur, sera l'œuvre de ce prêtre qui avait, presque par les épaules, poussé Falloux au pouvoir, l'œuvre de Dupanloup.

Sur les bancs de la Législative, où l'avaient installé, en mai 1849, les électeurs de la Loire, fréquentes étaient pour Persigny les occasions de rencontrer Falloux. Jamais Persigny, parlant à son ami, ne se plaignit du prince, mais Falloux, dès le lendemain de l'élection présidentielle, avait commencé de sentir que « les amis et les conseillers du malheur n'étaient plus les seuls qui entourassent Louis Bonaparte, que la fortune avait apporté déjà son flot accoutumé de nouveaux venus, et

(1) *Papiers secrets des Tuileries*, p. 218 (Paris, Ghio, 1873).

(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 420.

que les serviteurs les plus dévoués n'étaient pas désormais les mieux écoutés » (1). De fait, Persigny, — il s'en plaindra bientôt amèrement, — n'avait pu obtenir du Prince-Président et du ministère que les préfets qui, en décembre, s'étaient compromis pour le général Cavaignac, fussent changés de département. Mais quelque impuissant qu'il fût, parfois, à faire prévaloir son avis, il gardait ses grandes et petites entrées, tant à l'Élysée qu'au comité de la rue de Poitiers, où il prétendait représenter non le parti bonapartiste, — car il ne voulait pas d'un tel parti qui ne serait dans le pays qu'un élément de dissolution de plus, — mais l'idée même d'Empire, d'un Empire où s'incarneraient toutes les idées d'ordre.

Quant à cette Assemblée législative dont il faisait partie, elle lui paraissait une maison de fous, et il ne lui cachait pas son mépris : c'en était assez pour qu'à l'Assemblée certains le considérassent comme un homme dangereux, comme l'un des membres les plus ardents de ce qu'on appelait alors le « parti des sanguins ». Le Prince-Président devenait-il inquiétant par ses propos ou ses allures, Odilon Barrot, son président du conseil, s'empressait de décliner toute responsabilité en parlant des « passions détestables » qui s'agitaient autour de Louis Bonaparte, et ces mots visaient Persigny, sans le nommer (2). Et bientôt Pierre Bonaparte, faisant un pas de plus, osait dire à la tribune, le 22 novembre 1849 : « Si vous exigez que je vous nomme celui à qui l'on doit principalement attribuer tout ce que le Président fait de déplorable, je le nommerai, c'est Fialin dit de Persigny. » (3) On eût pu croire qu'une disparition momentanée de Persigny, envoyé par le prince à Berlin, en août et septembre, pour une mission d'études et d'observations, aurait suffi pour calmer les esprits. Mais l'assaut de Pierre Bonaparte prouvait qu'il n'en était rien; et, le 17 décembre, Persigny reprenait la route de Berlin, avec le titre et les fonctions de ministre plénipotentiaire.

Falloux passait ce même hiver à Nice pour motifs de santé. Il avait en octobre quitté le ministère, ayant tout disposé pour le vote futur de son projet de loi; ce n'était plus qu'une question de mois. Beugnot, Thiers, Dupanloup, devaient mener

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 420.
(2) Persigny, *Mémoires*, p. 84-85.
(3) Thirria, *op. cit.*, II, p. 172.

l'affaire à terme. De Berlin, le 24 février 1850, Persigny lui adressait une longue lettre; c'étaient d'abord des condoléances pour la mort de son père, puis des vœux pour sa santé : « Vous êtes un homme trop utile à notre pays, lui disait Persigny, pour que tous les honnêtes gens ne fassent pas des vœux en votre faveur. » La lettre, se poursuivant, touchait à la politique.

« Je suis ici, continuait Persigny, au milieu d'événements très intéressants, et qui, je crois, sont destinés à amener une solution à bien des questions européennes, si tant est qu'il y ait jamais des solutions aux affaires humaines. Mais si je ne m'abuse étrangement, la paix de l'Europe ne sera pas longtemps maintenue; il y a en Europe trop de préjugés de chaque côté pour que la raison dirige en paix les affaires des diverses nationalités. La Révolution française a partagé l'Europe en deux camps, et il n'y a pas d'hommes assez puissants pour faire la transaction. Quel que soit par exemple l'état politique nouveau des grandes monarchies, je m'aperçois qu'elles ont, au fond, les mêmes préjugés que du temps de Louis-Philippe, où, demandant sans cesse au roi parvenu des petits services humiliants pour le caractère national, elles ont elles-mêmes amené la catastrophe qui a failli tout engloutir. Il n'y a en France qu'un seul intérêt capable de triompher du sentiment révolutionnaire, c'est le sentiment national, et comme aucun nom ne répond mieux à ce sentiment que celui de Napoléon, c'est tout le secret du rétablissement de l'ordre, malgré les plus détestables institutions.

« Toute l'Europe serait donc intéressée à respecter beaucoup une force qui tend à étouffer de plus en plus les mauvaises passions révolutionnaires. Tout le monde le comprend à l'état théorique, mais bien peu à l'état pratique. Les classes élevées ne le comprennent pas en France, les cabinets européens pas davantage. Il arrivera donc que d'un côté, en France, les classes élevées feront des fautes qui forceront le Président à faire appel à la fibre nationale pour lutter contre elles, et je déplore d'avance amèrement ce qui arrivera, car je ne doute pas du résultat. De l'autre, les cabinets feront des fautes analogues; ils voudront et ils veulent déjà recommencer contre Napoléon, ce qu'ils ont fait pendant dix-huit ans contre Louis-Philippe, et nous placeront dans cette situation, ou de blesser le sentiment national et, par suite, de tomber dans la boue des barricades, ou de réveiller sérieusement la fibre nationale et de jeter un cri de guerre

terrible. C'est ce dernier cas qui arrivera, et pour mon compte je ne déplorerai pas beaucoup cette nécessité, parce qu'il vaut mieux mille fois pour la société européenne, de s'agiter quelque temps sur les champs de bataille, que de tomber dans la honte du socialisme. J'ai fait entendre ici des paroles auxquelles on n'est guère habitué depuis longtemps. Mais j'ai donné un avertissement qui sera utile et qui replace notre diplomatie sur un pied tout nouveau. »

Les *Mémoires* de Persigny complètent ces curieuses confidences et permettent d'en souligner la portée : nous y trouvons quelques-unes de ces paroles que Persigny faisait entendre à Berlin, qu'il avait même fait entendre dès son premier voyage. Il s'efforçait de convaincre Frédéric-Guillaume IV que le rôle que Sa Majesté savait « si bien remplir en Prusse, de concilier les idées d'autorité avec les idées de liberté », était celui que le prince ambitionnait le plus en France. « Il ne faut pas, lui disait-il, que les souverains de l'Europe se laissent aller à manifester telles ou telles préférences au sujet du gouvernement de la France. Si l'Europe n'avait pas traité la maison d'Orléans avec mépris, si elle ne s'était pas coalisée contre elle, elle n'eût pas donné au monde le spectacle de notre grande humiliation de 1840, Louis-Philippe n'eût point été renversé, et le gouffre des révolutions n'eût point été ouvert (1). »

Persigny, même, prévenait le roi de Prusse que l'Empire serait rétabli sous sa forme naturelle le jour qu'il conviendrait et à l'héritier de l'Empire et au pays. Singulières doctrines pour un serviteur d'un gouvernement républicain ! observait en riant son royal interlocuteur. Mais, si singulières qu'elles fussent, Persigny était plus enclin à les accentuer qu'à les voiler ; et, causant à Vienne avec le prince Félix de Schwarzenberg, président du Conseil des ministres en Autriche, il avait sans ambages menacé l'Europe de ce cri de guerre terrible dont il parlait dans sa lettre à Falloux. « Au temps où nous vivons, lui avait-il déclaré, c'est le sentiment national représenté en France par le neveu de l'Empereur, qui est la seule force capable de triompher des passions révolutionnaires... Il mettra toute sa sagesse, toute sa prudence à éviter la guerre. Mais il aimerait mille fois mieux s'exposer à tomber sur un champ de

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 109-110.

bataille que dans la boue des barricades. » Si donc les anciens préjugés de l'Europe voulaient lui imposer quelque humiliation, on verrait, concluait Persigny, « ce qu'il y a de vitalité dans notre nation, et quels seraient les effets d'un appel direct, un cri de guerre enfin, poussé par un Napoléon » (1).

C'était chez Persigny comme une sorte de coquetterie, de mêler en quelque mesure Falloux au jeu même de la politique du prince, en expédiant à son ami, jusqu'à Nice, quelques échos des propos qu'il tenait dans l'Europe centrale, au nom et pour le service de Louis-Napoléon. Il savait que les confidences politiques sont parfois un moyen de séduction, et puisque Falloux, un an durant, avait accepté de collaborer avec le Prince-Président, Persigny continuait de le tenir au courant, comme un éventuel collaborateur des lendemains. Mais Persigny se trompait, et Falloux devait penser en le lisant : César est donc en selle déjà, puisque le roi de Prusse est prié d'y regarder à deux fois avant de se montrer hostile ! « En 1850, écrira-t-il dans ses *Mémoires*, le prince Louis Bonaparte semblait se fatiguer du rôle de président de république, et laissait clairement entrevoir des desseins nouveaux. A partir de ce jour, la question n'était plus posée entre la république et la monarchie. Elle se posait inévitablement entre la monarchie vraie et la monarchie fausse. Dans ces conditions, mon choix ne pouvait être douteux, et mon patriotisme ne s'appliqua plus qu'à rendre l'avenir à la monarchie par la réconciliation de la maison de Bourbon. Je considérai que le suprême péril, c'était non plus la République, moralement discréditée et moralement vaincue, mais le césarisme, aux mains d'un prince d'autant plus dangereux qu'il ne connaissait le danger de rien et qu'il gardait, au sein même du pouvoir, les audaces inconscientes d'un esprit incurablement aventurier (2). »

### V. — UNE SUGGESTION SUPRÊME A FALLOUX, « ARBITRE DE LA SITUATION »

L'été de 1850 réunissait à Paris Persigny et Falloux. Persigny, par une autre coquetterie, consultait son ami sur les évêques à nommer, et Falloux voyait même arriver un officier d'ordonnance du Prince-Président, avec un véritable question-

(1) Persigny. *Mémoires*, p. 121-123.
(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 579-580.

naire. On espérait le ramener dans l'atmosphère de l'Élysée, en soumettant à son influence les affaires d'Église. Falloux, très réservé, faisait porter ses réponses par son ami Rességuier, et continuait de s'effacer. « Vos amis s'éloignent de moi, disait le prince à Rességuier : croyez bien qu'ils se trompent (1). »

De mois en mois, le conflit entre Louis Bonaparte et l'Assemblée devenait plus aigu. Persigny racontera plus tard : « Tout en me préparant activement, avec les amis du prince, à la lutte contre l'Assemblée, si elle venait à éclater, je ne cessais de me préoccuper des moyens de la prévenir. » Il aurait voulu que le prince n'eût pas à violenter la Constitution, que l'Assemblée lui donnât le droit de consulter la nation. « J'avais à ce sujet, lisons-nous dans ses *Mémoires*, de nombreux entretiens avec les principaux membres de l'Assemblée, et particulièrement avec mon ami M. de Falloux, qui me servait de lien auprès des chefs les plus éminents du parti de l'ordre (2). »

Peut-être l'amitié des deux hommes, en prolongeant la crise, retarda-t-elle un peu l'explosion finale. Le rôle d'agent de liaison, c'est entre les deux branches de la maison de France, surtout, que Falloux l'eût voulu jouer; il y eût mis toute sa foi monarchiste, en même temps que son incomparable souplesse. Entre son ami Persigny et le parti de l'ordre, il était, tout au plus, un agent de communication. Ce n'était pas ennuyeux, encore que fort préoccupant, que d'assister, en l'été de 1851, aux évolutions de Persigny. « Il avait inventé, nous dit Falloux, un genre de diplomatie particulier, et c'est par l'excès de sa franchise qu'il déroutait. Passant un jour devant un groupe de la droite où l'on causait avec animation, il s'arrête, et dit avec son calme apparent : « Eh bien, messieurs, vous complotez contre le Président? — Pas du tout, répond un des interpellés : nous nous demandons pour quel jour nous devons retenir notre place à la diligence pour retourner chez nous. — Vous feriez bien mieux de retenir votre place au Sénat », réplique M. de Persigny, et il continue tranquillement son chemin (3). » Ainsi circulait-il en tentateur, disparaissant aussi vite qu'il était venu, et laissant ensuite la tentation faire son œuvre. Tenace en ses desseins, l'idée d'une

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 580-582.
(2) Persigny, *Mémoires*, p. 18.
(3) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 119-120.

collaboration politique avec Falloux continuait de le hanter. Le 7 mai 1851, au cours d'une absence un peu prolongée, celui-ci recevait de Persigny la lettre que voici :

« Quoi que vous fassiez à votre arrivée à Paris, car vous paraissez devoir être l'arbitre de la situation, vous pouvez être bien certain que mon attachement n'en pourra être ni augmenté ni affaibli. Tous les partis vous attendent avec une vive impatience : j'en éprouve une véritable satisfaction, le sentiment public prouvant à quelle haute position morale vous vous êtes élevé dans notre pays. Mon amitié s'en réjouit.

« Notre pays est bien malade. Il a bien besoin que des hommes comme vous lui consacrent leur dévouement. Au milieu de la division des partis, nous pouvons tous être emportés par l'orage qui gronde. Dieu veuille que nous puissions nous entendre tous, trouver une transaction et sauver notre société.

« J'ai été dernièrement victime d'une bien grande perfidie. Jamais je n'aurais cru que les passions politiques pussent permettre la conduite qu'un parti, pour ne pas dire un homme considérable, vient de tenir à mon égard. Ce symptôme d'immoralité m'a plus effrayé pour la société que toutes les fureurs de la Montagne. Arrivez donc vite, vous qui êtes le modèle de l'honneur ; si cette société peut être sauvée sans violence, vous êtes assurément l'un des hommes qui peuvent le plus puissamment concourir à cette œuvre. »

On ne pouvait être plus caressant, plus séducteur, rien ne manquait à cette lettre, pas même la promesse d'une serviabilité politique qui ne demandait rien en échange.

« Je n'avais pas perdu de vue la demande que vous avez faite en faveur de M. d'A... Jusqu'ici, aucun mouvement sérieux n'a eu lieu dans les finances. Mais l'intention du Président est certainement de vous être agréable et, bien entendu, quelle que puisse être votre attitude politique. »

Pour Falloux, Persigny faisait apparemment exception, car quelques mois plus tôt il lui avait raconté, les traits tout bouleversés, qu'apercevant dans sa propre antichambre sept ou huit solliciteurs, il était sorti de son cabinet, un pistolet dans chaque main, en leur criant : « Si vous ne sortez tous, je fais feu (1). » Ce n'est pas avec cet emportement qu'il accueillait, en

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 223.

mai 1851, la discrète recommandation présentée par Falloux pour l'un de ses amis angevins.

### VI. — LE COUP D'ÉTAT : L'EMBRASSADE DES DEUX AMIS CHEZ LE CONCIERGE DU MONT VALÉRIEN

Moins de sept mois plus tard, Falloux était au nombre des députés qui, s'étant réunis le 2 décembre à la mairie du septième arrondissement pour protester contre le coup d'État et proclamer la déchéance de Louis Bonaparte, furent emmenés à la caserne du quai d'Orsay, entre deux haies de soldats, et de là, en pleine nuit, au Mont Valérien.

Il se promenait le lendemain dans la cour intérieure du fort, lorsqu'un des nombreux surveillants chargés de garder les débris de la représentation nationale lui apporta ce billet :

« Si vous consentez à me voir encore, je vous attends chez le concierge du fort. »

« PERSIGNY. »

Falloux, treize ans plus tôt, dans un grenier de Strasbourg, était venu surprendre Persigny, au milieu d'un complot qui devait échouer ; aujourd'hui Persigny, au lendemain d'un complot qui avait réussi et qui jetait Falloux en prison, s'en venait, dans une loge de concierge, lui demander pardon.

« Il se jeta dans mes bras, raconte Falloux, avec une grande émotion, en me disant : Me pardonnerez-vous jamais de ne vous avoir pas averti ? — Mais, mon pauvre ami, lui dis-je avec la plus parfaite sincérité, c'est de m'avoir averti que je ne vous pardonnerais pas. Qu'aurais-je fait de votre avertissement, et qu'aurait-il changé à mon devoir ? — C'est vrai, c'est vrai, reprit-il; cependant, croyez-le bien, vous m'avez coûté beaucoup d'angoisses. — Pourquoi ? Vous me rendez la visite que je vous ai faite dans la prison du Luxembourg. Nous voilà quittes pour aujourd'hui. Plus tard, nous jouerons peut-être la troisième manche. »

Le légitimiste Falloux n'était pour rien, en 1840, dans la décision gouvernementale qui faisait de Persigny un inculpé, un prisonnier; et Persigny, au contraire, avait été le metteur en œuvre des événements de la veille. Très triste, il reprenait : « J'ai encore un autre pardon à vous demander ; je n'ai pu obtenir que vous fussiez compris parmi ceux qui, en très

grand nombre, seront rendus à la liberté, dès que les petites émeutes de Paris seront comprimées. Morny s'est joint à moi. Le Président y consentait bien volontiers, mais le préfet de police s'y est formellement opposé en vous signalant comme l'un des représentants qui, depuis un mois, ont dépensé le plus d'activité contre nous. »

Et Falloux de répondre : « C'est un honneur que me fait M. de Maupas et que j'aurais voulu mieux mériter : j'apprends de vous que la résistance de Paris dure encore. Vous avez dû faire un grand sacrifice en vous éloignant de la lutte, retournez-y. Gardons notre vieille amitié en dehors du combat. Tâchez de donner de bons conseils à votre prince : il en a souvent besoin. Et puisque vous osez assumer sur vous seuls le salut de la France, du moins sauvez-la. Je ne crois pas que le salut soit où vous allez le chercher. Si je me trompe, je vous rendrai justice, n'en doutez pas, comme le feront tous les cœurs désintéressés. »

Visiteur et prisonnier échangèrent encore « quelques paroles courtes et sérieuses », puis se séparèrent en s'embrassant. Et Persigny dut s'éloigner avec cette double joie de n'avoir point perdu l'amitié de Falloux et de lui avoir laissé l'impression que la résistance de Paris n'était qu'éphémère. Paris fut assez vite pacifié pour qu'au bout de trois jours Falloux fût libéré (1).

Au scrutin du 20 décembre, qui ratifia le coup d'État, Falloux s'abstint. Que le pays laissât passer une audacieuse aventure qui lui faisait entrevoir des perspectives d'ordre et de durée, il ne pouvait, dit-il, « ni s'en étonner ni s'en irriter », en présence de l' « incurable mélange de violences et de faiblesses » dont les républicains avaient donné le spectacle, en présence de la défaillance du parti monarchiste, qui avait eu « la faculté de se reconstituer » et « n'en avait pas profité ». Il ne voulait « ni rien approuver de ce qui se passait, ni mettre dans son blâme une amertume ou une portée qui le rapprocherait des démagogues »; son abstention était « l'expression fidèle de ce qui se passait au fond de sa conscience ». Il écrira plus tard : « Dès le 2 décembre, je pris fermement et paisiblement congé de la vie politique, et je ne songeai plus qu'à la vie intime (2) ».

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 145-146.
(2) *Ib.*, II, p. 167-168, et 193.

VII. — LE PREMIER MINISTÈRE PERSIGNY : UN DÉJEUNER CHEZ FALLOUX

Le 10 janvier 1851, il reparlait à Persigny, dans une lettre, du poste que M. d'A... désirait. Persigny, qui devenait, douze jours plus tard, ministre de l'Intérieur, répondait à Falloux, le 25 février, qu'il avait l'intention de proposer son protégé au choix du Président. On sentait dans sa lettre quelque hâte de savoir ce que pensait Falloux du gouvernement nouveau :

« Dites-moi, cher ami, comment vous passez votre temps dans votre retraite. Quelles pensées, quels sentiments agitent votre âme depuis la grande catastrophe parlementaire? Je pense bien souvent à vous, vous êtes à mes yeux placé sur le premier fauteuil de la première galerie de ce parterre qui applaudit ou qui siffle les pauvres acteurs de la scène politique. Ne sommes-nous pas trop sifflés? Nous faites-vous grâce du charivari? Enfin, cher ami, faites donc cesser cette incertitude de mon esprit. »

Et Persigny, tout doucement, passait à la définition de sa politique électorale : « Vous aurez remarqué ce qui se fait. Nous qui n'avons nos amis qu'en bas, si nous ne voulions que le pouvoir, nous aurions fait deux choses, maintenu l'indemnité parlementaire, et rendu les fonctions publiques compatibles avec la députation. Nous avons fait le contraire et livré le Corps législatif aux classes élevées. Nous avons hautement patronné et choisi nos candidats, mais dans les rangs les plus élevés de la société, dans les grands propriétaires, maires fortunés, etc. »

Combien Persigny aurait été heureux que Falloux lui permît de le faire figurer sur cette liste! Mais il n'y pensait point, il n'y avait point à y penser. Falloux laissait voir intégralement, et ce qu'il était, et ce qu'il voulait paraître, dans une lettre du 28 mars, où il expliquait à M. d'A... que le poste ambitionné ne serait décidément pas pour lui. « Malheureusement, expliquait-il, je ne puis que vous offrir mes regrets. Vous savez les lois de discrétion que je m'impose, et leurs motifs. Je ne rends pas assez de services pour en demander. M. de Persigny et moi nous connaissons assez au fond du cœur, pour qu'il sache tout ensemble, et la vivacité d'attachement que je porte à mes amis, et la répugnance que j'éprouve à prendre, même pour les meilleurs, le rôle de solliciteur que lui-même n'a jamais accepté en aucun temps. »

En cette année 1852, Persigny guettait, plus que jamais, le retour à Paris de son ami ; et plus Falloux s'effaçait aux champs, plus Persigny avait hâte de causer encore politique avec lui. A peine arrivé, Falloux recevait un billet, dans lequel Persigny s'invitait librement à déjeuner chez lui, pour le lendemain. On fut si cordial dès l'arrivée à table, que Persigny demanda d'avance où était le fromage, ajoutant que depuis qu'il avait été en prison, c'était là, chaque jour, presque tout son déjeuner ; et il fallut que Marquet, le fidèle valet de chambre de Falloux, légitimiste comme son maître, mais avec moins de nuances, courût chercher un fromage pour cet hôte inattendu.

Persigny, après le fromage, tâtait Falloux. Que pensait-il de la scène politique, lui simple spectateur? Falloux se réservait : « Je n'attache pas, disait-il, une extrême importance à ce lever de rideau; j'attends la grande pièce. » Alors Persigny se déboutonnait, confiait à Falloux que le prince était devenu timide, qu'il prenait au sérieux les dix ans de présidence qui lui avaient été octroyés. « Je le ferai empereur malgré lui, s'écriait Persigny ; je le ferai assourdir de tels cris de : Vive l'Empereur ! qu'il lui faudra bien se rendre. Seulement, il faut pour cela que je sois encore six mois ministre de l'Intérieur. » On eût dit que Persigny sentait fragile son fauteuil de ministre.

Falloux questionnait, s'étonnait, et Persigny avouait que sa violence, incapable de complaisance, lui nuisait auprès du Prince, qui était doux, mais avide d'adulation et de domination personnelle, et que cinq fois sur six il sortait du conseil brouillé avec tout le monde, au grand plaisir de Morny. Il ne se faisait pas d'illusions sur l'avenir : « Le Président me gardera pour faire l'Empire, je le ferai ; puis il me congédiera, et d'autres l'exploiteront. » Il ne lui demandait, du reste, que de rester fidèle aux traditions napoléoniennes, de ne pas faire la guerre, disait-il, car « la grande épée qu'il ne sait pas manier lui couperait les doigts », et de se marier bien vite et d'avoir des enfants, pour qu'on ne s'occupât plus de sa famille, qui « est, déclarait-il, au-dessous de ce qu'on peut imaginer » (1). A ce prix, Persigny était sûr que l'Empire vivrait, avec ou sans un Persigny comme conseiller.

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 222-226.

VIII. — LE MARIAGE DE PERSIGNY. L'EXCÈS DE ZÈLE D'UN DE SES PRÉFETS A L'ENDROIT DE FALLOUX

Quelque temps après, Falloux et sa famille étaient à table, lorsque Persigny forçait la porte pour annoncer une nouvelle. Il allait se marier; Mlle Ney de la Moskowa, petite-fille du maréchal et du banquier Lafitte, était l'élue de son cœur. En cadeau de mariage, il recevait de Louis-Napoléon cinq cent mille francs : il demandait à M. et Mme de Falloux un autre genre de cadeau, des prières. Ils lui expédièrent bientôt du Bourg d'Iré un beau chapelet romain pour la future Mme de Persigny : le cardinal de Falloux l'avait fait bénir par Pie IX. En adressant à Falloux une lettre de remerciements, en lui disant le plaisir qu'avait éprouvé sa fiancée, Persigny ajoutait :

« Combien je suis fier et heureux de votre amitié ! Avec quel bonheur je me rappelle que je vous retrouve dans toutes les circonstances sérieuses de ma vie ! Heureux ou malheureux, je vous vois toujours accourir comme un bon génie ; et comme vos consolations dans le malheur, vos félicitations dans la joie sont les plus précieuses à mon cœur (1). »

Il y a des amitiés que le mariage desserre : telle ne fut pas celle de Persigny pour Falloux. Des billets s'échangeaient où s'attestait une proximité des cœurs, soucieuse de combler les distances mises entre eux par la politique. « J'ai et aurai toujours, écrivait Falloux le 5 juillet 1853, une solidarité de cœur avec votre destinée, quelle qu'elle soit » ; et c'étaient, trois mois plus tard, le 17 octobre, d'amicales tendresses à Persigny à l'occasion de la naissance de sa fille Loysette. « Ma femme, répondait Persigny, vous aime maintenant et vous considère comme mon plus noble, mon plus digne ami. » A Paris, les ménages se voyaient. Le 15 avril 1854, Persigny priait Falloux de songer à une rencontre, et il disait : « Ma femme est une petite égoïste qui veut avoir sa part de votre visite. » Un autre jour, c'était Falloux qui demandait « un rendez-vous à trois avec Mme de Persigny ». « Vous avez, écrivait-il à son ami, un cœur que je connais depuis de longues années et auquel je ne ferai jamais l'injure d'être *surpris*, mais vous me laissez bien le droit d'être touché, et pour le sûr bien vivement, de votre lettre. »

(1) *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 226-228.

Et s'expliquant sur le rendez-vous qu'il souhaitait, il précisait : « Je ne mets jamais de mystère à nos rapprochements, cher ami, et vous le savez bien ; toutefois, il serait bon d'éviter plusieurs sortes de commérages. Si vous me donnez rendez-vous à la campagne, tâchez donc que ce soit bien réellement *entre nous*, et ne doutez pas que le plus prompt me sera le plus doux. »

La toute-puissante amitié de Persigny aidait le royaliste Falloux à faire des heureux. M. d'A..., en l'été de 1853, finissait par devenir préfet, en dépit de ses origines légitimistes. Non moins chanceux était M. Gros, fils du général baron Gros, et sous-préfet de Segré. Falloux se considérait comme endetté de cœur à son endroit, parce qu'au moment d'une chute de voiture qu'il avait faite, il avait reçu de ce magistrat des « témoignages d'affection ». « C'est l'un de vos futurs préfets les plus sûrs et les plus clairement désignés, disait Falloux à Persigny, dans une lettre du 29 novembre 1853 ; il est passionnément dévoué à l'Empereur, qui l'a fait entrer dans l'administration, de sa bonne grâce toute personnelle. » Et il rendait témoignage à son « élévation de caractère », à sa « délicatesse d'esprit tout à fait hors ligne ». « Il me faut un grand désintéressement pour plaider ainsi sa cause, observait Falloux, car vous ne me rendrez jamais son pareil, mais voilà la transaction que je me suis faite entre son intérêt et mon égoïsme, ce serait d'appeler votre attention sur lui pour une distinction qui fût une récompense et cependant le laisserait quelque temps parmi nous, et ce serait la croix. »

Falloux insistait dans une lettre du 19 décembre. « Cela aidera son mariage », disait-il. Mais très délicatement il expliquait : « Je souhaite très vivement que le bonheur de M. Gros soit complet, et pour cela il aura besoin de croire qu'il est récompensé pour l'appréciation qui est faite de lui en haut lieu et non par une simple initiative. Ma gratitude est assez sincère pour jouir de l'incognito. J'ai toujours trouvé en d'autres occasions que le plaisir d'obliger était assez vif pour se suffire à lui-même, et ce n'est pas vous qui me démentirez. »

Persigny répondait qu'on ne ferait pas de promotion de la Légion d'honneur avant le mois d'août, et que si à cette date il était encore ministre, M. Gros aurait la croix. Cela lui plaisait de sentir son ami Falloux si satisfait d'un fonctionnaire de l'Empire ; et cela le consolait un peu de la fâcheuse attitude

qu'avait eue le préfet de Rennes, quelques mois plus tôt, lorsque Falloux avait fait une apparition dans cette ville.

Ce préfet avait voulu faire du zèle. Falloux était venu à Rennes, pour un discours qui n'avait rien de politique ; il était descendu chez M. de Séré, son ancien collègue, « le plus inoffensif des hommes », pour prononcer, devant les confrères de saint Vincent de Paul, un discours de charité. Des gendarmes à dix heures et demie du soir étaient venus dire à la concierge qu'ils avaient ordre de s'assurer de la personne de M. de Falloux; le surlendemain, les démarches de deux sergents de ville, dont l'un montait chez M. de Séré, dont l'autre en bas faisait sentinelle, avaient accentué la surveillance. On s'était ému dans Rennes ; la presse bretonne, puis la presse parisienne, avaient mentionné l'étrange incident (1). Persigny fut très mécontent; qu'allait penser Falloux de son administration ? Ayant interpellé son préfet, il ne fut nullement apaisé, et sautant sur sa plume, il écrivit au Bourg d'Iré, le 3 août 1853 : « J'ai appris avec beaucoup de peine ce qui s'était passé à Rennes à votre sujet. Le préfet m'écrit qu'il ne s'explique pas comment vous avez pu croire à une surveillance ouverte ou secrète de l'autorité à votre égard. Je m'explique encore bien moins comment on a pu en prendre même l'apparence. Vous n'aurez pas sans doute pensé un seul instant que j'aie pu donner de pareilles instructions. Ce serait bien mal comprendre l'esprit du gouvernement que de faire des actes d'un zèle aussi déplorable. Quoi qu'il en soit, je vous serai très obligé de me faire connaître les circonstances exactes de ce fâcheux incident. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est l'ami bien plus que le ministre qui s'adresse à vous. Le ministre repousse toute solidarité dans des mesures attentatoires à la liberté individuelle, et surtout quand il s'agit de personnes d'un caractère aussi élevé, et il est disposé à ne pas les laisser prendre uniquement par les agents sous ses ordres; mais l'ami s'en afflige véritablement. Il m'est bien cruel de penser que sous mon administration vous avez pu être l'objet, même en apparence, d'une surveillance vulgaire. Obligez-moi donc, je vous prie, en me faisant connaître la vérité. »

La vérité, puisqu'on la lui demandait, Falloux la racontait,

(1) Voir dans le *Journal des Débats* du 3 août 1853 la citation de *l'Auxiliaire Breton*

très froide et très vraie ; mais il disait tout d'abord : « Veuillez prendre note que je ne vous en aurais certainement porté aucune plainte personnelle. » Et confirmant les faits relatés par la presse, Falloux continuait :

« Le préfet a été conduit au démenti *du tout* par l'impossibilité de l'expliquer devant toutes les opinions à Rennes, qui se sont prononcées avec une grande vivacité. Le ridicule s'y est joint lorsqu'il a fait expliquer sur le journal de la préfecture que c'était la façon ordinaire d'accueillir les hommes importants; il est du reste impossible de représenter l'autorité dans des conditions qui la fassent moins respecter. Quant à la publicité donnée par le journal de Paris, j'y suis absolument étranger, et l'eusse empêchée, si cela eût dépendu de moi. Elle a eu un effet sur lequel je vois que vous ne vous méprenez pas et que je suis obligé de vous confirmer en toute franchise, c'est de faire attribuer le fait à des instructions supérieures, mal interprétées, il est vrai, dans la circonstance, mais générales et permanentes. »

### IX. — LA CHUTE DE PERSIGNY
### SES CONFIDENCES A FALLOUX SUR SES PROJETS DE RETRAITE

Il est permis de penser que le zélé préfet de Rennes demeura mal noté dans l'esprit de son chef. Et je ne crois pas qu'il ait pris le deuil lorsqu'au 21 juin la France apprit que le ministère de l'Intérieur changeait de titulaire. Persigny, en effet, las des difficultés qu'il rencontrait et des oppositions qui le contrecarraient, déçu que l'Empereur, au lieu de mettre les théâtres dans son ressort ministériel, les eût confiés à Fould, avait allégué sa santé pour se retirer. Et bientôt il passait les Alpes, avec Mme de Persigny, pour chercher le repos en Italie.

Nous n'avons pas la lettre qu'il reçut alors de Falloux ; mais, évidemment, il en fut très satisfait. Il lui répondait : « Cher ami, votre bonne et charmante lettre ne m'est parvenue qu'après de longues pérégrinations. Mais, si elle m'est parvenue tard, elle ne m'a pas été moins précieuse. C'est vous seul avec votre noble intelligence qui avez compris ma situation morale. Aussi votre lettre a-t-elle été pour moi une véritable consolation. Je ne regrette pas du tout le pouvoir. Si j'avais voulu le conserver, je l'aurais encore entre les mains ; mais

dans des conditions de plus en plus pénibles pour un homme attaché à une cause et non pas à des intérêts personnels. Les raisons qui m'ont forcé de me retirer tiennent trop aux intérêts du gouvernement pour que je puisse vous les faire connaître, et surtout par correspondance. Tout ce que je puis dire, c'est que les déceptions présentes ne m'ont pas surpris : il y a longtemps que je m'y attendais et que je m'y préparais... Je compte rester en Suisse jusqu'à ce que ma femme soit un peu remise de la douleur que lui cause la mort de la grand mère qu'elle aimait tendrement. De là, j'irai passer quelques semaines dans mon pays, le Forez, et aussitôt que j'aurai trouvé à acheter une petite propriété, je ferai comme vous, je me retirerai tout à fait. »

Un instant, les deux amis, ainsi que dès 1847 l'avait prédit Persigny, avaient l'un et l'autre, en des circonstances diverses et pour des fins diverses, occupé la place laissée vacante par les ministres de Louis-Philippe. Ils avaient chacun fait leur œuvre : d'une part, la liberté de l'enseignement, d'autre part, l'Empire. L'un était redevenu rural, non sans regarder vers l'Académie ; l'autre se disposait à le devenir à son tour, mais la vocation lui manquait. Un an plus tard, Persigny, accouru chez l'Empereur après l'attentat de Pianori, se voyait offrir l'ambassade de Londres : il reprenait les splendeurs de l'uniforme et l'ambition de manier l'Europe. Et Falloux, sans doute, fut seul à savoir que son ami, quelques heures durant, avait envié la destinée des petits propriétaires et presque celle des ermites.

Georges Goyau.

(*A suivre.*)

# CLORINDE

DERNIÈRE PARTIE (1)

— Un gaillard de sa trempe n'est pas fait pour moisir longtemps dans les geôles de Sa Majesté britannique, dit le maréchal de Noailles. Je suis convaincu que ce grade de capitaine de vaisseau pour la campagne, dont le Roi vient de l'honorer, ne tardera pas à devenir définitif.

Clorinde avait l'esprit partagé entre la joie de ce succès et la tristesse de ce revers. Malheureusement, ce soir-là où il y avait cercle chez la duchesse de Noailles, quelqu'un conta l'épisode de la fuite du prince Charles-Édouard dans lequel Flora Macdonald jouait un rôle. Ce nom jeté dans la conversation retentit douloureusement dans le cœur de la jeune fille; il réveilla les impressions reçues de la lettre de son frère; il s'enracina dans son esprit, et quelques efforts qu'elle fît pour n'y plus songer, il revint à sa pensée, lancinant et tyrannique. Lentement, il chemina dans son imagination, suscita d'abord l'inquiétude, puis le doute. Elle se demanda si la duchesse ne s'était pas trompée dans son jugement, quoiqu'elle sût désormais de source sûre que La Merveille n'avait été en Écosse que sur l'ordre du Roi, qu'il y avait couru de grands dangers, qu'il en était reparti, et que seule la malchance l'avait fait tomber aux mains des ennemis. Cette fois, elle cacha ses sentiments. Même vis-à-vis de soi, elle n'osait se les avouer, si vivement qu'elle les éprouvât. Sa pensée intérieure l'absorba de plus en plus. Elle devint distraite. Il lui arriva de fixer un objet indif-



(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

férent, un point de la tenture, une fleur du tapis, et de rester les yeux grands ouverts, immobile, silencieuse. Lui parlait-on? Elle n'entendait pas, ou répondait à côté de la question. La maréchale ne fut pas longue à s'en apercevoir; le maréchal en fit l'observation.

— Elle pense à son cher prisonnier, lui répondit sa femme en souriant.

Dans cette idée, elle engagea Clorinde à la patience. En ce moment du moins, La Merveille ne courait pas de dangers. Le gouvernement ne tarderait pas à négocier un échange de prisonniers; alors on le reverrait en France avec son nouveau grade, prêt à remettre en mer pour cueillir de nouveaux lauriers. La jeune fille écoutait, n'objectait rien, n'approuvait pas davantage, ne témoignait ni joie, ni crainte. L'arrière-pensée qui l'obsédait restait sournoisement tapie derrière son front.

Aux environs du 1er janvier, les puissances belligérantes procédèrent à un échange de prisonniers. La Merveille ne figurait pas sur la liste. Le ministère de la Marine l'avait-il réclamé avec assez d'insistance? L'avait-il oublié? Les Anglais tenaient-ils à conserver sous les verrous un marin qui leur causa déjà les plus grands dommages, et qui, rendu à la liberté, ne manquerait pas de recommencer? La duchesse de Noailles n'hésita pas à tenter une démarche auprès de la favorite, et Mme de Pompadour en fut extrêmement flattée. Mais son action sur Maurepas restait nulle. Quant au Roi, il ne voulait plus entendre parler du fils du prétendant Stuart; Charles-Édouard avait disparu quelque part dans le Midi, et les gazettes faisaient sur lui le silence complet, probablement par ordre.

Ce furent celles d'Angleterre qui donnèrent des nouvelles de La Merveille. Par elles, on apprit que les juges de l'Amirauté de Plymouth l'avaient interrogé sur les raisons pour lesquelles lui, officier du Roi, naviguait sur un aussi petit corsaire que le *Hardi-mendiant*, qu'il ne commandait pas. Ses réponses ne les satisfirent pas. Ils le soupçonnèrent chargé de quelque mission secrète, seule explication possible de sa présence à bord du cotre de Dumont. Mais laquelle? Il nia énergiquement, bien entendu, et débita maintes raisons, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, mais qui ne convainquirent personne.

L'un des juges chargés de l'interroger, et qui avait vu des portraits du prince Charles-Édouard, s'avisa de leur ressem-

blance avec le prisonnier. Il communiqua son impression à ses collègues. Ils se dirent qu'après tout rien ne prouvait que le prince eût atteint les côtes de France. Les gazettes françaises l'imprimaient, soit : mais ce pouvait être une ruse pour détourner les soupçons, dépister les recherches, les faire cesser en donnant à croire qu'elles n'avaient plus d'objet. Ce soi-disant capitaine français, découvert en mer à bord d'un petit corsaire où il n'avait rien à voir, et qui ressemblait si étrangement au prince, parut plus que suspect. La pensée de la prime de trente mille livres sterling aidant, dont ils espéraient bien tirer pied ou aile, les juges se persuadèrent qu'en effet ils tenaient le prince en leur pouvoir.

Ils expédièrent un courrier à Londres, demandant des instructions. A tout hasard, le gouvernement ordonna le transfert du prisonnier dans la capitale. En même temps, d'autres ordres partirent pour l'Écosse, prescrivant l'arrestation d'un certain nombre de partisans du prince. Flora Macdonald et Malcolm, qui ne se méfiaient plus de rien, furent très étonnés de se voir dirigés sur Londres, avec des cavaliers qui galopaient à la portière de leur calèche et n'étaient pas des gardes d'honneur.

Ces divers épisodes, les gazettes anglaises les publiaient à grand tapage; ainsi le nom de Flora Macdonald parvint-il encore une fois aux oreilles de Clorinde. Soudain, elles se turent, et l'on n'y trouva plus la moindre allusion à cette affaire. Il parut que l'arrestation de Flora Macdonald et de Malcolm n'avait plus d'objet, puisque lady Primrose eut à peine besoin d'user de ses relations à la Cour pour les faire élargir sitôt leur arrivée à Londres. Si bien que le vieil Écossais déclarait avec bonne humeur que, venu à Londres avec la perspective d'être pendu, il en repartait le cœur content, dans une confortable calèche, et en compagnie de la belle miss Flora Macdonald.

Que s'était-il donc passé? Simplement ceci, que La Merveille rendit vaines toutes procédures en faussant en cours de route compagnie à ses gardiens : Paddy O'Moore, un sous-officier ami de la bouteille, et deux hommes qu'il appelait Tom et Jim, disposés, le cas échéant, à lui tenir compagnie en face d'un pot d'ale ou d'une bouteille de whisky.

Or, le chemin est long de Plymouth à Londres. La Merveille pénétra vite la psychologie, d'ailleurs rudimentaire, de ses

compagnons. Il chevauchait entre Jim et Tom, une longe reliant son cheval de l'un à l'autre : Paddy suivait, et surveillait. Le soir, si l'étape s'achevait dans une localité munie d'une prison, on y déposait le prisonnier ; sinon, tous quatre couchaient dans une même chambre, à l'auberge. Paddy fermait la porte à clef pour la nuit, et mettait la clef sous son traversin.

De bonne humeur, La Merveille bavardait comme un homme parfaitement tranquille sur l'heureuse issue de son affaire, et préparait ses voies.

— Savez-vous que si j'étais réellement le prince Charles-Édouard, votre cas serait clair le jour où je remonterais sur le trône de la Grande-Bretagne?

Il riait en disant ces mots.

— C'est une chose qui n'arrivera jamais, répliqua Tom.

— Qu'en savez-vous? Le prince fut trahi par quelques-uns de ses lords, mais le peuple lui est demeuré fidèle. Il est assez jeune pour espérer en l'avenir. Les vents et les flots sont changeants : ils peuvent lui redevenir favorables.

— En attendant de monter sur le trône, intervint Paddy O'Moore goguenard, vous pourriez bien monter sur un tréteau d'où vous redescendriez peu après la taille diminuée de la hauteur de votre tête.

— La maison régnante et usurpatrice n'oserait aujourd'hui verser comme jadis le sang d'un Stuart. La réprobation du monde pèserait trop lourdement sur elle.

Il ajouta avec force :

— Oui, je remonterai sur le trône de mes pères.

Il avait tiré les conclusions qui s'imposaient des colorations vives enluminant le nez de Paddy O'Moore. Dès le premier soir, à l'étape, il fit servir du gin, sans le pousser à boire, pour ne pas éveiller sa méfiance. Paddy résista trente-six heures. Mais le temps se mit au froid, et il éprouva le besoin de se réchauffer l'intérieur.

La Merveille dit encore :

— Tout de même, si je suis réellement le prince, le capitaine de frégate qui m'a pris, sans grande peine d'ailleurs puisque, vu la disproportion des forces, nous n'avons même pas tiré un coup de pistolet, n'aura pas perdu sa journée : c'est lui qui touchera les trente mille livres sterling promises à qui s'emparera de ma personne.

— Trente mille livres ! s'exclamèrent en chœur ses compagnons.

— Et vous, qui vous serez donné beaucoup plus de mal, qui aurez souffert du froid et des intempéries à une époque de l'année où l'on est, en vérité, beaucoup plus confortablement au coin de son feu, vous ne toucherez pas un farthing.

— Ce n'est pas juste, observa Tom.

Au quatrième jour du voyage, ils avaient couvert les deux tiers du trajet. Une bise glaciale avait coupé en deux la figure des voyageurs. Le soir, La Merveille, qui payait royalement dans les auberges, ordonna un copieux repas, largement arrosé d'ale, de vin de Porto, et enfin de gin. Cette fois, tout en riant avec fracas des sottises qu'il débitait et en paraissant préoccupé des charmes de la servante, il grisa Paddy O'Moore à fond, Jim à peu près autant, mais eut grand soin de ménager Tom avec lequel il avait jugé possible de s'entendre, Tom qui avait observé : « Ce n'est pas juste. » Il revint sur cette impression :

— Il y aurait moyen de réparer cette injustice, lui dit-il à mi-voix. Puisque le gouvernement actuel récompense aussi largement ceux qui m'ont pris, pourquoi ne récompenserais-je pas de mon côté ceux qui me rendraient la liberté ?

Bien lui en prit, alors, d'avoir sur la peau, autour des reins, une ceinture garnie de pièces d'or. Il en fit briller une entre ses doigts :

— Celui qui fermerait les yeux au bon moment, qui, par exemple, lorsque nous serons couchés, ne s'apercevrait pas que je me lève et que j'endosse ses vêtements, trouverait dans les miens, dans cette poche de côté, vingt pièces pareilles.

Tom jeta un coup d'œil oblique sur ses deux camarades. Jim dormait, les deux coudes sur la table ; Paddy O'Moore regardait dans le vague, les yeux troubles ; il fumait une courte pipe en terre qui s'éteignait à ses lèvres dont les coins laissaient couler un filet de salive. Tom répondit sur le même ton assourdi :

— Pourquoi pas ?

Il sembla réfléchir. La Merveille épiait les mouvements de sa physionomie. Brusquement, Tom se leva en frappant du poing sur la table :

— Maintenant, garçons, il est temps d'aller se reposer.

Jim, réveillé en sursaut, se leva difficilement et en grognant. Tom et La Merveille durent prendre sous les bras Paddy O'Moore pour le monter à l'étage où l'aubergiste leur avait réservé une chambre. Ils s'y partagèrent un lit et trois paillasses à même le plancher. D'ordinaire, en raison de sa qualité royale supposée, La Merveille bénéficiait du lit. Ce soir, il y installa Paddy pour qu'il y dormît plus à son aise et par suite plus profondément. Jim se laissa tomber tout habillé sur la première paillasse venue, et tout aussitôt ronfla comme une forge. Pas d'inquiétude de ce côté.

Paddy, en proie à une idée fixe, s'obstinait à vouloir fermer lui-même la porte à clef. Il n'y parvenait pas, mais refusait de lâcher la clef. Il fallut que Tom lui guidât la main. Après quoi, Tom et La Merveille le déshabillèrent et le couchèrent; mais au lieu de placer la clef sous son traversin comme de coutume, il continua à la serrer dans sa main. Tom paya d'audace; il lui corna à l'oreille qu'il avait mal fermé la porte. Paddy grommela :

— Croyez-vous ?... Croyez-vous, en vérité?

— Parbleu! Voyez vous-même.

Effort impossible pour l'ivrogne. L'étreinte de sa main se desserra. Tom s'empara de la clef, qu'il rapporta après avoir donné bruyamment à la serrure deux tours qui l'ouvrirent. Le bruit du déclic rassura Paddy O'Moore. Tenant la clef plus serrée que jamais, il s'endormit enfin. Il ne resta plus à La Merveille et à Tom qu'à échanger leurs vêtements. Ils se déshabillèrent. Tom souffla la chandelle et se coucha. La Merveille enfila les vêtements de Tom, ouvrit doucement la porte, sortit à pas de loup. Il descendit dans la salle de l'auberge. La servante achevait de ranger la vaisselle. Un palefrenier, sans doute épris de ses charmes, lui donnait un coup de main. Le faux soldat lui mit une demi-couronne dans la main, et lui demanda de l'accompagner à l'écurie avec une lanterne. Là, il choisit le meilleur des quatre chevaux, le sella et donna au palefrenier une nouvelle demi-couronne en ajoutant :

— Tu n'as rien vu!...

Il sauta en selle.

— La route de Hastings?

— Par là, indiqua le palefrenier.

La lune n'était pas encore levée. La Merveille ne se pressa

pas. Il avait devant lui tout le temps nécessaire, et préférait ne pas courir le risque de se tromper de chemin. Il avança plus rapidement quand la lune se fut montrée. Avant le jour, il découvrit la mer. En vue de Hastings, il rencontra un boqueteau au bord de la route, pénétra sous bois, attacha son cheval à un arbre, et se dirigea à pied vers la petite ville. Il ne voulait pas y entrer trop tôt. Il importait de ne pas se faire remarquer. Du haut de la falaise, il considéra attentivement les barques échouées sur la plage : laquelle offrirait le plus de facilités pour le transporter sur le continent? Quelle ruse employer pour s'en emparer? Il y réfléchit, dans un coin des ruines du vieux château qui domine le rivage, et où il se reposa quelque temps.

A l'heure qui lui parut opportune, il pénétra dans le bourg Malgré son avance en cas de poursuite, il eût été imprudent de perdre du temps. Dans une ruelle aboutissant au quai, il découvrit une de ces boutiques où l'on vend des bottes, des lainages, des sabots, toute sorte de défroques à l'usage des matelots. Il y entra délibérément, acheta un équipement de mer, s'en fit faire un paquet, et par un détour regagna les ruines. Là, à l'abri des vues, il se débarrassa de la tenue de Tom, endossa les frusques qu'il venait d'acheter, et, semblable à un pêcheur, descendit la falaise crayeuse par un sentier abrupt jusque sur le rivage.

La marée montait. Des pêcheurs s'installaient dans leurs barques, attendant le moment où l'eau les gagnerait. Dès qu'elles flottaient, ils hissaient leurs voiles et filaient après avoir dansé sur la ligne des brisants. Ces hommes se connaissaient tous : impossible de se mêler à eux sans éveiller la curiosité et les soupçons.

Non loin de lui, à l'écart des autres, La Merveille examinait une chaloupe, si large et si fortement assise qu'elle tenait à peu près en équilibre sur le sable. Ce sabot comptait à coup sûr de nombreuses années de services; le charpentier l'avait maintes fois rapetassé; son propriétaire n'était sûrement pas riche : nulle peinture, pas même un décor élémentaire à l'avant; simplement la couche de goudron strictement nécessaire pour protéger le bois. Un trou pratiqué dans le banc transversal devait permettre de planter un mât à l'occasion. Mais il ne s'y trouvait ni avirons, ni agrès.

Le long de l'estran, un vieux pêcheur s'avança, voûté, les jambes arquées, les pieds nus; il portait une paire d'avirons sous le bras droit, et sur l'épaule gauche un panier contenant ses lignes lovées et amorcées. Il se dirigeait vers la chaloupe. La Merveille se leva du creux de falaise où il était assis, et, sans avoir l'air de le chercher, marcha à sa rencontre. Il l'aborda familièrement. Le vieux le regarda de ses yeux bleus et clairs, vifs sous la broussaille épaisse et grise des sourcils. Sa peau était tannée par les embruns, boucanée par le vent du large; le poil rude d'une barbe de quinze jours hérissait son menton et ses joues comme une défense naturelle; un anneau d'or pendait à son oreille gauche : une apostume à la joue décelait la présence d'une chique, non moins que les jets de salive brunâtre qui giclaient de ses lèvres.

— Le vent souffle bien du Nord, aujourd'hui, dit La Merveille.

— Oui, mauvais temps pour la pêche. Si je n'espérais pas rencontrer le long de la côte les merluches qui passent à cette époque de l'année, je serais resté au coin de mon feu à raccommoder mes filets.

— La chaloupe n'est plus jeune.

— Elle est comme son patron! Cependant elle fait encore bon usage.

— Combien l'avez-vous payée?

— Une livre, jadis. C'est mon gagne-pain.

Le ton indiqua une méfiance. Le vieux interrogea à son tour :

— Vous n'êtes pas du pays?

— Non. Je suis de Yarmouth.

— Hum!... On n'a pas cet accent-là dans le Yorkshire.

— J'ai quitté jeune.

— Sans doute... mais voilà des mains qui ne sentent pas le goudron, et des ongles qui ne sont pas usés à manier les câbles.

La Merveille comprit qu'il valait mieux brusquer les choses. Il prit un temps, regarda le vieux les yeux dans les yeux, et dit :

— Connaissez-vous un capitaine de mer français qui s'appelle La Merveille?

— La Merveille?... Si j'en ai entendu parler? Je pêchais des spratts à l'entrée de la Tamise lorsqu'il enleva trois navires marchands au nez et à la barbe des vaisseaux de Sa Majesté... C'est un fameux marin!..

— Je me confie à votre loyauté d'homme de mer : le capi-

taine La Merveille, c'est moi. J'ai été pris par des forces supérieures dans le canal de Bristol sans même pouvoir esquisser une résistance. A l'Amirauté de Plymouth, on s'est avisé que j'étais peut-être le fils du prétendant Stuart qui s'est récemment échappé d'Écosse, et avec lequel j'ai, en effet, quelque ressemblance. Au lieu de m'échanger comme il est d'usage, on a ordonné mon transfert à Londres en vue d'un interrogatoire. J'ai faussé compagnie à mes gardiens et me voici.

— Comment s'appelaient les trois marchands que vous avez enlevés dans la Tamise?

— La *Betsy*, l'*Anne-et-Marie*, et la *Ville-de-Portsmouth*.

— C'est bien cela.

— Écoutez, vieux : entre gens de mer, même ennemis, on se doit assistance, une fois la bataille terminée. Je veux regagner les côtes de France. Vendez-moi votre barque : voici dix guinées. Nous embarquerons ensemble et longerons la côte comme vous le faites habituellement pour votre pêche. Puis, une fois hors des vues de Hastings, je vous débarquerai. Vous raconterez que vous avez été pris, puis relâché par un corsaire français qui aura coulé votre barque, et personne ne pourra rien vous dire... Et vous verrez si ces mains-là ne savent pas manier les avirons !

Le pêcheur hésita. Il lorgnait les dix guinées. Il se rappelait combien les allées et venues des pêcheurs sont surveillées en temps de guerre, et ne tenait pas à s'attirer d'histoires. Il se demandait si, au lieu de le débarquer à la côte comme il promettait de le faire, le capitaine français ne chercherait pas à le jeter tout simplement par-dessus bord, afin de gagner du temps. Mais les dix guinées le tentaient. La mer continuait à monter. Il voyait les premiers brisants mourir en s'étalant autour de la barque. Il fallait se décider. Avec la dernière énergie, il lança cinq ou six jets de salive teintés de brun, tournant la tête à chaque fois, puis la ramenant dans la direction de son interlocuteur, sur lequel il fixait une seconde un regard moitié scrutateur, moitié interrogateur. Un pli profond entre les sourcils dénotait un rude effort de réflexion. Il finit par dire :

— Après tout, costumé comme vous l'êtes, vous passerez. Ne vous embarrassez pas de moi, c'est inutile. Je trouverai bien le moyen d'expliquer comment mon bateau m'aura été volé.

— Voilà les dix guinées.

La Merveille les lui mit dans la main, et sauta dans la barque.

— Vous trouverez une bouteille d'ale et deux biscuits dans le coffre avant.

Cet avis salutaire donné, le pêcheur leva la petite ancre fichée dans le sable, et la lui passa. Bientôt, l'eau souleva la barque qui commença à talonner. Le vieux y entra jusqu'au mollet et profita d'un brisant favorable pour imprimer une poussée vigoureuse à la chaloupe; elle flotta tout à fait. La Merveille avait déjà glissé les avirons dans les tolets. Il se mit à ramer. Bien d'autres avant lui avaient traversé la Manche dans des circonstances semblables, en cet endroit où sa largeur ne dépasse guère celle du détroit, et Jean Bart accomplit un exploit autrement extraordinaire lorsqu'il rama sans désemparer de Plymouth jusqu'à Roscoff.

— Farewell ! cria le vieux pêcheur.

— Longue vie à vous ! répondit La Merveille.

Un à un, les coups d'aviron l'éloignèrent du bord. La silhouette du bonhomme diminua, et finit par disparaître. La côte sembla s'abaisser à l'horizon. Pour ne pas donner l'éveil en ayant l'air de fuir, le rameur ne se pressa pas ; des pêcheurs de Hastings étaient encore en vue : il comptait sur la petitesse de sa coquille de noix pour échapper à l'attention des frégates qui les surveillaient, tout en les protégeant contre les petits corsaires français. Un peu plus au large, il rama vigoureusement Une seule fois, il put craindre d'être aperçu d'une voile qui suivait une route perpendiculaire à la sienne : il borda ses avirons et se coucha au fond de sa chaloupe, pour donner à croire qu'elle voguait à l'abandon. Il savait bien qu'une frégate de guerre ne se détournerait pas de sa route pour si peu. Le danger passé, il recommença à ramer.

Le temps était devenu favorable. Le vent tombé, une brume légère et basse flottait sur l'eau, permettant, le soir venu, de distinguer les étoiles et de se diriger. Il fallait compter sur une dérivation possible, à cause de la force des courants. Vers le milieu de la nuit, le vent se leva. Il avait heureusement changé de direction et soufflait de l'ouest. La Merveille espérait atterrir au port de Boulogne. Lorsqu'il estima ne devoir plus être loin des côtes de France, il laissa tomber sa petite ancre qui toucha sur un haut fond, et l'aida à se maintenir en place. Au petit jour, il reconnut à sa droite les dunes de Cucq et de

Merlimont, en face de lui la pointe d'Alpreck, et à sa gauche l'embouchure de la Liane. Il avait bien gouverné. Encore un effort, et il atteindrait le port. Il avait consommé en deux fois, à la fin du jour précédent et au milieu de la nuit, le biscuit et l'ale trouvés dans le coffre. Ce matin, la faim lui tiraillait l'estomac. Il faisait plein jour lorsqu'il aborda l'escalier de pierre de la jetée du Pidou.

Un groupe de matelots et de matelotes guettaient son arrivée. Les femmes jacassaient bruyamment ; les hommes se contentaient d'émettre de courtes observations, presque des interjections. D'où venait la chaloupe ? Qui la montait ? On avait vu bien souvent de soi-disant transfuges qui n'étaient en réalité que des espions. Et les commentaires allaient leur train. Soudain, lorsque le nouveau-venu fut assez près pour qu'on pût distinguer ses traits, un matelot s'écria :

— Bon sang de bon sang ! On diroit el cap'taine La Merveille !

Ses exploits l'avaient rendu populaire aussi bien sur la côte du Boulonnais que sur celle de Flandre, et bien des marins de Boulogne avaient navigué à bord de ses frégates. Les femmes se turent.

— Malgré s'n accoutermint, dit un autre, pont d'erreur ; c'est li. Il s'a tiré des Inglish.

Au moment où il prit pied sur l'escalier de la jetée, à sa grande surprise, il entendit le groupe crier à tue-tête :

— Vive el cap'taine La Merveille ! ! !

Qu'ils prononçaient : La Mervelle.

Des mains se tendirent vers lui. Il les serra avec effusion en disant :

— Merci, mes amis, merci !

Mais quelqu'un troubla la fête. Un personnage surgit, grave et portant sur soi la solennité qui convient aux autorités constituées : l'un des sergents de l'échevinage. Cet homme se campa devant le nouveau débarqué, et, s'apprêtant à verbaliser, lui demanda :

— Vos papiers !

— Mes papiers ?

— Vos papiers, que j'dis !

— Il ne vous suffit pas que tous ces braves gens m'aient reconnu pour être assuré de mon identité ?

— Il ne me suffit pas. Vos papiers... ou je vous arrête.

— Ma foi, si vous voulez aller les chercher, ma commission est restée aux mains des magistrats de Plymouth. Quant à m'arrêter...

Les matelots commençaient à grogner, mais l'assurance de l'autorité les impressionnait. Il n'en alla pas de même des matelotes. Menaçantes, elles serrèrent de près le sergent de l'échevinage, et l'on entendit des bouts de phrases :

— Quoi qu'c'est qu'i'veut, c'ti-là ?

— Ben c'mmint, à cet' heure ! V'là-t-i' pont qu'i' voudrot mett' el cap'taine à l'Gayolle ?

— Si qu'il aurot l'malheur d'y toucher, c' margat-là, o' n'aurions qu'à l'fout' à l'iaue !

Le sergent obéit à une fâcheuse inspiration : il leva la main pour l'abattre sur l'épaule de La Merveille. Alors, les gaillardes ne firent ni une, ni deux : elles l'empoignèrent vigoureusement, et l'envoyèrent piquer une tête dans le port, avec accompagnement de lazzi pittoresques, d'une verdeur, d'une crudité, d'une variété qui faisaient honneur à leur imagination et auraient certainement ravi un philologue, ne fût-ce que par la nouveauté et le piquant des images. Et à le voir barboter lamentablement, elles éclatèrent d'un rire homérique qui gagna les hommes.

— Tendez-lui un aviron, ordonna La Merveille. Et que deux d'entre vous m'accompagnent à l'Amirauté, où je vais faire ma déclaration.

Le soir même, il filait vivement sur Paris.

## LE DUEL

Ce fut une stupéfaction pour tout le monde. Lorsque La Merveille se présenta à l'hôtel de Noailles et se retrouva en présence de Clorinde, elle l'accueillit avec une froideur inconcevable. Tandis qu'à la revoir il rayonnait de joie, elle montra une insensibilité telle que la duchesse s'écria :

— C'est tout ce que vous trouvez à lui dire ?

Le jeune capitaine, pétrifié, la regardait sans comprendre.

— Qu'ai-je à dire, madame ? fit Clorinde. Est-ce à moi à demander au capitaine La Merveille le récit de ses aventures en Écosse ? Sans doute éprouverait-il quelque ennui à en raconter certains épisodes en ma présence, et ne vaut-il pas mieux lui épargner ce désagrément ?

La duchesse se fâcha tout rouge :

— Ma chère, dit-elle, je croyais vous avoir suffisamment démontré l'inanité de ces sottes billevesées. Au surplus, une telle attitude ne se peut supporter ; elle est à la fois un enfantillage et une impertinence, et par égard pour le capitaine comme pour moi-même, je vous prie de vous retirer dans votre chambre.

Clorinde, un peu pâle, baissa les yeux, fit sa révérence, et sortit.

— Ma parole, dit la duchesse, cette péronnelle m'a échauffé la bile.

— De grâce, madame, dit La Merveille, je vous en supplie, ayez la bonté de m'expliquer ce que tout ceci signifie... Je me sens atteint au vif de mon cœur. Je pressens que le bonheur que je rêvais est en jeu, et je tremble à l'idée de le perdre.

— Il faudra bien que nous arrivions à réparer le mal qui fut fait. Je croyais, et le maréchal pensait comme moi, que nous avions eu raison de ces folles imaginations... Mais ces cervelles d'enfant sentent plus qu'elles ne raisonnent, et une impression agit sur elles plus que la logique des discours, voire des faits.

La duchesse dut raconter à La Merveille ce qui s'était passé. Il entra dans une colère froide. Il se sentait à peu près désarmé à l'égard du premier commis du comte de Maurepas ; mais il résolut d'infliger une leçon au baron de Bléringhen. Il lui écrivit ce billet :

« Monsieur le baron, vous avez une première fois attenté à mon honneur et à ma liberté en usant de calomnies et de moyens indignes. Cette fois, pendant que je risquais ma vie pour le service du Roi, vous avez attenté à mon bonheur en cherchant à me nuire dans l'esprit de celle que j'aime, grâce à des bruits dont la malveillance le dispute à la fausseté. Je vous le demande : lequel de nous deux a l'âme d'un gentilhomme ? »

De son côté, Clorinde, l'esprit buté, s'entêta, en dépit des objurgations de la duchesse de Noailles et du maréchal. Ils lui répétaient :

— Vous faites en ce moment le malheur de votre vie, vous faites le malheur d'un homme qui vous aime véritablement, et qui a tous les mérites. Vous n'avez aucune preuve que ce que l'on vous a écrit soit vrai ; vous posséderiez plutôt la preuve du contraire, si vous consentiez à réfléchir sainement.

Ils ne lui reprochaient pas leurs bontés pour elle, mais ils étaient près d'estimer qu'elle ne les méritait pas autant qu'ils

l'avaient cru tout d'abord; ils regrettaient que La Merveille se fût pris de passion pour elle, qui ne le jugeait pas à sa valeur, et, sur une simple dénonciation sans preuves dont tout concourait à rendre probable la fausseté, faisait litière des sentiments les plus nobles et les plus beaux.

Quant à lui, il chercha un dérivatif dans la préparation de l'entreprise qu'il combinait lorsque le Roi l'envoya en Écosse. Il reprit son projet d'une descente à Newcastle et d'une attaque contre les mines, qui porterait un coup terrible à la puissance et au prestige de l'Angleterre. Jean Bart avait réalisé quelque chose d'analogue sous le feu roi, mais il paraissait possible de ne pas se borner à une attaque rapide contre deux ou trois petits bourgs de la côte, et à un rembarquement quelque peu hâtif, sitôt le coup fait. Il fallait procéder dans le plus grand mystère, brusquer l'opération, mais lui conférer une envergure telle qu'elle permît de causer à l'ennemi d'autres dommages que l'incendie de quelques maisons et le pillage de quelques magasins.

Précisant le plan précédemment établi, voici comment il résolut de s'y prendre : pour dérouter les soupçons sur l'ampleur de l'opération, il pensa qu'il ne fallait pas concentrer tous les préparatifs en un seul lieu. On armerait donc trois frégates à Dunkerque, à Boulogne une frégate et un cotre, et au Havre deux autres frégates. Lorsque les bâtiments de Boulogne et du Havre seraient prêts, ils prendraient la mer pour rallier la rade de Dunkerque, où journellement mouillaient des corsaires de tous les ports du Ponant, et de là les sept navires mettraient à la voile de conserve sans que personne pût soupçonner tout d'abord qu'on les destinait à une entreprise commune.

Pour un armement pareil, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. La Merveille comptait en demander au Roi la plus grosse part; quelques grands seigneurs comme le maréchal de Noailles, des ministres, quelques hauts dignitaires du royaume, des fermiers généraux, pourraient en fournir, mais il restait entendu dans son esprit que seuls le Roi, la marquise de Pompadour, le duc de Noailles, et les ministres intéressés, Guerre et Marine, connaîtraient le secret de l'expédition.

Il fallait encore prendre soin que l'armement se fît dans chaque port par le moyen de personnalités différentes pour chaque navire, toujours afin de donner le change. L'armement des trois frégates de Dunkerque excédant à lui seul les facultés

d'un particulier ou d'un groupe de particuliers ordinaires, le dessous des cartes deviendrait visible à des yeux avertis comme ceux des espions qui pullulaient alors dans les ports français, sans compter ceux que l'ennemi entretenait jusque dans les avenues du pouvoir. La nécessité de le scinder s'imposait. Chaque armateur agissant individuellement, on ne lui communiquerait pas le plan d'ensemble. Quant aux fonds, on les concentrerait chez deux ou trois banquiers, et les actes seraient passés chez des notaires des trois ports envisagés et de Paris. Bien entendu, les intendants de la Marine des ports agiraient conformément aux instructions reçues de Paris, lesquelles leur indiqueraient un but autre que le véritable aux armements en question.

La Merveille se mit à l'œuvre avec ardeur, soutenu par le maréchal de Noailles. Il n'eut pas de peine à convaincre la marquise de Pompadour, qui persuada le Roi. Il réunit les fonds, il choisit les banquiers; il fit le voyage du Havre, celui de Boulogne et de Dunkerque, et s'entendit avec des armateurs d'une capacité éprouvée. Les contrats furent signés, les polices d'armement souscrites. Dès le début du printemps, on commença les travaux à bord des navires. Ces multiples préoccupations réussirent non pas à supprimer, — hélas! il n'y fallait pas songer, — mais à pallier la douleur que lui causait l'attitude inexplicable de Clorinde. Sans le lui dire, il donna son nom à la frégate qu'il comptait monter en personne.

Cependant, il continua ses visites chez les Noailles qui n'avaient rien changé à leurs rapports avec lui. Forcément, il se retrouvait en sa présence. D'abord, elle manœuvra ostensiblement pour éviter toute conversation particulière. Il s'en aperçut, et se tint coi. Mais lorsqu'il parla de ses projets, sans toutefois en préciser l'essentiel, il le fit avec tant de feu qu'elle parut s'y intéresser. Le maréchal et la duchesse n'adressaient plus aucun reproche à Clorinde. Ils ne voulaient pas l'abandonner à elle-même après l'avoir recueillie chez eux et lui avoir accordé leur protection, mais ils lui témoignèrent un intérêt plus distant, une affection moins tendre. Elle perçut la nuance, qui l'affecta beaucoup plus que les reproches, car elle était aimante et sensible à une atmosphère de sympathie, et elle éprouvait autant de tendresse que de respect pour ceux qui lui avaient offert un refuge, dans la situation délicate où son escapade l'avait placée.

La duchesse, très fine, perçut le changement qui peu à peu s'opérait en elle. Elle se garda bien de le laisser voir. C'eût été souligner les torts de la jeune fille en lui faisant remarquer qu'elle-même les reconnaissait, c'eût été la heurter. Combien préférable de la laisser revenir doucement et de son propre mouvement à une juste appréciation des faits, à ses sentiments d'autrefois ! Il y avait toutes chances pour que la grande colère du début aboutît à une bouderie passagère, et l'on aurait pu gager que désormais ce qui l'embarrassait le plus était la manière dont elle capitulerait sans en avoir l'apparence, et en sauvegardant son amour-propre.

Le moment approchait où La Merveille allait partir définitivement pour surveiller sur place les derniers préparatifs de son armement. Un soir, il confiait ses espérances à ses protecteurs avec plus de chaleur et d'émotion que d'habitude. Il en vint à conclure, d'une voix ferme et volontaire et avec une expression concentrée :

— Quoi qu'il advienne, cette fois, ce sera pour moi la gloire, ou la mort.

Comme obéissant à un réflexe, Clorinde, qui visiblement l'avait écouté avec une attention passionnée, dit brusquement, sur un ton où s'entremêlaient l'imploration, le reproche, et une impatience d'enfant gâtée :

— Mais, monsieur, il faut vivre !

Après quoi elle parut toute interdite de son exclamation. La Merveille se précipita sur sa main qu'il baisa en s'écriant :

— Ah ! Clorinde, c'est vous qui me rendez la vie !

Il s'ensuivit une scène d'attendrissement, et la réconciliation fut chose faite.

Le lendemain, La Merveille assistait à Versailles à des essais d'un nouveau modèle de frégate qui avaient lieu sur le grand canal. Là, près de la rencontre des deux bras de la croix, s'était installée sous le règne du feu roi une population maritime, des gondoliers de Venise venus avec leurs gondoles, auxquels d'autres gens de mer s'ajoutèrent, constituant une marine en miniature. Il ne s'agissait pas seulement de conduire en barque les personnages de la Cour qui se rendaient par cette voie de l'embarcadère proche du bassin d'Apollon jusqu'à Trianon ; un dessein plus pratique prit corps, et fut appliqué. On créa des chantiers de construction, des magasins, bref tout

ce qu'il fallait pour construire et armer des navires, sur une échelle réduite, mais suffisante pour permettre l'essai des nouveautés que les ingénieurs imagineraient. Ces essais servirent donc à l'instruction des hommes de mer, dont quelques-uns parmi les plus grands du règne vinrent là se rendre compte et discuter de ces nouveautés qu'il s'agissait d'introduire dans la marine du Roi, et à l'amusement des badauds.

La Merveille s'était joint à un groupe d'officiers de marine et d'ingénieurs. Chacun raisonnait et donnait son opinion à titre privé, car cinq autres personnages désignés par le ministre discutaient un peu à l'écart les conclusions du mémoire qu'il les avàit chargés de rédiger, pour l'adoption ou le rejet des nouveautés proposées. L'expérience terminée, le groupe se dispersait. Deux hommes s'approchèrent à vive allure. Ils paraissaient fort échauffés. Ils cherchèrent quelqu'un du regard, et l'un d'eux, désignant La Merveille, s'écria :

— Le voici !

C'était le baron de Bléringhen, très rouge et très excité, suivi du jeune Elzéar de La Fleurentière, un peu gêné de sa personne et du rôle que l'autre lui faisait jouer, et qui s'efforçait de se donner de l'assurance. Le baron s'adressa à La Merveille :

— Monsieur, je vous cherchais, et pour vous trouver je suis venu du fond de ma province.

— Cela se voit, murmura un jeune garde de la Marine, avec l'effronterie d'un page et l'élégance d'un petit-maître.

Le baron n'entendit sans doute pas la remarque. En tout cas, il ne se laissa pas détourner de son objet. Seul, La Fleurentière considéra le garde d'un œil hautain et méprisant et grommela :

— Par le sang des mirabelles !

Mis en joie, l'espiègle le gratifia d'une révérence au plié qu'il exécuta avec un sérieux imperturbable.

— Mon Dieu, monsieur, répliqua La Merveille, je ne me cache guère, et ne suis pas difficile à découvrir.

— Monsieur, non content d'avoir enlevé ma sœur qui était aussi la fiancée de monsieur, reprit Bléringhen en désignant son compagnon, vous avez osé m'écrire une lettre d'une impertinence intolérable. Puisque la justice du Roi m'a fait défaut dans le premier cas, j'espère qu'il n'en sera pas de même de mon épée dans le second, et je vous ferai l'honneur de vous en demander raison.

— Monsieur, la justice du Roi a simplement reconnu vos accusations pour mal fondées et vos imputations pour inexactes. Quant à votre épée, il serait préférable pour vous de la laisser au fourreau, outre qu'il y aurait inconvenance, pour le moins, à la tirer si près de la demeure royale. En tout cas, soyez sûr que l'honneur sera partagé.

— Je sais ce que je dis, monsieur, et aussi ce que je veux, reprit Bléringhen qui s'exaspérait d'autant plus que son interlocuteur restait calme. Je veux que vous n'épousiez pas Clorinde : si je vous tue, l'empêchement sera radical ; si vous me tuez, Clorinde ne se résoudra jamais à épouser le meurtrier de son frère. Et vous vous battrez, monsieur, et vous ne pourrez pas refuser de vous battre ; autrement vous donneriez la preuve que vous déshonorez l'uniforme que vous tenez du Roi, et que vous n'êtes bon qu'à attaquer sur les routes maritimes les marchands incapables de se défendre.

— Assez, monsieur! répliqua La Merveille d'une voix tonnante. J'ai suffisamment donné de preuves de ma bravoure pour ne pas redouter les nouvelles imputations calomnieuses que vous déversez sur moi dans votre aveugle fureur. Mais Clorinde elle-même m'approuverait de la perdre à jamais, plutôt que de subir la honte d'un affront de ce genre, même venant de vous.

Il se tourna vers un groupe d'officiers de marine qui s'étaient arrêtés, et écoutaient la scène en fronçant les sourcils.

— L'un d'entre vous, messieurs, est-il disposé à m'assister?

Plusieurs s'avancèrent. La Merveille les remercia, et en choisit un avec lequel il avait plus particulièrement conversé tout à l'heure.

— Allons dans les bois de Satory, ajouta-t-il. Ils sont tout proches, et nous y trouverons sans peine un endroit où nous aurons le loisir de nous couper la gorge à l'abri des indiscrets.

Les deux adversaires et leurs témoins s'y rendirent. Bléringhen était plus grand que La Merveille, mais moins souple.

— N'oubliez pas que le survivant risque les peines prévues par les ordonnances, dit encore La Merveille.

— Je me moque bien des ordonnances, fit l'autre.

Ils s'arrêtèrent à une clairière favorable à leur dessein. La Merveille comptait sur la force de son poignet et sur son sang-froid pour éviter que le duel ne tournât mal. Il espérait

bien réussir à infliger à son adversaire une bonne piqûre qui le mettrait dans l'impossibilité de continuer. Par prudence, il tomba en garde en portant le pied gauche en arrière au lieu d'avancer le pied droit comme il est d'usage; bien lui en prit, car Bléringhen l'attaqua furieusement. Il rompit à petits pas, parant avec des contres de quarte serrés lorsque le baron le visait au corps, et par de larges contres de sixte qui ramassaient l'épée adverse lorsqu'elle quittait le fer. Il ne ripostait pas. Sûr de la trempe de son épée, il infligeait à l'autre des battements vigoureux et des froissements de fer qui lui brisaient le poignet. Une fois même, il la lui fit sauter des mains. Au lieu de le pourfendre à ce moment-là, il attendit que le baron la ramassât et se remît en garde. A son tour, il attaqua. Il procédait par feintes, il trompait l'épée, mais il ne poussait pas la botte à fond comme il aurait pu le faire. Il visait le bras. Son adversaire sentit qu'il le ménageait, et s'en irrita davantage. Lorsque le baron faisait mine de le charger, La Merveille rompait en tendant la broche. Énervé, enragé, Bléringhen qui ne s'effaçait plus fonça violemment dans l'intention de porter un coup droit; son épée glissa sur celle du capitaine qui la maintenait en ligne sans que rien la fît dévier, et il s'embrocha tout seul. La lame pénétra dans la poitrine, traversa le poumon, et ressortit entre les omoplates. La Merveille la retira aussitôt : l'autre s'affaissa sur les genoux, puis se renversa complètement sur le sol. Terrifié, Elzéar de La Fleurentière se précipita pour le soutenir; il hoquetait, étouffait, crachait le sang.

— Comptez les malheureux que vous faites à ce coup, dit La Merveille. Je vous pardonne : Dieu vous absolve!

Il promit à Elzéar de lui envoyer un chirurgien, et pria l'officier qui lui servait de second de l'accompagner jusque chez le maréchal de Noailles, dont la protection lui devenait plus indispensable que jamais, pour témoigner des faits tels qu'ils s'étaient passés. D'ailleurs, si celui-là seul avait assisté au drame, d'autres furent témoins de la querelle; c'étaient des marins : on savait pouvoir compter sur leur discrétion, et en appeler à eux en cas de besoin. La provocation qui rendit le duel inévitable dûment établie, ainsi que la volonté meurtrière de celui qui en fut la victime, le maréchal était assez puissant pour éviter à l'affaire toute suite fâcheuse. De plus, le départ de La Merveille était imminent, l'expédition prête : comment

la priver de son chef ? L'intérêt de l'État aurait suffi à primer toutes autres considérations.

Restait Clorinde. La maréchale se chargea de lui annoncer l'événement. La jeune fille n'avait guère de motifs d'aimer passionnément un frère qui avait voulu le malheur de sa vie. Elle le pleura cependant. On lui expliqua que seul il était coupable de sa propre perte, et elle le crut sans peine. Lorsque la Merveille se présenta :

— Nous voilà séparés pour longtemps, monsieur, lui dit-elle ; je ne veux pas croire que ce soit pour toujours. J'ai foi en l'avenir. Vous partez, vous allez où le devoir vous appelle. Mon devoir, à moi, est tout tracé : je retourne au château de Bléringhen. Il y a là-bas une jeune femme qui m'a témoigné de l'intérêt et de l'affection, et à qui j'en dois à mon tour. Je vais consoler sa solitude et l'aider dans la tâche qui lui incombe d'élever son fils encore au berceau. En se livrant à la folle entreprise qui lui a coûté la vie, comment mon frère a-t-il pu oublier ces deux êtres, auxquels il se devait avant tous les autres ?

— Lointain ou proche, mon espoir demeure aussi vivace. Comme par le passé, votre image me sera toujours présente. J'y puiserai la foi en moi-même et en ma destinée, et la force d'accomplir des actions que je veux grandes et belles, pour déposer un jour à vos pieds la gloire que j'aurai conquise.

— Que Dieu vous soit en aide, monsieur ! Je ne cesserai de prier pour vous.

L'émotion la gagna. Sa gorge se contracta, des larmes montèrent à ses yeux. Elle tendit au jeune capitaine sa main qu'il prit dans les siennes et baisa avec ferveur. La maréchale assistait à la scène ; attendrie, elle aussi, elle répétait à mi-voix :

— Mes chers enfants !... Les braves cœurs !...

Il fallut se séparer. La Merveille contempla Clorinde longuement, et s'emplit une dernière fois le regard de la chère image.

— Mais embrassez-la donc ! dit la maréchale.

Il la prit dans ses bras, la serra sur sa poitrine, et l'embrassa. Après quoi, sans mot dire de part et d'autre, il sortit brusquement, tandis que Clorinde s'effondrait sur un siège, et pleurait à chaudes larmes.

La nuit même, La Merveille prit la poste pour Boulogne.

LE TOMBEAU DE LA MERVEILLE

L'armement des frégates s'était poursuivi et atteignait son terme grâce à l'énergie déployée par le commandant de l'expédition. Il lui en fallut beaucoup. Il savait communiquer le feu sacré à ceux qui servaient sous ses ordres. Mais il avait éprouvé des difficultés sans cesse renaissantes du côté de la Marine. Le Roi avait donné l'ordre à ses magasins et à ses arsenaux de fournir les canons, les pierriers, les menues armes, les agrès et apparaux, et le goudron. Or, à chaque demande que La Merveille ou ses armateurs adressaient, soit aux intendants, soit au ministre même, une série d'obstacles administratifs se dressaient, qu'il fallait renverser les uns après les autres. Une ingéniosité machiavélique les faisait surgir sous les prétextes les plus inattendus et les plus invraisemblables. Il s'ensuivait des retards, des pertes de temps et d'argent, et une sorte d'usure morale qui aurait déprimé un autre caractère que celui du capitaine, mais qui cependant l'attaquait dans les ressorts de son énergie.

La Merveille avait sous ses ordres des officiers de marine bleus, et des rouges. Son ascendant personnel en imposait aux uns et aux autres. Mais il n'ignorait pas que les nobles ne lui obéissaient qu'à contre-cœur, et parce qu'ils le savaient bien en cour; il n'ignorait pas que sitôt venue la mauvaise saison, au cas où il faudrait continuer la croisière, ceux-là ne songeraient qu'à rendre le bord au plus vite pour prendre leurs quartiers d'hiver à Paris ou à Versailles. Pendant la période de l'armement, il n'éprouva de ce côté que des frictions dont il vint aisément à bout. Mais ce fut une bien autre histoire lorsqu'il entra en contact avec les troupes destinées à embarquer sur ses frégates pour opérer la descente sur la côte anglaise, et surtout avec leur chef.

C'était un brigadier d'infanterie, Edme-Gabriel-Charlemagne de Beaucouvert, sieur de Montjustin. Il avait fait ses premières armes au cours des deux dernières campagnes qui clôturèrent les guerres du roi Louis XIV, et se vantait d'avoir été distingué par M. le maréchal de Villars. Depuis, il avait monté en grade de garnison en garnison, au moins pendant la belle saison, car les salons et les antichambres du palais de

Versailles et des hôtels de quelques grands personnages étaient le théâtre d'opérations de ses campagnes d'hiver. Et depuis que la guerre était à nouveau déclarée, il trouvait fort mauvais ce changement apporté à ses habitudes. Ce petit homme sec et ridé, au regard dédaigneux, à la lèvre tombante, ne perdait pas un pouce de sa taille ; un tremblement sénile agitait ses mains dans les dentelles de ses manches, dont il portait toujours une profusion. Il éprouvait la superstition de la forme, la fôorme chère à Bridoison. A propos de tout et de rien, il prenait la plume, et d'une écriture dont chaque trait semblait la graphie d'un ressort, sur de belles feuilles de papier aux titres enjolivés d'arabesques, il rédigeait des rapports au ministre. Il se montrait d'autant plus entiché de noblesse que la sienne ne remontait pas bien haut et ne brillait pas d'une illustration à faire pâlir les étoiles. Il semblait choisi avec un soin jaloux pour créer le maximum d'ennuis à La Merveille, le harceler de piqûres d'épingle et, à l'occasion, faire, inconsciemment ou non, tout ce qu'il fallait pour provoquer l'insuccès de l'expédition. Tout, d'ailleurs, donnait l'impression qu'une main mystérieuse agissait dans l'ombre, afin d'arriver à ce résultat, et La Merveille sentait autour de lui cette force obscure et hostile sans pouvoir autrement la définir, sans pouvoir en préciser l'origine, tant ses manifestations variaient dans leur cause apparente et dans leurs effets.

M. de Montjustin commença par commettre une faute : il cantonna ses troupes à Bergues en attendant l'embarquement ; or, le paludisme y régnait à l'état endémique, et bientôt la fièvre eut jeté bas un cinquième de son effectif. Il n'y prêta pas grande attention tout d'abord ; d'autres préoccupations l'absorbaient, plus immédiates en ce sens qu'elles se rapportaient plus directement à sa personne. Mais il fallut bien finir par s'apercevoir de ce déchet qui réduisait singulièrement le potentiel de l'expédition.

On avait pris soin de délimiter exactement les pouvoirs du chef maritime et ceux du commandant des troupes, afin d'éviter tout conflit : au premier le commandement suprême à la mer, au second cette même puissance sur terre, sitôt commencées les opérations de débarquement. Mais ils vivaient forcément côte à côte, à bord de la même frégate, et les dissonances apparurent d'emblée. M. de Montjustin écrivit à tous ses amis pour

se plaindre qu'on lui eût infligé cette promiscuité avec un roturier, qu'il traitait volontiers d'aventurier, comme il qualifiait de folie une entreprise dont il ignorait le but. Il chercha à le connaître par tous les moyens, et comme La Merveille refusa net de le lui communiquer, il s'en aigrit d'autant plus contre lui.

Sitôt le pied sur la *Clorinde* mouillée en rade et réunie aux cinq autres frégates et à la « découverte », une fois l'armement terminé et en attendant un vent favorable pour appareiller, il expédia rapport sur rapport à son ministre, car il découvrait chaque jour de nouveaux sujets de plaintes avec une malice infernale : rapport parce qu'il était logé trop à l'étroit; rapport parce que les gens de mer ne témoignaient pas à sa personne de respects particuliers, et sentaient abusivement à son gré la saumure et le goudron, ce qui lui occasionnait une dépense considérable de bergamote pour combattre cette puanteur; rapport parce que l'eau destinée à son usage était mise dans des barriques ayant déjà servi, alors qu'il avait fait personnellement les frais de barriques neuves dont nul ne pouvait savoir ce qu'elles étaient devenues; rapport parce que le chef de l'expédition s'asseyait à table pour déjeuner en robe de chambre et en bonnet, au lieu de l'habit et de la perruque; rapport parce qu'il ne pouvait se servir à sa guise du canot de la frégate pour communiquer avec la terre aussi souvent qu'il lui plairait, etc...

Ces plaintes futiles, ces réclamations ridicules, les discussions qui s'ensuivaient excédaient La Merveille accablé de soucis autrement graves. Il fallut que le gouverneur de Dunkerque, comte d'Aunay, intervînt, et en sa présence et celle de l'intendant de la Marine, fît jurer la paix à ces deux hommes dont le concours était nécessaire pour assurer le succès.

Les vents défavorables persistaient. Ils amenèrent en vue une escadre de vaisseaux anglais qui bloquèrent le port. Ils ne créaient pas une impossibilité à la sortie, mais une difficulté de plus. Leur tonnage leur imposait le mouillage aux trois passes de la rade : la faculté demeurait, pour les frégates de l'escadre de course, de profiter de leur légèreté et d'une marée de vive-eau par une nuit sombre, pour passer par-dessus les bancs le boutefeu à la main, suivant la tactique traditionnelle des corsaires de Dunkerque.

Le ministre harcelait La Merveille, le pressait de mettre

à la voile. En fait, le temps passait, la saison s'avançait, et les petits retards, indépendants de la volonté du chef et contre lesquels il luttait de toutes ses forces, en produisaient un considérable à la longue, en s'accumulant.

La dernière disgrâce lui advint au moment où il ordonnait l'appareillage. Un avis, émané de l'un des agents qu'il entretenait en Angleterre, lui apprit qu'une forte escadre anglaise établissait sa croisière devant Newcastle : pas de doute! l'ennemi connaissait ses projets, dont un traître avait livré le secret. Ce dernier coup l'atteignit au cœur, et le désespéra. Il écrivit au maréchal de Noailles :

« Monseigneur, le secret de l'expédition est livré à l'ennemi. Nous sommes trahis. Et je gage que je sais par qui. Ce secret n'était connu que du Roi, de M[me] la marquise de Pompadour, de vous, du ministre de la Guerre, comte d'Argenson, et de Mgr le comte de Maurepas. Aucun n'a pu se le laisser surprendre que ce dernier. Il tenait mon mémoire enfermé dans le tiroir de son bureau. Or, ce tiroir, un autre homme que lui en a la clef. Cet homme est son premier commis, ce M. Solennel, dont la vénalité est certaine. Rappelez-vous bien ce que je vous dis ici, monseigneur : la Marine ne gardera aucun secret, tant que ce misérable aura la confiance de Mgr de Maurepas. Je donne l'ordre d'appareiller, parce qu'il faut partir et que voilà trop longtemps que le Roi m'en presse. Mais je pars désespéré. Je sais que je vais au sacrifice, et au sacrifice inutile, que tous mes plans sont déjoués, et que les rêves que je formais pour le bien du royaume et pour ma propre gloire s'en vont en fumée. J'utiliserai au mieux des événements et des intérêts du Roi l'armement qui m'est confié, mais je vous le répète, monseigneur, je suis trahi, indignement trahi. Comptez cependant que j'aurai au moins le courage du désespoir, qui n'est pas mince. »

Il partit. L'appareillage eut lieu la nuit. La petite escadre traversa sans encombre les lignes du blocus, à part quelques coups de canon tirés au hasard par l'ennemi, et gagna la haute mer. La Merveille établit sa croisière au nord. Il espérait surprendre au passage la flotte de Moscovie, détruire les pêcheries anglaises, cueillir les baleiniers au retour de leur campagne, et, si possible, tenter un débarquement quelque part, soit à la côte d'Écosse, soit à celle d'Irlande. Malheureu-

sement, le gros temps s'en mêla. Il dut relâcher dans les ports de Scandinavie, à Bergen, à Christiansand. La saison était déjà fort avancée, et toute opération devenait difficile. Sa présence ayant été signalée dans ces parages, l'Amirauté anglaise renforça les convois qui devaient accompagner les flottes marchandes, lesquelles ne se pressèrent pas de se rassembler dans la Baltique pour tenter ensuite le passage du Sund. En même temps, deux fortes escadres tenaient la haute mer dans l'espoir de le joindre et de le combattre.

Après deux mois de course, une de ses frégates, démâtée par la tempête, subit des avaries telles qu'elle dut rester en arrière dans un port de la domination du Danemark pour se radouber et se remettre en état; ce travail dura longtemps, à cause des difficultés créées comme à plaisir par les autorités locales. La Merveille lui avait fixé un lieu et une date de rendez-vous : elle ne s'y trouva pas. Il l'attendit trois jours, et dut renoncer à l'espoir de la voir rallier. Un nouveau coup de vent le sépara de sa « découverte », qu'il ne revit plus jamais, et qu'il supposa avoir rendu le bord en raison de quelque avarie grave. L'eau pourrissait dans les barriques. Le scorbut décimait les équipages à bout de forces. La nécessité s'imposait de faire de l'eau et des vivres, de se reposer et de se rafraîchir. Avec les cinq frégates qui lui restaient, il mouilla devant l'une des Shetland. L'île, très peu peuplée, disposait de maigres ressources. Les habitants crurent, de prime abord, avoir affaire à des compatriotes. Comme on paya largement ce qu'on leur prit, ils accueillirent sans la moindre hostilité les équipages français lorsqu'ils en reconnurent la nationalité, et s'empressèrent même à leur apporter leurs denrées. On trouva de l'eau en abondance. On mangea du mouton frais, car il n'existait pas de bœuf, et on sala des porcs. Après une semaine de repos, le nombre des malades diminua considérablement. La Merveille remit à la voile.

Il avait la ferme intention de tenter un coup de main à la côte d'Irlande, ne voulant pas regagner son port d'attache sans avoir rien fait, pas même des prises assez importantes pour amortir les frais de son armement. Mais ici, il se heurta à l'hostilité violente du brigadier de Montjustin. Cet homme en avait assez : couché dans une cabine étroite qu'il baptisait taudis, ballotté comme un colis par le roulis des grosses mers,

manquant totalement de ses aises, il se montait au plus haut diapason de la colère. Il fomentait le plus mauvais esprit parmi ses officiers, déjà fort mal disposés, couchés à quatre ou cinq dans d'étroits espaces, et ne retrouvant ici aucun des avantages ni des charmes de la guerre en dentelles; il s'efforçait de gagner à ses idées même les officiers de mer, et surtout les commandants des autres frégates.

La table provoquait chaque jour de grandes discussions. Une fois, par un fort coup de vent, le cuisinier servit une omelette quelque peu brûlée : M. de Montjustin la lui lança à la figure. Une autre fois, il déclara la soupe infecte et bonne à donner aux chiens. La Merveille soutint qu'elle était très mangeable. La dispute faillit tourner mal. La Merveille dut produire l'instruction du Roi qui lui donnait toute autorité sur mer. Montjustin ayant eu quand même l'audace d'installer deux grenadiers en faction à la porte de la chambre du capitaine, ce dernier prit ses pistolets et les en menaça pour les faire déguerpir. Son fidèle Jean Velu, son matelot, ne le quittait plus, et veillait à sa sûreté, car il pouvait craindre les pires extrémités.

Nouvelle fureur du commandant des troupes le jour où il s'aperçut que l'escadre ne regagnait pas directement un port de France, et qu'il ne pouvait sans forfaire refuser la descente : les frégates mouillées devant un petit port d'Irlande, il fallut bien se décider à débarquer. D'ailleurs, le peu de dangers que comportait l'opération et l'espoir d'un pillage fructueux encouragèrent M. de Montjustin. La garnison, établie dans un vieux château aux trois quarts démantelé, ne comprenait qu'une cinquantaine d'hommes; sur les deux mille habitants du bourg, on ne comptait pas plus de trois cents miliciens armés à la diable et nullement entraînés. Ils résistèrent à peine, et lâchèrent pied au premier choc. Quant à la garnison, se voyant attaquée du canon, elle capitula au bout de douze heures, sur la menace de faire sauter le château. Les soldats et les matelots des frégates se répandirent dans le bourg. Ils ne molestèrent pas les habitants; évidemment, si l'un d'entre eux rencontrait un bourgeois aux breloques abondantes, il lui demandait l'heure, s'assurait que la montre marchait, et par mégarde la mettait dans sa poche; mais l'intéressé aurait eu tort de prendre au tragique une erreur de ce genre. Le pillage, de bonne compagnie en somme, se passa sans violences, avec cette politesse

raffinée qui caractérisait la nation ainsi que les habitants se plurent à le reconnaître, et n'en produisit pas moins.

Au bout de trois jours, l'alarme ayant été donnée dans toute l'île, des forces importantes marchèrent contre les assaillants Ils se rembarquèrent avec des vivres frais et de l'eau, avec un butin copieux; ils emmenèrent en otages une douzaine d'habitants bien choisis pour payer une forte rançon, et le commandant du fort. Ils laissèrent à terre leurs grands blessés, dont le brigadier de Montjustin, atteint, pas bien grièvement, d'un coup de feu à la jambe lors de l'attaque du château; La Merveille saisit avec empressement cette occasion de s'en débarrasser; le blessé lui-même, sûr des bons traitements qu'il recevrait de l'ennemi en raison de son rang et de son grade, ne demandait pas mieux que de finir la guerre tranquillement, à l'aise et sans danger, dans quelque château d'Irlande ou d'Angleterre. En manière de feu de joie, on brûla quelques magasins à l'arrivée des troupes de secours, et on leur adressa quelques coups de canon des frégates en manière d'adieu.

L'alarme donnée aux autorités militaires le fut également aux autorités maritimes. De Belfast, de Dublin et de Cork, huit vaisseaux de ligne, douze frégates et une demi-douzaine de corvettes et de cotres furent lancés à la recherche et à la poursuite de la petite escadre française. Entre le nord de l'Irlande et l'Écosse, le passage est étroit : La Merveille pensa s'échapper plus facilement en cherchant sa route par le canal de Bristol. Il reconnaissait les parages d'Angleterre lorsque ses vigies signalèrent cinq frégates et deux vaisseaux de ligne arrivant à pleines voiles par le sud, tandis que trois frégates et deux autres vaisseaux de ligne apparaissaient au nord-ouest. Fatigués par une longue campagne, n'ayant pu depuis longtemps recevoir de carène et par suite diminués de vitesse, avec leurs équipages affaiblis et amoindris, si même l'on n'avait pas tenu compte de la disproportion des forces, les bâtiments de La Merveille n'étaient pas en mesure de soutenir victorieusement la lutte inévitable. Il le comprit tout de suite. Décidé pour sa part à combattre jusqu'à la dernière extrémité, il donna ses ordres avec le plus grand sang-froid.

Il eut la douleur de constater que tous ses capitaines ne les exécutaient pas. Deux d'entre eux manœuvrèrent de manière à s'écarter du théâtre de la lutte.

— Les malheureux!... Ils m'abandonnent!... s'écria-t-il.

Au moins, les deux autres lui demeurèrent fidèles. Mais l'ennemi venu à portée et la canonnade engagée, ils le soutinrent mollement, et, après quelques avaries insignifiantes dans les agrès, ils amenèrent leur pavillon. L'ennemi concentra son feu sur la *Clorinde*. La vaillante frégate manœuvrait de manière à tirer ses bordées sur celui des assaillants qui la serrait de plus près, et cherchait l'abordage, où La Merveille savait bien que les Français ont toujours la supériorité. Mais les autres évitaient de se laisser approcher. Tout au plus parvint-il à jouer de sa mousqueterie.

Bientôt, les voiles et les cordages hachés, le mât de misaine brisé à mi-hauteur par un boulet, une demi-douzaine de boulets à l'eau qui nécessitèrent la manœuvre des pompes, la *Clorinde*, immobilisée, continua son feu dont l'intensité diminua peu à peu. La Merveille, de son banc de quart, donnait toujours ses ordres, avec le même calme et la même décision, provoquant l'admiration des Anglais. A ses côtés, Jean Velu se tenait avec un sac plein de grenades, prêt à les lui passer une à une dès qu'on en viendrait à l'abordage. Lorsqu'il parut évident qu'il fallait y renoncer, l'état-major supplia le capitaine d'amener le pavillon, pour éviter un désastre aussi complet qu'inutile. Les morts et les blessés encombraient le pont et l'entrepont. Les chirurgiens n'y pouvaient suffire. Le sang coulait dans les dalots. La Merveille finit par se rendre aux instances de ses officiers.

—Soit! s'écria-t-il. Mais la bordée de tribord est prête à tirer.

Et il cria dans son porte-voix :

— Feu de tribord!

La frégate tressaillit une dernière fois jusque dans ses membrures à la formidable décharge qui ébranla l'atmosphère. Au même moment, son commandant s'affaissa, atteint en plein corps par un coup de pierrier. Jean Velu, éclaboussé de son sang, le reçut dans ses bras. Il râla :

— Au moins..., je n'aurai pas donné l'ordre d'amener le pavillon!... N'oublie pas mes dernières volontés!...

Ses lèvres murmurèrent encore :

— Clorinde!...

Sa tête, affreusement pâle mais toujours belle, s'inclina, tandis que le pavillon s'abaissait lentement et que le silence

se faisait sur les eaux couvertes de débris. Suivant ses ordres donnés avant le combat, son corps, revêtu de son uniforme et l'épée au côté, fut précipité à la mer avant que l'ennemi eût pris pied sur son navire. Ses officiers le saluèrent de l'épée, et tous les hommes de l'équipage, qui l'adoraient, ôtèrent leur bonnet, cependant que l'aumônier du bord récitait les dernières prières.

Il avait la tombe qu'il avait voulue, la tombe profonde et mouvante où sur les flots et dans le vent les voix des capitaines de jadis retentissent toujours par les soirs de tempête. Il avait la fin qu'il prévoyait au début de la campagne, grandiose et belle, et par son sacrifice illuminée à jamais des sublimes rayons d'une gloire jeune, pure, magnifique.

## ÉPILOGUE

Il semblait qu'en quarante-huit heures l'hiver se fût installé pour de bon, après avoir brusquement chassé l'automne; en quarante-huit heures, le grand coup de vent de la dernière tempête avait abattu les feuilles des arbres. Hier encore, la splendeur de leurs ors aux tonalités chaudes embrasait le paysage et enchantait le regard. Au matin comme au soir, des brumes légères, blanches et transparentes, flottaient mollement dans l'atmosphère comme des écharpes de fées. Les choses dégageaient une mélancolie pleine de charme. L'arrière-saison était douce et tiède, et lorsqu'un rayon de soleil cuivré brillait au milieu du jour, on pouvait encore se reposer en plein air, à la terrasse du château de Bléringhen. Aujourd'hui, les ramures se dressaient, entièrement dénudées. Au lieu d'entendre les feuilles chuchoter sous la caresse de la brise, une bise âcre et glaciale sifflait à travers les branches, et faisait froid au cœur.

Louise de Bléringhen et Clorinde écourtèrent ce jour-là leur promenade dans le parc. Bien vite, elles rentrèrent frileusement au château, et, après avoir allumé une flambée dans la cheminée du petit salon où elles se tenaient d'habitude, l'une se mit à son travail de broderie, et l'autre prit un livre. Dans la pièce voisine, la nourrice berçait l'enfant qui portait désormais le titre de baron de Bléringhen, et sur qui reposait l'avenir de la maison. Cette femme chantait à mi-voix une complainte rythmée, lente et monotone. Elle berçait le sommeil

de l'enfant. Elle berçait aussi la tristesse de Clorinde, qui laissa tomber sur ses genoux le livre dont elle tournait les pages sans les lire, et dit à voix basse :

— Deux barques de pêche ont encore disparu dans la tempête. Tous les hommes ont péri. Le messager en a ce matin donné la nouvelle.

— Comment de telles coquilles de noix résisteraient-elles à l'assaut des vagues et à l'effort du vent? répondit Louise.

Clorinde fixa la flamme qui dansait dans le foyer. Une larme embua son regard, et glissa silencieusement le long de sa joue. Louise s'en aperçut, posa son travail, se leva, vint à elle, et l'embrassa affectueusement en lui disant :

— Ma sœur chérie!... Pourquoi cette peine? C'est ce vent d'hiver qui vous énerve... Il n'y a rien de changé depuis hier...

Clorinde lui prit les mains, les serra, et la regardant avec une détresse infinie :

— Je n'ai jamais si bien compris la valeur et la force de cette expression : avoir la mort dans l'âme! Ma chère Louise, c'est affreux à dire, et j'en souffre horriblement... aujourd'hui, je le sens...

Elle martela les mots :

— J'ai la mort dans l'âme!...

Soudain, elle poussa un cri, et porta la main à son cœur : un coup de cloche avait brutalement retenti dans le silence de la campagne, la cloche dont on tirait la chaîne à la grille pour entrer au château. Les battements allèrent en diminuant d'amplitude, et les ondes sonores s'envolèrent dans le vent en vibrations prolongées.

Elle se précipita à une fenêtre donnant sur la cour d'entrée, et regarda avidement.

— Un marin!

Peu après, un valet de chambre annonça qu'un matelot qui disait se nommer Jean Velu, et que mademoiselle devait connaître, à ce qu'il disait, demandait à être introduit auprès d'elle.

— Faites-le entrer!...

Son cœur battait à se rompre. Elle entendit avec angoisse le pas gauche et lourd qui s'approchait. Jean Velu entra, gêné, ôta son bonnet de laine et le tourna entre ses doigts.

— Madame me reconnaît, bien sûr?

— Oui, Jean Velu, je vous reconnais. Votre commandant?... M'apportez-vous de ses nouvelles?

— Il m'a chargé de vous remettre ceci.

Jean Velu lui tendit un écrin. Elle l'ouvrit. A l'intérieur, un étui de fer délicatement travaillé épousait la forme d'une paire de petits ciseaux. Sur cet étui, une devise gravée; Clorinde lut : « Amour pour amour, je meurs pour les miens. » Une pâleur livide envahit son front, elle chancela, et tomba sans connaissance. Aidé de Louise, Jean Velu, qui ne savait comment s'y prendre, tant il craignait de lui faire mal avec ses grosses mains, l'étendit sur un canapé. Louise sonna, demanda des sels, les lui fit respirer, et lui frotta les tempes avec du vinaigre. Lorsque Clorinde revint à elle, elle tourna des yeux égarés du côté du matelot. Elle demanda anxieuse :

— Et... c'est tout?

— Encore ceci.

Il lui remit une lettre tirée de la doublure de son bonnet. Elle reconnut le cachet, et le fit sauter. Sa main tremblait affreusement. Elle avait peine à lire. La complainte lente et monotone de la nourrice s'entendait toujours dans la pièce voisine.

« Lorsque vous ouvrirez cette lettre, vous saurez déjà qu'elle contient mon adieu. Ces ciseaux que vous garderez en souvenir de moi vous auront dit que la Parque a coupé le fil de mes jours.

« J'ai voulu, Clorinde, me rendre digne de vous, et remplacer par la noblesse de ma vie celle que la naissance m'a refusée. J'ai voulu conquérir assez de gloire pour illustrer le nom que je brûlais du désir de vous donner. A l'heure où vous lirez ces lignes, j'aurai cette gloire, mais le bonheur que j'en attendais me sera refusé. Elle sera pure comme le sentiment que je vous ai voué, et qui m'animera jusqu'à mon dernier souffle. C'est sur votre image chérie que mes yeux se fermeront à la lumière du jour. Comment l'événement se produira-t-il? Je n'en sais rien. Mon fidèle matelot vous le dira. Mais comme vous aurez été ma pensée constante, vous serez ma dernière pensée.

« Adieu, Clorinde. Ma plus grande douleur est dans celle que je vous cause. Quant au sacrifice que j'accomplis, je l'ai voulu. Je ne suis pas à plaindre. Adieu. Pensez à moi qui vous aime tant! Je suis sûr que votre souvenir me sera doux dans l'autre monde. Mon amour, mon cher amour, adieu! »

Elle s'était assise, les avant-bras posés sur les genoux, prostrée, le regard brillant, les yeux secs. Louise respecta son silence, prête à venir à son secours. Au bout d'un long moment, elle dit à Jean Velu, sans le regarder :

— Comment la chose est-elle arrivée ?

D'une voix mal assurée, avec des gaucheries dans ses phrases, mais en un langage imagé et lucide, étreint par une émotion concentrée qui disait assez combien cet homme aimait le chef qu'il avait perdu, Jean Velu conta la campagne, les misères subies, les mauvaises chances et les mauvais vouloirs qui mirent obstacle à la volonté du commandant. Il conta le dernier combat, les lâches abandons, la résistance à outrance ordonnée par son commandant, la dernière bordée des canons, et le coup fatal.

— A-t-il pu parler ? interrogea Clorinde.

— Oui, madame, il a dit qu'au moins il n'avait pas amené le pavillon... Et puis il a prononcé votre nom, comme sa tête partait à la renverse.

Dans les petits yeux bleus et clairs du loup de mer tanné par les embruns, une larme brilla, qu'il essuya rageusement du revers de sa manche.

— C'est tout ? fit Clorinde.

— C'est tout, dit-il.

— Jean Velu, avez-vous de la famille quelque part ?

— Je suis seul au monde, madame, et le commandant m'en tenait lieu.

— Quel âge avez-vous ?

— Je ne sais pas au juste. Mais j'ai le poil gris depuis longtemps.

— Écoutez-moi : je voudrais vous épargner les rudesses et les dangers de votre vie de marin.

— J'aime la mer.

— Il faut cependant que l'heure du repos sonne pour vous. En souvenir de votre commandant, pourquoi ne resteriez-vous pas auprès de moi ? Vous trouverez bien à vous occuper ici.

Elle ajouta d'une voix sourde :

— Et nous pourrions parler de *lui* quelquefois.

Il pétrit son bonnet avec ses gros doigts, hocha la tête, et articula :

— C'est dit.

Alors, elle se dressa comme un ressort :

— Allons prier !

D'un pas d'automate, elle traversa le grand salon, la chambre où flottait le parfum du plus aimable et du plus aimé de nos rois, le couloir étroit, et entra dans la chapelle. Louise et le matelot la suivaient. Là, elle s'écroula sur un prie-Dieu, leva des yeux désespérés vers l'autel, et commença :

— Mon Dieu !...

A ce moment, la crise éclata, la crise de sanglots qui gonflaient sa poitrine à l'étouffer, et qu'elle avait comprimés par un effort de tension surhumaine. Louise de Bléringhen comprit qu'il valait mieux leur laisser libre cours ; ils étaient moins effrayants que la prostration de tout à l'heure. Clorinde lançait des appels déchirants, hoquetait douloureusement, secouée de soubresauts violents et brusques, et cela jusqu'à ce que sans force et sans volonté, brisée, anéantie, elle se laissa mener à sa chambre, où Louise la veilla toute la nuit.

Depuis lors, elle vécut dans le souvenir. Elle n'abandonna pas la tâche qu'elle s'était imposée d'aider la baronne de Bléringhen à élever son fils. Mais sa vie était ailleurs. Elle ne quitta plus le deuil. Une pâleur d'ivoire se répandit sur ses traits. Elle gardait la douceur de sa voix. En ses yeux s'allumait parfois une flamme étrange, mais alors ils semblaient ne pas voir ; ils reflétaient son regard intérieur qui plongeait dans son âme, dans le lac du passé endormi aux profondeurs de son être. Jamais plus on ne la vit sourire. Le petit baron de Bléringhen l'aimait pour sa douceur, pour la tendresse qu'elle lui témoignait, mais il s'effrayait par moments de ces yeux grands ouverts qui le regardaient sans le voir, de ces absences pendant lesquelles Clorinde n'entendait pas les mots qu'il lui disait. Alors, subitement, l'enfant se taisait, impressionné par ce mystère, et se retirait à pas de loup, sans qu'elle s'en aperçût. Sans savoir pourquoi, il en éprouvait beaucoup de peine.

Elle réunit les notes et les articles qui dans les gazettes relatèrent l'événement. Elle se procura les gazettes anglaises qui ne furent pas les moins élogieuses, car le capitaine La Merveille avait forcé l'estime de ses ennemis, et l'on sait qu'ils ne marchandent pas leur admiration à la valeur, même lorsqu'elle leur est contraire, quitte à faire tout ce qu'il faut pour la combattre et pour l'abattre. Elle suivit passionnément les étapes

du procès intenté aux capitaines qui avaient abandonné le combat. Les coupables furent cassés de leur grade. Quant au brigadier de Montjustin, il revint à la Cour une fois la paix signée, se donna pour une victime, et reçut la croix de Saint-Louis que de hauts personnages sollicitèrent pour lui.

Comme Clorinde l'avait souhaité, Jean Velu vieillit auprès d'elle. De temps à autre, n'y pouvant tenir, il courait jusqu'au port voisin, et passait une huitaine à bord d'un pêcheur. Ses cheveux blanchirent, son dos se voûta. Les avirons pesèrent plus lourds à ses poignets moins vigoureux. Ses genoux perdirent de leur souplesse. Il cessa ces fugues, et ne quitta le château que pour gagner sa dernière demeure.

Chaque année, Clorinde parcourait à nouveau les étapes de son amour en relisant les lettres de La Merveille. Voie douloureuse, calvaire qui la laissait brisée lorsqu'elle arrivait au bout. Mais il y a une volupté de la douleur. Elle contemplait le portrait gravé par Petit, qu'elle avait fait acheter à Paris chez la veuve de F. Chereau, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Deux Piliers d'or*. Un jour, elle eut l'idée de consigner ses souvenirs par écrit, sur le cahier de papier mince que j'avais découvert dans les *Œconomies royales* de Sully, et qui me fut précieux pour reconstituer les détails de son aventure.

Il resta cependant deux points que je ne parvins pas à tirer au clair : dans quelles circonstances, à quel moment de sa vie fut peint le portrait dont je m'étais rendu acquéreur? Aucun indice. Rien que cette physionomie sans sourire, douloureuse et tendre; rien que cet air de mystère qui faisait dire à ma mère : « Sûrement, Clorinde a une histoire », et l'inscription sur un cartouche de carton doré au bas du cadre : « Clorinde-Louise-Adélaïde de La Fresnoye de Bléringhen. »

Le second point est plus singulier encore. J'ai eu beau chercher : je n'ai pas encore réussi à découvrir l'époque de sa mort. Alors que tous les portraits de la fameuse « galerie des Aïeux », comme disait M$^{me}$ Renaudin, portaient sous le nom du personnage représenté les dates de sa naissance et de sa mort, celui de Clorinde n'indiquait que son nom. Ne trouvant rien dans les papiers que j'avais entre les mains, je fis le voyage de Bléringhen. Je m'assurai que personne n'avait été enterré dans la chapelle du château. Dans l'église du village, je repérai les pierres tombales de deux membres de la maison de Bléringhen

décédés sous Louis XIV. Dans le cimetière attenant, un caveau contenait les restes du dernier baron et de sa femme, ceux de sa mère qui était morte en le mettant au monde, ceux de sa grand mère qui fut l'amie tendre et dévouée de Clorinde, et par surcroît ceux du ménage Renaudin, enchantés de se trouver en aussi bonne compagnie. Le corps du baron qui émigra et mourut en exil était demeuré en terre étrangère. Le corps de celui qui fut tué en duel n'avait pu recevoir de sépulture en terre chrétienne. Mais pas plus dans l'église qu'au cimetière, nulle inscription ne rappelait Clorinde, aucune trace ne demeurait qui évoquât et précisât son souvenir.

Je priai le curé de me communiquer ses registres de catholicité. Il me répondit qu'on les avait transférés à la mairie de la commune dont dépendait le château. J'y fus, et trouvai, en effet, les registres que je cherchais; ils m'apprirent la date de la naissance de Clorinde : 24 mai 1725. Je feuilletai patiemment la série, qui s'arrêtait à 1790, espérant rencontrer mon renseignement à chaque tournant de feuillet : ce fut en vain. Après 1790, je tombai sur une lacune ; la série des registres de l'état-civil ne s'ouvrait qu'au début du Premier Empire, en 1805.

Alors, j'en fus réduit aux hypothèses. Clorinde était-elle entrée au couvent? En ce cas, il me serait impossible de retrouver sa trace. Mais était-il admissible que lorsque le fils de Louise de Bléringhen perdit sa femme en couches, Clorinde ne se fût pas donné la tâche de faire pour l'enfant qui venait de naître ce qu'elle avait fait pour le père?

D'autre part, il semblerait parfaitement normal qu'elle vécût encore lorsque la Révolution éclata. Le dernier baron de Bléringhen, en rentrant d'émigration, recouvra aisément ses domaines, nous l'avons vu : ceux-ci n'avaient donc pas été confisqués comme biens d'émigrés? Pourquoi? Clorinde serait-elle restée au château pour les défendre contre les appétits révolutionnaires? Quel aurait été son sort? Le fait que les lettres, le manuscrit et le portrait qu'elle devait normalement tenir enfermés dans quelque cassette, m'étaient apparus entre les feuillets de gros et vieux bouquins avec lesquels ils n'avaient aucun rapport, m'induisit à penser que peut-être elle les y cacha pour les soustraire à quelque visite domiciliaire, à quelque perquisition comme on en fit tant pendant la Terreur.

Clorinde en aurait-elle été victime? Joseph Le Bon opéra

dans ces parages une râfle d'aristocrates, qu'il fit transférer à Arras pour les traduire devant un tribunal révolutionnaire. Mais j'en possédais la liste, et le nom de Clorinde n'y figurait pas. Je me dis qu'à tout prendre elle avait pu être arrêtée à Paris au cours d'un séjour pour une raison que j'ignorais. Je grimpai les étages qui, lorsqu'on entre au Palais de Justice par le quai des Orfèvres, mènent sous les combles où reposent les archives de la Préfecture de Police. Un savant archiviste y a dressé la liste complète des arrestations, condamnations et mises en liberté opérées à Paris durant toute la période révolutionnaire. Là non plus, je ne rencontrai pas le nom de Clorinde.

Je renonçai à pousser plus loin mes recherches. Après tout, cette ultime précision après laquelle j'avais couru sans succès était préoccupation de chartiste minutieux. Qu'importait, en somme? Ne savais-je pas l'essentiel? L'essentiel, c'est le drame d'une âme qui réagit au contact des événements, c'est la part d'humanité que contiennent les papiers jaunis par le temps...

...J'écrivis ces lignes il y a quinze jours. Je les relis. Sans doute disent-elles vrai. N'empêche que chaque fois que je contemple le portrait de Clorinde, — et c'est souvent, puisque je l'ai constamment devant les yeux, sur le mur de mon cabinet de travail, — j'ai beau me dire que je sais l'histoire de ce visage au nez fin et droit, à la bouche en arc, aux yeux noirs admirables et un tantinet à fleur de tête, conférant une légère étrangeté à sa beauté pure, oui, j'ai beau me dire que le mystère douloureux et tendre qui en émane, je l'ai pénétré, il me semble que quelque chose encore m'échappe puisque l'énigme n'est pas entièrement déchiffrée, quelque chose qui se perd dans la profondeur du regard, et qui m'inquiète et qui me trouble.

Suis-je assez enfant! Voici que chaque jour je renouvelle les fleurs dans un vase que le hasard a placé sous le portrait de Clorinde...

HENRI MALO.

# LA BATAILLE DU 15 JUILLET 1918

*C'est dans la nuit du 14 au 15 juillet dernier, à l'heure exacte où se déclenchait, il y a dix ans, l'attaque allemande, que le général Gouraud a voulu, devant le monument élevé aux morts des armées de Champagne, évoquer les phases de la bataille qui a été le « tournant de la guerre ». Nous sommes fiers de pouvoir publier dans son texte intégral cette magnifique page d'histoire : le récit d'une victoire française par celui à qui nous la devons.*

CETTE belle nuit de juillet est bien la même nuit qu'il y a dix ans; celle-là à peine troublée vers neuf heures par le coup de main historique du Mont-sans-Nom. Je n'ai jamais eu d'impression plus profonde de la beauté du silence et du calme des campagnes de France que dans ces jours et ces nuits de la mi-juillet 1918, qui précédèrent la bataille. Les moissons étaient superbes, un clair soleil éclairait les bois et les plaines, les nuits étaient sereines.

Mais si l'on mettait l'oreille contre terre, on distinguait du côté allemand une sorte de roulement lointain, le roulement de tous les chemins de fer à voie large ou à voie étroite, de tous les wagonnets et camions qui venaient accumuler derrière le front les hommes, canons, munitions et vivres nécessaires à une formidable offensive.

De notre côté, c'était dans les tranchées une activité silencieuse pour prendre le dispositif d'alerte, c'est-à-dire pour reporter, en application de la tactique du maréchal Pétain, le gros

de l'armée sur la position de résistance choisie à trois kilomètres en arrière, hors de portée du gros de l'artillerie et des minenwerfer, et pour occuper les postes avancés qui formaient devant cette position un échiquier de petits fortins croisant leurs feux.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, c'était la troisième fois que nos hommes prenaient ce dispositif d'alerte : depuis la fin de juin, en effet, de nombreux indices, en particulier l'interrogatoire des prisonniers que nous faisions dans de multiples coups de main, nous avaient indiqué que l'orage s'amoncelait sur les plaines de Champagne. Le général en chef avait, dès le début de juillet, commencé à nous envoyer les renforts d'infanterie et d'artillerie nécessaires.

Derrière cette activité sourde des deux adversaires, dans ce dédale de tranchées, d'abris et de boyaux de ce vieux front où l'on avait tant travaillé pendant quatre ans, la France, ses alliés, le monde entier attendaient avec espérance ou avec angoisse.

C'est que l'année 1918 avait mal débuté.

Depuis que l'Allemagne avait fait passer dans un wagon plombé Lénine et Trotsky en Russie, pour empoisonner et ruiner ce grand pays, les bolchéviks vainqueurs n'avaient eu qu'une pensée : détruire la vaillante armée russe, dont deux brigades avaient si bravement combattu ici même en décembre 1916, pour ensuite abandonner les Alliés et conclure la paix à tout prix.

Dès lors, l'ennemi, libre de reporter une centaine de divisions du front russe sur le front français, veut terminer la guerre avant que l'Amérique n'ait le temps de former ses armées et d'arriver. Il croit avoir les moyens de nous écraser pour nous enlever encore, comme en 1871, un lambeau de territoire et des milliards.

Et c'est le 21 mars la percée du front anglais en direction d'Amiens ;

Le 27 mai, la 6e armée française est refoulée jusqu'à la Marne;

Le 9 juin, la 3e armée perd une quinzaine de kilomètres.

Et l'on en vient à se demander si l'ennemi n'a pas trouvé un système d'offensive tellement puissant qu'il n'est pas possible de le briser sur place.

Dans l'attente anxieuse d'un nouveau choc, les mères, les

épouses de France, là-bas à travers les villes et les villages, avaient dans cette nuit de juillet leur âme tendue vers le front, et celles qui avaient gardé leur foi chrétienne priaient.

L'ennemi avait fixé au 15 juillet la date de son attaque suprême, le *Friedensturm*, l'Assaut de la paix. La paix !... la sienne !... Toute l'armée allemande le savait. Nous prîmes, le lendemain de la bataille sur le cadavre d'un jeune lieutenant, son carnet qui se terminait par cette phrase : « C'est enfin demain ce grand jour où les armées allemandes s'élanceront pour la dernière fois à l'assaut jusqu'à la Victoire ! »

Il avait secrètement massé sur le front de Champagne quinze de ses meilleures divisions et une artillerie formidable. Son attaque s'étendait à l'est comme à l'ouest de Reims. Il espérait atteindre la Marne des deux côtés de la ville et de la montagne, passer la rivière, et dès lors prendre d'une part à revers tout notre front de l'est, à commencer par Verdun, et d'autre part descendre à cheval sur la Seine, *nach Paris!*

Mais dans ses plans orgueilleux, il n'avait pas prévu l'héroïsme de la 4e armée.

Oh ! mes braves soldats ! poilus qui comptiez un, deux, trois, quatre ans de guerre, qui aviez connu tant de fois le choc déprimant des gros bombardements, des marmitages comme on disait, et l'impression poignante de l'heure H, quand il fallait sortir de la tranchée à découvert dans les rafales d'obus et de mitrailleuses, et vous, jeunes classes qui étiez venues combler les vides, reformer les rangs, vous particulièrement, admirable classe 1918 : tous braves, fermes, décidés, confiants de cette admirable confiance qui, du chef au soldat, nous avait ancrés dans la conviction qu'on avait bien pu être enfoncé ailleurs, mais qu'on ne le serait pas en Champagne !...

Les divisions qui, de la gauche à la droite, allaient recevoir le choc des 15 divisions allemandes, étaient au nombre de 7 :

163e-124e-132e-170e-13e-43e-161e auxquelles était venue s'adjoindre la vaillante 42e américaine, la *Rainbow division*.

Quand le maréchal Pétain, au lendemain de la bataille, vint nous féliciter et me demanda quels étaient les corps qui méritaient davantage une récompense, je ne pus que lui répondre que tous les régiments engagés avaient tenu comme

des murs, n'avaient pas rompu d'un pas et méritaient tous une citation. Et le maréchal les accorda.

Mais entre tous ces braves, la palme la plus belle du sacrifice et de la gloire revient aux postes avancés qui, sachant que l'armée livrait sa bataille à trois kilomètres en arrière, sont restés sur place pour avertir de l'assaut. Imaginez-vous la force d'âme, la fidélité au devoir qu'il a fallu à ces héros? Prenons un de ces petits postes de vingt à trente hommes, commandés par un officier ou un sous-officier. Tout à l'heure les camarades de la compagnie, du bataillon étaient là. Ils viennent de partir vers l'arrière silencieusement et la tranchée paraît vide. Sans doute ils sont bien encerclés de fils de fer barbelés; ils ont leurs mitrailleuses, leurs grenades, leurs réserves de munitions, de vivres, de l'eau; mais l'isolement, la nuit les oppressent. La bataille sera-t-elle pour cette nuit?

*Onze heures trente.* — La contre-préparation d'artillerie française commence; c'est donc pour ce soir. Mais le front allemand reste encore silencieux.

*Minuit dix.* — Il s'allume... Les canons de tous calibres, les minenwerfer déversent sur ces premières lignes le terrible marmitage des grandes offensives. La terre fume, le gaz prend à la gorge; il faut mettre son masque, mais les yeux restent ardemment fixés sur la mince ligne qu'est la tranchée allemande.

*Quatre heures vingt.* — L'ennemi sort et s'élance. Aussitôt par fusées, par pigeons, par téléphone enterré, le petit poste signale l'attaque et il se met au travail : à coups de fusils, de grenades, de mitrailleuses, il force les fantassins ennemis à quitter la plaine et à s'enfoncer dans les boyaux. Chaque poste est un petit fort qu'il faut prendre ou arriver à tourner à travers les feux croisés. L'infanterie allemande perd du temps : le torrent se brise en mille ruisseaux; l'attaque est décollée de son barrage d'artillerie qui marche à son allure automatique. Quand plus tard elle vient se heurter à la position de résistance, son effort est dissocié et se brise sur un mur inébranlable. Alors les vagues successives s'accumulent les unes sur les autres et cette masse de troupes se trouve livrée à découvert au feu terrible de nos mitrailleuses et de notre artillerie.

L'histoire célèbre le dévouement du chevalier d'Assas. Combien de milliers de d'Assas la 4e armée comptait-elle dans cette journée historique de 1918 !

Honneur et gloire à tous ces braves ! A quoi eussent servi les fortifications et les fils de fer accumulés, les renforts reçus et les artilleries cachées, et les obus entassés, et le piège tendu à l'ennemi, sans la volonté de vaincre ou de mourir qui les animait ?

Vous savez que la bataille du 15 juillet a été le tournant de la guerre, puisque de ce tremplin s'élança dès le 18 la contre-offensive des généraux Mangin et Degoutte et que dès lors la victoire resta fidèle à nos drapeaux.

***

Ce ne sont pas seulement les morts du 15 juillet qu'honore le monument au pied duquel nous sommes réunis. C'est au nord de Suippes qu'en 1914, après la bataille de la Marne, nous nous heurtâmes de nouveau aux Allemands. C'est plus à l'est, sur la butte du Mesnil que fut entamée l'offensive de février et de mars 1915. C'est ici que le 25 septembre de la même année l'attaque des 2e et 4e armées parvint jusqu'à Navarin et jusqu'à Tahure et faillit percer le front. Plus à l'ouest, ce fut en avril 1917 l'enlèvement des monts de Moronvilliers et puis tant de combats, de coups de main, de bombardements, de vagues de gaz qui ensanglantèrent constamment les buttes de Champagne.

Enfin, en septembre 1918, la 4e armée recevait l'ordre d'attaquer et de briser ce front qu'elle avait su si bien défendre en juillet. La bataille commença le 26 septembre, en même temps que le général Pershing et les divisions américaines attaquaient à notre droite dans l'Argonne. Rude bataille qui nous livra d'un coup, dès la première journée, toutes les buttes, l'Épine de Védegrange, Navarin, le mont Muret, Tahure, la butte du Mesnil, la Main de Massiges, mais où l'ennemi nous disputa âprement le terrain dès que nous fûmes entrés dans sa zone de grand combat, de l'autre côté de la Py et de la Dormoise. Sainte-Marie-à-Py, Sommepy, Aure, Gratreuil, Séchault le Blanc-Mont avec la brave 2e division américaine, Saint-Étienne-à-Arnes, Orfeuil, Liry, Binarville, furent témoins des luttes les plus violentes.

Enfin, le 9 octobre, l'ennemi s'avouait vaincu et se repliait. Le 18, nous passions l'Aisne à Vouziers. Le 1er novembre, nous enlevions l'Argonne en une seule journée de combat et ce ne fut plus jusqu'au 11 novembre qu'une poursuite ardente et victorieuse où chaque journée délivrait quelques kilomètres du sol national et mettait dans nos mains des prisonniers, des canons, des mitrailleuses. Le 8 novembre, nous rentrions dans Mézières et dans Sedan ; le 10, nous passions la Meuse. Seul l'armistice était capable d'arrêter nos soldats.

A tous ces braves des armées de Champagne qui firent à la patrie le sacrifice suprême, qui donnèrent si généreusement leur vie pour que la France ne fût pas asservie, il fallait élever un monument qui raconte leur gloire. Aujourd'hui, chacun de nous met un nom, un visage, plusieurs parfois, au milieu de l'héroïque foule anonyme que le groupe là-haut symbolise. Mais un temps viendra où nous aurons tous disparu : il fallait qu'un monument durable et émouvant enseignât aux générations à venir les deuils et les gloires de la grande guerre.

Ici comme à Dormans, à Verdun, à Lorette, à l'Hartmannswillerkopf, comme devant tous les monuments élevés à nos morts dans nos villes et nos villages, elles puiseront l'amour et la fierté de la patrie, la volonté de la servir avec le même dévouement que leurs pères ont mis à la défendre, pour qu'elles continuent de vivre libres et de prospérer dans la paix et l'honneur.

Général Gouraud.

# LE NÉOCAPITALISME

Notre société est violemment attaquée. On se plaît à dénoncer ses abus, à exploiter ses défauts. Le ton s'élève quand il s'agit de dresser les passions contre les prétendus méfaits du capitalisme, de montrer comment notre structure économique contient les causes premières de toutes les injustices sociales. Sans doute ce n'est pas une chose nouvelle, et dont il faille s'étonner. Mais il y a quelque chose de propre à notre époque, et particulièrement peut-être à notre pays. C'est le découragement de ceux qui, vivant dans une société dont ils devraient être les perpétuels constructeurs, n'ont plus foi en ses qualités. Ce vertige moral qui saisit une élite, et la pousse à douter de ses propres raisons d'exister, est infiniment plus grave que le déchaînement de passions qui, périodiquement, peut éclater dans la foule. Les chefs qui s'abandonnent, parce qu'ils ne croient plus à la vertu de ce qui a fait leur force, préparent, de leurs propres mains débiles, leur disparition prochaine.

Certes, les relations sociales sont bien loin d'être parfaites. Personne ne peut nier qu'il n'y ait toujours beaucoup à faire. Mais pour faire mieux faut-il se renoncer; ou ne peut-on au contraire s'affirmer, prendre conscience des déviations que l'usage a infligées aux institutions, et s'efforcer de redresser ces dernières pour assurer la plénitude de leur efficacité? On s'habitue trop aisément aux biens dont on jouit depuis longtemps. On oublie, ou on néglige, les qualités fondamentales qui ont cependant assuré les conquêtes qui semblent toutes

naturelles dès l'instant où elles sont réalisées. Et peu à peu, on se prend à ne chercher de progrès possibles que dans une évolution qui, le plus souvent, contredit les principes mêmes de notre société. Entre le respect paralysant de l'ordre établi et la négation présomptueuse de ses qualités, il y a place pourtant pour d'innombrables attitudes d'esprit, critiques ou créatrices.

On comprend aisément dans quelle classe générale se range le néocapitalisme. Ce mot paraît ambitieux, il ne l'est pas, car il signifie la chose la plus simple du monde, qui est le capitalisme conscient de lui-même.

***

Les formes évoluées des relations entre le capital et le travail sont représentées essentiellement par la participation aux bénéfices et par l'actionnariat ouvrier. A l'étranger, une troisième forme se développe, que l'on peut appeler le capitalisme ouvrier. Les trois types ont en commun un caractère de générosité sociale, doublé d'un opportunisme politique; ils tendent tous à accroître les salaires et à élever le niveau de vie de la classe ouvrière, mais ils procèdent suivant des voies propres. La participation aux bénéfices intéresse les ouvriers à la réalisation des gains de l'entreprise; l'actionnariat ouvrier appelle les représentants du travail à collaborer à la gestion des entreprises; le capitalisme ouvrier est un régime dans lequel on favorise l'achat individuel d'actions et d'obligations par les salariés.

De ces trois systèmes-types quels sont ceux qui développent les forces que l'on peut dire négatives, et quels sont ceux qui constituent d'audacieux encouragements aux forces actives, aux forces de vie, qui amplifient l'évolution dont elles sont issues, au lieu de les freiner?

La participation aux bénéfices est certainement le stade le plus facilement accessible d'amodiation des salaires. Elle constitue, immédiatement, une amélioration indéniable, mais partielle et personnelle. Par sa grande idée d'associer les intérêts du patron et ceux des ouvriers elle représente un grand élément de paix sociale et séduit aussitôt les esprits. Les formes en sont très variées, et il n'y a guère de formule type qui s'impose. Il

est donc impossible d'analyser les contrats divers qui constituent, plus ou moins étroitement dans chaque cas, la participation aux bénéfices. Mais on peut, et c'est la seule chose qui importe ici, rechercher les conséquences finales du développement d'une semblable tendance sur l'avenir de notre société, considérée au point de vue des ressorts de sa prospérité.

D'abord, rien n'est plus incertain que cette relation que l'on suppose exister entre les bénéfices réalisés par une affaire, et l'action personnelle de tel ou tel employé. Il suffit de réfléchir à la complexité des éléments qui font actuellement le succès, et d'autre part, à l'extrême division du travail, pour voir se dissoudre le lien théorique qui les ferait dépendre l'un de l'autre. Que l'on veuille bien se représenter les conditions qui permettent à une industrie de faire ou non des bénéfices : choix des matières premières selon leur prix, leur teneur, le coût de leur transport; renouvellement et développement de l'outillage de façon à ne pas laisser s'amenuiser les bénéfices que continue pourtant à procurer un matériel vieilli, sans cependant se laisser entraîner à des investissements de capitaux tellement onéreux qu'une production à des prix raisonnables soit rendue impossible; modification constante des types de fabrication pour suivre les goûts changeants des consommateurs; recherche inlassable de débouchés nouveaux, et lutte ininterrompue pour conserver les débouchés anciens, avec ce que cela représente d'ingéniosité dans la technique commerciale et dans l'utilisation de la publicité. Et on ne saurait énumérer tant d'autres éléments qui sont pourtant constitutifs de la valeur même d'une entreprise.

Cela revient à dire que, fixer le salaire d'un mineur qui travaille dans son puits de mine, en raison des bénéfices sociaux, serait souvent aussi absurde que de le déterminer proportionnellement à l'importance des taches solaires. Bien entendu on se récriera, parce que personne n'a jamais songé à déterminer ainsi le salaire de base, mais seulement un supplément variable, qui s'ajoute, pour les bonnes années, à la rémunération constante calculée, elle, en fonction rigoureuse du travail fourni. Sans doute, mais cela ne fait que repousser la difficulté qui demeure inchangée. On s'en apercevra par deux observations.

En premier lieu, est-il juste que deux comptables faisant le même travail matériel, en additionnant les mêmes chiffres sur

des registres pareils, et mettant le même zèle à leur tâche, reçoivent des rémunérations différentes parce que l'industriel qui emploie l'un est plus adroit, ou plus heureux, que celui qui emploie l'autre? Chacun n'a devant lui que l'horizon étroit de ses monotones opérations, fermé par le cercle de son abat-jour vert et ce serait pour lui comme si la roue invisible d'une capricieuse loterie fixait ses gains.

D'autre part, pense-t-on qu'il soit facile de faire varier ainsi les salaires? Lorsque l'année est fructueuse, tout va bien; mais lorsqu'elle est mauvaise? Évidemment, dira-t-on, il ne dépend de personne d'assurer la fixité de la rémunération allouée au travail, mais on ne peut pas davantage garantir la continuité du travail lui-même; et, lorsqu'une usine ferme ses portes, ses ouvriers sont bien condamnés à chercher un autre emploi; pourquoi n'accepteraient-ils pas plus facilement la baisse de leur salaire, et surtout de cette marge variable grâce à laquelle ils ont été temporairement associés à l'heureuse fortune de leur employeur, tant que celle-ci a duré? Il y a là une certaine confusion. Lorsqu'une usine marche au ralenti, avec réduction de personnel, ou même réduction de salaire, la paralysie de la production fournit la preuve matérielle de la non-rentabilité de l'affaire, dont, par ailleurs, souffre, directement, le capital qui y est investi. La rémunération du travail ne change pas ou change peu, mais le travail disparaît. C'est un fait. Au contraire, si les bénéfices diminuent, c'est peut-être parce que les amortissements absorbent une part accrue du profit, ou parce qu'une augmentation de capital a eu lieu, toutes choses qui n'intéressent que l'administration financière de l'entreprise. L'ouvrier n'en a cure; il estimera qu'on le trompe; et cette discorde sera peut-être la triste rançon d'un effort généreux qui n'a pas voulu distinguer entre la stabilité nécessaire à la rémunération du travail en lui-même, et l'élasticité afférente aux risques que doivent assumer les capitaux, et eux seuls.

Cette critique est moins négative d'ailleurs que positive, car, si elle écarte les bénéfices comme assiette des salaires, elle conduit à rechercher tous les rapports effectifs qui existent entre le travail et son rendement. Il y a là une zone immense d'applications et de progrès. Intéresser le salarié à toute amélioration apportée au travail qu'il effectue, c'est s'approcher peu

à peu des formules les plus perfectionnées qui, dans chaque cas particulier, s'efforcent de mesurer la rémunération de la main d'œuvre à l'utilisation meilleure qui en peut être faite. Le salaire dit « aux pièces » n'est que l'embryon des abaques modernes qui doivent servir à déterminer le prix du travail, et l'insuffisance notoire de ce système a fâcheusement détourné les efforts qui se fussent employés si utilement à le perfectionner.

Mais la rationalisation ouvre un nouveau champ à tous les procédés d'amélioration des salaires. L'aménagement raisonné des conditions matérielles du travail doit être conduit de façon à ce que ce soit le travail qui en bénéficie le plus largement. Il serait vain d'essayer d'obtenir d'un employé qu'il réduise de moitié le temps perdu dans ses allées et venues, si la traduction immédiate de cet effort ne devait pas être un accroissement de salaire ou une réduction des heures de travail. Des tracts répandus à foison détaillent d'une façon péremptoire les gaspillages inconscients auxquels on se livre si souvent : en évitant de prendre une grande feuille pour écrire une seule ligne, un secrétaire peut économiser des sommes importantes; en peignant de couleurs diverses les instruments dont il doit se servir, un ouvrier travaille plus aisément, et plus vite, du seul fait qu'il supprime les gestes hésitants et les recherches irritantes. Dans chacun de ces cas, le travail, et l'initiative individuelle, sont à la base de tout progrès; la volonté de l'homme réagit immédiatement, sans intermédiaire, sur le rendement fourni. La participation aux « bénéfices » locaux ainsi réalisés, paraît bien l'adaptation pratique la meilleure de l'idée générale, si contestable, de participation aux « bénéfices » sociaux.

Il importe d'ailleurs de mettre en lumière que cette participation arrive, suivant les échelons de l'emploi, à couvrir des bénéfices de plus en plus vastes. Si l'employé de bureau doit borner son application à faire correctement le classement de ses fiches, le directeur finit par tenir en mains, lui, les éléments qui agiront directement sur la prospérité finale de l'affaire, et peut-être sur ce résultat global et complexe qui s'appelle le bénéfice. L'application normale du principe qui associe la rémunération de l'activité individuelle aux résultats qu'elle obtient dans son propre champ, conduit alors, dans des cas particuliers et sous de nombreuses réserves de détail, à la participation effective aux bénéfices généraux.

Les inconvénients d'une extension trop sommaire de la participation à des bénéfices réalisés en dehors de toute intervention des participants, n'ont naturellement pas échappé à ceux qui préconisent, ou qui appliquent, ce système. Mais bien souvent, ils pensent qu'il faut y voir un acheminement vers un stade plus évolué des relations entre le capital et le travail, stade qui serait caractérisé par l'actionnariat ouvrier. En tout cas, il est certain que, tôt ou tard, ceux qui sont appelés à recevoir des bénéfices, et par conséquent à les voir baisser, seront amenés à exiger le droit d'intervenir dans toutes les décisions susceptibles d'influer sur la marche de l'affaire à laquelle ils sont étroitement intéressés.

Le terme général d'actionnariat ne doit pas faire illusion. Dans la plupart des cas, il s'agit plutôt de la représentation syndicale des ouvriers. Que ceux-ci aient, en bloc, au nom du syndicat, un paquet d'actions, ou que, plus souvent, on crée des actions ouvrières spéciales, avec des droits particuliers en ce qui concerne le droit de vote et la distribution de dividendes, le résultat essentiel est toujours d'introduire des délégués ouvriers dans les conseils d'administration ou de direction. Les influences personnelles ont une telle importance qu'il peut certes être très avantageux que des contacts soient établis, pour permettre aux uns de connaître les nécessités et les préoccupations des autres. Si la collaboration remplaçait l'antagonisme, il n'y aurait qu'à se féliciter de tout ce qui conduit à un but si désirable.

Mais, en dehors de toute question de personnes, on peut légitimement redouter que l'actionnariat ouvrier ne fasse qu'accentuer l'opposition théorique d'intérêts entre l'ouvrier et le capitaliste. Réunir l'un et l'autre à la même table, n'est-ce pas périlleux, si chacun défend uniquement des points de vue qui risquent, sauf encore une fois le cas où l'homme sait dépasser le cadre trop étroit de ses intérêts immédiats, de s'éloigner de plus en plus? Les conseils d'arbitrage peuvent donner d'excellents résultats, parce que, réunis avec un objectif déterminé, sous la menace d'une crise ou d'une rupture, menace qui oriente provisoirement les esprits vers un but commun qui est de s'y soustraire, ils permettent une conciliation qui s'impose à des divergences sous-jacentes dont l'expression est ajournée. Il en est tout autrement lorsqu'il s'agit de

représenter d'une façon permanente les intérêts ouvriers en les opposant aux intérêts du capital.

Il est normal que les délégués ouvriers, s'ils interviennent uniquement pour défendre leurs droits d'ouvriers, s'attachent à demander, inlassablement, des salaires plus élevés, des durées de travail plus courtes, des œuvres de bienfaisance plus riches; toutes choses éminemment désirables, mais dont la réalisation suppose un état de prospérité créé non pas par les foules ouvrières, mais par l'intelligence de leurs chefs techniques, et la confiance de leurs bailleurs de fonds, c'est-à-dire par les foules capitalistes. La générosité des programmes sociaux est indéniable; mais que valent-ils pour un peuple économiquement affaibli, et qui a tari, par anticipation, les sources mêmes de sa prospérité? Vu sous cet aspect, le socialisme (si l'on ose ranger sous ce mot des tendances très disparates) parait une singulière rétrogradation, bien loin d'être un progrès; ou plus exactement, c'est une force purement négative, agissant au point de vue économique comme un frein, force incapable de créer, mais susceptible seulement d'absorber une partie de l'élan créateur donné par d'autres forces et par conséquent de diminuer celui-ci. Lorsqu'on aura vu une société et surtout une nation, à forme socialiste, prendre ces initiatives audacieuses qui ont fait le progrès matériel du siècle passé, on pourra reviser une affirmation qui jusqu'à présent résulte de la simple observation des faits.

Il ne faut pas confondre les rôles, en mélangeant les responsabilités, et d'autant plus que les risques ne sont pas pour cela partagés. Entre le champ d'action des initiatives relevant du capital et celui où s'exercent les initiatives du travail, il y a un fossé. Ce n'est pas le supprimer que de brouiller une répartition nécessaire des fonctions. Au contraire, tout ce qui confiera aux mêmes personnes des soucis ressortissant de ces deux fonctions (et c'est l'objet du capitalisme ouvrier) constituera un progrès certain, puisqu'il conduira à la juxtaposition en une même personne de deux intérêts individuels dont on peut dès lors espérer la conciliation naturelle.

Mais, si les ouvriers n'ont aucun titre à intervenir dans la gestion des entreprises, cela ne veut pas dire que cette fixation rigoureuse de limites entre les attributions respectives de tel et tel groupement social, ne laisse pas un large champ où il

n'y ait que des avantages à étendre la collaboration entre le patron et les ouvriers. Déjà fonctionnent maints conseils mixtes qui se préoccupent de toutes les questions d'application; une décision intéressant le personnel, ou la distribution du travail, ne vaut que par les mesures d'exécution qui nécessitent une connaissance approfondie des détails. L'activité des conseils s'étend également avec fruit aux questions intéressant l'aménagement des locaux, la discipline intérieure, et surtout, peut-être, cette question capitale qu'est l'organisation de l'enseignement professionnel.

C'est là sans doute le point précis, essentiel, à mettre en lumière. La participation à la direction a deux pôles : d'un côté la direction à la russe, soviet d'usine, soviet de régiment, où les ouvriers critiquent leur chef, et les soldats conseillent leur colonel; de l'autre, une sélection assez large pour que quiconque le mérite puisse atteindre des postes toujours plus élevés. Cela ne veut pas dire qu'on ait la candeur d'espérer voir une société idéale, où, toujours, le meilleur émerge et le pire retourne à l'obscurité. Du moins peut-on, dans le choix des directives vers lesquelles on cherche une amélioration relative, opter, — ou bien pour la limitation des initiatives, des pouvoirs individuels, en courbant toutes les volontés saines sous le poids étouffant des masses impuissantes, — ou bien pour la réhabilitation systématique des élites, le respect de leur énergie et l'affirmation des hiérarchies nécessaires, le tout accompagné du souci constant d'assurer au mieux le recrutement et la formation des chefs. Notre choix est fait : à chaque soldat, au lieu du droit funeste et illusoire d'élire son capitaine, il vaut mieux donner la possibilité de devenir capitaine lui-même.

* * *

Tout cela conduit à penser qu'il doit exister d'autres améliorations possibles, de portée infiniment plus large parce qu'elles se feraient dans le sens d'un approfondissement des principes mêmes de notre société, au lieu d'en être des négations plus ou moins apparentes. Telle est, en effet, la caractéristique essentielle de ce qu'on peut appeler le capitalisme ouvrier, et qui consiste à encourager l'épargne dans toutes les classes sociales, et à la diriger résolument vers les formes mobilières de la richesse, en généralisant l'accession de tous à la propriété.

Ici, contrairement à ce que l'on pense, il ne s'agit pas d'un système nouveau, d'une théorie de plus, mais bien de l'application volontaire de moyens ayant fait leurs preuves, et que la négligence et l'ignorance laissent partiellement inemployés. Certes, le chemin de l'épargne est ouvert à tous; les ouvriers, ou les paysans, peuvent, dira-t-on, acheter comme tout le monde des actions ou des obligations à la Bourse. Sans doute; mais l'essentiel est de les y encourager. Les dépôts dans les Caisses d'épargne, les achats de rentes d'État, sont certainement un stade indispensable de la formation de l'épargne, mais celle-ci ne doit pas s'arrêter indéfiniment à cette étape initiale. C'est une chose que d'amorcer le goût de l'économie, et c'en est une autre, qui vient après, que de diriger les capitaux vers les emplois les plus productifs pour la collectivité.

L'encouragement direct aux achats de valeurs mobilières par les employés d'une entreprise est d'usage courant aux États-Unis. La Grande-Bretagne vient d'entrer dans la même voie. En général, une tranche des émissions est réservée au personnel. Celui-ci est averti qu'il peut faire usage de son droit d'option, et que, dans ce cas, les titres qu'il achètera lui seront livrés à un taux légèrement inférieur au cours de placement dans le public. Cette faculté est limitée à la valeur du salaire d'un an, ou de dix-huit mois, et l'ouvrier qui en profite a la possibilité de se libérer par des versements longuement espacés ou même par des retenues sur son salaire. Dans le cas de paiements échelonnés, le souscripteur reçoit cependant le plus souvent l'intégralité des premiers dividendes, bien que son titre ne soit que partiellement libéré, afin d'être immédiatement intéressé par le fruit de son effort. On conçoit la variété des procédés de détail qui sont employés. L'essentiel est que les actions ainsi achetées soient des actions comme les autres, que rien ne distingue, et aussi qu'elles ne puissent être acquises qu'au moyen d'apports effectifs des souscripteurs. Il n'est pas question de les donner, ni de créer des actionnaires de seconde zone. L'ouvrier s'impose, en épargnant, une privation; mais, grâce à elle, il entre dans la société capitaliste qui lui ouvre ses portes.

La première constatation à faire est l'importance des résultats déjà obtenus, aux États-Unis notamment. En 1914, parmi la masse des porteurs de titres, 10 pour 100 seulement avaient

un revenu global inférieur à 5000 dollars; en 1925, au contraire, le nombre de ceux-ci s'élevait à 23 pour 100 du chiffre total des capitalistes américains. Cette extension du capitalisme atteignant des couches sociales qui s'étaient tenues jusque-là en dehors de lui, est confirmée par le nombre croissant des personnes propriétaires d'une affaire déterminée.

En 1911, la *Standard Oil* à Jersey ne comptait que 6078 actionnaires dont huit possédaient à eux seuls la moitié du capital global; en 1925, la même société comptait déjà plus de 300000 actionnaires, et la revue mensuelle qu'elle publie inscrit en manchette, avec cette véhémence par laquelle l'Américain appréhende son lecteur : « Si vous n'êtes pas vous-même actionnaire de la *Standard Oil*, votre chauffeur, votre blanchisseur, votre coiffeur le sont certainement. » Dans 56 Compagnies de gaz et d'électricité, 38 pour 100 des employés sont actionnaires. La *United States Steel Corporation*, en mars 1924, estimait que 159000 personnes détenant ses actions, 50020, c'est-à-dire le tiers, étaient ses propres salariés.

L'accroissement du nombre des capitalistes amène parallèlement l'accroissement du volume des capitaux neufs. En 1924, les États-Unis apportaient, sur leur marché intérieur, 5569 millions de dollars; en 1926, 6196 millions; et, pour 1927, l'épargne a fourni 7735 millions de dollars, soit près de 200 milliards de francs d'aujourd'hui.

Ces chiffres méritent qu'on s'y arrête. Derrière la rigidité des statistiques, on aperçoit, comme à travers une vitre qui apaise le bruit pour ne laisser passer que la vue d'une silencieuse activité, ce mouvement fébrile d'un pays sur lequel ruissellent ainsi des capitaux neufs qui fécondent son industrie. Pour qui s'est persuadé que les richesses possibles sont quasi illimitées, mais à la condition expresse que l'ingéniosité technique et les investissements de capitaux viennent appeler à la vie tant de forces brutes et de régions encore inertes que recèle le monde, c'est un spectacle impressionnant que cet afflux d'épargne, preuve essentielle de vitalité et moyen irremplaçable de progrès. Si l'on compare cet épanouissement à l'ankylose qui gagne peu à peu les sociétés imprévoyantes, on ne peut s'empêcher de penser que la faiblesse de l'épargne est pour un pays comme l'anémie du sang pour un homme. L'organisme social continue d'abord sa vie puissante, utilise ses

réserves, consomme imprudemment des forces qui ne se renouvellent guère, puis il ralentit ses mouvements, s'étiole, et glisse peu à peu vers l'atonie économique qui conduit à un engourdissement souvent définitif.

C'est en effet un des aspects les plus originaux et les plus féconds du capitalisme ouvrier que d'inviter la foule à participer à l'élaboration des capitaux qui sont le pain de l'industrie. On a souvent remarqué que le problème des débouchés s'impose actuellement avec une acuité décisive. On a admiré l'ingéniosité avec laquelle les États-Unis, appuyés il est vrai sur le plus puissant marché intérieur qui soit, créent des consommateurs à mesure qu'ils créent des produits. L'image de l'ouvrier de Ford, venant dans sa voiture à l'usine, est devenue populaire. Mais il en est une autre qui mériterait de le devenir; c'est celle qui montre l'ouvrier de Ford se faisant le bailleur de fonds de son employeur. Sans doute est-ce là un phénomène moins visible, mais peut-être plus important encore. Il faudra bien que ceux qui parlent toujours d'accroître le pouvoir d'achat des classes ouvrières, comprennent que c'est s'obstiner à regarder la question d'un seul côté, et que notre société doit, parallèlement, accroître le pouvoir d'épargne des masses populaires.

Arrivé à ce point, on veut bien émettre des souhaits, mais pour les annuler aussitôt par des regrets. L'accession à la propriété ne serait possible qu'aux États-Unis, grâce aux hauts salaires qui règnent dans ce pays; l'ouvrier européen n'y saurait prétendre... N'est-ce pas profiter de l'équivoque pour esquiver un débat? La réalité vivante passe à travers les mailles de la logique systématique. Il n'y a que les théoriciens socialistes pour croire incompressible la marge entre les gains et les besoins, et généraliser de prétendues lois d'airain qui, quoiqu'elles se croient de métal, fondent à l'examen comme le sucre dans l'eau.

L'individu a-t-il vraiment intérêt à épargner; sent-il profondément que son effort sera soutenu, que son avenir sera mieux garanti, qu'il pourra s'élever dans l'échelle sociale, que ses enfants connaîtront une liberté qu'il n'a fait qu'entrevoir: le voilà qui se met à l'œuvre, comme ces paysans tenaces qui ont silencieusement acheté le sol français par un effort séculaire. Le jour où l'ouvrier voudra devenir capitaliste, au lieu

de rêver la destruction de ce capital dont il vit sans vouloir le reconnaître, la même volonté produira les mêmes résultats. Et d'ailleurs, peut-on dire que les salaires ne soient pas en France plus élevés qu'avant la guerre? Ils ont fréquemment dépassé, et souvent de beaucoup, le coefficient du coût de la vie. Mais ces salaires, à quoi servent-ils, sinon presque toujours à accroître la consommation, à permettre des achats plus considérables et souvent bien inutiles, au lieu d'être tournés vers l'épargne?

Là encore le contraste est vif entre le capitalisme ouvrier et la participation aux bénéfices. Le dernier système ne fait que river plus encore l'employé à sa condition. Si sa rémunération s'accroît, il n'y trouvera que des raisons d'augmenter son train de vie, sans se préoccuper de le garantir, puisqu'on ne lui en fournit pas le moyen. Ses conditions d'existence s'améliorant d'une façon imprévisible et variable, il est conduit à s'abandonner au fatalisme qui lui semble diriger des affaires qui le dépassent. L'ouvrier est invité à vivre au jour le jour, aujourd'hui à gaspiller un gain inespéré, demain à protester contre une gêne qui va peut-être le conduire à la misère.

Au contraire, le capitalisme ouvrier a pour conséquence de consolider les progrès de la classe ouvrière à mesure qu'ils sont acquis. La pratique de l'épargne produit ce double effet de donner au pays les capitaux dont il a besoin et de faire de l'ouvrier un propriétaire. Que cette évolution soit infiniment plus facile dans un régime de hauts salaires, on ne saurait le nier; mais il reste que les hauts salaires en eux-mêmes sont absolument incapables de produire ce résultat sans une politique appropriée. On pourrait dire que l'encouragement raisonné de l'épargne par le moyen du capitalisme ouvrier est le verso nécessaire de tout système conduisant à l'augmentation des salaires. Il y a là une relation analogue à celle qui unit la réduction de la journée de travail et les problèmes d'utilisation des loisirs ainsi créés. Si l'ouvrier, travaillant huit heures au lieu de neuf, passe une heure de plus au café, le progrès réalisé est pour le moins contestable. Il en est de même pour la majoration du salaire, si elle est inutilement dissipée.

L'accession à la propriété mobilière, si elle permet la créa-

tion des capitaux, en détermine aussi la diffusion. C'est un fait que la concentration des industries; des entreprises puissantes sont amenées, pour fabriquer mieux, et surtout pour résoudre des problèmes techniques de plus en plus difficiles, à utiliser des masses croissantes de capitaux. Les faux prophètes du socialisme vieillot ont dénoncé le péril; ils ont stigmatisé cette féodalité renaissante, grâce à laquelle le sort du monde serait entre les mains d'un petit nombre. Ils se sont lourdement trompés. La répartition de la propriété de ces immenses affaires entre un nombre croissant d'individus, constitue le contrepoids du phénomène d'accumulation des capitaux. Au lieu de l'oligarchie annoncée, on voit croître une véritable démocratie financière qui maintient une heureuse harmonie entre des mouvements d'apparences contradictoires. Si la concentration capitaliste est, matériellement, un instrument de progrès technique, d'autre part, la diffusion des titres dans la totalité de la population constitue un admirable moyen de progrès social.

Le capitalisme ouvrier est, sur ce point encore, bien différent de l'actionnariat ouvrier. Tandis que le second ne s'adresse qu'aux salariés d'une entreprise déterminée, en bornant leurs droits à la période pendant laquelle ils sont employés, le premier système, parce qu'il tend à réaliser la propriété avec tous ses attributs, s'attache à la personne et non plus à l'emploi. Remettre à un groupe étroit d'ouvriers le droit de contrôler une affaire, ou de participer à ses bénéfices, mais restreindre leur intérêt à cette affaire même, et les rejeter lorsqu'ils quittent leur poste, c'est encore relever ces barrières qu'on voulait abattre. Si, au contraire, tel ouvrier achète des actions de l'usine où il travaille, il les conservera naturellement quand il changera d'emploi, il leur en ajoutera d'autres, toutes diverses, il les transmettra à ses enfants qui, à leur tour, les échangeront et les transformeront. Le patrimoine est créé, le patrimoine individuel attaché à la personne, et mieux encore, à la famille.

Tel est en effet le dernier terme de cette évolution. L'association des deux facteurs essentiels de la vie économique, le travail et le capital, est en elle-même un progrès certain vers lequel tendent tous ceux qui savent résister aux méprisables invitations des professionnels de la haine des classes. Mais

combien cette association nécessaire sera-t-elle plus attrayante, et rendue plus compréhensible à tous, lorsqu'elle se transformera en une véritable fusion des deux éléments, autrefois opposés, et désormais réunis en un même individu ! L'ouvrier ne comprendra vraiment le rôle essentiel et les prérogatives du capital, que dans la mesure où il aura lui-même, par l'épargne, accédé à la propriété. L'équilibre s'établira plus aisément alors entre des exigences diverses, mais qui se combineront vraiment, dans le cerveau et le cœur de chacun, à la recherche de cette seule fin véritablement féconde, qui est le bien général, dont la poursuite est si tristement compliquée dans nos démocraties aveugles qui, à force de compartimenter les hommes pour les mieux opposer, ont parfois détruit jusqu'à l'idée même de la nation.

En France, il reste bien peu de ce qu'on peut appeler « les capitalistes purs » ; la dureté des temps oblige tout le monde à travailler. De même devrait-il rester bien peu de « travailleurs purs », n'ayant aucune parcelle de propriété. Si des progrès décisifs sont faits sur ce terrain de l'accession à la propriété, il faut bien remarquer que l'on ira, plus ou moins vite, à la transformation de l'irritant problème social qui mine si profondément l'Europe. La disparition progressive du prolétariat, caractérisé par sa dépendance directe et exclusive vis-à-vis du salaire, et son remplacement, non pas par une masse ouvrière mieux dotée peut-être d'institutions viagères de prévoyance et d'assurance qui la maintiendraient néanmoins à l'écart de la propriété, mais au contraire par une masse ouvrière participant au régime capitaliste lui-même, une telle évolution nous acheminerait vers une forme de société plus harmonieuse. Au lieu de cette opposition des classes dans laquelle on a voulu définir, si injustement, le capitalisme, on verrait naître une société originale, beaucoup plus complexe que celles qui l'ont précédée, mais aussi mieux assise et plus prête en tout cas à s'adapter à des façons de vivre nouvelles.

***

Cette évolution ne sera pas, somme toute, très différente de celle qui a conduit la France à l'état actuel d'appropriation du sol. Les paysans, durant tout le XVIII[e] siècle, ont acquis, lentement, les champs qu'ils cultivaient. Ce faisant ils ont accompli

une sorte de révolution innommée, infiniment plus féconde cependant que tels mouvements de rues qui ont place dans l'histoire. L'accession des paysans à la propriété a été un des événements sociaux considérables de notre passé. Mais, sur le plan des progrès économiques, elle a une contre-partie ; la terre ne se prête pas à un morcellement indéfini, et, à partir d'un certain degré, on doit se préoccuper de développer le remembrement de la propriété rurale, afin d'en faciliter l'exploitation.

L'œuvre à accomplir par l'intermédiaire des valeurs mobilières est très analogue. Elle est la transposition de l'évolution terrienne, étendue à des formes nouvelles de richesses qui ont créé à leur tour des formes nouvelles d'appropriation. Notre vocabulaire, qui porte si longtemps en lui les traces des conditions antérieures de la vie, continue à attacher aux immeubles seuls le nom de « propriété ». Il fut un temps en effet où ceux-ci étaient peut-être les seuls capitaux imaginables. Mais aujourd'hui, il en est tout autrement. Les conquêtes industrielles ont étendu largement le champ des richesses appropriables ; et, d'autre part, la propriété, sans s'être d'ailleurs transformée dans son essence, a adopté des formes modernes infiniment plus souples et plus maniables. De même que le développement du crédit, sans détruire le lourd maniement des monnaies métalliques, l'a revêtu d'un réseau abstrait et subtil de moyens de règlement, de même la propriété romaine constitue aujourd'hui le substratum des constructions adroites et des anticipations audacieuses, qui peuvent servir de cadres extensibles à notre mouvante société.

La propriété reste en particulier le support indispensable de la famille. Les idées morales les plus hautes gagnent en durée, si elles perdent en noblesse, lorsqu'elles sont appuyées sur des représentations matérielles. La formation d'un patrimoine, son développement, sa transmission héréditaire, concrétisent heureusement la continuité familiale. Sans doute, le foyer, la maison et les champs qui l'entourent, sont incomparablement plus aptes que d'autres formes moins tangibles de la propriété, à étayer ce sentiment de la solidarité des générations qui fait la puissance d'une race. Mais ce n'est pas une raison pour négliger des adjuvants moins efficaces, et qui ont aussi leur place dans l'éducation morale.

Et puis, le problème se pose autrement. Si la propriété d'une maison est pour chacun un but éminemment désirable, il est certain qu'il n'y a qu'un nombre restreint de Français qui trouvent leur gagne-pain dans le travail de la terre. Pour tous les autres, ouvriers ou employés, il faut bien découvrir des procédés qui leur permettent d'accéder à d'autres formes de la propriété, plus en rapport avec leurs préoccupations et leurs travaux quotidiens. L'accession de tous à la propriété mobilière continue l'évolution normale et cohérente du capitalisme.

Sans doute un peuple serait bien malheureux s'il n'avait comme ambition que l'aménagement égoïste de sa vie matérielle. Notre civilisation est faite d'autre chose, qui brille d'un autre éclat dans le ciel de notre pensée. Du moins, dans ce domaine particulier des progrès matériels, quelque opinion que l'on ait sur leur valeur absolue, on doit se préoccuper de les aménager au mieux, au lieu de les entraver. L'absurde lutte des classes, semence de haine et de malheur, est en même temps un non-sens économique. Notre société, qui a derrière elle un admirable passé de solidité et de souplesse, a bien le droit de revendiquer les principes d'où elle est issue, et elle a le devoir d'en maintenir la libre application.

Le capitalisme n'est pas cette forteresse hautaine que l'on imagine pour effrayer de vieux enfants, avec des mitrailleuses à chaque ouverture ; elle n'est pas ce blockhaus entouré de fossés et de retranchements que l'on propose de prendre d'assaut, pour le détruire. C'est une maison confortable, largement ouverte à l'air et à la lumière; malheureusement, chacun n'y a pas encore sa place; aussi faut-il agrandir ses portes pour que tous y trouvent un abri et une protection.

ED. GISCARD D'ESTAING.

# APRÈS LA REVUE NAVALE

Le 3 juillet, en baie de la Carosse, face à ce rivage de Sainte-Adresse, que les Belges ont illustré pendant la guerre de leur héroïque douleur, le Président de la République française passait la revue de nos forces navales, rassemblées presque en entier sous les ordres du vice-amiral Docteur. Il ne s'agissait pas d'une démonstration purement décorative, destinée à rehausser l'éclat d'un voyage officiel. Celle-ci avait un sens national, que nous allons nous efforcer de dégager. En présentant au chef de l'État les unités issues de notre dernier programme, le ministre de la Marine entendait affirmer aux yeux du monde entier cette renaissance navale, dont nous avons, dans la *Revue*, salué l'aurore, et démontrer à la nation que les sacrifices qu'on lui avait imposés n'avaient pas été vains. Au lendemain de la guerre, il n'y avait plus de flotte française (1); la réalité de sa reconstitution est apparue, dans l'estuaire de la Seine, aux moins clairvoyants. Il est singulier qu'au lendemain de toutes nos grandes guerres, même victorieuses, notre marine ait subi un temps d'éclipse. Mais, et là peut-être réside la vertu propre à notre race, nous avons toujours su réagir en raison même de la dépression momentanée que nous avions ressentie, et trouvé les hommes qu'il fallait pour opérer le redressement qui s'imposait. C'est ce service que M. Georges Leygues aura rendu à la marine française.

(1) Voir *Notre Détresse navale*, *Revue* du 1er août 1921, et *Flottes et Arsenaux*, *Revue* du 15 mai 1926.

Celui-ci, dans le discours qu'il prononçait à bord du *Duquesne* quelques minutes avant la revue navale, affirmait : « La marine française, après une période de recueillement, se reconstitue avec méthode, selon les derniers progrès de la science nautique. Ses bâtiments de surface, ses sous-marins, ses aéronefs sortent des chantiers, par larges groupes du même type, et donnent à nos forces navales la cohésion et l'homogénéité. *Les résultats de cet effort sont sous vos yeux.* » La réalisation de ce redressement a été presque immédiate. « Le 16 juillet 1925, a pu dire M. Doumergue, j'étais à Cherbourg, sur le cuirassé *Paris*, l'hôte de la marine militaire française et je passais la revue de ses escadres, composées *presque entièrement d'unités d'avant-guerre*. Trois ans après je suis de nouveau votre hôte. Je vais tout à l'heure, avec une émotion profonde, passer entre les lignes de bâtiments *d'une flotte importante et nouvelle.* »

Le nombre des navires, postérieurs au programme de 1920, présents à la revue, s'élevait à trente-neuf, divisés en trois types de navires de surface : croiseurs, contre-torpilleurs, torpilleurs et deux modèles de sous-marins, première et deuxième classe. Toutes les unités modernes ayant terminé leurs essais étaient ancrées dans la baie de la Carosse. Nous pouvons donc, d'un seul coup d'œil, embrasser l'effort naval effectivement réalisé au cours de nos cinq dernières années. Et tout de suite une impression s'impose : l'air de *parenté* de tous ces navires, qu'il s'agisse de croiseurs ou de torpilleurs ; mêmes lignes sobres, rectilignes, élancées, même proue surélevée permettant l'admirable tenue à la mer de ces navires. Faits pour la vitesse, ils peuvent garder leur route par tous les temps. On les sent aptes à la course, aux grandes poursuites en haute mer.

Voici d'abord le *Tourville*, frère du *Duquesne*. Trois autres de ces croiseurs sont actuellement en chantier. Nous nous sommes arrêtés à ce type qui, sous le rapport du tonnage, — 10 000 tonnes, — et sous celui de l'artillerie, — 203 millimètres, — représente les maxima autorisés par la conférence de Washington. Près d'eux le *Lamotte-Picquet* et le *Duguay-Trouin* appartiennent, avec le *Primauguet*, à une série que nous avons abandonnée. Ils déplacent 8 000 tonnes (2 000 de moins que le *Duquesne*), et leur artillerie a un calibre inférieur, 155 millimètres. Avec eux l'amiral Pirot vient de faire le tour du monde. Ils se sont recommandés par leur endurance et leurs

qualités nautiques. Quant à leur vitesse, nous savons qu'elle n'a pas été dépassée par d'autres. Nous trouvons ensuite la rangée des contre-torpilleurs de 2 500 tonnes, les « félins », analogues au *Jaguar* sur lequel nous nous sommes embarqués : le *Lynx*, le *Léopard*, le *Chacal*, le *Tigre*, la *Panthère*, véritables petits croiseurs, filant plus de 35 nœuds et dont la guibre aiguisée comme un couteau taille dans la lame. Puis toute la série des torpilleurs de 1 500 tonnes au nombre de quinze (types *Siroco* et *Brestois*.) Voilà pour les bâtiments de surface.

Et les sous-marins? Ils étaient disposés sur deux lignes : la première classe au centre; sept *Requin* dont le fuseau de 78 mètres de long laisse à peine soupçonner le tonnage de 1438 tonnes en plongée et de 1177 tonnes en surface, tant leur silhouette est estompée sur l'eau. Devant eux sept submersibles de 2e classe de 600 tonnes destinés à la défense des côtes rappelaient le souvenir des *Ondine*, des *Naïade*, des *Nymphe*, d'*Ariane*, d'*Eurydice*, etc. Nous en aurions fini avec les représentants du nouveau programme d'après guerre, si nous ne devions une mention au *Béarn*, ancien cuirassé entrepris en 1914 et dont la construction interrompue a été reprise pour en faire un porte-aéronef. Avec sa lourde cheminée placée sur le côté et sa plate-forme d'atterrissage, il déconcerte nos notions d'esthétique navale.

Que valent, au point de vue du combat, ces navires dont les équipages ont salué d'un triple hurrah le passage sur le *Jaguar* de M. Gaston Doumergue? Fallait-il tout d'abord construire une flotte légère? Nous en avions préconisé l'entreprise (1) : les événements se chargent de démontrer que nous avons eu raison. Le choix des différents types qui composent nos escadres, ainsi que leur réalisation, a été des plus heureux. Ils ont donné plus qu'ils ne promettaient. Tous ces navires, d'abord, ont trois qualités communes et essentielles : la vitesse, la tenue à la mer, l'endurance. Ils répondent enfin à notre objectif naval. Quel est cet objectif? Il n'est pas d'obtenir la maîtrise de la mer dans des batailles rangées : c'est pourquoi nous avons abandonné la construction des cuirassés. Au contraire, les exigences de la mobilisation de notre

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1922, *Un programme de rénovation navale*, et 1er novembre 1923, *la Question des navires de surface*.

armée d'outre-mer et principalement de notre armée d'Afrique, la nécessité de la défense de nos côtes et de notre Empire colonial, impliquent l'utilisation de bâtiments légers extra-rapides, jouissant d'un grand rayon d'action et d'une artillerie à tir accéléré. C'est le cas de ceux que nous possédons.

Nous avons dit que les *Duquesne* étaient les plus rapides du monde. Ils développent 120000 C. V. et donnent 35 nœuds 5. On s'est rendu compte que les croiseurs précédents, les *Primauguet*, avaient un tonnage (8000 tonnes) et une artillerie (155 millimètres) insuffisants. En adoptant les caractéristiques maxima de Washington, nous avons mis à flot un type de corsaire qui n'aura pas d'antagoniste supérieur à lui. L'artillerie des *Duquesne*, d'un modèle nouveau à culasse se fermant verticalement, est particulièrement à remarquer. A côté de ces croiseurs, les contre-torpilleurs *Jaguar*, robustes et puissants, sont une heureuse synthèse de la vitesse et de l'armement. Leurs 50000 C. V. leur permettent de filer aisément 35 nœuds par tous les temps et ils ont un rayon d'action de 2500 milles à 18 nœuds. Les *Simoun* et *Brestois*, avec 1460 tonnes et une puissance de 33000 C. V., donnent une vitesse de 33 nœuds. Ils possèdent un armement très important : quatre canons de 130 millimètres axiaux, superposés deux par deux, aux extrémités, un canon de 75 millimètres contre avion, et six tubes lance-torpilles de 550 millimètres, groupés par trois sur deux affûts axiaux. Tous ces navires, qui avaient fait le plus défaut à la marine pendant la guerre, sont le plus aptes à effectuer des croisières, à protéger des convois et à assurer la liaison entre la métropole et ses colonies : objectifs qui, nous le savons, répondent à notre stratégie.

Quelles sont les critiques qui ont été adressées à nos nouveaux bâtiments? On a dit d'eux, tout d'abord et d'une façon générale, qu'ils n'étaient pas assez résistants, qu'ils étaient d'un échantillon trop léger. Ceux qui les commandent nous ont assuré le contraire. Qu'ils aient des organes délicats en raison de leur vitesse et de leur complexité, cela n'est pas étonnant; mais les performances qu'ils ont accomplies établissent leur endurance. La plupart, à peine entrés en service, ont parcouru, souvent par des mers très dures, et sans avaries, des distances égales à plusieurs fois le tour du monde. Dans la seule année 1927, le *Lamotte-Picquet* a effectué 29000 milles,

le *Chacal* 24000 milles, le *Simoun* 21000 milles. M. Georges Leygues a voulu que ses bâtiments naviguassent pour montrer qu'ils n'étaient pas en carton!...

On a reproché spécialement aux croiseurs de n'être pas protégés contre l'artillerie ennemie. D'accord, mais on ne peut demander à un navire d'avoir à la fois vitesse, armement, rayon d'action et une cuirasse si mince soit-elle. Ce sont là des qualités qui se contredisent. Il a fallu économiser des poids sur la coque pour obtenir cette puissance qui demeure la raison d'être de nos croiseurs. Quant aux contre-torpilleurs, on a écrit que leur armement était insuffisant par rapport à celui des torpilleurs. Et, en effet, pour mille tonnes de plus, les *Jaguar* possèdent, en tout et pour tout, un *seul* canon de plus que le *Simoun* dont nous connaissons l'armement : quatre canons de 130 millimètres et six tubes lance-torpilles. Le *Jaguar* n'a que cinq canons et six tubes. Il est facile de répondre que les contre-torpilleurs ont une vitesse de deux nœuds supérieure, et une tenue à la mer incomparablement meilleure. Si le calibre des pièces, qui ont été placées sur les *Jaguar*, n'est pas plus fort, c'est que l'on a voulu adopter le calibre maximum des armes pouvant se manœuvrer à bras. Le tir en est facilité et l'on n'a pas à craindre d'avaries de chargement. Aurait-on pu adopter des pièces jumelées comme en Italie, tout au moins pour les pièces les plus basses, ce qui en aurait augmenté le nombre? Nos ingénieurs d'artillerie n'ont pas estimé que ce fût jusqu'ici un avantage, mais ils travaillent à la réalisation de ce problème. Quant aux torpilleurs, peut-être sont-ils justement trop armés. Quelques défectuosités avaient été constatées en ce qui concerne leur stabilité initiale. Le roulis de certains d'entre eux gênait par son amplitude le tir et le lancement des torpilles.

Il résulte des expériences qui ont été faites que l'adjonction de 20 tonnes de lest permet d'obtenir une tenue satisfaisante à tous les caps et par conséquent une complète utilisation des armes. Les sous-marins, dont il nous resterait à parler, ont soutenu des épreuves de durée concluantes : le *Souffleur*, par exemple, a accompli 15000 milles en 1927. Sous le rapport de l'offensive, ils se révèlent comme particulièrement agressifs avec leurs dix tubes de lancement et leurs approvisionnements de 16 torpilles de 550 millimètres qui sont les plus puissantes des

torpilles existantes. Ajoutons qu'ils sont équipés pour une croisière de 30 jours et peuvent parcourir en surface 7 000 milles à 9 nœuds. Ainsi, dans l'ensemble, nos différents types de navires donnent toute satisfaction. Seules peut-être les caractéristiques des torpilleurs demandent à être modifiées, la mission de ces unités étant de torpiller, et non de combattre avec le canon.

Pour juger l'effort naval du pays dont a parlé M. Doumergue il ne faudrait pas seulement s'arrêter à ce que nous avons vu, mais penser aux unités que l'on construit et qui bientôt vont rejoindre celles que nous venons de passer en revue. En définitive, onze lois successives, échelonnées du 18 avril 1922 au 27 décembre 1927, sur une période de cinq années, ont prescrit la mise en chantier de 120 unités formant un total de 286 000 tonnes. Nous en connaissons 39, il en reste 81 qui doivent ultérieurement rallier les unités de la revue navale. Au cours de l'année 1927, 26 bâtiments ont été condamnés, 25 unités nouvelles sont entrées en service, 27 ont été mises en chantier. Il y avait à la fin de 1927 : 50 000 tonnes de bâtiments en essai et plus de 120 000 tonnes en chantier. En 1922, le tonnage total de la marine atteignait à peine 400 000 tonnes; en 1928 il dépasse 500 000 tonnes. Nous avions donc quelque raison, le 1er avril 1927, de parler, dans la *Revue*, de la renaissance navale prochaine. Le rédacteur du *Daily Telegraph* écrivait le 6 janvier dernier : « Dans quelques années la marine française aura regagné presque entièrement, sinon totalement, son importance traditionnelle comme facteur de la politique internationale. » Elle possédera, en effet, une flotte moderne et rapide, conforme aux desseins de sa politique mondiale. En vérité, le Président de la République a eu raison de donner à la revue navale du 3 juillet 1928 un éclat tout particulier. C'est une date qui marquera dans l'histoire de la marine française.

RENÉ LA BRUYÈRE.

# A LOUVAIN

## UNE LETTRE DE Mgr LADEUZE

Mgr Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain, nous adresse la lettre suivante :

Louvain, le 12 juillet 1928.

Monsieur le Directeur,

On attire mon attention sur l'article publié par M. Louis Gillet dans le n° du 1er juillet de la *Revue* sous le titre : « A Louvain. *Furore teutonico* ». Cet article contient de multiples erreurs sur l'Université de Louvain et sur son recteur. Veuillez me permettre de les corriger, en usant de mon droit de réponse dans vos colonnes.

Le « nouveau Recteur » de l'Université de Louvain commence la vingtième année de son rectorat.

L'article 247 du Traité de Versailles n'a rien permis au Comité fondé par M. Imbart de la Tour. Il oblige l'Allemagne « à fournir à l'*Université de Louvain*... les manuscrits, incunables, livres imprimés, cartes et objets de collection correspondant en nombre et en valeur aux objets semblables détruits dans l'incendie mis par l'Allemagne à la Bibliothèque de Louvain » ; mais il n'y est pas question de choisir ces livres et ces manuscrits « dans les fonds des bibliothèques allemandes ».

Je dois à la vérité de dire que ce n'est pas Son Éminence le cardinal Mercier qui prit l'initiative d'inviter les Américains à reconstruire notre Bibliothèque. C'est le 5 décembre 1918, bien longtemps avant le voyage du Cardinal aux États-Unis, qu'il fut décidé, à la séance de fondation du Comité national des États-Unis pour la restauration de l'Université de Louvain, de demander « aux représentants autorisés du gouvernement belge, aux dirigeants mêmes de l'Université de Louvain et au Comité international de Paris » si l'on acceptait que le Comité américain

« assume la charge entière de la construction du bâtiment de la nouvelle Bibliothèque ». Et le 30 octobre 1919, le Comité décidait d' « entreprendre la souscription d'une somme de cinq cent mille dollars en vue de la construction et de l'outillage d'une bibliothèque qui sera offerte comme un don généreux de la population des États-Unis à l'*Université de Louvain* ».

Ce n'est pas « la souscription des écoles », mais toute la souscription du Comité présidé par M. Nicolas Murray Butler qui « dépassa quatre cent mille dollars ». Il est aussi inexact de dire que le restant de la somme requise fut offert par « les compagnies, les banques, la grosse industrie ». Cette somme a été fournie, pour la plus grande part, par la *Commission for Relief in Belgium* (*Educational Foundation*) présidée par M. Herbert Hoover.

La Vierge qui se trouvait sur la Vieille Halle de Louvain, n'a pas « péri dans l'incendie ». Elle existe toujours.

L'inscription : *Furore teutonico* n'a pas été « rédigée par le cardinal Mercier ». *L'Illustration* du 30 juin a donné, me dit-on, le nom de l'auteur. On n'eût pas surpris du tout le Cardinal, en lui proposant d'omettre cette inscription. Il m'a déclaré à moi-même, plusieurs années avant sa mort, qu' « il ne fallait plus songer à cette inscription ».

Et me voici arrivé au grand reproche! Je prêche l'oubli du crime allemand ! Je suis partisan de la « politique de l'éponge et de la page blanche » ! J'ai voulu « changer l'inscription litigieuse et faire comme si Louvain avait brûlé par un regrettable accident ».

En réalité, c'est M. Butler qui a proposé d'écrire : *Bello diruta, pace reædificata*. Mais, à Louvain, nous avons rejeté cette formule pour les mêmes raisons qu'expose M. Gillet. Pourquoi avons-nous rejeté aussi l'inscription faussement attribuée au cardinal Mercier? Je pourrais répondre, avec M. Gillet, que ce débat « ne devrait regarder que la Belgique et les États-Unis », ou plus exactement l'Université de Louvain et les donateurs américains. Je constate aussi que M. Gillet ne s'essaie pas à réfuter les « chicanes de latin » qui ont été faites au texte. L'inscription est de plus très défectueuse au point de vue épigraphique, et elle est inadmissible du point de vue historique. Le nouveau bâtiment n'est pas la reconstruction de l'ancien, lequel d'ailleurs n'a pas perdu un pan de mur. Il

s'élève à un kilomètre de la Halle incendiée. C'est une construction nouvelle, qui n'a donc pas été *diruta* par les Allemands. Et ce qui a été surtout détruit par les Allemands, c'est-à-dire les livres, a été reconstitué en bonne partie par eux, et non pas *dono americano*.

Ce sont donc des soucis bien différents de ceux de la politique de l'oubli, qui nous ont dicté notre opposition à l'inscription litigieuse. Nous aurions volontiers admis, dans la balustrade de la façade principale de la Bibliothèque, une autre inscription rappelant le crime allemand en des termes plus dignes d'une université. Deux fois, le 9 juillet et le 11 août 1927, nous avons proposé nous-même à M. Warren différents textes pour cette inscription. Mais nous n'obtînmes aucune réponse à nos lettres. L'architecte s'est buté à *son* inscription. Il est ainsi responsable de l'absence de toute inscription.

Cependant n'avons-nous pas « tout fait pour ôter à la cérémonie du 4 juillet toute signification »? On a si peu « pris le prétexte d'un centenaire, l'an passé, pour devancer les fêtes et pour éviter d'avoir l'air de célébrer la résurrection de la Bibliothèque », que ce centenaire, qui aurait dû être célébré en 1926, a été retardé jusqu'à la fin de l'année académique jubilaire, pour pouvoir y inclure l'inauguration de la Bibliothèque, et que même cette inauguration a été annoncée comme une partie des fêtes dans le programme provisoire adressé, en janvier 1927, à toutes les universités du monde. C'est à la demande des Américains qu'à raison de l'inachèvement des travaux, on a renoncé plus tard à faire cette inauguration en 1927. La discrétion ne nous permettant pas d'appeler deux années de suite à Louvain les délégués des institutions savantes de toutes les parties de l'Univers, la fête du 4 juillet a été une fête belgo-américaine, et ce caractère répondait à son objet.

La politique de l'oubli a donc été bien étrangère à l'organisation de cette fête. Et qu'aurait-elle pu y faire, puisque, comme l'écrit M. Gillet, « le monument lui-même est un témoin et un juge »?

Comment nous pratiquons la politique de l'oubli, on peut en juger par l'ex-libris donné tous les jours aux livres qui entrent dans notre dépôt; par le grand tableau représentant l'incendie de 1914, qui a aussi été inauguré aux Halles académiques le 4 juillet; par l'inscription qu'il y a quelques semaines,

nous avons placée sur les murs extérieurs de ces Halles, aussitôt que leur restauratien fut achevée. Cette inscription est en langue vulgaire et à la portée de tous les yeux. Elle dit, en français et en flamand : « Le 25 août 1914, ces Halles, où était installée la Bibliothèque de l'Université, ont été incendiées par l'armée allemande. Elles ont été restaurées de 1922 à 1928. »

Après avoir montré de la sorte notre souci de ne pas laisser altérer la vérité historique, nous étions bien autorisés sans doute à revendiquer le droit qu'a tout citoyen de choisir les moyens qui lui conviennent pour manifester ce souci sur un bâtiment qu'il construit, et à ne pas nous laisser imposer, ni par une campagne de presse, ni par la violence, une manifestation particulière que, fût-ce à tort, nous estimions condamnable.

Combien je suis adversaire de la politique de l'oubli, je l'ai dit à Louvain, le 4 juillet, dans toute la sincérité de mon âme. Je n'ai d'ailleurs fait que répéter ce que j'avais écrit, le 15 décembre dernier, au moment où je faisais savoir à M. Warren mon opposition à son inscription, dans la préface que j'ai donnée à la brochure où M. le professeur Mayence réfute à nouveau les accusations allemandes contre la population louvaniste. Qu'à ce souci de la vérité historique, je joigne les préoccupations de la charité chrétienne et le souci des intérêts scientifiques de mon pays et de mon Université, j'ose espérer qu'on cessera bientôt de me le reprocher. Nous sommes bien en retard, nous Louvanistes, et nous Belges, en comparaison des autres pays alliés, dans la reprise des relations intellectuelles avec l'Allemagne !

En vous écrivant tout ceci, monsieur le Directeur, je n'ai d'autre intention que d'éclairer vos lecteurs sur la question de Louvain.

Celle-ci a été complètement dénaturée dans la campagne de presse qu'elle a soulevée. Or, nous devons trop de reconnaissance à la France qui a créé l'Œuvre internationale de Louvain, et au Comité français qui nous a été si secourable, pour nous résigner à être mal compris de vos lecteurs français.

Dans l'article qui m'a donné l'occasion de cet exposé, M. Gillet s'est tenu à l'écart des excès de la campagne que je viens de rappeler. Je rends hommage à sa parfaite courtoisie. Il s'est notamment abstenu de toute allusion à une intervention quelconque des Allemands ou du cardinal Gasparri, à

laquelle j'oppose de nouveau ici le démenti le plus catégorique. L'objet propre de son étude était l'analyse esthétique du monument élevé par M. Warren. De tout cœur, je m'unis aux éloges qu'il en fait. J'ai fait demander à M. Warren l'autorisation de placer son buste dans notre Bibliothèque. Je lui ai demandé moi-même d'ajouter un chronogramme en l'honneur de l'architecte à toutes les inscriptions dont il a tapissé le monument. Devant son refus, j'ai dû me contenter d'imprimer ce chronogramme sur le menu du banquet de la fête :

*PRAENOBILIS AMERICAE FILIVS*
*WARREN INGENIO CORDEQVE PERFECIT*

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

P. LADEUZE,
*Rect. Univ.*

La *Revue* s'empresse de publier la lettre de Mgr Ladeuze.

L'auteur de l'article auquel répond cette lettre, n'a garde de contester les rectifications de son éminent contradicteur. Il regrette particulièrement la confusion qu'il a faite sur la personne du Recteur. Voici peut-être son excuse. Il n'a pas à rappeler au Recteur de Louvain une séance qui eut lieu au Havre le 26 août 1918, jour anniversaire de l'incendie, et qui fut répétée quelques jours plus tard sur le front devant LL. MM. le Roi et la Reine des Belges. N'ayant pas été étranger à cette manifestation, qui a précédé de quelques mois la résolution américaine, il s'est trouvé alors à plusieurs reprises en rapports avec le cardinal Mercier et Mgr Deploige, jamais avec Mgr Ladeuze.

Pour ce qui est de l'inscription, je me sens placé dans une situation délicate. Mgr Ladeuze affirme que le texte n'est pas du cardinal Mercier et que l'illustre prélat ne voulait plus entendre parler de cette formule. M. Whitney Warren m'assure qu'elle est du cardinal, et qu'il lui en parlait encore deux mois avant sa mort. M. Whitney Warren est pour moi un ami de vingt ans : je suis heureux de voir que Mgr Ladeuze rend hommage à son dévouement, à son cœur et à son talent. Et, —

quel que soit d'ailleurs le rédacteur de la phrase latine, — comment refuser d'entendre ce grand idéaliste quand il me dit que l'inscription préexistait au monument, qu'elle en est le germe, l'origine, l'idée platonicienne qui engendre les choses? Quand il se plaint que son œuvre a été mutilée, son buste, même placé avec honneur, ne le console pas : sa personne peut lui paraître moins importante que sa pensée.

Mgr Ladeuze estime que l'inscription ne répond à rien parce que la bibliothèque reconstruite n'est pas celle qui a brûlé. Celle-ci subsiste (du moins les murs) dans un autre quartier de la ville. En somme, il n'y a eu de grillé que les livres et non le bâtiment, qui a seulement un peu « roussi ». Et alors, distinguons : dans l'ancienne bibliothèque, le feu a détruit le contenu et non le contenant; tandis que, dans la nouvelle, l'Amérique fournit le contenant et l'Allemagne le contenu. De sorte qu'on ne saurait dire sans injustice que l'Allemagne a brûlé la bibliothèque, qu'elle a restituée parce qu'elle l'avait brûlée... Je conçois l'embarras de faire tenir tant de nuances en une demi-ligne. Cicéron lui-même y aurait perdu son latin.

Mgr Ladeuze veut bien me faire l'honneur de reconnaître que je me suis abstenu de toute vivacité, et surtout de faire intervenir dans le débat des personnages sacrés. Ce n'est pas moi non plus qui ai prononcé le nom de M. Hoover. L'ancien président du *Belgium Relief Fund* a-t-il, comme l'ont avancé quelques-uns, exercé une certaine pression dans cette question d'épigraphie, plutôt faite pour occuper un candidat à l'Institut qu'un candidat à la Maison Blanche? S'il est vrai qu'il eût intérêt à enterrer cette inscription, il aura réussi tout au rebours : il peut se vanter de lui avoir fait, par son opposition, une belle publicité.

Aussi bien, dans cette controverse, il n'y a qu'un point qui importe. Mgr Ladeuze se défend de prêcher l'oubli. Il proteste que Louvain se souviendra. Nous ne pouvons que nous féliciter de la satisfaction qu'il apporte ainsi à la conscience du monde.

Louis Gillet.

# REVUE LITTÉRAIRE

## RÉALISME ET EXOTISME (1)

Les livres de M. Roger Martin du Gard se distinguent sans peine parmi l'abondante production contemporaine. Ils ont un air à eux. Ils sont très simples par la forme. Mais ils sont pleins de richesses que le lecteur discerne aisément. Quand on les ouvre, on les lit jusqu'au bout. Quand on a achevé la lecture, on en garde une impression nette et durable. L'auteur sait nous faire voir ce qu'il raconte.

Les écrivains de nos jours peuvent être facilement répartis en quelques catégories reconnaissables au premier coup d'œil. Les disciples de Marcel Proust ont pour l'introspection un goût minutieux qui supprime l'art de choisir. Les psychanalystes ont un souci des phénomènes physiologiques qui leur permet de s'émerveiller à propos des sensations les plus communément répandues dans l'espèce humaine. Les imitateurs de M. Giraudoux sont les virtuoses d'une acrobatie poétique qui est devenue une mode. Les chercheurs d'aventures sont de grands voyageurs, des fervents de l'exotisme, des observateurs passionnés de tous les prodiges, et ils ne content rien qui ne soit extraordinaire.

M. Roger Martin du Gard paraît ignorer tous les genres. Il paraît même ignorer qu'il y a de son temps des genres si variés. Il est en dehors des courants de l'année. Et à aucun moment il n'a l'air de faire exprès d'être lui-même. Il se contente d'être naturellement ce qu'il est. Manifestement, il a écrit ce qu'il a voulu, comme il a voulu,

(1) *Les Thibault : la Consultation*, par Roger Martin du Gard; — *la Sorellina*, par le même (Nouvelle Revue française); — *Magie noire*, par Paul Morand (Cahiers verts : Grasset); — *le Paradis des Nègres*, par Van Veltchen, traduit de l'anglais avec une préface de Paul Morand (Kra).

sans se soucier de ce qui plait ou de ce qui ne plait pas. Aucune réclame de librairie ne nous a annoncé qu'il avait du génie, ce qui est bien reposant. Aussi éprouve-t-on un plaisir extrême à s'apercevoir qu'il a un vrai talent, incomplet peut-être, mais sérieux.

C'est en 1909 que M. Roger Martin du Gard a publié son premier livre *Devenir*. C'est en 1913 qu'a paru ce curieux *Jean Barois* qui le fit remarquer des lettrés. Vivant hors de Paris, il a étudié les paysans et leur a consacré un livre, *le Testament du Père Leleu*. Puis, en 1922, il a commencé de faire paraître le premier volume de son grand ouvrage *les Thibault*, dont le quatrième et le cinquième ont été récemment édités. Bien que *les Thibault* composent un ensemble et retracent l'histoire d'une famille, chaque livre a un titre particulier et forme un tout, qui a sans doute besoin, pour prendre sa signification complète, d'être rapproché de ce qui précède, mais qui a son plan propre et son sujet.

Les trois parties déjà publiées nous ont fait connaître la famille Thibault, le père, homme de bien despotique, le fils aîné Antoine, interne des hôpitaux, le cadet Jacques, de dix ans plus jeune, ardent, sensible et tourmenté, leurs amis les Fontanin. A la suite d'une escapade de collégien, Jacques a été mis par son père dans un pénitencier, puis il est allé à Paris terminer ses études. Son camarade, Daniel de Fontanin, se destine à l'École des Beaux Arts, lui à l'École normale où il est reçu. Incertain de lui-même, Jacques s'intéresse à la fois à Jeanne de Fontanin et à Gise, sa sœur adoptive. Son frère Antoine, plus âgé et lointain, ne lui inspire qu'une affection ombrageuse. Pour son père intraitable, il a des sentiments complexes où se mêlent la rancune et la révolte. Passionné, désireux de vivre librement, Jacques donne sa démission de l'École normale, et après une conversation violente avec son père, il disparaît sans jamais donner de ses nouvelles. Seule la petite Gise, qui a reçu un jour mystérieusement un bouquet de roses rouges, garde sa foi et sait que Jacques vit. Mais M. Thibault croit son fils mort, et Antoine ne sait ce qu'il doit imaginer.

Les deux volumes qui ont paru dernièrement s'appellent, le premier *la Consultation*, le second *la Sorellina*. Le premier raconte une journée de la vie d'Antoine médecin à Paris; le second nous apprend qu'Antoine a retrouvé son frère et nous fait assister à leur rencontre. *La Sorellina* est plus un roman que *la Consultation* : il y a une action, et le livre contient de fort belles parties. Mais *la Consultation* est plus remarquable par sa netteté, par la vie intense qui y est

contenue, par la composition ténue et solide qui enchaîne les événements. Dans ces deux cents pages, ramassées et entraînantes, il n'y a pas à proprement parler un sujet, il n'y a pas une intrigue : mais il y a un homme en scène de midi à minuit passé, il y a un médecin qui parle, qui agit, qui rencontre des êtres, qui réfléchit et qui veut. Il est le personnage permanent, devant qui passent vingt autres personnages, hommes, femmes, enfants. Chaque fois qu'il est en contact avec un individu ou avec un groupe, c'est une lumière vive et nette projetée sur une portion de réalité. Et en même temps, c'est quelque chose du personnage principal qui nous est révélé. Il y a là un double effet très curieux. C'est par les yeux d'Antoine que nous voyons ses amis, ses clients et ses collègues. Mais c'est aussi par ses amis, ses clients et ses collègues que nous voyons Antoine. Ce jeu de reflets est une des originalités du livre.

Il ne faut pas que ces mots fassent songer à quelque chose de subtil et de compliqué. Ce qui frappe au contraire dans *la Consultation*, c'est la simplicité des moyens dont use l'auteur. On n'y trouve pas une phrase à effet, pas une image recherchée, pas une description prolongée, pas un artifice, pas une obscurité. L'auteur n'est pas un styliste ; il ne tient même pas assez à en être un. Il se sert de la langue française avec aisance, avec clarté, avec respect. Il est direct, et il est rapide. Il a acquis depuis quinze ans une possession de lui-même et une maîtrise de plus en plus grandes. Dans *Jean Barois* il y avait plus d'analyses et plus de développements. *La Consultation* semble écrite d'un seul jet ; elle a du mouvement ; elle représente une belle réussite. Les personnages ont naturellement une vie profonde. On les connaît ; on ne les oublie pas. Le père Thibault, malade incommode, qui se souvient d'avoir été un homme autoritaire et qui déchoit à mesure que la mort le frôle davantage, est peint en quelques traits. Il se sent perdu ; mais il ne se l'avoue pas. Il cherche des raisons d'espoir. Un reste d'orgueil l'empêche de manifester son angoisse. Les progrès de la maladie le rendent peu à peu plus pitoyable. Il a envie de crier au secours. Il se reprend. Il cède à son tourment. Il médite sur ce qu'il a été. Et affaibli, cet homme, jadis terrible, tue le temps, qui le lui rend bien, en reprenant les refrains de vieilles romances entendues dans sa jeunesse. Antoine, son fils, a la vocation de la médecine. Travailleur, énergique, indépendant, il a jugé sévèrement jadis l'humeur difficile de son père, sa manie de gouverner durement et son ostentation philanthropique. Il a échappé dès qu'il a pu à la vie de famille pour se consacrer à ses études. Il adore sa

profession. Type viril, plus sensible que raisonneur, mais humain, il a pour ce père moribond une douceur qui sait être réconfortante; il le soigne comme médecin, et il use de tout ce qu'il sait de son caractère pour apaiser sa douleur morale, pour le rassurer, et lui faire attendre dans l'espérance l'échéance qu'il sait fatale.

Peu de discours dans le livre, peu de considérations, mais des bouts de dialogues, des réflexions en quelques lignes, des faits, beaucoup de petits faits bien choisis. C'en est assez pour que les caractères se dessinent, pour que les figures surgissent, pour que les dispositions morales et physiques de chacun soient fixées. M. Thibault, après une piqûre, se sent mieux. L'auteur dit : « Il n'avait pas cessé de songer à sa mort : mais comme il avait cessé d'y croire, il lui devenait possible, agréable même d'en parler. » Le maître d'Antoine, le professeur Philip, est un homme supérieur et sa bienveillance flatte son élève. Et voici en quelques mots le secret de leurs rapports : « Lorsque le maître et l'élève étaient ensemble, la bonne humeur régnait : il leur paraissait évident que la moyenne de l'humanité se composait d'innocents, d'incapables, mais qu'ils avaient par bonheur échappé l'un et l'autre à la commune loi. » Dans *la Sorellina*, la rencontre des deux frères est décrite par des nuances fines où se mêlent la joie qui voudrait s'exprimer et la pudeur qui se tait. En quelques heures ces deux hommes séparés se rattachent l'un à l'autre et à tout le passé. Mais ils n'osent pas se le dire. Ils marchent tous deux sous la pluie, troublés. « Comme ils longeaient un mur qui les abritait du vent, Antoine ouvrit son parapluie et ils eurent l'air de s'être ainsi rapprochés pour se mettre à l'abri. »

Ces citations permettent de saisir le ton de l'ouvrage. Elles ne suffisent pas à faire connaître sa plénitude. La transparence du récit nous révèle sans cesse au delà des événements et des gestes des personnages, les caractères et la vie intérieure. Antoine, à l'heure où il est le plus pressé, reçoit la visite inattendue de deux gamins de Paris, l'un de quinze ans, l'autre de treize, orphelins, vivant tous deux et se débrouillant. Le plus jeune est menacé d'un phlegmon. Le plus âgé a pris l'initiative de guetter Antoine à son retour chez lui. Et sans façon, il lui demande de s'occuper de son frère. Bourru, ennuyé d'être mis en retard, Antoine décide tout de même de procéder à une incision immédiate. « Suis-moi par ici, dit le médecin. Le petit, subjugué, fait bravement quelques pas, mais dès qu'Antoine ne le regarde plus, son courage vacille, il tourne vers son frère un visage qui appelle au secours : Robert... viens aussi, toi? » M. Roger Martin

du Gard a su renouveler le type si conventionnel du gamin de Paris à force d'exactitude. Les deux petits héros ne sont pas de tout repos. Mais Antoine, malgré une journée de surmenage, ne les oublie pas. Les ayant reçus à midi et demi, il va le soir frapper à la porte numéro trois du sixième étage où ils demeurent, et il refait le pansement tout en bavardant avec eux. « Antoine riait tout seul en descendant les six étages. Sa sympathie était conquise. Il aurait fait n'importe quoi pour ces deux gosses. « Ça ne fait rien, songe-t-il, il faudra veiller à ce qu'ils ne deviennent pas trop débrouillards. »

M. Roger Martin du Gard aime à fixer des traits qui brusquement font discerner un aspect du caractère. Il y a dans *la Sorellina* un portrait émouvant d'un professeur illustre, que la jeunesse vénère, parce qu'elle le considère comme enthousiaste, riche, généreux, plein de certitudes. Le jeune Jacques va le voir un jour dans toute l'ivresse de ses illusions. Il trouve celui qui passait pour un vieil aigle somnolent près d'une salamandre, dans une atmosphère de pipe. Et désenchanté, il écoute des paroles sages et banales. Il va partir désemparé, quand le maître, brusquement, d'une voix sourde, lui avoue son désespoir, proclame son néant, et les yeux flamboyants, lui révèle qu'il doit suivre ses goûts, lâcher les livres si tel est son génie, et croître du dedans sous la poussée de ses propres forces.

A aucun moment, M. Roger Martin du Gard ne nous donne l'impression qu'il invente ou qu'il se livre à un jeu arbitraire de l'esprit. Tout ce qu'il conte semble s'imposer à lui, et s'impose à nous. Il y a dans tout son récit ce je ne sais quoi d'involontaire qui décèle un romancier. Les images et les scènes qu'il consigne ont eu par lui une réalité si intense qu'elles viennent à nous dans leur ordre nécessaire : sa vision devient notre vision. Les mots la transmettent sans la déformer ; ils sont les signes impondérables et presque invisibles par la magie desquels se recomposent devant nos yeux les visages, les personnages qui parlent et agissent, et se traduisent les âmes. Tous les écrivains de notre temps ont cherché cette notation rapide des êtres. Ils croient souvent la trouver en usant de termes rares, en recourant aux expressions techniques, en imaginant des comparaisons inattendues. M. Roger Martin du Gard paraît avoir trouvé le secret sans effort.

Il est un réaliste, si l'on prend ce mot dans sa haute et véritable signification. Il ne cherche pas de sujets extraordinaires. Il n'a pas l'ambition de trouver des fortunes hors de l'ordre commun. La seule

journée de travail d'un médecin, — telle qu'il la conçoit, car les professionnels font des objections, — lui fournit un ample sujet. Sujet terrible, dès qu'on y réfléchit. Tous ces mannequins qui entrent parés et officiels dans le cabinet de consultation d'Antoine, les voilà qui mettent à nu leurs corps et leurs âmes. Et soudain que de tragédies et que de misères ! Le contraste n'est pas cherché; l'auteur n'insiste pas, il n'insiste jamais. Mais du spectacle même qu'il montre surgissent coup sur coup les impressions variées et les réflexions qu'inspire la réalité elle-même. Cette M^me^ de Battaincourt si élégante et si frivole qui arrive en retard tout occupée de sa toilette, de ses réceptions, de ses chasses, bavarde et, ne parlant que d'elle-même, ramenant tout à sa beauté et à son plaisir, ne se doute pas un instant que sa petite fille est condamnée à passer des mois à Berck. Ce Rumelles, prétentieux et superficiel, fier de ses relations politiques et de ses connaissances diplomatiques, pompeux comme sa redingote, avouera une maladie intime qui gêne fort ses évolutions mondaines et qui le fera pleurer de douleur quand il sera étendu sur la chaise longue du cabinet de consultation. Et cet austère et malheureux professeur, qui vit dans l'épouvante parce qu'il attribue à ses accidents de santé et à son tardif mariage l'infirmité de son petit garçon, sera tout à coup humble et désemparé, comme s'il voyait face à face un terrible destin. Rien de plus pathétique que ce défilé d'une humanité qui brille dans la rue et qui vient confesser son infirmité.

Ne croyez pas cependant que M. Roger Martin du Gard soit un pessimiste de parti pris. Je ne jurerais pas qu'il ait grande confiance dans la bonté humaine, ni qu'il imagine que le séjour terrestre soit fait pour le bonheur. Mais il s'abstient de juger : il peint les choses telles qu'elles sont. Ses personnages connaissent la souffrance ; ils commettent des imprudences et des fautes ; ils les paient. Et lui, que pense-t-il? Il ne nous le dit pas. Il se contente peut-être de songer que les hommes sont de singuliers personnages, tantôt corrompus et tantôt pitoyables, et ce serait déjà une assez bonne philosophie pour un conteur. Mais il semble bien qu'il ait médité et qu'il se soit composé quelque notion de l'univers.

Une des idées qui préoccupent constamment Antoine est de plier sa vie à une discipline, dont la nature lui échappe. Habitué à travailler, il trouve dans le jeu bienfaisant de son activité son harmonie naturelle. Mais il lui arrive de méditer. En général il ne s'observe que par curiosité, non pour se juger; il évite les regrets et il n'a pas de

remords. Un cas de conscience, — à propos d'un enfant condamné et qu'on laisse souffrir pour ne pas risquer de hâter sa fin, — l'oblige à examiner de plus près ce qu'il pense. Il s'aperçoit qu'il a un besoin sincère de croire à sa raison, mais sa raison ne se confond pas avec la logique abstraite. Il juge normales et légitimes des actions qu'il ne commettrait pourtant pas. Il s'aperçoit que certaines de ses actions sont dénuées de raisonnement. Ce qui le frappe le plus, c'est qu'il n'agit pas dans des sens contradictoires. « Tout se passe exactement comme si j'étais soumis à une règle inflexible. »

Antoine ne va pas plus loin dans ses recherches, et l'auteur non plus. Les termes du problème l'intéressent tout autant que la solution qu'il renonce à chercher. Ce médecin d'aplomb et « affranchi » se découvre une nature ordonnée, et un sens moral inflexible, dès qu'il s'agit de sa profession. Les jeux de son intelligence, les doutes, le scepticisme ne prévalent pas dès qu'il lui faut vivre. Vigoureux et optimiste, il ne prolonge pas la rêverie et renonce à concilier dans l'abstrait des contradictions qui n'existent pas pour lui dans les faits.

Et c'est peut-être l'idée directrice de l'auteur qui peint les êtres sans tenir à tout expliquer. Les habitudes sociales, les traditions, les disciplines de l'éducation, la règle de toute existence laborieuse contiennent une vérité pratique; le spectacle des êtres vivants auquel se plaît M. Roger Martin du Gard ne lui a pas inspiré une philosophie ni une croyance; mais il lui a donné une expérience des conditions complexes de la vie, et cet empirisme est au fond de tout son ouvrage.

*
* *

De ce monde de bourgeois français, peint par M. Roger du Gard, passons à un monde tout différent. Voici les nègres de M. Paul Morand dans *Magie noire*. M. Paul Morand est en France le grand maître du dépaysement. Sa curiosité lui a fait parcourir *Toute la terre* avec une intelligence qui est liée étroitement à un don poétique. Les pages où il évoque à Vancouver les montagnes rocheuses, Thermopyles des races blanches, ont une sorte de prestige pathétique. Il a composé pour le très curieux livre de M. Van Veltchen, traduit de l'américain, *le Paradis des nègres*, une préface où il a décrit le peuple fort et puéril, bénévole et féroce, des nègres et il l'a même montré menant éventuellement les funérailles de la race blanche au son d'un tambour voilé d'un foulard rose. Et sa phrase était fort belle, d'une grande puissance d'évocation. Il reprend aujourd'hui à son

compte l'étude de ces beaux animaux humains à qui notre civilisation présente doit un goût nouveau de la paresse, les nudités du Lido et de Palm Beach, la fraternité et les maisons en torchis qui durent trois ans, la musique syncopée, le jazz, les danses et peut-être quelque rythme nouveau.

Dans son avant-propos, M. Paul Morand présente avec drôlerie ses références négroïdes. En 1895, entrée des Français à Tananarive « paru dans le supplément illustré du *Petit Journal* »; 1902 : *Cake Walk* au nouveau Cirque et à l'Olympia; 1914 : les tirailleurs sénégalais descendant le boulevard Saint-Michel « en direction de la Marne »; 1916 à 1928, cinquante mille kilomètres parcourus à travers vingt-huit pays nègres, Djibouti, la Guadeloupe, Haïti, Dakar, Côte d'ivoire, etc. Voilà une belle conscience professionnelle. Chateaubriand ne mit pas tant de soin à étudier le pays des Natchez et d'Atala. Mais nous sommes dans un temps de documentation scientifique. Les voyages sont rapides; les auteurs en font, et ils en rapportent des livres.

M. Paul Morand a une pensée claire, une forme originale, et qui se dépouille sans perdre de sa saveur. Il aime l'exotisme. Il en communique ce que ses compatriotes lui semblent capables d'en comprendre. Évidemment, il ne va pas aussi loin que Kipling ou Conrad, mais il va aussi loin qu'il peut en gardant la chance d'être suivi. Son étude est pittoresque et nous livre tout ce qui est capable de nous divertir ou de nous frapper. Dans les nègres, M. Paul Morand aime à la fois l'ardeur physique, et ce qu'il nomme l'appel des ténèbres : il entend par là une sorte de lyrisme pareil à celui des enfants, un naturisme reposant. Il indique à chaque instant que cette race puissante, condamnée par d'hypocrites pêcheurs blancs, capable de bonté, est toute pénétrée de l'esprit de la terre et impuissante à se dégager de la boue originelle. La série d'histoires qu'il conte est une série d'échecs pour les noirs, malgré la magie dont ils détiennent certaines puissances.

*Le Tsar noir* est comme une anticipation du bolchévisme chez les nègres, qui, malgré l'appui des Soviets et de grands succès, finissent par succomber tout à coup au son du premier coup de canon tiré par un bateau des États-Unis. Ce n'est pas le meilleur récit du volume. *Congo* est l'histoire de l'envoûtement d'une danseuse célèbre qui, sous l'empire de l'idée fixe, quitte Paris et sa fortune pour aller enterrer sa grand mère et se noyer dans le Missisipi. *Charleston* nous dit l'attrait que peut ressentir pour un noir une femme blanche

élevée parmi les nègres, et nous renseigne sur les inconvénients de céder à la tentation : car la femme est rouée de coups par les Américains et le nègre tué à coups de revolver. *Syracuse*, c'est le docteur Vanep, réformateur noir de New-York, sorte de savant et d'apôtre, qui, à l'occasion d'un congrès, a l'imprudence de pénétrer dans le Musée du Congo belge et en sort fou furieux, par l'effet d'une régression foudroyante déclenchée par les fétiches et les masques négroïdes à la vitesse de plusieurs siècles par minute.

Viennent ensuite deux histoires qui, si l'on peut dire, sont purement noires et d'une affreuse ironie. Le peuple heureux de Krou brûle ses cases, ses arbres, ses provisions, détruit tout, parce qu'il attend l'avènement du jour entre les jours, et espère l'heure où, tout étant dévasté, il verra pousser des arbres nouveaux chargés de fleurs, de fruits, de conserves, d'automobiles, de maisons admirables, l'heure où les panthères viendront docilement livrer d'elles-mêmes leurs fourrures. C'est le goût puéril du miracle et la négation de l'effort. Kipling a fait là-dessus une admirable nouvelle, *la Ruche mère*. Paul Morand a écrit sur ce thème un apologue à la fois sauvage et divertissant. Dans la *Chèvre sans corne*, l'auteur conte l'histoire d'un vieux roi mangé par ses sujets, et le récit a une sorte de puissance oppressante.

La plus curieuse des nouvelles de ce recueil est *Adieu, New-York*. Imaginez un très beau bateau promenant deux cents touristes autour de l'Afrique : vingt-huit milles en quatre-vingt-dix-sept jours, dit l'étonnant prospectus rédigé par Paul Morand. Le plus somptueux appartement est loué pour quelques milliers de dollars à une inconnue très blanche et très jolie, à qui le plus bel Américain cent pour cent du bord fait immédiatement la cour. On découvre avec horreur que cette blanche richissisme a quelques gouttes de sang noir dans les veines. Avec un tact puritain, les passagers s'arrangent pour la laisser à terre, à la première escale en Afrique française. Après quelque temps consacré à une rage légitime, Pamela Freedmann s'adapte. Elle s'adapte même si bien que renonçant à la fortune, à sa supériorité de blanche, à ses bijoux et à son luxe, elle rejoint en pleine forêt un jeune chef tatoué qui veut bien souhaiter qu'elle prenne place parmi ses femmes. Et dans une nuit de sabbat où la tribu danse, Pamela, saisie d'un délire sacré et dévêtue, fait son entrée dans le village africain. Elle ne valait plus cent millions de dollars, elle « valait trois bœufs comme les autres femmes ». Et Paul Morand conclut : « Elle apprendrait à son amant la mélancolie, l'alcool, le baiser et autres manières des blancs. »

Tel est l'exotisme de M. Paul Morand. Il diffère comme on voit de celui de Bernardin de Saint-Pierre et de Loti. Il est très moderne par l'angle de vision, par le côté cinématographique, par la netteté, par les raccourcis, et aussi par ce qu'il a de volontaire et de composé. Il est d'ailleurs d'un pessimisme gai, et il offre de la vie une image que l'auteur a soin de ne pas prendre au tragique, mais dont il sait l'étrangeté comique. Et M. Paul Morand, virtuose de ces récits tirés de toutes les latitudes, est dans *Magie noire* toujours aussi alerte et toujours aussi adroit.

Il a beaucoup d'imitateurs, ou du moins il a été l'un des premiers à lancer la mode de cet exotisme nouveau qui veut que l'on aille dans tout l'univers pour rapporter quelques échantillons de la bizarrerie humaine. Si j'ai parlé de lui après avoir parlé des *Thibault*, c'est qu'il représente avec éclat parmi les écrivains contemporains la tendance exactement opposée à celle de M. Roger Martin du Gard. L'aventure pour M. Paul Morand, c'est une combinaison d'événements singuliers où se rassemblent, par la grâce d'un écrivain merveilleusement adroit, tout ce qui peut étonner et ce qui est banal sur certaines parties du globe. L'exotisme est quelque chose comme la musique nègre : il répond à un besoin d'échapper à ce que l'on connaît et de trouver des images neuves, des secousses inconnues, des spectacles insoupçonnés.

M. Roger Martin du Gard, par une démarche toute différente, se contente de la réalité qui nous entoure, il y puise avec aisance, et parce qu'il la voit, il en rapporte sans en avoir l'air des récits aussi surprenants que ceux qui viennent de très loin. C'est que l'aventure est moins dans les événements que dans les âmes. Notre littérature a toujours été curieuse de ce qui se passait hors de nos frontières : mais elle a toujours été principalement une analyse psychologique et une étude du cœur humain.

André Chaumeix.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Après la glorieuse campagne du Rif qui associa leurs armes dans une œuvre nécessaire de police et de civilisation, rien ne pouvait être plus efficace, pour consolider et développer l'amitié entre la France et l'Espagne, que la multiplication des communications directes. Il est peu de systèmes montagneux qui présentent au même degré que les Pyrénées le caractère d'une barrière continue et redoutable. La politique a parfois tenté de les supprimer; elle a pensé y avoir réussi, mais leurs sommets ardus et leurs cols difficiles ont résisté même aux volontés de Louis XIV. En réalité, il est peu de peuples voisins qui se connaissent moins et se pénètrent moins que l'Espagnol et le Français.

Voici que maintenant la nature est vaincue par l'art. Le roi d'Espagne et le Président de la République française se sont rencontrés le 18 juillet à la nouvelle gare internationale de Canfranc, en territoire espagnol, et ils ont ensemble inauguré la voie transpyrénéenne qui, remontant la vallée d'Aspe et descendant celle de l'Aragon, relie directement Pau à Saragosse et abrège de 26 kilomètres le trajet de Paris à Madrid. Jusqu'ici, pour aller de France en Espagne, il fallait contourner les Pyrénées et passer soit en corniche sur la Méditerranée, soit par Biarritz et Irun. Deux ministres pyrénéens, M. Barthou, d'Oloron, et M. Delcassé, de l'Ariège, de concert avec M. de Leon y Castillo, qui a laissé de si excellents souvenirs comme ambassadeur d'Espagne à Paris, préparèrent, après l'entente politique de 1904 au sujet du Maroc, le rapprochement matériel des deux pays par trois chemins de fer. L'un est celui qui vient enfin d'aboutir, après vingt-quatre ans, grâce à l'impulsion donnée du côté espagnol par le général Primo de Rivera; le second, qui paraît le moins nécessaire, joindra Saint-Girons à Lerida ; le troisième

remonte la vallée de l'Ariège, par Ax-les-Thermes, et aboutit à Ripoll et de là à Barcelone ; M. Tardieu nous promet qu'il sera inauguré en 1929. Ces magnifiques travaux ne sont pas seulement des merveilles techniques, ils facilitent le développement des industries qui, dans la montagne pyrénéenne, utilisent la houille blanche des torrents et offrent aux peuples des deux versants l'occasion de plus fréquentes rencontres.

Le roi Alphonse XIII, qui a donné à la France tant de marques d'amitié inoubliables, et M. Doumergue ont tenu l'un et l'autre à souligner le caractère et les bienfaits de la nouvelle voie ferrée. « En vertu des droits constitutionnels, a dit le Roi, et de l'amour et de la confiance que l'Espagne â en moi, je suis fier de représenter à cette cérémonie un peuple grand par son histoire et sa noblesse, sa culture et son esprit moderne, et c'est au nom et avec l'assentiment du chef de mon gouvernement que je salue en vous, monsieur le Président, le représentant de la France, guide glorieux des peuples, dans laquelle nous voyons toujours la nation amie et fidèle et avec laquelle nous ne cesserons de communier dans les mêmes sentiments. » Le Président de la République, en excellents termes, a salué « le souverain dont le règne reste lié à une période de bonheur et de prospérité pour l'Espagne », et il a montré, tant au Maroc que dans les entreprises économiques, l'importance d'une amicale collaboration franco-espagnole. La Compagnie du Midi a fait frapper, par M. Michelet, en commémoration de cet événement historique, une plaquette qui représente l'Espagne et la France avec la devise : *Ferro pacis conjunctæ*. Louis XIV aurait aimé ce symbole. Il y a encore des Pyrénées, mais elles ne sont plus une barrière. Bien mieux, c'est elles-mêmes qui, domptées, fournissent la force qui sert à les traverser.

On a beaucoup remarqué, dans le discours du Roi, une allusion très claire à la situation intérieure de son pays, dont la présence du général Primo de Rivera rehaussait la signification : « La France est républicaine et l'Espagne est monarchiste. La première est constitutionnelle et parlementaire ; la seconde, après avoir momentanément suspendu ces principes, s'applique à chercher les moyens de les rétablir, en supprimant les erreurs et les défauts qu'une longue et dure expérience nous a révélés. » La réforme constitutionnelle est ajournée jusqu'à 1930, mais l'étude des nouvelles lois qui devront assurer à l'Espagne un gouvernement stable et conforme à ses traditions et à ses mœurs, se poursuit. La parole d'Alphonse XIII est un gage que le

retour à un régime plus libéral et plus constitutionnel se fera dès que les conditions nécessaires paraîtront réalisées.

Par une coïncidence qui sans doute n'était pas fortuite, la veille de l'entrevue des deux chefs d'État à Canfranc, avait été paraphé, au quai d'Orsay, par les ambassadeurs d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, et M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, le nouvel accord réglant le statut de Tanger. Il donne à l'Espagne les principales satisfactions qu'elle souhaitait. Jusqu'ici la police de la zone internationale de Tanger était assurée par deux *tabor*, l'un Français, l'autre Espagnol. Désormais, sans que l'organisation de la police internationale prenne le caractère d'une occupation espagnole, le contrôle de toutes les forces de police de la zone sera centralisé sous le commandement d'un officier espagnol assisté d'un Français, avec des cadres en majorité espagnols et français. La surveillance de la contrebande des armes sera également assurée par un Espagnol avec un adjoint français.

L'Italie obtient, de son côté, sur les points importants, les avantages qu'elle demandait : affaire de prestige plutôt que d'intérêt, l'Italie tenant à affirmer sur le détroit de Gibraltar sa situation de grande puissance méditerranéenne. Elle aura trois sièges, au lieu de deux, et une vice-présidence nouvellement créée, à l'assemblée législative de Tanger; un quatrième administrateur, qui sera Italien, est chargé des services judiciaires; un magistrat italien siégera au tribunal mixte. Les capitaux italiens seront associés à la construction et à l'exploitation du port de Tanger. En échange, l'Italie renonce aux anciennes capitulations; son agent diplomatique à Tanger sera un consul général accrédité auprès du Maghzen; il sera assisté d'un attaché militaire veillant au respect de la neutralité et du caractère international de la zone. Ainsi s'achèvent ces longues négociations. La France n'y perd rien, ou peu de chose; elle y gagne d'avoir fait preuve de bonne volonté et d'esprit conciliateur à l'égard de deux voisines, l'Italie et l'Espagne, avec lesquelles elle a tant d'intérêt à entretenir de bons rapports.

La Grèce, depuis l'échec de la campagne d'Anatolie et la révolution qui a établi la République, n'a pas encore retrouvé son aplomb; elle est secouée par des coups d'État et des crises ministérielles si fréquentes que nous avions renoncé à en rendre compte. Les luttes entre les clans de politiciens hellènes ont toujours été très vives; elles ont toujours caché, sous des étiquettes de partis, des rivalités de per-

sonnes ou de provinces; on ne voit guère, par exemple, les Corfiotes obéir volontiers aux Crétois, ni la nouvelle Grèce à l'ancienne. Mais la bataille est devenue plus âpre depuis la chute de la monarchie et depuis qu'un gouvernement révolutionnaire affolé a fait fusiller, le 28 novembre 1922, cinq anciens ministres et un ancien généralissime. La Grèce a même fait, avec le général Pangalos, l'expérience peu heureuse d'une dictature militaire. Va-t-elle trouver, grâce à M. Venizelos, la stabilité dont elle a tant besoin? Nous le souhaitons vivement. En tout cas, la rentrée en scène de l'illustre homme d'État crétois qui, durant la guerre et les négociations de paix, a rendu tant de services à son pays, est un événement européen qui ne saurait passer inaperçu et qu'il convient d'expliquer.

M. Venizelos avait, à maintes reprises, déclaré qu'il se retirait définitivement de la vie publique ; mais, dans tous les pays, pareilles résolutions sont plus fragiles encore que serments d'amour. Il avait prévu d'ailleurs que des circonstances exceptionnelles pourraient l'y rappeler : le cas s'est produit à la fin du printemps dernier. En Grèce, comme en Allemagne, le régime de la représentation proportionnelle ne permet que des majorités et des gouvernements de coalition. Après les dernières élections, en novembre 1926, aucun parti n'était assez nombreux pour constituer un gouvernement fort : les trois partis républicains avaient ensemble une faible majorité sur les deux partis de droite, l'un ultra-royaliste, l'autre royaliste modéré et enclin à se rallier à la République pour faciliter la constitution d'un gouvernement. M. Zaïmis, qui, depuis longtemps, joue entre les partis et en dehors d'eux un rôle de conciliateur et d'arbitre, forma un gouvernement de grande coalition comprenant les chefs des cinq partis avec un nombre de collaborateurs proportionnel à leur effectif. Ce ministère dura environ six mois au bout desquels le parti royaliste d'extrême-droite se retira à la suite d'un dissentiment politique. Un nouveau cabinet Zaïmis, soutenu par les quatre partis restants, ne fit que passer et craqua par la défection de l'extrême-gauche. Un troisième cabinet Zaïmis se forma, soutenu par les trois partis modérés mais ardemment combattu par les deux groupes extrêmes.

Dès lors, l'opinion s'accrédita que la Chambre issue de la représentation proportionnelle était inapte à donner au pays un gouvernement stable et capable de faire aboutir les réformes urgentes : les chefs des partis étaient plus occupés des avantages de leur clan ou de leurs intérêts personnels que de leur département ministériel. La machine administrative fonctionnait mal, tandis qu'au contraire la

machine fiscale, au gré des contribuables surchargés, fonctionnait trop. Le ministre des Finances, M. Cafandaris, chef du parti libéral et lieutenant de M. Venizelos, avait assumé la lourde tâche d'équilibrer un budget depuis longtemps déficitaire et d'opérer, sur des bases convenues avec le comité financier de la Société des nations, le rétablissement des finances et la stabilisation de la monnaie; il s'était vu obligé de réaliser des économies, c'est-à-dire de léser certains intérêts privés, et d'augmenter considérablement les impôts, c'est-à-dire de mécontenter tout le monde. Il prétendait aussi faire rentrer certaines contributions arriérées qui, dans certaines provinces, se montaient à des sommes importantes : naturellement, les contribuables réfractaires furent exaspérés. Le mécontentement fut si général et si vif que les républicains purent se demander s'il ne se trouverait pas un général pour tenter un coup d'État, soit à son profit, soit au bénéfice d'une restauration monarchique, sous prétexte d'assurer au pays une administration plus stable et moins rigoureuse.

Les difficultés financières furent-elles la cause ou le prétexte de la rupture entre M. Venizelos et M. Cafandaris, il ne nous intéresse pas de le savoir. Quoi qu'il en soit, les amis de M. Venizelos lui représentèrent que son intervention seule pourrait prévenir de redoutables complications et apaiser l'opinion publique. Sans accepter le pouvoir pour lui-même, l'homme d'État crétois reprit la direction du parti libéral et tenta d'exercer sur le troisième cabinet Zaïmis, constitué sous ses auspices, la pression nécessaire pour faire aboutir les réformes qu'il estimait indispensables. Mais, à propos de l'émission de la nouvelle Banque de Grèce, qu'il considérait comme préjudiciable aux finances publiques, M. Venizelos rompit ouvertement avec le ministre des Finances, qui donna sa démission et entraîna la retraite du Cabinet. Le Président de la République, amiral Coundouriotis, n'avait plus d'autre issue parlementaire que d'appeler au pouvoir M. Venizelos lui-même qui, en quelques heures, le 4 juillet, constitua un Cabinet avec ses amis libéraux, dont M. Carapanos aux Affaires étrangères à la place de M. Michalacopoulos, et deux membres appartenant à d'autres groupes.

Le premier soin de M. Venizelos fut de dissoudre la Chambre, de changer par décret la loi électorale en rétablissant le système majoritaire avec scrutin de liste par arrondissements; les élections sont fixées au 19 août et la nouvelle Chambre est convoquée pour le 17 septembre. Que sera-t-elle? Probablement ce que voudra le gouvernement, à moins que la sécession de M. Cafandaris ne produise

un schisme profond dans le parti libéral. La campagne électorale est commencée au milieu d'une vive agitation et M. Venizelos vient d'aller à Salonique chercher l'appui de la nouvelle Grèce. Les chefs de partis sont mécontents, mais il semble que l'opinion, dans sa masse, ait accueilli avec soulagement le coup d'autorité de M. Venizelos et attende de lui l'établissement définitif d'un régime de stabilité avec un gouvernement réformateur et durable.

La crise politique que traverse la Grèce est d'origine sociale et par conséquent beaucoup plus sérieuse et profonde que les anciennes rivalités de partis ou de personnes. Après la malheureuse campagne d'Anatolie et en vertu du traité de Lausanne, un million et demi de réfugiés hellènes d'Asie mineure et de Thrace ont reflué en Grèce; ils y apportent leurs habitudes de travail industrieux et leurs méthodes de production et de commerce, mais ils réclament des terres. Afin de les établir, la Grèce a dû procéder à de larges expropriations, sans parler des terres laissées vacantes, en Macédoine et en Thrace, par les paysans bulgares ou turcs contraints à l'émigration. Le plan arrêté par la Société des nations prévoyait la répartition de 500 000 hectares. Les expropriations ont dépassé ce chiffre et atteint 700 000 hectares. Néanmoins, le nombre des familles agricoles est si considérable qu'il n'a pu être alloué à chacune d'elles que trois hectares en moyenne. Le gouvernement a donc résolu d'entreprendre en Macédoine, en Épire et en Thrace de grands travaux d'assèchement, d'irrigation et de drainage qui coûteront de 2 à 3 milliards de francs et permettront de récupérer plus de 300 000 hectares de bonnes terres; d'autre part, des efforts vont être multipliés pour initier les paysans à une culture intensive par l'emploi des machines et des engrais chimiques et le développement des syndicats agricoles.

Un gouvernement fort et entreprenant est donc plus nécessaire que jamais, car l'afflux de ces nouveaux Hellènes peut devenir pour la Grèce une source inespérée de richesse et de prospérité, de même qu'il peut être la cause, si l'on n'y prend garde, de troubles sociaux, de révolutions et de ruines. L'expérience de M. Venizelos, la confiance qu'il inspire à l'étranger, font espérer à la Grèce que l'habile pilote crétois va la conduire au port de salut et de prospérité. Les difficultés viendront de la situation financière. Déjà un éditorial du *Times* avertit M. Venizelos qu'il n'a pas le droit de renoncer à des engagements financiers avalisés par la Société des nations ni de les modifier de sa propre autorité. Là est la pierre d'achoppement pour le nouveau gouvernement. Nous espérons que la dextérité coutu-

mière de M. Venizelos saura l'éviter et qu'il réalisera heureusement l'amalgame difficile de la vieille Grèce avec les nouvelles provinces de Macédoine et de Thrace et l'installation productive des nouveaux immigrants.

On espérait, peut-être sans raison, aux États-Unis et en Europe, que la date du 30 novembre, à laquelle le général Obregon devait remplacer le Président Calles, apporterait au Mexique, ensanglanté par des troubles civils compliqués d'une abominable persécution religieuse, épuisé par les exactions, quelque répit et quelque apaisement. Mais, le 8 juillet, Obregon est tombé sous les coups d'un meurtrier, et l'on se demande si une nouvelle recrudescence de barbarie ne va pas sévir sur ce malheureux pays si richement doté par la nature, si tristement déchiré par les hommes.

Afin de comprendre les événements actuels, il faut se reporter aux trente années de prospérité et de paix durant lesquelles le général Porfirio Diaz gouverna le Mexique. Contre lui, quelques généraux factieux constituèrent une opposition qui s'appuyait surtout sur les paysans, les *peones*, descendants des anciennes tribus indiennes, auxquels on promettait de partager les terres des grands propriétaires, réputés descendre des anciens colons espagnols. Il est à peine exagéré de dire que les haines d'aujourd'hui remontent à Fernand Cortez. En 1911, un complot renversa le Président Diaz et, depuis lors, douze présidents se sont succédé au pouvoir, dont deux ont été fusillés et les autres contraints de s'enfuir à l'étranger. A la fin, le général Obregon, en 1920, réussit à consolider son pouvoir; il établit un régime à la fois révolutionnaire et nationaliste qui prétend réaliser un socialisme pratique réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire à la spoliation des possédants. La constitution de 1917 s'inspire des doctrines marxistes. Comme elle interdit à un Président d'exercer plusieurs mandats successifs, le général Obregon choisit pour successeur le Président actuel, M. Calles, et il fut entendu qu'à l'expiration du mandat de Calles, Obregon reprendrait le pouvoir. Ainsi était organisée entre les deux associés une sorte d'alternance régulière. Les élections étaient naturellement à leur discrétion. Le premier effet du socialisme au pouvoir n'est-il pas, en effet, de balayer les institutions démocratiques ? Les infiltrations bolchévistes se reconnaissent à certains traits de barbarie policière et de haine contre le christianisme. Une loi de 1926 abolit complètement le droit de propriété pour les étrangers. Ce fut l'origine d'un conflit

diplomatique avec le gouvernement des États-Unis qui prit la défense des sociétés pétrolières; il envoya comme ambassadeur à Mexico un associé de la banque Morgan, M. Dwight-Morrow, qui, cette année même, prit les moyens efficaces pour aboutir à un accord. Jamais la situation du Mexique n'a été plus tragique : chômage, émigration en masse des ouvriers, dépopulation, assassinats, banditisme, faillite imminente. Mais l'oligarchie dirigée par les Présidents Calles et Obregon est la maîtresse absolue de l'État et des profits du pouvoir. Deux généraux, Gomez et Serrano, ayant tenté, en novembre dernier, de se porter candidats à l'élection présidentielle et de constituer un parti d'opposition furent, l'un et l'autre, arrêtés, condamnés à mort par une cour martiale spéciale et fusillés avec bon nombre de leurs partisans : après quoi Obregon fut, sans opposition, élu Président. L'absolutisme dictatorial tempéré par l'assassinat, tel est le régime du Mexique.

Comment et pourquoi le catholicisme, qui est la religion de la presque unanimité de la population, a-t-il été victime de ce régime arbitraire, il est aisé de le deviner. Même s'il est vrai qu'une partie du clergé se soit laissé entraîner, malgré les sages avis du Saint-Siège, à une politique active d'opposition, on n'y saurait trouver ni une excuse ni un prétexte à une politique qui poursuit l'abolition de toute religion, la fermeture des églises, l'interdiction des sacrements et qui a déjà fait mettre à mort, souvent après d'horribles tortures, plusieurs centaines de prêtres catholiques. Jamais d'ailleurs la ferveur religieuse n'a été plus ardente parmi le peuple. Le Président Calles est obligé, pour masquer ses fureurs antireligieuses, d'accuser les catholiques de pactiser avec les États-Unis, de préparer l'invasion américaine et de favoriser les desseins envahissants du capitalisme étranger. La persécution a suscité d'admirables dévouements et d'héroïques martyres; le clergé indigène, privé du réconfort des religieux européens expulsés, s'est montré, dans les pires conjonctures, à la hauteur de sa mission. Menacés, traqués, privés de leurs biens, de nombreux catholiques s'enfuient dans la montagne et rejoignent les bandes insurgées. Quant à la foule, tantôt elle fait cortège aux victimes, comme ce jour où, à Mexico, 20 000 personnes en deuil, aux cris de « Salut aux martyrs! Vive le Christ Roi! » suivirent pieusement les funérailles de l'une des plus nobles victimes de la tyrannie, le Père Pro Juarez, fusillé avec son frère et ses amis, après un simulacre de jugement, pour complicité avec les rebelles, et tantôt elle acclame les tyrans. Le Président Calles

s'imagine dompter les rébellions en fusillant des prêtres ou des membres de la jeunesse catholique : il ne fait qu'exaspérer contre lui la population honnête et laborieuse et soulever la réprobation du monde civilisé.

Seule l'influence des États-Unis pourrait mettre fin à ce terrorisme; les catholiques de l'Union, répondant à l'appel de Pie XI, le demandent à leur gouvernement, et l'on a pu espérer, au printemps, que l'action diplomatique du Président Coolidge allait peu à peu, sans intervenir par les armes, sans blesser le nationalisme intransigeant de l'oligarchie au pouvoir, obtenir l'apaisement. Le meurtre d'Obregon remet tout en question. Avant même que le coupable ait été interrogé, les journaux du Président Calles et ceux qui, partout, même en France, leur font écho, affirmaient que le fanatisme religieux avait armé son bras. Une proclamation du ministre de la Guerre déclare que le lieutenant Jose de Leon Torral « est un instrument aveugle du clergé catholique ». Le Saint-Siège, par l'organe de l'*Osservatore romano*, affirme qu'en tout cas « l'épiscopat, le clergé et les vrais catholiques mexicains sont calomniés, mais nullement coupables, ni matériellement ni moralement, de l'assassinat du général Obregon ». Le parti révolutionnaire agrarien s'en prend ailleurs, non aux catholiques, mais à trois ministres, adversaires personnels d'Obregon dont ils réclament la démission. La présidence est vacante; on se demande si M. Calles, à l'expiration de son mandat, cherchera à s'y perpétuer ou s'il trouvera un compère aussi accommodant qu'Obregon. Nous craignons, en tout cas, une recrudescence de la terreur sanglante qui déshonore le gouvernement d'un peuple brave, courageux au travail et qui ne mérite pas cette honte.

Le gouvernement de la République vient de transmettre et de publier sa réponse à la note de M. Kellogg du 23 juin. On n'a pas oublié les origines de cette tentative d'organisation contre la guerre. L'initiative première appartient à M. Briand. Puisque les États-Unis n'ont pas adhéré à la Société des nations, il semblait désirable au gouvernement français de les rattacher, par quelque autre lien, à l'œuvre de paix qu'il a entreprise. La formule « la guerre hors la loi », si critiquable qu'elle apparaisse quand on l'analyse, prenait entre deux peuples amis qui ne conçoivent même pas qu'il puisse un jour surgir un conflit entre eux, le sens d'une manifestation éclatante de leurs sentiments réciproques. Mais dès lors que M. Kellogg, à l'instigation de l'Angleterre, élargissait le cadre du pacte

jusqu'à inviter à y adhérer toutes les puissances civilisées, des précisions devenaient nécessaires et des précautions s'imposaient. Des négociations assez longues, mais toujours amicales, s'engagèrent donc, non seulement à Washington, entre M. Kellogg et M. Claudel, mais aussi à Londres. M. Briand, sir Austen Chamberlain et la plupart des puissances intéressées, se mirent sans peine d'accord sur certaines réserves indispensables. La note de M. Kellogg du 23 juin acceptait la plupart de ces réserves. A son tour, par sa note, le quai d'Orsay, en se déclarant prêt à signer prochainement le pacte, prend acte de l'assentiment américain au point de vue français. L'objet du pacte est de renoncer à la guerre « comme instrument de politique nationale ». L'expression est à peu près l'équivalent de « guerre d'agression » et se heurte à la même difficulté de définition, car la guerre défensive est expressément autorisée, et il appartient à chaque État d'apprécier en toute souveraineté s'il se trouve dans le cas de légitime défense. Quand est-ce qu'une guerre est, de l'aveu des deux parties, un « instrument de politique nationale »? On raisonne comme si les guerres éclataient à la suite d'une contestation d'ordre juridique pouvant se plaider et se juger, alors qu'elles n'éclatent, sauf exceptions rares, que dans le cas où un courant de passion nationale entraîne au moins l'une des deux parties, souvent les deux. Il est entendu qu'aucune stipulation du pacte Kellogg ne peut être contraire aux dispositions du pacte de la Société des nations, non plus qu'à celles de Locarno ou des traités de neutralité.

Somme toute, les principaux inconvénients que pouvait présenter le pacte ont été éliminés. La signature solennelle aura lieu à Paris à la fin d'août; M. Kellogg sera présent. Ce sera une belle manifestation d'amitié franco-américaine, et c'est le principal. Ce sera sans doute aussi, pour le parti républicain aux États-Unis, un beau thème à développements électoraux. Et puis, on s'apercevra qu'après cette « manifestation de fraternité humaine, hautement conforme aux apirations profondes du peuple français comme du peuple américain », il n'y a rien de changé par le monde et qu'il n'est peut-être pas sans inconvénient de multiplier de pareilles manifestations parce qu'elles s'invalident les unes les autres.

RENÉ PINON.

---

*Le Directeur-Gérant :* RENÉ DOUMIC.

éci-
Des
rent
del,
t la
cord
du
ote,
cte,
ais.
t de
t de
ion,
ient
dans
veu
On
tes-
lors
cou-
ties,
acte
ciété
neu-

nter
Paris
ifes-
sans
ème
cette
aux
néri-
-être
tions